★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9377 — 24 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 9 - LUNDI 10 MARS 1975

Dans les chantiers navals français

Des commandes importantes pourraient être annulées

LIRE PAGE 20



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 175 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

LA FRANCE ET LES GRANDES RENCONTRES INTERNATIONALES

Le «oui» ambigu de l'Agence de l'énergie

L'Agence internationale de l'énergie a donné son approbation de principe à la réunion du 7 avril, qui doit préparer la conférence internationale proposée par M. Giscard d'Estaing aux pays producteurs et aux pays consommateurs de pétrole. Après la réponse positive des quatre pays de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) à l'invitation du président de la République française, c'est un nouveau succès pour la diplomatie giscardienne.

Cependant, les conditions dans lesquelles l'Agence a donné son accord laissent subsister quelques ambiguïtés. Il semble bien que son comité directeur, que préside M. Etienne Davignon, n'ait pas réussi, vendredi, au château de la Muette, à s'entendre sur le problème fondamental du prix *de longue période à retenir pour* le pétrole brut. Il va soumettre un projet de décision aux gouvernements des dix-huit pays membres de l'Agence, et il appartiendra à ceux-ci de trancher la question. Après cette consultation, le comité directeur siégera le 20 mars, c'est-à-dire à dix-huit jours seulement de l'ouverture de la réunion préparatoire.

La difficulté provient de ce que les Etats-Unis, d'une part, l'Europe et le Japon, d'autre part, n'ont pas les mêmes intérêts. Les Américains ont avantage à fixer pour le « brut » un prix de référence élevé, de façon à rentabiliser leurs ressources naturelles énergétiques, qui sont considérables. Les Européens et les Japonais, qui en sont dépourvus, voudraient fixer ce prix de référence à un bas niveau pour pouvoir profiter d'une baisse éventuelle des tarifs du pétrole.

Quelle que soit la technique employée — prix-plancher, tarif extérieur commun, ou ce « filet de sécurité » dont parle maintenant M. Davignon, — il est difficile de masquer l'opposition fondamentale d'intérêts de part et d'autre de l'Atlantique et du Pacifique. Il semblerait que M. Kissinger regrette maintenant d'avoir employé le terme de « prix-plancher » ; il estimerait que l'effet aurait été tout autre s'il avait parlé de prix garanti.

La forme cependant importe moins que le fond. Les Américains avaient paru faire d'un accord sur ce point la condition « sine qua non » de leur participation à la réunion préparatoire du 7 avril. Peut-être un certain consensus s'est-il dégagé au comité directeur de l'Agence, mais les hauts fonctionnaires qui le constituent n'ont pas pu en prendre la responsabilité politique. M. Davignon a seulement pu annoncer que l'Agence approuvait le principe de la réunion préparatoire. C'est une partie subtile, en raison de l'importance de l'enjeu.

L'état d'esprit dans lequel les pays membres sont prêts à participer à la réunion préparatoire du 7 avril est lui aussi ambigu. « Notre sentiment, a déclaré M. Davignon, est que priorité doit être donnée à l'examen des questions d'énergie. Mais il faudra aussi étudier les problèmes économiques et financiers qui en découlent. » Cette formule est assez proche de celle employée par M. Giscard d'Estaing lui-même dans sa lettre d'invitation à la réunion préparatoire. Faut-il inclure dans la liste de ces problèmes la question des matières premières et du développement, telle que la formule l'OPEP ? M. Davignon a répondu à ce sujet qu'il serait « diplomatiquement maladroit » de préciser le point de vue de l'Agence. « Nous devrons en discuter le 20 mars, puis le 7 avril », a-t-il ajouté.

L'expression signifie-t-elle le désir de garder secrètes jusqu'au 20 mars les décisions de l'Agence ? Ou bien tout simplement n'a-t-on pu se mettre d'accord ?

DUBLIN : le conseil européen marque la dernière étape de la «renégociation» entre la Grande-Bretagne et la C.E.E.

Le conseil européen, dont la réunion tri-annuelle a été décidée au « sommet » de Paris de 1974, tiendra lundi 10 mars, à Dublin, sa première session sous la présidence du premier ministre irlandais, M. Cosgrave. Seuls siégeront autour de la table les neuf chefs de gouvernement (M. Giscard d'Estaing pour la France) et les ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne, ainsi que deux représentants de la Commission : MM. Ortoli et Haferkamp. Cette réunion devrait marquer le dernier acte de la « renégociation » des conditions de l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté européenne.

La formule du « Conseil européen » répond aux vœux de M. Giscard d'Estaing et, avant lui, du général de Gaulle et de Georges Pompidou : le Conseil européen ne doit pas être une conférence diplomatique « au sommet », élaborant à grand renfort d'experts des déclarations et des compromis, mais une réunion d'hommes politiques, comparable aux conseils des ministres nationaux, qui délibèrent périodiquement des affaires courantes de l'Europe, s'efforcent de déterminer ses grandes orientations et prennent position sur les grands problèmes du moment.

En l'occurrence, la réunion de Dublin ne sera pas caractéristique de ce que devraient être dans l'avenir les conseils européens. La plus grande partie du temps des chefs de gouvernement risque d'être absorbée par un problème précis qu'il faudra trancher par oui ou non : il s'agit de ce que M. Wilson appelle la « *renégociation* ».

Dès son arrivée au pouvoir, l'an dernier, le premier ministre britannique a demandé à « *renégocier les conditions de l'adhésion* » de son pays à la Communauté. Il s'est engagé à soumettre le résultat de la « renégociation » aux électeurs britanniques. Pour mettre fin à une incertitude qui a trop duré, le référendum doit intervenir « *avant l'été* », ce qui implique que la loi référendaire soit adoptée « *vers Pâques* » et que le dernier acte de la « renégociation » soit joué lundi et mardi. A moins que la hâte de M. Wilson ne soit un artifice dramatique, le conseil de Dublin devrait donc être décisif.

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 4.)

BANGUI : M. Giscard d'Estaing préconise un ordre économique «plus équitable»

La conférence franco-africaine des chefs d'Etat, réunie à Bangui depuis le vendredi 7 mars, a repris ses travaux ce samedi matin. Après l'inauguration d'un monument à la coopération entre la France et la République Centrafricaine, M. Giscard d'Estaing devait quitter Bangui à minuit à destination de Paris.

Le chef de l'Etat sénégalais a dénoncé le sort des immigrés africains en France. M. Giscard d'Estaing a défini, pour sa part, vendredi soir, l'objectif de la rencontre de Bangui. « Il s'agit, a-t-il dit, de construire un nouvel ordre économique plus équitable. » Il a préconisé l'affectation, par les pays industrialisés, d'un pourcentage constant de leur P.N.B. à l'aide au tiers-monde. L'aide des pays producteurs de pétrole aux pays pauvres doit, selon lui, s'ajouter et non pas se substituer à l'aide des pays industrialisés.

M. Mohamed Samantar, ambassadeur de Somalie en France, qui avait été admis comme observateur et se proposait de soulever le problème de Djibouti, a quitté samedi la conférence à l'ouverture des travaux à huis clos. Il entendait ainsi protester contre « le traitement infligé à son pays à travers sa personne ».

De notre envoyé spécial PHILIPPE DECRAENE

Bangui. — Avant de prononcer, ce samedi 8 mars, le discours de clôture de la conférence franco-africaine de Bangui, le président Senghor nous déclarait : « *Pourquoi aurions-nous des complexes à nous réunir entre francophones et en présence du président de la République française ? Les anglophones se concertent au sein du Commonwealth, et nous estimons que c'est une bonne chose...* » Pour le chef de l'Etat sénégalais, ces assises s'inscrivent dans le cadre de l'élaboration d'un nouvel ordre économique et monétaire mondial. C'est également l'avis de l'ensemble des participants, à quelques nuances près. C'est ainsi que M. Bongo, président de la République gabonaise, nous disait : « *Je ne suis pas venu ici pour assister à une conférence de la francophonie ou de l'Afrique francophone, mais à une conférence de la coopération et du dialogue au cours de laquelle les questions économiques et financières constitueront, je l'espère, l'essentiel des travaux. Et je suis personnellement intéressé par tout ce qui concerne l'organisation de la zone franc... Il existe d'autres cadres de concertation pour les francophones, dont celui de l'Agence de coopération culturelle et technique, dont le Gabon fait partie...* »

Jouant sur l'imprécision voulue dans la définition de cette rencontre, M. Mohamed Samantar, ambassadeur de la République démocratique de Somalie en France et représentant personnel du général Syad Barre, est arrivé dans la capitale centrafricaine. Il a obtenu le statut d'observateur à la conférence. Il nous a déclaré, vendredi soir : « *On parle officiellement de conférence franco-africaine, alors qu'en réalité il s'agit à mon avis d'une réunion entre la France et les Africains francophones.* »

(Lire la suite page 3.)

Pour hâter les négociations

C.G.T. et C.F.D.T. accentuent leur pression à la régie Renault

La régie Renault s'enfonce-t-elle dans la crise ? Après la journée d'action de la section Billancourt du parti communiste, vendredi 7 mars, la C.G.T. et la C.F.D.T. accentuent leur pression pour obtenir l'ouverture immédiate de négociations. Elles ont décidé d'organiser, du 10 au 14 mars, une « animation permanente » de l'usine, avec réunions publiques et débrayages.

Les syndicats entendent aussi protester contre le projet de licenciement de trois délégués qui, à la demande de la direction, sera examiné lundi 10 mars par le comité d'établissement de Billancourt, ainsi que contre la menace de licenciement qui frappe quatorze autres syndicalistes.

Des négociations devraient s'engager à la Régie le 18 mars, sur les classifications, thème qui, avec celui des salaires, a provoqué selon les centrales quelque quatre cents arrêts de travail dans les différentes usines depuis le début du mouvement revendicatif. La C.G.T. et la C.F.D.T. se rendront au siège de la Régie avec des délégations de toutes les usines le jeudi 13 mars, pour réclamer l'ouverture, le jour même, de discussions exploratoires en vue d'arrêter un ordre du jour précis.

De son côté, la direction a annoncé de nouvelles réductions d'horaires. A Sandouville, à Flins et à Cléon, la journée de lundi 10 mars sera entièrement chômée. Cette mesure est indépendante des réductions d'horaires qui pourraient intervenir ultérieurement en fonction des ruptures d'approvisionnement provoquées par les débrayages du Mans. Dans l'usine de la Sarthe, où les agents professionnels font la « *grève de l'enthousiasme* » depuis une vingtaine de jours, provoquant une baisse de la production des trains avant et arrière des voitures de l'ordre de 50 %, les horaires seront réduits de quatre heures au total à partir de lundi ; deux mille quatre cents salariés sont touchés par cette mesure.

(Lire page 21 l'article d'Alain Giraudo.)

POUR UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

I. — Les mains libres

par MICHEL DEBRÉ

Au moment où une série de rencontres internationales mettent la diplomatie française devant des choix essentiels, M. Michel Debré expose — en deux articles — ce que devrait être à ses yeux la politique étrangère de la France.

Le monde ne va pas de lui-même à la paix ni à une meilleure compréhension entre les peuples. Les conceptions de la morale et de la règle juridique varient suivant les philosophies, suivant les peuples. C'est le rapport des forces et la volonté des Etats qui déterminent les affaires du monde.

Ces vérités doivent être rappelées. L'homme — en tout cas le Français — est ainsi fait qu'il ne peut se persuader de l'instabilité *profonde et permanente* des rapports entre les nations. Il se refuse à percevoir, derrière l'insouciant déroulement des affaires quotidiennes, les menaces qui peuvent, en un temps très bref, amonceler de terribles orages sur la vie des peuples — y compris du nôtre.

Ces considérations attristent les cœurs généreux, révoltent les enthousiasmes de la jeunesse. Mais c'est faire preuve de supériorité d'âme que d'observer la réalité telle qu'elle se présente. L'homme politique, ardent à préserver la santé du corps social, se doit d'examiner comme le médecin le monde tel qu'il se présente à ses yeux.

Or la vision du temps que nous vivons doit nous donner du souci. L'inflation bouleverse les conditions de travail des hommes et leurs revenus. Elle bouleverse aussi les relations entre les peuples, provoquant révoltes et tensions. Les innovations de la science et de la technique entraînent dans tous les domaines, y compris celui de la puissance, des changements considérables. Le flot des aspirations humaines fait chanceler les structures des sociétés. La courbe croisée des pays à démographie croissante et des pays à faible natalité transforme les données traditionnelles des rapports entre les peuples. Sous la forme de conflits, de révolutions, de coups d'Etat, des abcès percent et rappellent au monde le rôle décisif de la violence en politique.

Deux faits nous rassurent : la prudence des super-puissances, la situation de l'Europe, où la soif de sécurité incite à l'immobilité.

Le dialogue entre les Etats-Unis et l'Union soviétique est devenu *un des fondements de la situation* mondiale et même sans doute, pour le moment présent et le proche avenir, le fondement le plus important. On comprend donc pourquoi Washington et Moscou considèrent leurs rapports comme ayant priorité sur tous les autres aspects de leur diplomatie.

On l'a expliqué souvent et avec raison. La fin du monopole nucléaire a dû modifier l'orientation première de la politique américaine. L'équilibre de la terreur était à lui seul suffisant pour justifier la détente. Il ne l'était peut-être pas pour conduire à une politique d'accord et de concertation. Le coût des dépenses militaires est d'un tel poids sur l'économie américaine et sur l'économie soviétique que la recherche d'une certaine limitation de croissance est dans l'intérêt de chacun des deux peuples. D'où des accords sur les armements au travers d'innombrables difficultés, qui ne sont pas toutes surmontées. Quant à la concertation, elle s'est imposée en raison d'un fait qui n'est pas toujours suffisamment mis en valeur. Dans le camp américain

(Lire la suite page 5.)

L'AGITATION DANS LES LYCÉES

Un mouvement qui s'organise pour durer

(Lire page 7 l'article de BERTRAND LE GENDRE.)

AU JOUR LE JOUR

Acteurs et marionnettes

Les relations de MM. Chirac et Dominati ne sont pas moins divertissantes que celles de MM. Marchais et Mitterrand. Ceux-ci, pour leurs passes à fleurets mouchetés, disposent du sol ferme d'un programme commun d'autant plus solide qu'il est théorique. Les autres, sur le sol mouvant du pouvoir, n'ont d'autre programme que de s'accrocher aux basques de M. Giscard d'Estaing et de suivre au jugé une politique dont ils ne sont pas les maîtres.

C'est toute la différence entre des acteurs et des marionnettes. Les uns connaissent trop bien leur rôle et adaptent leur jeu au déroulement de l'action avec une technique impeccable et un tantinet lassante. Les autres dansent cocassement au gré d'un tireur de ficelles qui, en fin de compte, décidera lequel des deux sera rossé. A moins, bien entendu, qu'ils ne le soient tous les deux.

ROBERT ESCARPIT.

UNE SATIRE A MOSCOU

« Attachez vos ceintures »

« *Dédié au trentième anniversaire de la victoire du peuple soviétique dans la grande guerre patriotique* », le nouveau spectacle de Iouri Lioubimov au Théâtre de la Taganka, à Moscou, s'intitule *Attachez vos ceintures*. Les auteurs en sont Iouri Lioubimov et Gueorgui Baklanov, écrivain spécialisé sur le thème de la guerre. Ce pourrait être simplement un spectacle de circonstance en cette année où tous les organismes artistiques — théâtres, studios de cinéma, musées, palais de la culture — sont tenus de consacrer une part de leur activité à la célébration de la victoire sur le nazisme. Mais un *spectacle de circonstance* qui serait satirique... On ne plaisante pas ici avec certains sujets.

La pièce se passe tout entière dans un avion symbolisé par des rangées de fauteuils. L'allée centrale est une ligne qui sépare deux époques — la guerre et le temps d'aujourd'hui — et deux sortes d'hommes : ceux pour qui l'essentiel de la vie est de faire carrière et ceux pour qui il est important de se comporter comme des hommes dignes, en temps de guerre comme en temps de paix. Tout le monde, on le voit, n'attache pas sa ceinture pour la même raison !

Au début de la pièce, nous assistons à l'embarquement des passagers de cet avion imaginaire ; ils viennent du public pour prendre la passerelle qui relie l'avion à la salle : à droite, des civils, les uns, costume strict, cravate et attaché-case, sont les membres d'une commission d'enquête gouvernementale ; d'autres, blousons de cuir, caméras et magnétophones, vont faire une émission pour la télévision. A gauche, avec barda, gamelle et fusil, des soldats d'il y a trente ans.

Chacun s'installe. Conseils rituels de l'hôtesse, bruit des moteurs : *Attachez vos ceintures*. Bercement du vol favorable à la montée des monologues intérieurs. Flashes sur le passé, sur la guerre, quand chacun savait ce qu'il devait faire, c'est-à-dire combattre l'ennemi, sur les souvenirs d'enfance, inséparables des atrocités commises par l'ennemi, sur l'évocation du temps du « culte », avec ses arrestations arbitraires, sur la chasse aux espions (vrais ou faux)...

Flashes sur le présent : problème du logement, des mariages et des divorces fictifs, aspiration aux biens de consommation, clichés de la presse et de la télévision célébrant le rituel de la construction du socialisme, etc.

Au milieu de ce microcosme de la société soviétique contemporaine, le thème central met aux prises le responsable d'un chantier de construction éloigné de Moscou et la commission d'enquête venue de la capitale pour le limoger parce qu'il n'a pas observé les *normes du plan*.

NICOLE ZAND.

(Lire la suite page 19.)

Le marché des changes

La baisse des taux d'intérêt en ... entraîne un redressement du ...

Selon le « Washington Post »

LA C.I.A. SERAIT IMPLIQUÉE DANS DES TENTATIVES D'ASSASSINAT DE CHEFS DE GOUVERNEMENTS ÉTRANGERS

AMÉRIQUES

L'ARGENTINE VEUVE DE PERON

IV. — L'APPARITION DU CREUX DE LA VAGUE

La crise politique qui affecte aujourd'hui l'Argentine — et dont le terrorisme est la manifestation la plus spectaculaire — est en grande partie un affrontement entre l'aile droite et l'aile gauche du péronisme, incapables de coexister depuis la mort, le 1er juillet 1974, du « grand fédérateur ». L'homme fort du régime, M. José Lopez Rega, a, jusqu'à présent, réussi à s'imposer face à l'armée et à la C.G.T., ces deux piliers de la société argentine (« le Monde » des 6-7 et 8 mars). Mais sa tâche est facilitée par la faiblesse actuelle des oppositions.

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

Buenos-Aires. — Un ministre de l'éducation condamnant la recherche scientifique; un recteur d'université appelant au meurtre; un doyen exorcisant une faculté des démons marxistes; tout cela est arrivé à Buenos-Aires au dernier trimestre de l'année scolaire 1974. La politique de « reprise en main » menée par le gouvernement argentin depuis la mort de Juan Peron a été particulièrement sensible dans le domaine de l'éducation. Le *Lider*, estimant que l'université était un excellent « abcès de fixation » pour la jeunesse radicalisée, avait laissé le désordre s'y développer. Le nouveau minisre, M. Ivanissevich, n'a pas eu de ces subtilités. Le 17 septembre, il nomma un recteur de choc à l'université de Buenos-Aires : M. Albérto Ottalagano. Celui-ci commença par fermer toutes les facultés. Une armée d' « appariteurs musclés » quadrilla les locaux. Les étudiants s'intéressant à Marx ou à Freud furent priés d'aller à Moscou ou à Paris. Les auteurs pernicieux seraient remplacés par saint Thomas d'Aquin !

Les « sorties » du nouveau recteur et ses proclamations ouvertement fascistes finirent par émouvoir non seulement les radicaux mais les milieux gouvernementaux eux-mêmes. Il a été récemment remplacé par un homme plus modéré. Mais le scénario de Buenos-Aires a recommencé dans d'autres provinces.

La réputation traditionnelle de Buenos-Aires comme capitale intellectuelle de l'Amérique latine — en contraste avec cette atonie de la vie politique qui frappe tous les observateurs — n'y a pas gagné. Elle a également beaucoup perdu au départ de nombreux artistes et écrivains, les uns menacés par l'alliance anticommuniste argentine, les autres déroutés.

La loi anti-subversive du 27 septembre 1974 a pratiquement établi le délit d'opinion en Argentine. Aussi, la presse de Buenos-Aires, naguère excellente, est-elle, sous l'effet de l'autocensure, en train de virer à la noix creuse ? De nombreux journaux ont été fermés : des organes d'extrême gauche, mais aussi *Chronica*, un quotidien qui tirait à six cent mille exemplaires, et le journal de la gauche non-péroniste, *la Calle*.

La main du pouvoir central s'est abattue sur les provinces : quatre d'entre elles ont déjà vu leur gouverneur élu en mars 1973, et jugé trop mou, ou considéré comme « *infiltré par le marxisme international* », remplacé par des *interventores* (1).

La répression des « *activités subversives* », enfin, est à l'ordre du jour, singulièrement depuis le décret établissant l'état d'urgence.

Environ cinq cents personnes officiellement, et plus vraisemblablement quatre à cinq fois plus, se trouvent actuellement à la disposition du pouvoir exécutif. Parmi elles figurent M. Raimondo Ongaro et de nombreux syndicalistes « *combatifs* », et une cinquantaine d'avocats. A Cordoba, à Tucuman, à Rosario, à La Plata, chaque nuit, des quartiers entiers sont passés au peigne fin.

Dans ces différents domaines, l'équipe gouvernementale mène une politique clairement fascisante. Son action, en revanche, est ambiguë dans les domaines économique et social. Deux lignes y paraissent représentées. Le nouveau ministre des finances, M. Gomez Morales, est un libéral qui souhaite laisser jouer au maximum les lois du marché. Il voudrait également — au mépris de toute popularité ! — favoriser les investissements étrangers en Argentine. Il a d'ailleurs, dans ce but, effectué un voyage aux Etats-Unis en janvier (2). Il a également mis « au frigidaire », sous la pression de la très influente société rurale, un projet d'impôt foncier — préparé sous la présidence de Juan Peron — visant à contraindre les agriculteurs et les éleveurs à utiliser leurs terres de façon plus intensive. M. Gomez Morales a donc le soutien de la bourgeoisie industrielle et commerciale qui travaille en relation avec le capitalisme étranger, et celui de l'oligarchie terrienne. Ces secteurs économiques sont faibles par le nombre de leurs bulletins de vote (3), mais très influents par leur presse et leurs *lobbies*.

M. Lopez Rega, lui, n'a que faire des appels à l'austérité de M. Gomez Morales. Le seul ministère du bien-être devrait recevoir, en 1975, 14 % des crédits budgétaires : plus que la défense nationale. M. Lopez Rega cherche, par ce biais, à soigner sa popularité, qui en a bien besoin. Mais il se situe également dans une certaine ligne péroniste démagogique, consistant à « faire du social » à n'importe quel prix.

Formellement l'Argentine vit, pour quelques mois encore, sous l'empire du pacte social conclu, en 1973, entre la C.G.T. et l'organisation patronale C.G.E. Il s'agissait de bloquer prix et salaires pour deux années afin de juguler l'inflation. C'était le sacrifice consenti à la liberté retrouvée. Mais le mécanisme a rapidement été emporté par l'inflation (40 % en 1974). Quatre augmentations de salaires ont déjà été consenties. Le pacte social n'est déjà plus qu'une référence pieuse. L'interdiction à nouveau à peu près absolue de la grève et la chasse aux syndicats « *combatifs* » ne suffiront sans doute pas à freiner les revendications ouvrières si l'inflation continue à croître au rythme actuel.

Le « dialogue » et ses fruits

La C.G.T., le justicialisme, l'armée, voilà les forces dont l'observateur apprend vite à évaluer le poids en ce début de 1975. Il en est d'autres qu'il a beaucoup plus de mal à situer. Les unes sont discrètes, comme l'Eglise, l'une des plus conservatrices du continent américain dans sa hiérarchie, encore qu'une partie notoire du clergé ait été influencée par le péronisme de gauche. Les autres sont au creux de la vague. C'est le cas des oppositions, légales et illégales, au péronisme « orthodoxe ». Face à l'impétuosité, et parfois à l'insolence, du justicialisme revu et corrigé par M. Lopez Rega règne ce qu'un des rares hommes politiques argentins connaissant bien l'Europe appelle un « *état d'esprit munichois* ». L'Union civique radicale — le seul véritable grand parti existant en Argentine —, maintient, officiellement, avec le justicialisme la politique de « dialogue » qu'elle avait engagée avec ce mouvement en 1971 sous la dictature militaire.

Le calcul du vieux leader du parti radical, M. Ricardo Balbin, est que l'actuelle équipe dirigeante arrivera déconsidérée aux élections de 1977. Il estime que son parti — qui représente essentiellement les classes moyennes provinciales et qui a recueilli entre le cinquième et le quart des voix aux dernières élections — a de bonnes chances, alors, d'arriver en tête. M. Balbin estime donc que l'essentiel est qu'il y ait des élections en 1977. C'est pourquoi il joue la défense de l'ordre constitutionnel, laquelle suppose actuellement que l'on ménage Mme Peron, son symbole visible.

La marge de manœuvre entre la défense du régime et la critique du gouvernement est étroite lorsque le pouvoir est ausi visiblement aux mains d'une sorte de... ministre d'Etat. Il faut toute l'adresse de M. Balbin pour se maintenir sur cette corde raide. Mais l'art de la nuance du leader radical — il a récemment parlé du « microclimat » qui entoure la présidente ! — n'est pas toujours apprécié à son prix. Au sein de son propre parti, il est trouvé trop « mou » par les « Jeunes Turcs » qui aspirent à la relève. « *Ce n'est pas le dialogue qui m'intéresse, ce sont ses fruits* », nous déclare ainsi M. Alfonsin, leader de cette tendance. De fait, les radicaux sont fondés à considérer que le « dialogue » a été pour eux plutôt stérile.

La gauche classique, elle, demeure un semis de petits partis très portés à se chamailler, n'ayant quelque audience que dans les classes moyennes. Parmi eux figure le parti communiste, bien organisé, mais sans impact sur la classe ouvrière. Comme tant d'autres, il n'a jamais su par quel bout prendre le péronisme. Il a de ce fait accumulé erreurs, changements de ligne et alliances contre nature. Il s'en trouve largement discrédité.

Quelle est, enfin, la force de l'extrême gauche ? Les *Montoneros* ont spectaculairement décidé en septembre 1974 de rentrer dans la clandestinité. « *Il s'agissait pour nous de dénoncer par un acte public ce gouvernement anti-péroniste, anti-populaire et pro-impérialiste*, nous a expliqué un responsable du mouvement, *et de prendre la tête d'une nouvelle résistance péroniste. De surcroît, quatre-vingts de nos cadres avaient été tués dans des attentats* ». Cette « *auto-proscription* » des *Montoneros* ne signifiait d'ailleurs pas qu'ils faisaient choix, à nouveau, de la lutte armée : les seules actions violentes qu'ils estiment devoir poursuivre sont le rapt de représentants des « monopoles » et l'assassinat de « tortionnaires ». Leur activité a spectaculairement repris ces derniers jours avec l'enlèvement et le meurtre du consul honoraire américain à Cordoba, M. John Egan. L'appareil proprement militaire des *Montoneros* ne dépasserait guère un millier de personnes. Ils gardent en revanche un grand capital de sympathie parmi la jeunesse et dans les milieux intellectuels.

On peut discuter — les Argentins ne s'en privent pas — la nature profonde du péronisme : « *Un fascisme austral* », *bonapartisme créole* », « *une semi-dictature à préoccupations sociales* », « *un populisme pro-impérialiste* », « *le melting pot* (4) *de l'Argentine* » (le creuset de l'Argentine), « *une création pragmatique de l'Etat* », « *le nationalisme argentin lui-même* », chacun a sa définition. Mais la seule vraiment adéquate est sans doute celle-ci : le péronisme était ce que Peron voulait qu'il soit au moment considéré. Peron mort, comment empêcher la dispersion des héritiers?

L'Armée révolutionnaire du peuple (E.R.P., marxiste) compte de un à deux milliers d'hommes bien armés et entraînés. Cela en fait, de loin, la plus importante armée révolutionnaire qu'ait connue l'Amérique latine. Mais elle ne constitue pas un véritable péril pour le régime. Sa base politique, et notamment ouvrière, est encore très faible, a reconnu devant nous un des responsables du mouvement. Le seul point du territoire où l'E.R.P. soit comme le poisson dans l'eau est la province de Tucuman, au nord-ouest du pays. Aucune des grandes figures de l'E.R.P. n'est, en tout cas, jusqu'à présent, tombée, bien que l'organisation ait perdu beaucoup de militants ces derniers temps.

« *Il est certain que la gauche révolutionnaire, péroniste ou bien marxiste, est actuellement dans le creux de la vague en Argentine, comme partout, d'ailleurs, en Amérique latine* », nous déclare ce grand avocat de Cordoba. La facilité avec laquelle les ténors de la C.G.T. ont pu venir à bout, ces derniers mois, des syndicats « *combatifs* » — en particulier de celui qui mena la grève à l'usine IKA-Renault de Cordoba l'été dernier — en est la preuve.

« *Surtout, ne vous laissez pas impressionner par « l'opéra-bouffe », par le théâtre politique. Regardez au fond* », nous prévenait ce fin connaisseur de l'Argentine avant notre départ. Or, malgré les aléas conjoncturels, le fond est bon. « *Ce pays est si riche que la terre reconstitue la nuit ce que les hommes ont détruit le jour* », répètent fièrement ses habitants. De fait, presque partout, on y respire un air de prospérité. Même les *villas miserias* de Buenos-Aires, dans lesquelles vivent environ 600 000 personnes, ne méritent que rarement le nom de « *bidonvilles* ». La plupart de leurs habitants sont, d'ailleurs, des Paraguayens et des Boliviens, attirés là par la certitude d'y trouver de la nourriture et du travail.

Même à raison d'une seule vache par hectarre, l'Argentine possède l'un des premiers cheptels du monde : 55 millions de têtes. Et même si les Argentins consomment, en moyenne, des quantités extravagantes de viande, il en reste encore pour l'exportation. Il en est de même pour le blé.

Le bilan industriel n'est pas médiocre non plus, malgré un taux d'expansion un peu poussif. Les industries lourdes — l'aciérie, la pétrochimie — demeurent, certes, très insuffisantes pour les besoins du pays. Mais celui-ci produit désormais la totalité des biens de consommation et des équipements courants qui lui sont nécessaires.

Au total, pourtant, l'Argentine est loin de connaître un boom économique « à la brésilienne ». Ses habitants dans leur chauvinisme, se consolent mal que le P.N.B. de leur grand voisin soit devenu supérieur au leur. L'instabilité politique, la faiblesse et l'incurie d'une administration pléthorique, une inflation chronique due, en particulier, à des déséquilibres budgétaires constants expliquent que le « *miracle économique argentin* », si souvent annoncé, soit constamment repoussé à plus tard. A terme, pourtant, les conditions en paraissent mieux réunies que nulle part ailleurs en Amérique latine, hormis au Venezuela : peu de problèmes raciaux, de vastes réserves énergétiques (hydro-électriques surtout), une classe moyenne nombreuse, un bon niveau d'éducation, des réserves de nourriture et d'espace inépuisables, et un revenu annuel par habitant (7 000 F) qui est le premier du sous-continent.

Tout cela dessine un fond de tableau ni noir, ni blanc, ni tout à fait gris non plus. Insaisissable, à l'image de l'Argentine. « *Vous espérez vraiment, à vous tout seul, découvrir en deux ou trois semaines ce pays que nous sommes plus de vingt-cinq millions à tenter de comprendre depuis des années ?* », nous demandait plaisamment cet Argentin de Paris avant notre départ. Et un *porteño* de conclure malicieusement : « *Il faudrait être astrologue pour y voir clair.* »

FIN

(1) Mendoza, Salta, Santa Cruz et Misiones. Deux provinces avaient déjà, du vivant de Juan Peron, vu leur gouvernement élu remplacé par un représentant du pouvoir central : Buenos-Aires et Cordoba. En outre l'*interventor* nommé par Juan Peron à Cordoba, M. Brunello, a été lui-même remplacé par un homme à poigne, dévoué à M. Lopez Rega, le général Lacabanne.

(2) M. Gomez Morales avait déjà été nommé ministre de l'économie en 1952, durant la deuxième présidence de Peron. Il avait, en particulier, autorisé la Standard Oil of California à s'implanter en Argentine.

(3) Il n'existe pas de parti de droite en tant que tel en Argentine, si l'on met à part ce phénomène très spécifique qu'est l'alliance, au niveau national, de *caudillos*, de notables des différentes provinces, dont M. Manrique souhaiterait devenir le leader.

(4) Expression américaine qui exprime la fusion des différentes ethnies composant les Etats-Unis.

PROCHE-ORIENT

L'OPÉRATION DE TEL-AVIV MARQUE UN CHANGEMENT DE MÉTHODE DANS LA LUTTE ARMÉE

affirme le chef du département militaire de l'O.L.P.

Le bilan du raid des fedayin à Tel-Aviv au cours de la nuit du 5 au 6 mars s'établit finalement à dix-huit morts : sept fedayin, trois militaires israéliens, un civil israélien (le réceptionniste de l'hôtel) et sept touristes. Parmi ceux-ci figurent un Néerlandais, Asher Feldmann, dont le père a été blessé, un Somalien, Niari Simons, un Allemand, Hans Gassen, deux Suisses, Maria Krahenbill et Andreas Gamror, une Française, Mme Devillers, enfin une apatride dont le nom n'a pas été révélé, et qui était venue en Israël avec un titre de voyage français.

A Haïfa, le commandant de la vedette israélienne qui a arraisonné jeudi le bateau d'où étaient partis les fedayin a exposé vendredi, devant la presse, les circonstances dans lesquelles s'était déroulée l'opération. Il a indiqué qu'il avait trouvé six hommes à bord de l'embarcation, qui ne portait aucun nom. Selon le journal israélien « Yedioth Aharonoth », c'est très probablement de Rachidiyeh, port du Sud-Liban, que seraient partis les fedayin.

A Beyrouth, le journal « Al Chark », organe du parti Baas syrien au Liban, a publié vendredi 7 mars une interview de M. Zouheir Mohsen, chef du département militaire de l'O.L.P. et l'un des dirigeants de la Saïka, organisation palestinienne d'obédience syrienne. Le chef palestinien y affirme que l'opération de Tel-Aviv « marque un changement de méthode dans la lutte armée révolutionnaire ».

M. Mohsen s'attend à l'« échec » de la nouvelle mission de M. Kissinger au Proche-Orient. Parlant des relations de l'O.L.P. avec Le Caire, il a affirmé que « c'est le comportement de l'Egypte qui est à l'origine du malaise actuel. Tout dépend d'un réexamen de sa position par Le Caire ». — (A.F.P., UPI, A.P., Reuter.)

● *Plusieurs organisations sionistes et juives* dénoncent, dans des communiqués diffusés jeudi 6 mars à Paris, le raid des fedayin à Tel-Aviv. Il s'agit du Mouvement sioniste de France (38, rue de Turbigo, Paris), du Conseil représentatif des institutions juives de France (19, rue de Téhéran, Paris), du Comité de liaison des étudiants sionistes socialistes (68, rue de la Folie-Méricourt, Paris) et de l'Union des comités sionistes lycéens (68, rue de la Folie-Méricourt, Paris).

L'Association de solidarité franco-arabe (12, rue Augereau, Paris) affirme, dans un communiqué, que le « *drame de Tel-Aviv démontre à quel point il est urgent d'ouvrir une véritable négociation, c'est-à-dire globale* ».

● *Le ministre néerlandais des affaires étrangères*, M. Max Van Der Stoel, pourrait décider d'ajourner son voyage en Arabie Saoudite prévu pour la fin mars en raison du refus des autorités saoudiennes d'accorder des visas aux journalistes néerlandais d'origine juive désirant accompagner le ministre à Ryad. — (*A.F.P.*)

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AMÉRICAIN A ASSOUAN

M. Kissinger restera « jusqu'à ce qu'un progrès réel ait été atteint »

De notre envoyé spécial

Assouan. — Après avoir été applaudi à l'aéroport d'Assouan au moment de son arrivée au milieu de la nuit de vendredi à samedi, M. Kissinger a affirmé : « *Je suis venu en Egypte parce que je crois à la possibilité d'un progrès sur la voie de la paix. Je projette de rester dans la région jusqu'à ce qu'un progrès réel ait été atteint.* »

Les entretiens du secrétaire d'Etat américain avec le Raïs ont commencé ce samedi 8 février au milieu de la matinée. M. Fahmi et le général Gamassi, respectivement ministres égyptiens des affaires étrangères et de la défense, devaient être associés à une partie des conversations. M. Kissinger partira en principe pour Tel-Aviv dans l'après-midi du dimanche 9 mars et il est attendu de nouveau à Assouan le mardi 11.

Pendant la longue journée d'inaction de vendredi, les conciliabules étaient allés bon train dans les jardins parfumés d'un vieil hôtel colonial, le « Cataract », devenu pour quelques jours le forum de l'Egypte. Dès le matin, un militaire américain nous déclarait : « *Il faut être d'un optimisme réservé. Rien n'est encore fait, mais si Kissinger a décidé de revenir au Proche-Orient, c'est parce qu'une chance existe d'aboutir à un nouveau dégagement.* » Un peu plus tard, dans le cercle de M. Fahmi, on préfèrerait ne pas évoquer une actualité par trop brûlante et on parlait des garanties que la France pourrait être amenée à donner, « *seule avec les deux superpuissances* », aux futures frontières des Etats du Proche-Orient.

Parmi les journalistes cairotes les mieux informés on répétait qu'une fois de plus « *l'Egypte ne fournirait d'assurances à Israël qu'à travers l'Amérique et que la non-belligérance provisoire pourrait prendre la forme d'un engagement égyptien de poursuivre le processus de règlement par la voie diplomatique.* » Un haut fonctionnaire égyptien résumait assez bien l'état d'esprit général en disant peu avant l'arrivée de M. Kissinger : « *Nous sommes d'un optimisme prudent* ».

Les articles parus dans les journaux du Caire au cours des deux semaines écoulées, et donnant comme acquis un second retrait israélien au Sinaï, n'avaient donc pour but, semble-t-il, que de décourager d'éventuelles critiques à travers le monde arabe. En fait, en dépit de la volonté existant, tant en Egypte qu'en Israël, de parvenir à un nouvel accord intérimaire, bien des points restent à régler, notamment sur le plan israélo-américain. Nombreux sont ceux qui prévoient plusieurs navettes de M. Kissinger entre Assouan et Tel-Aviv, comme en janvier 1974, avant le premier retrait israélien.

Le petit monde de diplomates, de journalistes et de gardes du corp qui a fait irruption dans la « capitale d'hiver » de l'Egypte, au milieu des touristes en villégiature qui n'en peuvent mais, a pris ses quartiers ici pour une douzaine de jours. Des responsables égyptiens ont amené leur famille, et l'épouse de M. Kissinger envisage de séjourner en Haute-Egypte. Pourquoi avoir choisi Assouan, à 1 000 kilomètres du Caire, pour cette négociation, ce qui allongera sensiblement chaque trajet de M. Kissinger, même si son Boeing est autorisé, à titre exceptionnel, à survoler le Sinaï ? « *C'est parce que cette ville nous a porté chance lors du premier dégagement israélien* », nous a répondu un membre de la délégation égyptienne.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

L'accord irano-irakien d'Alger pourrait intensifier la rivalité entre Téhéran et Ryad

De notre correspondant

Beyrouth. — Les milieux kurdes de la capitale libanaise admettent en privé que l'accord conclu à Alger entre le chah d'Iran et M. Saddam Hussein, vice-président du conseil de la révolution irakienne (*le Monde* du 8 mars), place le général Barzani, chef des autonomistes kurdes, dans une position difficile. Cet accord ne constitue pas, il est vrai, une surprise pour les Kurdes, qui étaient au courent des efforts déployés en ce sens par le Baas. Mais l'échec de la médiation entreprise à la fin de l'année dernière par l'Egypte ne permettait pas de prévoir un changement aussi rapide dans la position des deux parties. Pour les Kurdes, l'accord d'Alger est motivé principalement par le désir du gouvernement irakien de renforcer sa position avant la fin de la saison des pluies et la reprise des combats au Kurdistan.

Les dirigeants de Bagdad, conscients de l'importance de l'aide militaire fournie par l'Iran aux Kurdes d'Irak et inquiets des facilités accordées par la Syrie aux troupes kurdes opérant dans la région de Mossoul, avaient tenté, après l'échec de la médiation égyptienne, de se rapprocher de l'Arabie saoudite. M. Saddam Hussein avait même proposé aux dirigeants saoudiens la conclusion d'un accord de défense « *pour sauvegarder le caractère arabe du Golfe* ». Mais sa proposition n'avait pas été acceptée. Il ne lui restait, à partir de là, qu'à tenter une nouvelle médiation avec l'Iran. Le vice-président du conseil de la révolution irakienne était d'autant plus désireux de parvenir à un accord avec les Iraniens que le problème de la succession du chef de l'Etat, le général Ahmed Hassan el Bakr, gravement malade depuis plusieurs mois — selon des informations parvenues à Beyrouth, — est posé à Bagdad. M. Hussein a, semble-t-il, voulu aussi tirer profit des dissensions qui ont surgi récemment au sein du parti démocratique kurde entre l'aile pro-iranienne, que dirige le secrétaire général du parti, et le général Barzani, qui ne cache pas son hostilité à la tutelle exercée par Téhéran sur son mouvement.

L'accord avec l'Iran va avoir des répercussions non seulement en Irak, mais aussi dans la région du Golfe. Il ne fait pas de doute, pour les observateurs de la capitale libanaise, que le gouvernement irakien va modifier son attitude à l'égard du Sud-Yémen et du front populaire de libération d'Oman, en lutte contre les troupes iraniennes dans le Dhofar. L'accord d'Alger pourrait être suivi d'une « *neutralisation* » politique de l'Irak dans cette partie du monde, et d'un renforcement parallèle des positions iraniennes.

Cette situation ne manque pas d'inquiéter les dirigeants saoudiens, qui voient l'influence iranienne grandir de jour en jour dans le monde arabe, particulièrement dans les pays qui, comme la Jordanie, le Nord-Yémen et le Soudan, entretiennent avec Ryad des relations privilégiées. C'est, semble-t-il, dans le contexte de cette rivalité irano-saoudienne que s'inscrit la récente visite faite en Arabie Saoudite par le colonel Kadhafi. Ce dernier, qui a intensifié sa campagne contre le chah d'Iran, qualifié par lui de « *nouvel ennemi des Arabes* », tente de mettre sur pied un front anti-iranien. C'est dans ce contexte qu'il a drnièrement adressé au sultant d'Oman une mise en garde lui enjoignant de mettre fin à la présence des troupes iraniennes au Dhofar. Mais le projet du chef de l'Etat libyen a peu de chances de réussir.

(*Intérim.*)

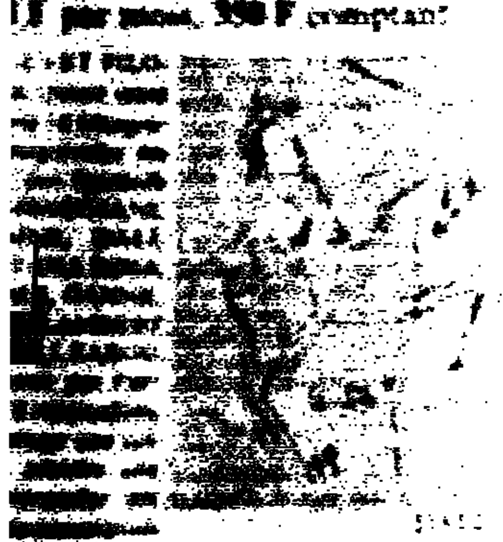
…CHE-ORIENT

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AMÉRICAIN À…

M. Kissinger restera « jusqu'à ce qu'un progrès réel ait été…



L'accord irano-irakien d'Al… pourrait intensifier la rival… entre Téhéran et Ryad



…PES ORIGINALES

AFRIQUE

UN DIALOGUE ISRAÉLO-ARABE À ANTENNE 2

Ce que Jean Lacouture avait appelé « un premier dialogue » entre Arabes et Israéliens (1) résisterait-il à une nouvelle opération sanglante des fedayin comme le raid de Tel-Aviv dans la nuit du 5 au 6 mars dernier? Les téléspectateurs invités à suivre sur Antenne 2, vendredi 7 mars, l'émission « Apostrophes » dirigée par Bernart Pivot se seront posé la question.

La réponse n'est pas négative. Certes, Saul Friedlaender, l'intellectuel israélien qui avait dialogué dans le livre de Jean Lacouture avec Mahmoud Hussein, pseudonyme de deux intellectuels égyptiens (*Adel Rifaat* et *Bahgat Einadi*), a condamné les méthodes employées (prise d'otages) comme « *totalement répréhensibles* » et souligné qu'il s'agissait, cette fois-ci, d'une opération revendiquée directement par l'O.L.P. Concernant l'objectif, il a fait remarqué que seule une « *petite minorité* » de l'opinion israélienne acceptait, à l'heure actuelle, la création d'un Etat palestinien arabe à côté de l'Etat hébreux. « *Or*, a-t-il affirmé, *une opération comme celle de Tel-Aviv détruit les positions de cette petite minorité et renforce la méfiance de l'opinion israélienne en général à l'encontre d'un tel Etat.* »

Mahmoud Hussein répondit en rappelant le discours de M. Arafat le 13 novembre 1974 devant les Nations unies. Le chef de l'O.L.P. *n'avait-il pas alors parlé de paix?* Or la réponse du gouvernement israélien avait été négative, son attitude n'avait pas changé.

Saul Friedlaender objecta qu'il aurait fallu que M. Arafat reconnût franchement l'Etat d'Israël. « *En fait, il a fait une erreur historique en ne parlant pas de deux Etats*, affirma-t-il. *Les Israéliens craignent que l'Etat palestinien ne soit une première étape vers la liquidation de leur propre Etat. C'est pourquoi le gouvernement israélien propose la création d'un Etat jordano-palestinien et une « palestinisation » de la Jordanie.* »

Mahmoud Hussein répliqua que si M. Arafat avait parlé ainsi « *cela n'aurait rien changé à l'attitude du gouvernement israélien qui refusait de toute façon de reconnaître l'OLP et de négocier avec elle* ». Il insista aussi sur le fait que M. Arafat avait présenté la création d'un Etat palestinien futur où juifs et musulmans pourraient vivre en paix côte à côte sur un pied d'égalité total comme un « *rêve* ». « *A la place de deux droits antagonistes sur la Palestine, les Palestiniens proposent un double droit sur toute la Palestine.* » Finalement, Saul Friedlaender ne put s'empêcher de remarquer l' « ambiguïté » persistante d'un Etat palestinien présenté tantôt comme une simple étape, tantôt comme une solution durable. Tout le problème, en effet, est là. — R. D.

(1) *Arabes-Israéliens : un premier dialogue (le Monde* du 22 novembre 1974), Le Seuil 1974, 30 F.

Le président français préconise à Bangui « un ordre économique plus équitable »

(Suite de la première page.)

« *Si l'on veut s'en tenir aux termes officiels, il ne doit pas y avoir d'exclusive, surtout pas contre mon pays, qui détient actuellement la présidence de l'Organisation de l'unité africaine...* »

Tout en affirmant son souci de « *ne pas bousculer l'ordre des choses* », il nous a fait part de son désir, « *compte tenu de la dégradation continue de la situation à Djibouti, en dépit des efforts déployés à Mogadiscio pour régler cette question par le dialogue* », de soulever le problème de la décolonisation des territoires français des Afars et des Issas. « *Mon objectif n'est pas de susciter un débat public mais d'inviter les chefs d'Etat et les chefs de délégation à discuter de cette affaire avec M. Giscard d'Estaing.* » Plusieurs des pays représentés à Bangui, notamment le Sénégal, le Togo, le Dahomey, la Haute-Volta, le Niger, le Rwanda, le Burundi et le Gabon, ont signé au cours des derniers mois un communiqué invitant la France à *décoloniser le territoire*. Le terrain semble donc relativement favorable pour l'envoyé somalien. Mais il faut tenir également compte du fait que l'ordre du jour de la conférence, qui ne comporte pas moins de huit points, est très chargé et que le temps dont disposent les chefs d'Etat est fort bref.

On prolongera donc plus vraisemblablement les discussions consacrées à cet « *examen de l'ordre économique mondial* » — idée depuis longtemps déjà chère au président de la République française — qui constitue le premier point de l'ordre du jour. C'est d'ailleurs le thème sur lequel ont longuement insisté les trois orateurs de la séance inaugurale, le maréchal Bokassa, avec fermeté, M. Houphouët-Boigny, président de la Côte-d'Ivoire, avec chaleur, et M. Giscard d'Estaing *avec une rigueur et une précision* presque techniques.

Le discours du président de la République a dessiné un nouveau style des rapports franco-africains. Il est moins paternaliste que celui de Charles de Gaulle, plus chaleureux que celui de Georges Pompidou. Cependant évolution n'est pas révolution. Comme celui que les Africains appellent encore « *l'homme de Brazzaville* », le chef de l'Etat se pose résolument en défenseur des intérêts du tiers-monde. Comme lui, il entend réserver l'héritage culturel et économique français sur le continent noir. Mais il apparaît beaucoup plus soucieux de traiter ses interlocuteurs africains en partenaires. De toute évidence, une forme nouvelle de coopération est en train d'éclore

La suppression du secrétariat général des affaires africaines et malgaches, détenu pendant de longues années par M. Jacques Foccard, la nomination comme ministre de la coopération de M. Pierre Abelin, qui conçoit ses rapports avec ses interlocuteurs d'une façon diamétralement *opposée à celle de certains de* ses prédécesseurs, dont M. Yvon Bourges, l'envoi en Afrique de « *missions de dialogue* » avaient déjà laissé prévoir une modification progressive du cours des choses. Le gouvernement français a été sensible à la pression des faits, et l'absence aux assises de Bangui de pays comme Madagascar, le Tchad, le *Cameroun ou la République du* Congo, qui ont fait partie de l'Organisation commune africaine, malgache et mauricienne, celle de la Mauritanie, qui a appartenu à l'Union africaine et malgache, dont l'OCAM est l'héritière, démontrent qu'il est urgent de donner à la coopération *un « second souffle »*. *La présence* à la conférence du représentant du Zaïre, où M. Valéry Giscard d'Estaing se rendra en visite officielle en août, est en tout cas considérée comme importante. « *Le plus grand pays francophone d'Afrique* » semble ainsi reconnaître que les maîtres d'œuvre de la coopération de 1975 entendent rompre avec les méthodes de jadis.

Cette « *rencontre de famille* » se situe dans le contexte beaucoup plus ample de la réunion préparatoire à la conférence sur l'énergie. En dépit de leur hétérogénéité, les Etats membres de la zone franc paraissent déterminés à s'y présenter en un front aussi uni que possible. Répartis en trois groupes, ils veulent surmonter ce qui les sépare pour mettre en relief tout ce qui est susceptible de les rapprocher. Entre des pays qui ont atteint le « *seuil du décollage économique* », comme le Sénégal et la Côte-d'Ivoire, par exemple, les « *nouveaux pays riches* », comme le Togo et le Gabon, qui ont bénéficié de la hausse des matières premières, et les déshérités du Sahel et de la République Centrafricaine, une forme de solidarité concrète est en voie d'élaboration.

M. Henri Konan Bédié, ministre ivoirien des finances, devait nous dire à ce sujet : « *Nous constituons à la fois une zone culturelle et une zone monétaire qui, contrairement à la zone sterling, n'a pas volé en éclats. Mais, au-delà du facteur linguistique qui forme entre nous un premier ciment, nous entendons promouvoir la création d'une véritable zone de solidarité... Nous allons essayer de drainer les pétrodollars arabes vers les pays sous-équipés d'Afrique par l'intermédiaire de la Caisse centrale de coopération économique. Pour permettre à chacun d'entre nous de se développer, nous sommes prêts à définir des taux d'intérêt sélectifs pour les emprunts, en réservant les plus modestes aux pays les plus défavorisés... Tout cela est politiquement important pour nous tous, y compris pour nos partenaires français, qui, en dotant la Caisse centrale de moyens plus étendus, en plaçant cet organisme sur le plan de l'Export Import Bank des Etats-Unis et de la Kreditanstalt de la République fédérale allemande, disposent ainsi d'un instrument propre à accroître leur rôle international...* »

Respectant difficilement — on l'a vu ici — horaires et ordres du jour, de telles rencontres valent surtout par les contacts et les échanges qui permettent, en fin de compte, de se mettre d'accord sur de grands principes et sur quelques modalités de leur mise en application.

PHILIPPE DECRAENE.

Contrairement à ce que nous avons annoncé (*le Monde* du 8 mars), M. Kerekou, chef de l'Etat dahoméen, n'est pas présent à Bangui. Il s'est fait représenter par son ministre de la justice. D'autre part, le Congo n'a envoyé aucun délégué.

M. GISCARD D'ESTAING : l'aide au développement devrait représenter un pourcentage constant du produit national brut.

M. Giscard d'Estaing a déclaré, dans son discours d'ouverture de la conférence, vendredi 7 mars : « Il s'agit de construire un nouvel ordre économique plus équitable. » « L'aide que les pays producteurs de pétrole ont désormais la possibilité d'apporter au développement du tiers-monde ne doit pas inciter les pays occidentaux, et notamment les Européens, à relâcher leur effort de coopération », *a-t-il ajouté.*

« Je pense au contraire, *a-t-il dit*, que le volume global de l'aide au développement devrait désormais représenter un pourcentage constant du produit national brut des pays industrialisés, qui devrait être uniformisé. »

Le président de la République a déploré, en particulier, que les sommes prévues pour le Fonds de garantie des recettes d'exportation des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) créé à Lomé la semaine dernière ne soient pas aussi élevées que la France l'eût souhaité. Il a regretté que ses propositions tendant à instituer un lien entre le Fonds monétaire international et l'aide au développement n'aient pas encore été retenues.

En ce qui concerne l'aide française, M. Giscard d'Estaing s'est montré favorable à l'idée d'une programmation des opérations de financement et à une « évolution des procédures d'aide financière ». *A propos de la coopération culturelle, il a préconisé un effort de réforme et de réorientation des systèmes scolaires et universitaires, pouvant être entrepris en commun, et* « débouchant sur un système éducatif faisant une plus large place aux valeurs africaines traditionnelles ». — *(A.F.P., Reuter.)*

M. SENGHOR : nous avons constaté des actes de racisme indignes de la France.

Bangui. — Le président Senghor a déclaré le vendredi 7 mars : « Nous avons récemment constaté, les uns et les autres, des actes de racisme indignes de la France. Cela est grave, car du fait des brutalités ou des excès des services de la douane ou de la police, la France apparaît comme un pays raciste alors qu'elle ne l'est pas. »

Le septième point de l'ordre du jour de la conférence est intitulé : « Le problème de la carte d'immatriculation pour les travailleurs et étudiants africains en France et pour les travailleurs et étudiants français en Afrique. »

Éthiopie

LE CORRESPONDANT DE L'AGENCE FRANCE-PRESSE EST EXPULSÉ

Addis-Abeba *(A.F.P., Reuter)*. — Les autorités éthiopiennes ont décidé, vendredi 7 mars, d'expulser le correspondant permanent de l'Agence France-Presse dans le pays, M. Jean-Marie Blin. Ce journaliste a été accompagné samedi matin à l'aéroport et embarqué sur le premier avion en partance pour l'Europe. Les bureaux de l'agence ont été fermés et les lignes de télex et de téléphone coupées. M. Blin, qui était en poste à Addis-Abeba depuis juin 1973 présidait l'Association de la presse étrangère en Ethiopie.

Jeudi, l'*Ethiopian Herald*, quotidien de langue anglaise, avait pris violemment à partie dans son éditorial « *certaines agences de presse étrangères* » qui, « *pour des raisons connues d'elles seules, essaient délibérément de fournir au monde entier des informations falsifiées* ».

« *L'Ethiopie*, concluait le quotidien, *accorde toute l'hospitalité possible aux correspondants étrangers. Elle attend d'eux qu'ils répercutent fidèlement et précisément la véritable image de notre pays.* »

[Rappelons qu'il est particulièrement difficile de recueillir des informations en Ethiopie, les autorités restant le plus souvent muettes sur les événements qui s'y déroulent. Aucun journaliste n'a été autorisé à se rendre en Erythrée depuis le début des combats. Une fois de plus, il est demandé à des journalistes, non pas d'exercer leur métier, mais de se faire l'écho de la vérité officielle.]

Rhodésie

LE MINISTRE SUD-AFRICAIN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DÉPLORE L'ARRESTATION DU RÉVÉREND SITHOLE

M. Hilgard Muller, ministre sud-africain des affaires étrangères, a déploré le vendredi 7 mars l'arrestation en Rhodésie du révérend Ndabaningi Sithole, membre du Comité exécutif du Conseil national Africain (A.N.C.) et son incarcération à la prison centrale de Salisbury. M. Muller, qui s'adressait au Parlement, a indiqué que M. Ian Smith avait informé de cette mesure le gouvernement sud-africain. Le premier ministre rhodésien, a dit M. Muller, a donné l'assurance que l'arrestation n'avait pas été opérée pour nuire à la détente mais au contraire pour la promouvoir. M. Muller a affirmé que, comme le président Tolbert du Libéria, et comme « *tous ceux qui luttent pour une solution pacifique* », il attendait les résultats de l'enquête judiciaire ordonnée par le premier ministre rhodésien.

La commission des droits de l'homme des Nations unies, dont les trente membres sont actuellement réunis en session à Genève, s'est déclarée profondément préoccupée par l'arrestation du révérend Sithole.

L'incinération du dirigeant africain a eu pour effet de couper les ponts entre les nationalistes et le gouvernement de M. Smith. Le président de l'African National Council a en effet annoncé que son organisation se refuserait à toute discussion aussi longtemps que le révérend Sithole serait en prison. — *(A.F.P., Reuter.)*

EUROPE

Pologne

LE GOUVERNEMENT PREND DES MESURES POUR FAIRE FACE AUX DIFFICULTÉS ALIMENTAIRES

Varsovie (A.F.P.). — La Pologne traverse une crise économique sérieuse, la première depuis l'arrivée au pouvoir de M. Edward Gierek.

A l'occasion de la Journée internationale de la femme, dans un discours prononcé à Varsovie, jeudi 6 mars, M. Piotr Jaroszewicz, premier ministre, a fait un constat sévère des difficultés que traverse le pays. Il a annoncé que le bureau politique et le gouvernement avaient pris « ces jours derniers des décisions indispensables et efficaces »

Ces décisions interviennent dans un climat de mécontentement général. Ces jours derniers, des bousculades ayant entraîné l'intervention de la milice se sont produites devant des magasins de viande aux étalages maigrement garnis.

A propos de la situation du marché des produits laitiers, M. Jaroszewicz a reconnu que, du fait des conditions climatiques de l'automne dernier, la mauvaise qualité des fourrages avait « ralenti le rythme de l'élevage et fait baisser le rachat par l'Etat de la viande et du lait ». Il a annoncé que des décisions avaient été prises pour améliorer le rachat du lait par l'Etat afin de liquider « les perturbations dans les fournitures de lait, de beurre, de fromage blanc et autres fromages ». Mais, constatant le mécontentement de la population devant la limitation décidée dans la production de produits riches en matières grasses, le chef du gouvernement a déclaré : « Nous n'avons pas eu d'autre issue. »

S'adressant aux femmes, M. Jaroszewicz a déclaré : « Nous comptons sur votre compréhension et votre patience au moment où nous avons à traverser une période passagère de difficultés », bien que « nous sachions combien de peine, de souci et de perte de temps » vous causent ces difficultés alimentaires.

Espagne

L'archevêque de Pampelune refuse que les prêtres de son diocèse soient traduits en justice

Madrid *(A.F.P.)*. — Mgr Mendez Asensio, archevêque de Pampelune, a refusé, le vendredi 7 mars, *de donner son autorisation* pour le jugement de trois prêtres de son diocèse. Ceux-ci sont inculpés par le tribunal de l'ordre public de Madrid pour avoir prononcé en chaire des homélies critiquant l'attitude des autorités dans les conflits sociaux qui ont eu lieu à Pampelune en janvier. Ils ont déjà été condamnés à des amendes et restent à la disposition du tribunal.

A Madrid, le tribunal de l'ordre public a condamné à cinq ans de prison chacun des quatre militants catalans impliqués indirectement dans l'enlèvement, à Paris le 3 mai 1974, du banquier Baltazar Suarez. Les quatre hommes, MM. Luis Burro, vingt-cinq ans, Fernando Serafini, vingt-trois ans, Luis Andres Edo, quarante-neuf ans, et David Urbano, trente ans, ont été impliqués dans cette affaire à la suite d'une commission rogatoire délivrée par un magistrat français.

Grèce

LE GOUVERNEMENT AJOURNE L'ENQUÊTE SUR LES RESPONSABLES DU COUP D'ÉTAT DE NICOSIE

Athènes *(A.F.P.)*. — L'ouverture d'une enquête contre les responsables du coup d'Etat du 15 juillet 1974 à Chypre a été renvoyée à une date ultérieure, par décision du conseil des ministres grec. « *Cette décision*, précise un communiqué officiel publié vendredi 7 mars, *a été dictée par le souci du gouvernement de M. Constantin Caramanlis d'éviter tout ce qui pourrait nuire à la recherche d'une solution au problème de Chypre, et tout ce qui pourrait troubler éventuellement les relations étrangères de la Grèce.* »

Des plaintes avaient été déposées il y a un mois par trois avocats athéniens contre l'ex-général Dimitrios Ioannidis, ancien chef de la police militaire, les ex-généraux Grigorios Bonanos et Andreas Galatsanos, à l'époque respectivement commandant en chef des forces armées et chef d'état-major de l'armée de terre, ainsi que contre sept autres officiers grecs. Les membres du gouvernement de M. Adamantios Androutsopoulos, alors au pouvoir, figurent également parmi les personnes impliquées dans le coup d'Etat.

[Selon l'agence américaine Associated Press, les milieux proches du gouvernement grec estiment que l'ouverture d'une enquête sur les responsabilités du coup d'Etat de Nicosie, organisé par des officiers grecs, n'aurait pas manqué de susciter de sérieux remous au sein de l'armée grecque au moment où elle fait l'objet d'une sévère épuration. Jeudi soir, vingt-six généraux de division et de brigade, cinq contre-amiraux et dix généraux de l'armée de l'air avaient été mis à la retraite, dont trois officiers impliqués dans le coup d'Etat de Nicosie : les généraux Pavlos Papadakis, Constantin Chaniotis et Nicolaos Dertilis.]

LE PROBLÈME DE CHYPRE

Le Conseil de sécurité s'apprête à demander la reprise des conversations intercommunautaires

Nations unies, New-York. — Un compromis sur Chypre est intervenu au Conseil de sécurité de l'ONU entre les propositions européennes (mission de bons offices du secrétaire général pour la reprise des négociations communautaires) et les propositions des non-alignés (ordre à la Turquie d'évacuer ses forces et comité non aligné de surveillance des négociations entre chypriotes grecs et turcs), indiquait-on vendredi 7 mars à New-York.

M. Gonzalo Facio, ministre des affaires étrangères du Costa-Rica et président du Conseil de sécurité, a d'ailleurs convoqué une réunion du Conseil pour l'après-midi de samedi (20 heures à Paris) en vue de l'adoption de ce compromis. Il a toutefois précisé aux journalistes que les membres du Conseil s'étaient mis d'accord sur un projet de résolution, à l'exception d'un point : celui de savoir si le secrétaire général présiderait ou non les conversations entre les deux communautés chypriotes.

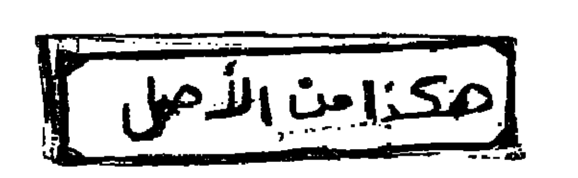
Or M. Clerides, représentant la communauté chypriote grecque, a rejeté le « document de travail » en vue d'une résolution qui avait été présentée jeudi dernier par la France, la Grande-Bretagne et l'Italie, pour la raison qu'il ne prévoyait pas la par*ticipation d'un groupe de membres* du Conseil de sécurité aux pourparlers entre les deux communautés chypriotes, « même en tant que conseillers », et qu'il ne précisait pas que les conversations seraient placées « sous la présidence » de M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU. Les Chypriotes turcs tiennent en effet à des conversations directes avec les Chypriotes grecs sans « ingérence » d'aucune sorte.

● A BRUXELLES, le problème de Chypre a également fait, vendredi, l'objet d'un long entretien de plus de deux heures entre le secrétaire d'Etat américain, M. Kissinger, qui est reparti ensuite pour Assouan, et M. Bitsios, ministre grec des affaires étrangères. Après l'*entretien*, M Kissinger a déclaré qu'il était prématuré de parler de progrès dans ce domaine. Il a ajouté qu'il n'avait pas proposé de solution au problème chypriote. « *Les Etats-Unis feront leur possible*, a-t-il dit, *pour faciliter une solution. Mais évidemment, les décisions fondamentales devront être prises par les parties concernées.* » Il a encore précisé qu'il dépêchait un de ses proches collaborateurs à Ankara pour expliquer les conversations de vendredi, et qu'il espérait rencontrer lui-même M. Esenbel, ministre turc des affaires étrangères dans les deux semaines qui viennent.

● A PARIS, où il a tenu vendredi une réunion, le bureau de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe s'est déclaré « *plus que jamais préoccupé par la situation à Chypre* ». Il a chargé le président de l'Assemblée, M. Vedovato, d'adresser aux ministres des affaires étrangères des dix-huit pays membres du Conseil de l'Europe une lettre, afin, précise un communiqué, « *d'inciter le comité des ministres — qui doit se réunir le 18 avril prochain à Strasbourg — à assumer ses responsabilités* » dans l'affaire de Chypre. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

Danemark

● CINQUANTE MILLE TRAVAILLEURS, appartenant surtout aux chantiers navals et aux brasseries, ont manifesté, vendredi 7 mars, dans les rues de Copenhague pour protester contre le projet de loi d'assainissement économique présenté par le premier ministre M. Anker Joergensen.



DIPLOMATIE

La dernière étape de la « renégociation »

(Suite de la première page.)

Dans cette affaire, les intentions de M. Wilson ont été impénétrables. M. Hargrove, correspondant du *Times* à Paris, tout en assurant que « *les choses ont heureusement évolué depuis quelques mois* », écrit dans le dernier numéro de la *Revue de la défense nationale* : « *Jusqu'à une date récente, M. Wilson donnait à ses interlocuteurs européens (...) l'impression d'être plus préoccupé par l'unité de son parti et par son maintien au pouvoir — ce qui est tout un — que par les véritables intérêts de son pays. (...)* »

De là une démarche si tortueuse que, à la veille de conclure, aucun des partenaires de Londres ne connaît avec certitude le champ de la fameuse « renégociation ». Le 1er avril 1974, M. Callaghan, secrétaire au Foreign Office, avait présenté sept revendications qu'il réduisit à cinq le 4 juin. Le 7 décembre, M. Wilson ressortit la liste des sept revendications auxquelles M. Callaghan, le 3 mars, en ajouta une huitième, portant sur l'assouplissement des contrôles établis par le traité de la CECA. Ce qui fit dire au ministre irlandais, M. Fitzgerald, président du conseil de la Communauté : « *Nous sommes anxieux de voir clairement le bout du chemin.* » M. Callaghan se rétracta aussitôt, annonçant qu'il représenterait sa demande... après le référendum.

Il n'empêche que ces revendications inopinées créent une vive irritation chez les partenaires des Britanniques. On est loin du temps où, au terme de sa longue lutte contre les « veto » français, M. Heath était accueilli en triomphateur à Bruxelles. Le *Financial Times* avance même une interprétation particulièrement machiavélique des manœuvres de M. Wilson : le premier ministre ne souhaiterait pas avoir « *trop de succès* » à la table de la « renégociation », pour n'être pas obligé de s'engager nettement dans le camp « européen » lors du référendum !

Enfin, une autre tactique de M. Wilson consiste à inscrire à l'actif de la « renégociation » des opérations relevant de cette négociation permanente qu'est la pratique communautaire normale. Pour le moment, en tout cas, on peut classer le catalogue des sept revendications de M. Wilson en trois chapitres : celles qui ne sont plus d'actualité ; celles qui relèvent de la pratique communautaire courante ; celles qui restent en suspens.

● M. Wilson rejetait le retour aux parités fixes, objectif de l'union monétaire prévue pour 1980 par le « sommet » de Paris de 1972 (point numéro 3). Il se dit aujourd'hui satisfait de ce que le « sommet » de Paris de 1974 n'ait plus mentionné cette date, tout en notant que la « volonté » des Neuf d'atteindre cet objectif « *n'a pas fléchi* ».

● M. Wilson demandait un « *accord sur les mouvements de capitaux destiné à protéger la balance des paiements britannique* » (point numéro 5). Mais son gouvernement n'a jamais précisé ce qu'il entendait par là et a fait savoir à la France, lors d'un voyage de M. de Courcel, secrétaire général du Quai d'Orsay à Londres, que cette demande n'avait plus d'objet.

Les demandes dépassées

● M. Wilson demandait des « *changements majeurs* » dans la politique agricole commune (point n° 1). En fait, ces changements sont surtout intervenus dans la conjoncture agricole mondiale. Les cours mondiaux ont rattrapé et dépassé les prix européens et les ménagères britanniques sont venues acheter du sucre... à Calais. Dans le cadre des négociations communautaires normales, la Grande-Bretagne a obtenu des satisfactions sur la viande de bœuf et pour son approvisionnement en sucre, mais elle a renoncé aux demandes qu'elle avait présentées sur les blés américains. M. Wilson présente comme un succès personnel « *l'inventaire agricole global* » obtenu, en fait, par M. Schmidt l'automne dernier et que la Commission vient de terminer. En fin de compte, cet inventaire serait plutôt favorable à la politique agricole suivie jusqu'à présent.

● M. Wilson voulait « *préserver sa liberté d'action en matière de politique industrielle, fiscale et régionale* » (point n° 4). En fait, il n'a rien demandé de précis en ce qui concerne l'industrie et la fiscalité. En ce qui concerne la politique régionale, en revanche — le cheval de bataille de son prédécesseur, M. Heath, — M. Wilson a obtenu un relâchement des contrôles communautaires, mais au prix d'une réduction de l'aide.

● M. Wilson demandait une « *meilleure sauvegarde des intérêts du Commonwealth* » (point n° 6), mais il était acquis, dès le traité d'adhésion, que l'association serait offerte aux ex-colonies britanniques comme elle l'avait été à l'Afrique francophone. Vingt et une d'entre elles sont au nombre des quarante-six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) qui ont signé le 28 février la convention de Lomé avec la Communauté. En outre, l'Inde, le Pakistan, le Bangladesh et le Sri-Lanka ont conclu ou négocient des accords commerciaux avec la Communauté.

● M. Wilson refusait « *une harmonisation de la T.V.A. qui imposerait les articles de première nécessité* » (point n° 7). L'harmonisation de la T.V.A. était prévue pour *le 1er janvier dernier*. Les négociations n'ont pas abouti à cette date, mais non du seul fait de la Grande-Bretagne. Elles se poursuivent.

LES DEMANDES EN SUSPENS

Que reste-t-il à régler à Dublin ?

● M. Wilson demande le renouvellement anticipé des facilités que M. Heath avait obtenues pour l'écoulement sur le marché européen, jusqu'en 1977, de beurre néo-zélandais, facilités que la Nouvelle-Zélande n'a pas totalement utilisées. Le traité d'adhésion prévoyait déjà que de nouveaux arrangements pourraient être négociés. M. Wilson joue quelque peu les « mouches du coche » puisque la Nouvelle-Zélande négocie directement avec la Communauté. Il fait aussi de la surenchère puisqu'il veut étendre des facilités qui portent sur du beurre à ce qu'il appelle curieusement des « *équivalents-beurre* ».

● Reste enfin et surtout le point n° 2 de M. Wilson : celui-ci veut « *reviser les méthodes de financement du budget communautaire* », de sorte que la Grande-Bretagne ne risque pas de verser un pourcentage supérieur à sa part de la richesse commune.

Beaucoup d'encre a coulé sur l'opportunité de cette requête hypothétique : le dernier « sommet » de Paris l'a jugée recevable et a demandé à la Commission de proposer un « *mécanisme correcteur* ». Le projet de la Commission est prêt depuis le 30 janvier, mais il n'a fait l'objet d'aucune discussion sur le fond. Il fixe à la fois des critères de déclenchement du « *mécanisme correcteur* » et des limites à son action. Il n'est jugé déraisonnable ni par Paris ni par Londres. La discussion peut cependant achopper sur deux points : M. Wilson — contrairement à la Commission — veut que le mécanisme puisse se déclencher même si la balance extérieure du pays intéressé est bénéficiaire ; il veut aussi que la correction puisse porter non seulement sur la contribution proprement dite versée par les Etats membres (une fraction de la T.V.A.), mais aussi sur les taxes douanières qui sont les « *ressources propres* » de la Communauté.

La France s'oppose à ces deux demandes, qui porteraient atteinte à la préférence douanière, fondement de la Communauté.

Les sommes en jeu étant minimes, doit-on risquer une crise pour si peu ? « *Beaucoup de bruit pour rien* », écrit le bulletin de la Communauté. Mais il s'agit de principes : si les règles fondamentales de la Communauté étaient transgressées pour la commodité d'un des membres, des précédents dangereux pour l'ensemble de l'édifice seraient créés.

En dehors de cette « *renégociation* », l'ordre du jour du conseil européen de Dublin comporte aussi les points suivants :

● **L'énergie et les matières premières.**

Avant la conférence préparatoire sur l'énergie du 7 avril, les Neuf s'efforceront d'étoffer leur politique — presque inexistante — de l'énergie. Ils feront l'inventaire des problèmes qui se posent dans le domaine des matières premières. La Commission a préparé une communication sur les mesures de stabilisation des prix, de stockage, de coopération et d'incitation aux investissements.

● **La convergence des politiques économiques et financières.**

LE PROCHE-ORIENT. — Les Neuf pourraient réexaminer les possibilités de relancer le dialogue euro-arabe.

LA CONFERENCE SUR LA COOPERATION ET LA SECURITE EN EUROPE. — Les Neuf devraient définir une attitude commune au moment où la C.S.C.E. approche de sa phase finale. Ils devraient répondre en particulier aux questions suivantes : Faut-il conclure ? Comment conclure ? Faut-il proposer une suite à la C.S.C.E. ? Ils envisagent à ce sujet de proposer un réexamen des rapports inter-européens trois ans après la conclusion de la C.S.C.E.

CHYPRE. — Les Neuf ne veulent pas perturber le débat en cours *au Conseil* de sécurité de l'ONU, mais ils entendent rester disponibles pour aider les adversaires grecs et turcs — associés les uns et les autres à la Communauté — à se rapprocher.

MAURICE DELARUE.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE D'IRLANDE EN VISITE OFFICIELLE A PARIS LES 13 ET 14 MARS

Le président de la république d'Irlande, M. Cearbhall O Dalaigh, fera, en compagnie de son épouse, une visite officielle en France les 13 et 14 mars. Le président, dont ce sera le premier déplacement à l'étranger depuis son élection, le 3 décembre 1974, sera accompagné de son ministre des affaires étrangères, *M. Garret Fitzgerald*. Après leur séjour officiel, M. et Mme O Dalaigh passeront quarante-huit heures dans la vallée de la Loire.

Mme THATCHER LANCE UN APPEL AUX PRO-EUROPÉENS

Mme Thatcher, nouveau leader du parti conservateur, a lancé, vendredi soir 7 mars devant l'association des conservateurs de l'université de Londres, un appel à tous les partisans du maintien de la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne. Elle a implicitement rendu hommage à son prédécesseur, M. Edward Heath, pour avoir fait entrer la Grande-Bretagne dans le Marché commun. « Si ce grand succès doit maintenant être remis en question, c'est aux conservateurs de le défendre, a-t-elle déclaré. »

De son côté, le secrétaire général de la Confédération des *syndicats britanniques*, M. Len Murray, a confirmé l'hostilité de son organisation au principe de la C.E.E.

(De notre correspondant.)

Londres. — Le secrétaire général du TUC, M. Len Murray, parlant vendredi à un déjeuner de la Chambre de commerce française à Londres n'a pas laissé beaucoup d'espoir à ceux qui comptent voir les syndicats britanniques devenir plus favorables à la Communauté européenne : « *J'ai peur*, dit-il, *que votre Marché commun ne soit déjà dépassé.* »

Face à une assistance très largement française, M. Murray s'est déclaré disciple du général de Gaulle lorsqu'il s'agit de reconnaître l'« *Europe des patries* ». La seule concession substantielle qu'il ait faite aux défenseurs de la Communauté a été d'admettre que si le référendum aboutissait au maintien de la présence britannique dans le Marché commun, le TUC cesserait de boycotter les institutions communautaires.

M. Murray ne s'est pas élevé contre le principe de la renégociation du contrat d'adhésion qui pourrait placer son pays dans une position plus satisfaisante. A ses yeux, cependant, c'est l'inspiration même du Marché commun qui doit être rejetée. — J. W.

LA SESSION DE PRINTEMPS DU CONSEIL ATLANTIQUE SE TIENDRA A BRUXELLES LES 29 ET 30 MAI

Bruxelles *(Reuter.)*. — La réunion de printemps des ministres des affaires étrangères de l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord aura lieu exceptionnellement cette année au siège de l'OTAN, à Evere, près de Bruxelles les 29 et 30 mai. Plusieurs pays pressentis pour accueillir cette réunion ont décliné l'offre. Ainsi en est-il de la Turquie, dont un porte-parole a déclaré vendredi à Ankara qu'elle ne disposait pas d'installations suffisantes pour recevoir une telle conférence. Le même porte-parole a démenti que la décision d'Ankara ait été motivée par l'embargo américain sur les armes destinées à la Turquie.

La Grèce, la Norvège et la Grande-Bretagne ont également refusé d'accueillir la session de printemps du conseil ministériel atlantique.

Au siège de l'OTAN on estime de plus en plus que les négociation de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe se termineraient au « sommet », comme le demandent les Soviétiques, probablement au mois de septembre à Helsinki. Dans cette hypothèse, les Etats-Unis souhaiteraient, apprend-on de source américaine informée, que les membres de l'alliance tiennent auparavant une conférence au même niveau. Celle-ci, à laquelle le président Ford serait prêt à participer, pourrait se tenir à Washington, à Bruxelles ou à Bonn.

● *A Prague, la conférence des secrétaires* de neuf partis communistes (Europe de l'Est, plus Cuba et Mongolie) s'est achevée mercredi 5 mars (*le Monde* du 7 mars). Les participants ont décidé de poursuivre la lutte contre les « différentes formes de l'idéologie bourgeoise et de l'opportunisme », de faire connaître « les succès des pays socialistes », et de mener des actions de propagande idéologique à l'occasion du 30e aniversaire de la victoire de 1945 et du 20e anniversaire de la création du Pacte de Varsovie. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● UN PORTE-PAROLE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES a annoncé, vendredi 7 mars, que les gouvernements algérien et portugais avaient décidé d'établir des relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs. — *(A.F.P.)*

Angola

● M. JAO FERNANDES, directeur du principal hebdomadaire angolais, *Noticia*, a été arrêté pour « agression idéologique contre le Portugal et le Mouvement des forces armées », a annoncé jeudi 6 mars le général Silva Cardoso, haut-commissaire portugais en Angola. Deux proches collaborateurs de M. Fernandes ont également été arrêtés, ainsi que plusieurs journalistes de la revue *Vida Portuguesa*. — *(A.P.)*

Chili

● LE GENERAL HERMAN BRADY a été nommé, le vendredi 7 mars, ministre de la défense en remplacement du général Oscar Bonilla, tué la semaine dernière dans un accident d'hélicoptère. Il est diplômé de l'école militaire américaine de Fort Benning. — *(A.F.P.)*

Chine

● DES AFFICHES MANUSCRITES, accusant les autorités d'avoir « *utilisé la force militaire contre les travailleurs* », en novembre 1974 à Wuhan, ont été vues récemment par des voyageurs étrangers dans cette ville. Des rumeurs persistantes avaient fait état, l'année dernière, de conflits du travail causés par le mouvement de critique de Lin Piao et de Confucius. — *(A.F.P.)*

Espagne

● L'ECRIVAIN JUAN ANTONIO CABEZAS a obtenu, le vendredi 7 mars, le prix Larra, qui récompense le meilleur ouvrage consacré à la guerre civile. Le livre, primé par un jury comprenant des personnalités du régime franquiste, relate la guerre dans les Asturies vue par un républicain. L'auteur raconte ses prisons et sa condamnation à mort par les franquistes. — *(A.F.P.)*

Yougoslavie

● M. VELJKO VLAHOVITCH, un des plus anciens compagnons du maréchal Tito, est mort à Genève des suites d'une longue maladie, le 7 mars, à l'âge de soixante et un ans. Originaire du Monténégro, M. Vlahovitch s'était inscrit au parti communiste en 1935. Il s'engagea en Espagne dans les Brigades internationales, puis, de 1939 à 1943, il représenta son parti au Komintern à Moscou. Après la guerre, il fut successivement chef de l'« agit-prop », directeur de *Borba*, vice-ministre des affaires étrangères et secrétaire du comité central. Depuis 1969, il était membre du présidium de la Ligue des communistes. — *(A.F.P.)*

ASIE

La situation au Cambodge

Le dernier appel du président Ford est accueilli de manière négative au Congrès et par l'opinion

De notre correspondant

Washington. — Le dernier et dramatique appel du président Ford pour la prolongation de l'aide militaire au Cambodge ne *semble avoir ébranlé ni le Congrès* ni l'opinion publique. Celle-ci reste préoccupée, comme en témoignent les nombreuses questions des journalistes au président concernant le Cambodge, au cours de sa dernière conférence de presse. Le public craint, en effet, que les Etats-Unis ne soient de nouveau impliqués dans la guerre. Mais, bien que M. Ford ait pris soin de souligner que les militaires ne retourneraient jamais en Indochine, la Maison Blanche a dû admettre, vendredi 7 mars, que les appels téléphoniques et les lettres adressés au chef de l'exécutif étaient, dans la proportion de six contre un, opposés à une aide militaire supplémentaire au Cambodge.

La réaction du Congrès est également négative. Certes, le gouvernement a laissé entendre qu'il se résignerait à accepter moins que les 222 millions de dollars demandés, à condition que ces crédits d'urgence soient approuvés à bref délai. Mais les parlementaires hésitent. Certains souhaiteraient que l'aide se limite à la livraison de produits alimentaires et de médicaments, d'autres recommandent une opération comptable : le transfert d'un poste du budget du Pentagone portant sur 75 millions de dollars. La formule aurait l'avantage d'éviter un vote du Congrès.

Toutefois, ce compromis a peu de chances d'être accepté par la majorité, qui considère que le moment est venu de mettre définitivement fin à l'aide militaire américaine, même au prix de la chute du gouvernement de Phnom-Penh. Toutefois, les milieux officiels espèrent encore qu'une transaction sera possible avec le Congrès, portant à la fois sur le montant de l'aide et sur la durée : le gouvernement, comme au sujet du Vietnam, pourrait fixer une limite de temps en s'engageant à l'avance à ne plus jamais demander une extension du programme d'aide.

Le Congrès, cependant, accroît sa pression sur le gouvernement pour l'inciter à provoquer le départ du maréchal Lon Nol, une démarche considérée comme une condition préalable à l'ouverture de toute négociation. Le sénateur Humphrey, qui préside la sous-commission des affaires étrangères chargée de l'aide à l'étranger, a recommandé au président d'obtenir la démission du maréchal. D'autres représentants et sénateurs, à commencer par M. Mansfield, leader de la majo*rité démocrate au Sénat*, sont du même avis et ont même suggéré que le gouvernement américain prenne sans tarder contact avec le prince Sihanouk. Sans vouloir assumer l'initiative d'un rapprochement avec le prince, un de ses amis, le sénateur Mansfield, n'a jamais caché qu'il jugeait le retour de Norodom Sihanouk indispensable, surtout pour négocier avec le GRUNC une trêve qui permettrait le départ en exil sans effusion de sang des actuels dirigeants de Phnom-Penh, et qui serait suivie de négociations visant à réconcilier les factions. Le sénateur Mansfield a même déclaré publiquement que le refus du Congrès de prolonger l'aide militaire aurait peut-être l'effet salutaire d'accélérer la négociation entre les divers groupes cambodgiens.

Même le lieutenant Calley...

En tout cas les adversaires de l'aide au Cambodge ont trouvé un allié inattendu en la personne du lieutenant William Calley, condamné en 1971 pour avoir tué au moins vingt-deux civils vietnamiens à My-Lai, en 1968. Re*lâché l'an dernier à la suite d'une* décision d'un juge fédéral, décision contestée en appel par l'armée, il s'est expliqué devant les étudiants de l'université du Kentucky : « *Le premier communiste que j'ai tué*, a-t-il dit, *était une femme... Elle n'était pas armée. J'ai compris alors que les communistes avaient forme humaine et cela m'a choqué...* » L'anticommunisme dans lequel il fut élevé le « *conditionna* » au Vietnam : « *Ma mission était de tuer des êtres humains... J'ai été envoyé au Vietnam pour détruire le communisme. On m'a donné un fusil pour tuer des communistes. Je ne savais pas qui était l'ennemi ni qu'il y en avait un...* »

Bref, pour lui, les Etats-Unis ne devraient plus s'engager dans ce genre de guerre. Calley a été applaudi et il a touché son cachet de conférencier : 2 000 dollars. Une misère en comparaison des 25 000 dollars que Haldeman, condamné du Watergate, lui aussi en instance d'appel, recevra d'une chaîne de télévision pour sa prochaine interview. Qui a pu dire que le crime ne payait pas ?

HENRI PIERRE.

Tandis que les Khmers rouges progressent autour de Phnom-Penh

Les gouvernementaux ont abandonné leur dernière position sur le bas Mékong

Les forces gouvernementales cambodgiennes ont abandonné, le vendredi 7 mars, la dernière position qu'elles tenaient sur le bas Mékong, à une soixantaine de kilomètres au sud-est de Phnom-Penh. De l'avis des observateurs, ce retrait rend pratiquement impossible toute tentative pour rouvrir la voie fluviale. Aux abords immédiats de la capitale, la situation s'est encore aggravée en raison de l'avance des Khmers rouges dans plusieurs secteurs. Selon des informations non confirmées, les forces communistes auraient notamment réussi une percée dans la région de Prek-Phnou, à 13 kilomètres environ au nord de la ville.

L'opération entreprise jeudi par les forces gouvernementales pour dégager l'aérodrome de Pochentong n'a pas progressé dans la journée de vendredi. En dépit des bombardements à la roquette poursuivis par les Khmers rouges, l'aérodrome a été utilisé par les avions américains qui ravitaillent Phnom-Penh, et la Caravelle d'Air Cambodge a assuré une liaison avec Bangkok.

Le Parlement de la République khmère a voté une résolution demandant *que les pleins* pouvoirs soient attribués au maréchal Lon Nol et à son gouvernement, et que l'armée soit placée sous leur autorité directe. Cette initiative est interprétée comme le prélude à un remaniement ministériel, indique l'Agence France-Presse, et peut-être à des modifications dans le haut-commandement militaire.

● *A BANGKOK*, on apprend que quarante mille hommes ont été mis en état d'alerte le long de la frontière cambodgienne. Un état-major spécial, composé de hauts fonctionnaires, civils et de militaires, a été créé.

● A PEKIN, le prince Norodom Sihanouk a lancé vendredi un appel aux gouvernements de tous les pays leur demandant d'exiger des Etats-Unis qu'ils mettent fin immédiatement à leur « *escalade criminelle de la guerre contre le Cambodge* ». Le prince demande que les Etats-Unis cessent leur « *ingérence illégale et immorale dans les affaires de la nation et du peuple cambodgien et laissent enfin le peuple de ce pays résoudre lui-même ses problèmes* »

● AU VIETNAM DU SUD, un sensible accroissement de l'activité militaire est signalé. L'agence Reuter annonce que les forces communistes ont lancé samedi 8 mars une offensive contre la ville de Thuan-Man, sur les hauts-plateaux centraux, à environ 300 kilomètres au nord-est de Saigon. Dans la même région, le commandement militaire sud-vietnamien a engagé une opération pour rouvrir la route nationale n° 19 non loin de Pleiku.

A Saigon, la piastre sud-vietnamienne a été dévaluée samedi pour la seconde fois depuis le début de l'année, sa parité passant de 700 à 725 piastres pour 1 dollar.

Mme THATCHER LANCE UN APPEL AUX PRO-EUROPÉENS

L'OPEP

DIPLOMATIE

POUR UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

(Suite de la première page.)

Dans le camp américain comme dans le camp soviétique, les alliés, les clients, pour des raisons diverses, n'obéissent plus comme certains le faisaient naguère. Des Etats extérieurs aux blocs prennent *suffisamment* d'indépendance pour modifier les données de la politique mondiale. Les velléités d'indépendance sont manifestes, et la liberté de répression des deux grandes puissances a des limites plus étroites qu'aux alentours des années 50 ou même 60. Dès lors, il convient que les Deux Grands soient entre eux en des termes tels qu'ils puissent dominer leurs désaccords et le cas échéant agir de concert. D'autant plus que l'un et l'autre, pour des raisons tant intérieures qu'extérieures, sentent les frontières de leur empire.

Enfin, il n'est interdit ni à l'un ni à l'autre de rêver aux perspectives économiques qui pourraient s'ouvrir en fonction de leur situation réciproque : d'un côté des ressources gigantesques ; de l'autre, une avance technique et des capitaux. Il s'agit, toutefois, d'un domaine où, d'un côté comme de l'autre, on avance avec prudence.

C'est que les deux grandes puissances ne sont pas seules au monde. Elles ont vu se lever la Chine.

Les Etats-Unis, mesurant le champ de leurs responsabilités, ont décidé un certain désengagement d'Asie. Ce désengagement, fût-il partiel, ne pouvait qu'agréer à la Chine. Au contraire, la lutte contre les « traités inégaux », leitmotiv de la diplomatie chinoise, plaçait l'Union soviétique, après le reflux des nations occidentales, au premier rang des ennemis de Pékin. Puisque la Russie est désormais l'adversaire, il est logique que l'accord entre les Etats-*Unis et la Russie soit également* condamné. Dès lors, la direction de la politique chinoise est orientée contre la puissance militaire de Moscou et contre l'entente établie entre Moscou et Washington. Si la Chine, quand viendront au pouvoir les successeurs des grands patriarches actuels, continue d'être animée par son esprit révolutionnaire et si ses nouveaux dirigeants ont la capacité de s'exprimer dans une politique extérieure active, c'est-à-dire subversive, de considérables difficultés mondiales sont probables. La stabilité créée par l'entente Washington-Moscou sera mise à l'épreuve.

* * *

La stabilité sera encore mise en cause, comme elle l'est sous nos yeux, par les ferments d'autonomie agitée et offensive qui éclatent en d'autres parties du monde. La division de l'univers entre l'empire russe et l'empire américain est implicite, mais chaque grande puissance a ses intérêts. Les Etats-Unis, quoi qu'ils pensent, ne peuvent se désintéresser de toute l'Asie. L'Union soviétique ne peut rester sourde à certains appels d'Améique du Sud — et ce ne sont là que deux exemples. Il y a aussi l'Afrique que chacun oublierait volontiers, s'il n'y avait l'action chinoise pour imposer à Washington et à Moscou une réflexion permanente et une présence... Enfin, il y a le monde arabe et islamique. Il est en situation de force avec le pétrole et ses positions stratégiques. Il est également en situation de force, notamment sur la position de la Méditerranée, par son expansion démographique. Il peut être emporté, à l'occasion, par des élans impétueux jusqu'au fanatisme. En vérité seules ses divisions internes freinent son emprise sur le monde pour le temps où le pétrole sera roi.

Puisque les chances de stabilité dépendent des grandes puissances, il était naturel que les puissances d'hier cherchent les moyens de redevenir des inspirateurs de la politique mondiale. C'est tout le problème de l'Europe. Peut-être veut-elle devenir une puissance qui, à l'égard des Etats-Unis et de l'Union soviétique, soit capable, par son union et sa force, d'exercer une influence sur l'état de paix ou de guerre du monde ? Les nations européennes peuvent-elles au moins, par leur expansion et leur entente, représenter une capacité d'avenir comme la Chine, ou un élément décisif de la politique internationale comme demain peut-être les Etats arabes ?

Nul à l'extérieur de l'Europe ne désire cette puissance européenne. Seule la Chine fait exception à la règle ; elle souhaite une force à l'ouest de l'Union soviétique pour que celle-ci soit tenue, le cas échéant, de se couvrir sur deux fronts ; elle sait en même temps que cette force n'atteindra jamais un niveau qui puisse l'inquiéter en Asie ou même en Afrique.

Ni les Etats-Unis ni l'Union *soviétique n'acceptent* une force européenne véritable. Russes et Américains ont profité de la deuxième guerre mondiale pour établir une division. Son maintien est un des piliers de leur entente.

Un aspect particulier de cette division européenne est la division de l'ancienne Allemagne. Aux *yeux des Européens eux-mêmes*, elle parait indispensable à la sécurité du continent. Qu'un événement imprévu amène entre les deux Allemagnes un rapprochement qui permette d'envisager une *réunification* : les données politiques du continent européen sont immédiatement bouleversées. De nouveau l'insécurité pèse à l'Est comme à l'Ouest. L'Allemagne n'est pas puissante impunément.

Au-delà des différences historiques ou des oppositions entre régimes, une grande Europe est donc interdite par une nécessité de la division, qui est un des éléments de la fragile paix du monde, et l'élément premier de la sécurité continentale.

Ne peut-on au moins imaginer l'*union de l'Europe occidentale ?*

L'intérêt politique, moral des nations qui la composent n'est-il pas de s'unir pour représenter une valeur de civilisation et constituer une puissance apte ici à s'imposer, là à négocier utilement ? Cependant, dès qu'au-delà des préoccupations très simples du commerce, des échanges d'hommes et d'idées, on aborde les problèmes réels de la politique, c'est-à-dire du pouvoir et de la puissance, on trouve le bavardage, la contestation, le refus. André Malraux a récemment exprimé tout haut une pensée que bien des esprits se chuchotent à eux-mêmes. De l'unité de l'Europe, les Européens ne veulent pas.

* * *

Observons les petites nations européennes. Leur aspiration est leur développement dans la paix. Elles acceptent de participer à un ensemble si cet ensemble consolide cette aspiration. S'agit-il de conquérir l'espace ou de soutenir une flotte en mer, s'agit-il de substituer aux succursales américaines des entreprises européennes ou d'assurer une politique monétaire qui soit indépendante du dollar, s'agit-il simplement de faire disparaître un paradis fiscal que protège une frontière ? Il n'y a plus personne. L'Europe des petites nations est une Europe marchande et résignée.

Observons les nations plus importantes, celles qui étaient grandes jadis, et qui dans le monde d'aujourd'hui, ne sont plus que moyennes. Chacune a ses soucis propres.

L'Italie se préoccupe de la sécurité de la Méditerranée. Est-ce l'Europe qui peut l'aider ? Non, mais les Etats-Unis, au moins présentement. L'Italie se préoccupe de son économie, de sa monnaie. Est-ce l'Europe qui peut l'aider ? L'Allemagne peut-être, mais insuffisamment. Il leur faut les Etats-Unis. En contrepartie de leur aide, les Etats-Unis ont des exigences devant lesquelles les contraintes européennes doivent céder.

La Grande-Bretagne met ses liens privilégiés avec les Etats-Unis au-dessus de tout, afin de maintenir dans le monde la cohésion anglo-saxonne. L'Europe n'a de valeur à ses yeux que si elle lui donne des armes pour mieux *assurer le succès de cette orientation*-là et, en toute hypothèse, elle n'accepte aucune discipline politique.

L'Allemagne... Comment ne penserait-elle sinon à une prochaine réunification, au moins à toute action qui, rapprochant les deux Allemagnes, mériterait d'être étudiée en priorité ? Les autres nations ne veulent pas de cette réunification, ne peuvent pas en vouloir, et s'inquiètent de tout rapprochement avec la République démocratique.

Quant à la France, nous nous faisons gloire de l'Europe européenne et nous avons raison. Mais nos voisins disent : c'est l'Europe à la française et ils n'en veulent pas. Il nous faudrait présenter une plus grande force de per*suation, c'est-à-dire* une plus plus grande puissance pour emporter la conviction. Nos voisins préfèrent, en fin de compte, l'Europe américaine, c'est-à-dire l'absence d'Europe.

On nous parle de coopération politique à neuf. C'est une illusion, et parfois une imposture. La majorité des participants entend ne pas se différencier des Etats-Unis. Croire que la France pourrait convaincre les Huit, puis que les Neuf pourraient convaincre les Etats-Unis, apparaît présentement comme un songe creux. Comment envisager une Europe politique dans de telles conditions ? Un assemblage d'intérêts divergents ne fait pas une puissance, ne permet pas de bâtir un avenir.

Une évolution est-elle possible ? C'est le grand thème des esprits qui, au-delà des traités communautaires ont cherché la construction d'une puissance nouvelle. J'ai rêvé comme d'autres à cette puissance-là. Il faut reconnaître l'échec de cette entreprise. On ne construit pas une puissance par *la seule croissance*, la prospérité, le bien-être. On la construit sur l'effort et le sacrifice en vue de l'indépendance et de la grandeur. La construction européenne a été présentée, en outre, comme une chance pour satisfaire les aspirations à une vie plus libre, donc plus insouciante. Elle s'est traduite par un effort pour altérer l'autorité des Etats, expression d'un sentiment national dont il était convenu de dire qu'il était dépassé, pour ne pas dire caduc, alors qu'il demeure la force irremplaçable de tout grand dessein ou simplement du goût à l'existence. Agissant ainsi d'ailleurs une certaine idéologie européenne s'est trouvée associée parfois malgré elle, à des mouvements d'idées destructeurs de la société et de ses fondements. Comment, dans ces conditions, assurer les bases de la puissance qui sont l'indépendance scientifique, économique, *technologique*, et, au-delà, des institutions légitimes aptes à demander un surplus de travail et d'effort financier, le cas échéant, un impôt du sang à tous ses citoyens ?

On ne fait pas boire un âne qui n'a pas soif. Ouvrons les dossiers des dernières années : satellites de communications, autonomie de l'industrie aéronautique, fusées spatiales et fabrication d'uranium enrichi, politique financière autonome, capacité de défense douanière à l'égard des pays tiers, et d'abord des Etats-Unis : ce ne sont que des échecs, et, lors même que des terrains d'accord furent trouvés, par exemple pour l'agriculture, les arrière-pensées des uns, les difficultés de la production, les obstacles à maintenir une politique déterminée dans un secteur alors que des politiques contraires triomphent dans d'autres secteurs, ont conduit rapidement à une évolution toute différente de celle que l'on imaginait. L'Euratom n'a plus pour raison d'être que payer des fonctionnaires et, le cas échéant, surveiller la France, au nom d'on ne sait quelle mission !

La renégociation du marché agricole commun, c'est, pour deux au moins de nos partenaires, et non des moindres, la négation de l'effort européen, la négation de l'indépendance européenne. Ne parlons pas de la chimère d'un Parlement élu au suffrage universel ! Donner à chaque pays un nombre d'élus correspondant à sa population, d'une manière égale pour tous, est rejeté par les petites nations — on les comprend. Mais faire en sorte que les habitants des petites nations soient sur-représentées par rapport aux habitants des plus grandes, c'est marquer ce Parlement d'un défaut initial grave — celui de l'illégitimité. C'est, en même temps, avouer que l'objet n'est pas la recherche de l'indépendance et de la puissance. Or, si ce n'est pas ce que l'on recherche, à quoi bon ? C'est la négation du pouvoir, au profit du néant.

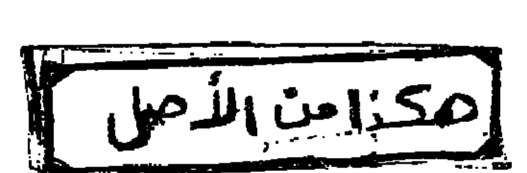
La grande Europe est impossible. D'une Europe occidentale qui serait une grande puissance du monde, nul ne veut. De ces constatations, qui sont la réalité même, il ne convient pas de conclure que la France ne doit pas affirmer une politique européenne. La France est en Europe, et elle est solidaire du continent. Mais cette politique européenne est, pour notre diplomatie, une orientation parmi d'autres, même si elle est capitale. L'essentiel est de savoir qu'on ne peut construire une politique française sur l'espérance d'une puissance européenne qui nous engloberait et nous dispenserait de réfléchir, de décider, d'agir, bref, d'exister.

Après avoir été, du temps où notre univers était cloisonné et le continent américain désert, une des grandes puissances de l'Europe, donc du monde, la France appartient aujourd'hui à ces nations dont les super-puissances souhaiteraient qu'elles rentrent dans le rang, ou que leur politique soit en tous lieux et en tous temps identique à la leur. Du moment où il est clair que la libre constitution d'une Europe indépendante, ambitieuse, puissante, n'est pas dans l'ordre raisonnable de la pensée, la France se doit d'affirmer sa personnalité et de conduire sa diplomatie, les mains libres.

MICHEL DEBRÉ.

Prochain article :

LA CHANCE EST « AU SOMMET »



POLITIQUE

LES RELATIONS ENTRE LE P.C. ET LE POUVOIR

M. Marchais : M. Mitterrand approuve-t-il M. Defferre ?

Les principaux dirigeants du parti communiste ont confirmé, vendredi 7 mars, que la fédération de Paris du P.C.F. avait commis une « erreur » en demandant une audience à l'Elysée. Au micro de R.T.L., M. Paul Laurent a ajouté que ce n'était pas en « bavardant » avec le chef de l'Etat qu'on resoudrait les problèmes des travailleurs.

M. Roland Leroy, qui prenait la parole à Trappes (Yvelines), a, pour sa part, qualifié de « maladresse » l'initiative des communistes de Paris.

Enfin, dans une interview que publie samedi 8 mars « Nice-Matin », M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, déclare : « C'est une erreur qui a été commise par un secrétaire fédéral, erreur qui a été utilisée par l'Elysée et qui témoigne pour le moins d'un manque de grandeur de la part du président de la République. »

M. Georges Marchais estime en revanche que l'entrevue de M. Ballanger, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, avec M. Chirac pose une question tout à fait différente. « *Il est normal*, précise-t-il, *que les députés communistes, chaque fois qu'ils ont des exigences à formuler, des revendications, des propositions à faire au nom des travailleurs, demandent une entrevue soit au premier ministre, soit au ministre concerné.* »

En réponse aux déclarations de MM. François Mitterrand et Gaston Defferre (*le Monde* du 8 mars), M. Georges Marchais déclare : « *Quand Mitterrand dit : si on ne veut pas être reçu à l'Elysée on ne demande pas à y aller, c'est précisément notre position. C'est pourquoi j'ai critiqué l'initiative du secrétaire de la fédération de Paris, mais je fais observer en passant que Mitterrand n'a rien dit en revanche sur la visite que Giscard d'Estaing vient de faire à Marseille et les conditions dans lesquelles s'est préparée cette visite. Je constate que François Mitterrand est plus sévère avec les communistes qu'il ne l'est avec Gaston Defferre. Cela pose une question : est-ce qu'il approuve ou est-ce qu'il n'approuve pas les tractations secrètes qui ont préparé la rencontre entre Defferre et Giscard d'Estaing ? Quant à Gaston Defferre, disons qu'il est mal placé pour critiquer cette faute qui a été commise par un secrétaire d'une de nos fédérations.* »

M. Séguy : la C.G.T. ne frappera pas aux portes de l'Élysée

Les propos de M. Séguy à Troyes, tels qu'ils ont été reproduits par l'A.F.P., ayant été contestés (*le Monde* du 8 mars), le secrétaire général de la C.G.T. a publié une mise au point qui précise :

« *La C.G.T. n'a cessé de proposer au gouvernement et au patronat de résoudre par voie de négociation les grands problèmes actuels qui relèvent d'une négociation au niveau national. Les attributions du président de la République ne le désignent pas spécialement pour participer à de telles négociations. Il s'agit de prérogatives qui incombent plutôt au premier ministre. Mais, s'il venait à l'esprit du chef de l'Etat de conduire la délégation du gouvernement à une conférence tripartite, cela ne constituerait pas pour nous un motif de refus d'y participer.*

» *Cela dit, j'ai la conviction que les travailleurs se moquent éperdument de savoir quelle pourrait être la qualité des interlocuteurs sociaux à une telle négociation, pourvu que leurs revendications soient satisfaites.*

» *Dans ces conditions, les dissertations sur les invitations de l'Elysée sont à annexer à la campagne d'intoxication que le pouvoir a lancée au service de sa politique antisociale. Les travailleurs savent d'expérience qu'ils n'ont rien a attendre de conciliabules de salon mais tout de leur unité et de leur action.*

» *La C.G.T. ne perdra pas son temps à frapper humblement aux portes de l'Elysée ou de Matignon. Elle organise, avec la C.F.D.T., la mobilisation et la lutte des travailleurs.* »

LES PERSONNELS NON TITULAIRES DE L'ÉTAT

Des sous-fonctionnaires bien utiles

Si le fonctionnaire est juridiquement une personne qui occupe en qualité de titulaire un emploi permanent dans les cadres d'une administration publique, bien d'autres citoyens servent la collectivité sans répondre exactement à cette définition. Par commodité, on les appelle en général les « personnels non titulaires » pour mieux montrer qu'ils ne se définissent que par opposition aux titulaires.

Or si l'Etat connaît bien ses « fonctionnaires », il en va tout différemment pour les personnels « non titulaires », au point, à peine croyable, qu'il ignore leur effectif exact.

C'est ce thème qu'avait choisi l'Institut français des sciences administratives, dont le secrétaire général est M. Guy Braibant, maître des requêtes au Conseil d'Etat, pour une récente journée d'études.

Ce qui fait l'intérêt d'une telle étude, c'est que les non-titulaires représentent une masse particulièrement importante : de l'ordre de 20 % des agents de l'Etat, c'est-à-dire environ quatre cent mille personnes pour les administrations nationales. Quant aux agents non titulaires des collectivités locales (départements et communes) et des établissements publics, il représentent, selon les services, de 25 à 50 % de l'effectif total employé.

Des rapports détaillés ont été établis par Mme Siwek-Pouydesseau, chargée de recherche au C.N.R.S., pour les agents de l'Etat et par Mme Michèle Voisset pour ceux des collectivités locales. Ces personnels appartiennent à toutes les administrations et se répartissent en multiples catégories : contractuels, auxiliaires, vacataires, temporaires et... « temps incomplets ». Leur recrutement s'est, le plus souvent, effectué en fonction des besoins du moment.

Aucun recensement général et exhaustif n'existe, comme si l'administration éprouvait quelque honte à avouer qu'elle abrite des parias. Même le contrôle des dépenses en personnels ne permet pas de découvrir la vérité, puisque certains titulaires surnommés « *les tas de cailloux* » sont rémunérés avec des crédits prévus pour *l'achat de matériel.*

Chaque administration a organisé la situation de ses agents à sa manière. Tous, en tout cas, ont un point commun qui les distingue de la véritable fonction publique : l'absence de garantie de l'emploi. Ainsi, il y a peu de temps encore, une femme enceinte non titulaire pouvait être renvoyée de son poste, alors que cela est impossible pour une fonctionnaire ou une salariée du secteur privé.

La théorie officielle est, en effet, que de tels agents ne bénéficient pas des garanties du statut général de la fonction publique, puisqu'ils ne sont pas fonctionnaires, mais ils ne sont pas non plus soumis au code du travail, puisqu'ils ne sont pas salariés du secteur privé. Il arrive donc que l'État n'applique pas à ses propres salariés les règles qu'il impose à tous les autres travailleurs publics ou privés. Leur sort n'est réglé que par des contrats particuliers qui connaissent de nombreuses variantes quant à leur durée et leurs avantages, puisque les non-titulaires peuvent être aussi bien des informaticiens de haut niveau que des éclusiers, des architectes, des dactylos, des chefs de cabinet de maire que des ouvriers terrassiers.

Le ministère de l'éducation possède le plus grand nombre de personnels non titulaires. En 1973, selon une enquête de la direction de la fonction publique portant sur 490 000 non-titulaires, les auxiliaires enseignants étaient au nombre de 144 888, alors qu'il y en avait, par exemple, 89 696 aux P.T.T. et près de 50 000 au ministère de l'équipement. Si les non-titulaires sont dans l'ensemble plus jeunes que les titulaires et si les diplômes qu'ils possèdent sont d'un niveau égal et parfois supérieur, leur rémunération est toujours inférieure à celle des « fonctionnaires ».

Ne bénéficiant d'aucune garantie d'emploi, soumis à une moindre protection sociale, moins bien payés, les non-titulaires sont les « exclus » de la fonction publique. Leur existence souvent irrégulière est parfois clandestine, et ils constituent un sous-fonctionnariat dont la gestion est de surcroît lourde et difficile. N'a-t-il pas fallu dans certaines administrations embaucher des non-titulaires pour gérer les... non-titulaires déjà en place ?

Il semble en tout cas qu'il y ait à *la base de ce problème une double* hypocrisie et une mauvaise foi réciproque :

— De la part des non-titulaires eux-mêmes. Sachant, lors de leur entrée dans l'administration, que par définition leur emploi est précaire, ils revendiquent la plupart du temps une titularisation au bénéfice de l'ancienneté, de la routine ou de l'incrustation. N'ayant pas dû — à la différence des titulaires — passer de concours, alors que des facilités leur sont offertes pour les préparer, ils tentent de rattraper par la suite ce handicap. Ils peuvent choisir plus facilement leur affectation géographique et fonctionnelle. Dans bien des cas, ils échappent à certaines servitudes de la fonction publique;

— De la part de l'administration, l'hypocrisie n'est pas moins grande. Outre l'économie qu'elle réalise en ne leur distribuant pas de primes, en leur octroyant des salaires minorés et une retraite réduite, elle utilise les non-titulaires à des tâches permanentes et souvent indispensables.

Pour ces raisons, M. Braibant pouvait dire, à l'issue du colloque de l'Institut français des sciences administratives, qu'il était « *choqué par les sentiments d'injustice, d'illégalité, d'ignorance* » qui se dégagent de cette situation. M. Huet, inspecteur général des finances, souhaitait que « *le voile de la clandestinité soit déchiré* », que soit établie une gestion prévisionnelle et organisé un recrutement régional. M. Pierre Laroque, président de la section sociale du Conseil d'Etat, déplorait « *la totale confusion* » du système, souhaitait, lui aussi, un recrutement plus régional et demandait que « *l'Etat applique à lui-même ce qu'il impose aux autres* », en donnant — par une loi — aux agents non titulaires le bénéfice des dispositions du code du travail.

C'est en effet le moins qu'il puisse accorder.

ANDRÉ PASSERON.

OUTRE-MER

Le statut de la Polynésie sera révisé dans le sens d'une plus large autonomie

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, s'est entretenu les 5, 6 et 7 mars avec les délégués de l'Assemblée territoriale de Polynésie. La délégation, conduite par M. Frantz Vanizette, président de l'Assemblée, comprenait des représentants des deux groupes autonomistes, des Républicains indépendants, ainsi qu'un observateur du groupe U.D.R.

Le premier entretien a porté sur les problèmes économiques (barrage hydro-électrique, exonération fiscale des investissements métropolitains, association à la C.E.E., limite des eaux territoriales, intégration des fonctionnaires, etc.), le second sur la question du statut. Les autonomistes, les Républicains indépendants et, depuis peu, l'U.D.R., demandent que le conseil de gouvernement territorial actuellement composé de cinq conseillers élus par l'Assemblée, du secrétaire général du gouverneur et du gouverneur lui-même, qui est président, soit composé de sept membres élus, désignant leur président. Le gouverneur deviendrait haut-commissaire, ayant autorité sur les domaines relevant de la compétence de l'Etat (défense, relations extérieures, monnaie, justice...). Des propositions de loi ont été déposées au Sénat et à l'Assemblée nationale qui reprennent les grandes lignes de ce projet de réforme.

Au cours de la conversation, les délégués, et notamment les autonomistes, ont souligné leur volonté d'obtenir une autonomie réelle dans le cadre de la République. Ce n'est que par déception, devant le refus d'être entendus, et sous la « *contrainte des faits* », qu'ils se tourneraient, le cas échéant, vers la revendication de l'indépendance du territoire.

M. Stirn s'est prononcé pour le renforcement des pouvoirs des élus territoriaux, mais a distingué l' « *autonomie loyale* », destinée à favoriser une gestion plus démocratique par les intéressés de l'autonomie, considérée comme un processus conduisant à l'indépendance. Le gouvernement français examinera les problèmes des DOM-TOM en juin.

D'ici là, M. Stirn sera allé, du 15 au 25 mars, en Polynésie, après une visite officielle en Australie et aura eu de nouveaux entretiens avec les élus polynésiens en mai. Un accord est déjà intervenu avec les intéressés sur la création d'un conseil économique et social dans le territoire.

L'AGITAT…

…ganisations lycéennes

CHEMIN DE JUSSIEU

ÉDUCATION

L'AGITATION DANS LE SECONDAIRE

Les organisations lycéennes prévoient une journée nationale jeudi 13 mars

L'agitation dans les lycées a continué vendredi 7 mars. A Paris et dans la région parisienne, plusieurs manifestations ont eu lieu, regroupant, selon les cas, cinq cents à mille manifestants. Deux cortèges se sont rendus au ministère de l'éducation.

Le premier, constitué d'élèves du lycée Honoré-de-Balzac (17e arrondissement), d'étudiants de l'université Paris-XIII (Villetaneuse), a été stoppé au carrefour de la rue de Bellechasse par les forces de police. Après avoir tenté vainement d'obtenir une entrevue avec un membre du ministère, les manifestants se sont dispersés sans incidents. Des élèves des lycées Henri-IV et Montaigne (5e et 6e arrondissements), venant du quartier Latin, ont essayé sans succès de rejoindre le premier cortège. Une manifestation regroupant des lycéens et des collégiens de Colombes, de Bois-Colombes, de Gennevilliers et de Nanterre ont défilé de la gare des Vallées à Colombes jusqu'au pont de Levallois. Une « réunion de coordination » a regroupé dans la soirée, au centre universitaire Jussieu, des délégués de quatre-vingt-un établissements qui ont décidé d'organiser, jeudi 13 mars, une « journée nationale d'action ». Le texte d'une motion a été votée, demandant notamment aux lycéens de constituer des comités unitaires.

Deux mille lycéens de plusieurs établissements de Rennes ont manifesté vendredi après-midi dans les rues de la ville. Selon le rectorat, la tendance serait plutôt à la reprise des cours dans les établissements de l'académie touchés depuis plusieurs jours par des grèves. En revanche, huit cents élèves sur neuf cents étaient en grève vendredi matin au lycée Jacques Cartier de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).

Interrogo vendredi 7 mars sur Antenne 2, M. Rene Haby, ministre de l'education, a indique en substance que l'éducation était un service public et que si les lycéens ne souhaitaient pas l'utiliser, rien ne les y obligeait. Il ne peut y avoir de syndicalisme lycéen, a poursuivi M. Haby, « de même qu'il n'existe pas de syndicats de voyageurs du metro. Dans aucune démocratie liberale, on ne reconnaît à un groupement qui représenterait 1 %, voire 1 pour 1 000 de la population, le droit de parler au nom de cette population ». M. Haby a réaffirmé par ailleurs sa « confiance totale » dans la concertation.

De son côte, M. Jean-Michel Catala, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste de France, a appelo les lycéens au « développement de la lutte ».

LE CHEMIN DE JUSSIEU

Ils ont repris le chemin de Jussieu. Est-ce les mêmes ? Il y a deux ans déjà quelques-uns étaient là. Beaucoup se souviennent de l'année dernière. Le même « amphi » du centre universitaire les a accueillis, vendredi 7 mars, en fin d'après-midi, pour la première « coordination parisienne » de ce qu'on appelle déjà le « mouvement contre la réforme Haby ». Certains, dédaignant les distances, sont venus de Versailles ou de Gonesse. Tous représentent un lycée ou un collège. Vestige de la mobilisation contre la « loi Debré », une caricature de l'ancien ministre de la défense, coiffé d'un entonnoir, s'étale sur le mur gris.

La « coordination » devait être un test. Cinquante « bahuts » représentés, c'était un demi-échec. Quatre-vingt-un, c'est presque un événement. Un léger frémissement parcourt les trois cent cinquante têtes hirsutes qui ont pris place dans les travées. Le suspense ne durera pas longtemps : la Ligue (1) est majoritaire. Quelques escarmouches. L'UNCAL, qui « tient » une partie de la salle, accepte la confrontation. Des sifflets de part et d'autre. Rien de grave. La séance peut commencer. La machine est huilée, on est presque entre professionnels. Tour à tour les délégués interviennent. Etat de la mobilisation, « manifs » projetées, « A.G. » réunies. Le bilan n'est ni bon ni mauvais. Il faut attendre, expliquer, convaincre, faire en sorte par exemple que la pluie et les cours n'empêchent pas les lycéens de Henri-IV et de Montaigne de descendre plus nombreux dans la rue. Cet après-midi ce n'était pas fameux.

Porter la bonne nouvelle

Pas de cris, à peine du brouhaha. Les applaudissements n'éclateront vraiment que lorsqu'un délégué, hors de lui enverra sans ménagement une volée de bois vert « à Haby et à sa réforme ». *La discussion de la motion manque d'envenimer les choses. On évite le pire. Des amendements sont ajoutés. Un délégué lit une motion sur le Portugal :* « Pendant qu'on y est, on devrait mettre quelque chose sur les lycéens palestiniens », *commente* mezzo voce *un de ses camarades... La date de la « journée nationale » est arrêtée. Il faut encore discuter du trajet de la « manif ». La faire passer dans un quartier populaire, aller chez Renault partir d'un lycée en grève ? Broutilles. Trois heures ont passé. L' « amphi » s'est vidé à moitié.*

La séance est levée. Le dernier carré de militants se disperse sur l'immense parvis de la faculté, balayé par le vent. Il leur reste à aller porter la bonne nouvelle.

B. L. G.

(1) Ligue communiste révolutionnaire trotskiste, animée notamment par M. Alain Krivine.

Un mouvement qui s'organise pour durer

Le mouvement lycéen se cherche. Trois semaines à peine après que M. René Haby eut fait connaître son projet de réforme de l'enseignement, quelques milliers d'élèves ont certes déjà manifesté dans les rues, mais les protestations n'ont pas encore atteint l'ampleur de celles qui avaient éclaté, en 1973, contre la « loi Debré » et, en 1974, contre la réforme Fontanet. Sur les deux mille trois cent quarante établissements du second degré long (1) que compte l'éducation nationale, bien peu ont, jusqu'à présent, été sérieusement affectés par la « riposte » que les lycéens les plus politisés tentent d'organiser. Un nombre infime de lycées et de collèges a été touché par la grève. Excepté plusieurs établissements dans le Finistère, les lycées Balzac à Paris et Robert-Schuman à Colombes, celle-ci a généralement été de courte durée, n'empêchant guère, dans certains cas, malgré un vote massif en « assemblée générale », les cours d'avoir lieu presque normalement.

Quelques indices laissent toutefois penser que le mouvement pourrait prendre une autre dimension. La « réforme Haby », contre laquelle les organisations de lycéens de gauche et d'extrême gauche se sont, depuis plusieurs semaines, préparés à engager la lutte, est certes encore mal connue. Mais le travail d'information qu'ont entrepris, avec l'aide d'un grand nombre de « sympathisants », les militants de ces organisations commence à porter ses fruits. Dans beaucoup d'établissements des réunions de discussions se sont tenues ces jours-ci à leur initiative. Il est incontestable que ce prosélytisme rencontre un écho favorable auprès d'une partie des lycéens. Le ministre lui-même, en demandant l'avis des élèves, par l'intermédiaire de leurs délégués, a sans doute provoqué la tenue de réunions qui peuvent devenir autant de meetings de protestations...

L'étincelle jaillira-t-elle de cette réflexion collective ? La décision prise par certains militants, vendredi après-midi à Paris, d'organiser la semaine prochaine une « journée nationale d'action », le nombre d'établissements représentés à cette première « coordination parisienne », le ton plus dur employé aujourd'hui par le ministre, fournissent peut-être un début de réponse.

Il est encore trop tôt pour juger de l'effet de la lettre ouverte envoyée ces jours-ci aux élèves par M. Haby. Il est vraisemblable toutefois que les possibilités de « *transformation* » qu'elle laisse entrevoir vont obliger les lycéens à s'avance en terrain inconnu, voire les diviser. La manœuvre est habile, d'autant qu'elle laisse planer un doute sur la date à laquelle le projet du ministre viendra en discussion au Parlement. Devant une échéance sans cesse repoussée, le mouvement risque de s'essoufler.

L'arme utilisée par M. Haby peut cependant se retourner contre lui. La tactique employée peut amener les lycéens les plus déterminés à s'organiser pour une lutte de longue haleine. Plusieurs arguments les y poussent actuellement. Nées dans la fièvre du printemps les mobilisations précédentes n'ont donné que des résultats décevants. La loi sur le service militaire n'a subi que de légères retouches. Le DEUG (diplôme d'études universitaires générales) est entré dans les mœurs universitaires, et, si la réforme Fontanet n'a pas eu de suite, cela tient davantage au changement intervenu à la tête de l'Etat qu'à la pression des élèves et des étudiants.

La leçon semble avoir servi. Sans renoncer à des formes d'action traditionnelles, qui ont un impact certain sur l'opinion, les militants lycéens cherchent à éviter l'écueil de multiples manifestations, impressionnantes mais sans suite.

Divisé encore l'année dernière, le mouvement est resté, jusqu'ici — quelques incidents mineurs exceptés, — remarquablement unitaire. La motion votée vendredi au centre universitaire Jussieu à une assez large majorité tient compte à cet égard du désir de la base. Présenté par des lycéens proches de la Ligue communiste révolutionnaire, ce texte a notamment reçu l'approbation de l'Union nationale des comités d'action lycéens (UNCAL, proche du parti communiste). Cette organisation, dont l'influence s'est accrue depuis deux ans, semble maintenant ne plus redouter de s'engager dans l'action aux côtés des militants trotskistes dont elle craignait jusqu'à présent ne pas pouvoir assez se démarquer.

Cette unité n'est-elle que de façade ? Disparaitra-t-elle au premier accroc ? La division, pour l'instant, n'est pas de mise. Conscients qu'ils ne peuvent mener la lutte seuls, et tirant les leçons des années précédentes, les élèves les plus politisés cherchent des alliés. Plusieurs contacts ont été établis avec les étudiants. Tentative plus nouvelle, des parents de la fédération Cornec et les enseignants sont appelés dans certains établissements à se joindre aux discussions engagées. Seuls, pensent beaucoup de militants, les lycéens ne parviendront pas à ruiner le projet de réforme. Mais l'opposition résolue et concertée de toutes les catégories concernées pourrait lui porter un coup fatal.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) 1 142 lycées classiques, modernes et techniques, et 1 198 collèges d'enseignement technique. Il y a d'autre part 1 318 établissements privés du second degré, et 1 467 écoles et cours privés techniques (statistiques du ministère, années 1972-1973).

INCIDENTS ET MANIFESTATIONS DANS DES UNIVERSITÉS ET DES I.U.T.

Divers incidents, grèves et manifestations ont eu lieu dans les universités jeudi 6 et vendredi 7 mars. Ainsi à Caen, où la police est intervenue jeudi pour « libérer » le vice-président de l'université, « retenu » par des étudiants en sciences économiques (*le Monde* du 8 mars), il a été procédé à treize interpellations après des heurts qui ont fait une dizaine de blessés. A Brest, une vingtaine d'étudiants ont barré le passage du restaurant universitaire à M. Raymond François Le Bris, directeur du cabinet du secrétaire d'Etat aux universités, venu poser la première pierre d'un bâtiment administratif. A Nice, une vingtaine de militants de l'Union des étudiants communistes ont « occupé » vendredi matin le bureau du président de l'université pour protester contre la diminution de budget de cet établissement.

A Grenoble, les étudiants de l'I.U.T. A « occupent » leur établissement depuis le 5 mars au soir ; une manifestation a eu lieu vendredi 7 mars dans les rues de la ville, avec la participation d'étudiants de l'I.U.T. B.

A Saint-Etienne, environ cinq cents étudiants ont manifesté jeudi. Le même jour, environ trois cents étudiants ont défilé à Annecy. A Limoges, où des heurts ont eu lieu entre des militants de gauche et des membres de l'Union nationale interuniversitaire (droite), un mouvement de grève s'est également déclaré à l'I.U.T. Une « coordination nationale » de ces étudiants est prévue les samedi 8 et dimanche 9 mars au centre universitaire Jussieu, à Paris.

RELIGION

UNE ASSEMBLÉE FLEUVE

Le conflit avec le Saint-siège aura été le seul élément saillant de la trente-deuxième congrégation générale des jésuites

Rome. — Que retiendra-t-on de la 32e congrégation générale des jésuites qui s'achève à Rome ce samedi 8 mars après une centaine de jours de travaux ? Essentiellement, un conflit avec le Saint-Siège : conflit né du désir des délégués de supprimer les catégories de membres dans leur compagnie et qui devait provoquer un malaise plus général. Mais conflit en partie aplani par l'audience « chaleureuse » d'une heure accordée le 7 mars par Paul VI au Père Arrupe, où le pape a paru satisfait de la décision finale de la congrégation générale de renoncer à modifier le caractère sacerdotal de la compagnie et le quatrième vœu sur l'obéissance. C'est le seul événement un peu saillant de cette assemblée fleuve, le seul en tout cas qui, de l'extérieur, ait pu frapper l'attention.

Les deux cent trente-sept jésuites (supérieurs et délégués) se sont eux-mêmes donné une commission chargée d'harmoniser les vues de l'assemblee avec les orientations pontificales.

De notre correspondant

Résumons : la congrégation générale était désireuse de supprimer les catégories de membres dans la compagnie (prêtres-profès, prêtres coadjuteurs et frères coadjuteurs non prêtres) et donc d'étendre aux vingt-neuf mille quatre cent trente-six jésuites le quatrième vœu d'obéissance spéciale au pape, réservé jusqu'à présents aux seuls profès. De cette démocratisation, Paul VI n'a pas voulu et l'a fait savoir dès le premier jour à l'assemblée. L'unification de statuts réclamée par les jésuites reviendrait, selon lui, à aliéner le caractère sacerdotal de la compagnie auquel il tient absolument. Les membres de la congrégation générale n'ont pas été de cet avis. Après plusieurs semaines de travail, ils devaient exposer au pape les raisons pour lesquelles ils tenaient tout de même à la réforme. Là, Paul VI s'est fâché. Il a convoqué le Père Pedro Arrupe, préposé général, a adressé une nouvelle lettre à la congrégation, exigé que celle-ci lui soumette toutes ses conclusions et obtenu une soumission publique sur la question des degrés.

Résultat : les jésuites, qui étaient venus à Rome avec deux bonnes résolutions — ne pas s'épuiser en discussions législatives, ne pas s'enfermer dans la « cuisine » interne, — ont fait apparemment l'inverse. Ils ont dépensé une énergie considérable dans un débat pour initiés dont le thème, un peu archaïque, ferait sourire bien des séminaristes. Mais ce n'est, paraît-il, qu'apparence : la congrégation a consacré beaucoup plus de temps au thème central — la mission.

Le conflit avec le Saint-Siège comporte en lui-même une nouveauté « *Obéissance n'est pas synonyme de soumission devant l'autorité*, explique un délégué. *Nous nous serions inclinés de toute façon devant le désir du pape. En bonne tradition jésuite, la congrégation a voulu néanmoins expliquer sa position. Elle se serait déjugée en ne le faisant pas puisqu'elle était mandatée pour cela par une soixantaine de provinces. Le pape n'a pas compris cette démarche, voyant de l'indiscipline là où il n'y avait qu'obéissance responsable.* »

Le débat sur l'identité du jésuite, « *qui sommes-nous ?* », a très vite conduit à des réflexions sur la mission, « *nous sommes des hommes envoyés* », et de celle-ci on est arrivé au combat pour la justice, « *que le combat pour la foi implique* », et on s'y est quelque peu enlisé.

Le débat sur la justice aura eu une influence sur tous les autres textes de la congrégation, et en particulier sur celui de la pauvreté (*le Monde* daté 1er-2 décembre 1974). Il aura permis aussi de lever l'unanimité superficielle des premiers jours des travaux. On a senti progressivement combien les déterminations culturelles pouvaient jouer. Ce n'est pas par hasard que, pour la première fois, une congrégation générale a adopté un décret sur l'indigénisation, baptisée du nom curieux d'inculturation...

Les Latino-américains, qui avaient imposé, au départ, cette primauté de la justice, allaient apparaître divisés entre eux, avec néanmoins la volonté unanime de s'attaquer aux structures oppressives et à la « surinstitutionnalisation » de la compagnie et de l'Eglise dans leurs différents pays. Indiens, Indonésiens et Philippins ne pouvaient les suivre dans cette voie — et pour cause : chez eux, ils forment une bonne partie du clergé local, comptent de nombreuses vocations et gèrent les plus importantes institutions. Bref, ils sont l'Eglise. Problème différent pour les Africains, qui souffrent apparemment du caractère trop européen de la réflexion. Quant aux jésuites nord-américains, ils n'ont pas semblé manifester pour la justice un intérêt démesuré.

La matière, à vrai dire, ne manque pas. De l'avis général, il faudrait tout d'abord réduire à l'avenir la durée des travaux. Trois mois, c'est trop. D'autant plus que l'énorme travail de préparation n'a pas servi à grand-chose : dans un souci de démocratie, les délégués ont voulu pratiquement tout refaire. De plus, le nombre des participants a été jugé lui aussi excessif.

Plus grave est apparue la question du lieu de la congrégation, même si l'on n'en a officiellement pas parlé. Réunis au siège de leur curie, à quelques centaines de mètres du Vatican, les jésuites ont senti tout le poids d'un regard attentif et inquiet à la fois. Cela a fortement restreint leur liberté et d'aucuns souhaiteraient qu'à l'avenir ce genre d'assemblée se tienne loin de Rome. Mais ce n'était pas le moment de le proposer. Le Saint-Siège aurait pris cela pour une prise de distance. La prochaine congrégation générale ne devrait pas se réunir en tout cas avant cinq ou six ans. Peut-être enregistrera-t-elle alors la démission volontaire du Père Arrupe, qui a obtenu, à cette assemblée-ci, un consensus presque unanime, malgré les difficultés avec le Saint-Siège. D'ici là sans doute beaucoup de choses auront changé dans l'Eglise catholique.

ROBERT SOLÉ.



JUSTICE

L'affaire Portal

DOUZE IMPACTS DE BALLES ONT ÉTÉ RETROUVÉS SUR LES MURS DE LA FUMADE

« L'assaut de la Fumade a été une folie criminelle », a répété Mᵉ Segond, avocat de Mme Anne Portal et de sa fille, après le transport de justice à la Fumade, vendredi 7 mars.

Si le juge d'instruction a été très discret, l'avocat, qui vient pourtant de recevoir un télégramme de ses clients le récusant, a précisé qu'on n'avait pas retrouvé l'impact de la balle 7,65 qu'aurait tirée Jean-Louis Portal avec son fusil.

« Le spectacle de pièces dévastées par des charges de plastic confirme bien la brutalité et la soudaineté de l'assaut », a expliqué Mᵉ Segond, et il a ajouté : *« Douze impacts de balles constellent les murs. Les gendarmes ont eu la détente facile parce qu'ils avaient peur. Et cela parce qu'on leur a trop dit et répété avant l'assaut que l'opération où ils étaient engagés était dangereuse. »*

« On savait que Jean-Louis ne voulait pas tuer », a encore dit l'avocat.

Interrogé sur le télégramme de Mme Portal, qu'il lui écrivait : *« Vous n'avez jamais été chargé de vous occuper de la famille Portal et nous vous prions de vous en abstenir désormais »*, Mᵉ Segond a répondu : *« Un télégramme ne suffit pas (...). Notre devoir est de défendre nos clientes, même contre elles-mêmes. »*

● *Six promoteurs de maisons individuelles écroués à Villeurbanne.* — Six responsables d'une société immobilière de Villeurbanne (Rhône), M. et Mme Georges Jolly, M. et Mme Raymond Bouillot, MM. Louis Banzet et Hervé Deplanque ont été inculpés vendredi 7 mars d'escroquerie et complicité, infractions à la loi sur la construction et la vente de maisons individuelles et de publicité mensongère.

Une journée de réflexion du Syndicat de la magistrature à Grenoble

Pour une pratique cohérente de la détention provisoire

Grenoble. — La journée de réflexion sur « la mise en détention provisoire », organisée récemment à Biviers, dans la banlieue de Grenoble, par la section locale du Syndicat de la magistrature, journée à laquelle ont participé une quarantaine de magistrats de cette ville mais aussi de Paris, Lyon, Valence, Aix-en-Provence, Chambéry, Albertville, quelques avocats et un commissaire de police, a fait apparaître combien les comportements, dans ce domaine, relèvent de la plus grande subjectivité et sont soumis à un véritable conditionnement.

L'exercice de cette procédure quotidienne dans les juridictions (1) soulève des problèmes délicats puisqu'ils se situent au point d'équilibre entre la protection des libertés individuelles et la défense de l'intérêt général. Cette réunion n'a pas eu la prétention de les régler tous, mais, en se référant à un travail statistique commencé à l'intérieur de la juridiction grenobloise le 19 octobre 1974, la réflexion collective a permis de dégager les éléments d'une « pratique professionnelle cohérente ».

De notre correspondant

L'expérience menée depuis quatre mois par la section de Grenoble consiste, pour les magistrats syndiqués du parquet, à prendre des réquisitions écrites — motivées en fait et en droit — chaque fois qu'ils demandent une mise en détention provisoire.

En considérant l'ensemble des réquisitions — quarante et une au total uniquement en matière correctionnelle — prises depuis le début de cette expérience, il est possible, en les comparant avec les décisions de l'instruction, d'obtenir des indications significatives. En premier lieu, celle-ci : il existe une certaine harmonie parquet-instruction au niveau des décisions de mise en détention provisoire. Ainsi on observe que, sur les quarante et un cas, les juges d'instruction n'ont refusé de faire droit aux réquisitions du parquet que deux fois, et qu'ils ont décerné dans les mêmes proportions (deux fois également) un mandat de dépôt, sans réquisition du parquet.

Si l'on considère ensuite les motifs retenus, on constate que, si l'accord s'est fait sur soixante et onze arguments, trente et un arguments présentés par le parquet ont été refusés par les juges et que ceux-ci ont évoqué, en revanche, cinquante-sept arguments différents de ceux qui étaient mis en avant par le parquet. Parmi les arguments avancés pour appuyer une décision de mise en détention provisoire, ceux qui reviennent le plus souvent sont : le risque de renouvellement de l'infraction (vingt-neuf fois), la nécessité de représentation en justice (vingt-huit fois) et l'ordre public (vingt-six fois).

Cette dernière notion devient de très loin la plus importante si l'on admet que le risque de renouvellement de l'infraction lui est assimilable. Si l'ordre public est invoqué aussi facilement, c'est bien parce qu'il agit comme un *« écran de fumée »* derrière lequel s'abritent les magistrats pour ne pas avoir à justifier leur décision. L'embarras de certains syndiqués du parquet de Grenoble au moment de mettre noir sur blanc leurs motivations tend d'ailleurs à le démontrer. La tentation de recourir à cette notion est d'autant plus grande qu'elle apparaît *« floue et fluctuante »*. *« C'est une auberge espagnole où chaque magistrat met ce qu'il veut »*, a dit l'un d'eux.

Image inquiétante parce qu'elle laisse entrevoir les risques d'abus ; le danger est d'autant plus certain *que cette procédure n'offre pas de* garanties suffisantes parce qu'elle n'est ni contradictoire ni soumise au contrôle de l'opinion publique.

Il n'est pas question cependant, pour les membres du Syndicat de la magistrature, de songer à réclamer la suppression de la détention provisoire. Dans bien des cas elle s'impose d'office, au moins tant que la référence à l'emprisonnement est la seule alternance offerte à la sanction pénale.

Un débat contradictoire

N'agit-elle pas d'ailleurs quelquefois dans l'intérêt du détenu comme une mesure *« anti-lynch »* ? Vouloir modifier les conditions de son exercice suppose de ne pas mésestimer le poids de l'environnement du corps judiciaire : la hiérarchie, la presse et à travers elle l'opinion publique. La violence des réactions des syndicats *de policiers lorsque l'agresseur* d'un de leurs représentants est remis en liberté *« trop vite, à leurs yeux »*, celle des commerçants ou des maires d'une commune, irrités par les agissements d'une bande de cambrioleurs récidivistes, témoignent des difficultés de la tâche.

Ne faut-il pas, malgré tout, rechercher des moyens pour que les mises en détention provisoire soient décidées dans des conditions plus satisfaisantes ? Dans cette perspective, les magistrats du syndicat de Lyon et de Grenoble, par exemple, ne seraient pas hostiles à la présence d'un avocat, au stade de la délivrance d'un mandat de dépôt. Après la réquisition écrite, un débat contradictoire pourrait s'établir dans le cabinet du juge d'instruction entre le parquet et le défenseur, celui-ci étant en mesure de dégager les éléments favorables au maintien en liberté.

L'autre élément sur lequel seraient tentés de jouer les magistrats pour donner une autre dimension à cette procédure est celui qui s'attache à l'idée de dangerosité dans la définition de l'ordre public. N'est-ce pas d'ailleurs toujours les mêmes — les voleurs en particulier — à qui l'on applique cette qualification ?

Si l'on admet que le cambrioleur du bureau de tabac risque de récidiver le lendemain de sa remise en liberté — ce qui aujourd'hui trouble l'ordre public, — l'employeur qui n'a pas pris les mesures de sécurité sur son chantier ne risque-t-il pas de provoquer, par sa négligence coupable, la mort d'un ou plusieurs ouvriers ?

De la même façon, le responsable d'une fraude fiscale ne trouble-t-il pas gravement sinon l'ordre public, du moins l' *« ordre social »* ?

BERNARD ELIE.

(1) Nombre de « contrôles judiciaires » : cinq mille quatre cents en 1972, sept mille quatre cents en 1973 et huit mille neuf cents en 1974.

A la Cour de sûreté de l'État

LA CHAMBRE DE CONTROLE ANNULE LES POURSUITES ENGAGÉES CONTRE DOUZE GUYANAIS

La chambre de contrôle de l'instruction de la Cour de sûreté de l'Etat, présidée par M. Chevalier, vient d'annuler toutes les poursuites engagées à l'encontre de douze Guyanais, provocations directes ou participation à attroupements illicites armés, vols, pillages, infractions à la législation sur les armes et munitions, poursuites en relation avec une entreprise de substitution d'une autorité de l'Etat (*le Monde* du 25 décembre 1974.)

Ainsi sont annulés les inculpations, mandats, mesures de contrôle judiciaire, perquisitions, saisies, qui visaient MM. Guy Lamaze, Jean Mariema, Félix Bade, Roger Karam, David Donzenac, Raymond Charlotte, Michel Kapel, Georges Wacapou, Maurice Bichonnet, Albert Stanislas, André Lacante et Louis Lambert.

L'arrêt de la cour constate notamment : *« Les réquisitions préfectorales du 6 décembre 1974 ne prévoyaient que de simples auditions. En procédant sans l'assentiment éclairé, express et écrit des intéressés aux perquisitions et aux saisies qui sont à la base de la présente procédure, les officiers de police judiciaire ont, sans que leur bonne foi doive être mise en doute, outrepassé les pouvoirs qui leur avaient été conférés et violé les dispositions de l'article 76 du code de procédure pénale. S'ensuit la nullité de ces perquisitions et saisies, ainsi que celle des actes de procédure qui en découlent. »*

A Grenoble

La cour d'appel a relaxé le professeur poursuivi pour «usage illicite de haschisch»

De notre correspondant

Grenoble. — La cour d'appel de Grenoble présidée par M. Crouzet *n'a finalement pas admis* que les juges du tribunal de grande instance de Gap (Hautes-Alpes) aient retenu la culpabilité de Mme Journoud, professeur agrégé d'anglais du lycée climatique de Briançon, prévenue d'avoir fait *« un usage illicite de haschisch »* et d'avoir *« facilité à autrui l'usage de stupéfiants en procurant dans cette intention un local »*.

Aux termes de l'arrêt rendu le 7 mars, ils ont donc prononcé la relaxe du « professeur au grand cœur » (*le Monde* du 23-24 février 1975) que la juridiction de première instance avait cru devoir sanctionner sévèrement par six mois d'emprisonnement avec sursis et 5 000 F d'amende. On ne peut dès lors que déplorer que ces témoignages fragiles et ces renseignements partiaux, aient si bien alimenté la campagne de dénigrement, menée dans cette ville de province, contre une enseignante dont l'accusation, à l'audience, comme les juges d'appel s'accordaient à louer les qualité pédagogiques et le dévouement professionnel.

Pour former le jugement, la cour souligne donc que les accusations sur lesquelles se sont appuyées le juge d'instruction et le tribunal *« émanent toutes de coprévenus et ne sont corroborées par aucune donnée précise et certaine du dossier »*. Elle note que Mme Journoud a constamment nié les faits qui lui étaient opposés et que la perquisition à son domicile s'est révélée négative. A ceux qui lui reprochent de ne pas avoir soupçonné certains des jeunes gens qu'elle accueillait chez elle de fumer de temps à autre du chanvre indien, les magistrats font observer qu'*« il n'est pas démontré que Mme Journoud ait été capable d'identifier l'odeur caractéristique de la fumée de haschisch »*.

Enfin l'arrêt fait justice des *« renseignements très défavorables fournis par la police sur la prévenue »* en indiquant que ceux-ci *« sont démentis par les très nombreuses attestations versées à la procédure et unanimes à souligner ses qualités pédagogiques, son honnêteté, son dévouement et l'excessive confiance dispensée, par elle, parfois sans discernement »*.

POLICE

Réuni en congrès à Vincennes

Le syndicat C.F.T.C. demande que l'enquête de moralité précédant le recrutement soit plus approfondie

La formation des policiers est un des rares sujets qui soulèvent depuis de nombreuses années l'unanime opposition des syndicats de la profession, et, au cours de son vingtième congrès, qui s'est achevé vendredi 7 mars, après quatre jours de travaux, à la mairie de Vincennes, le syndicat C.F.T.C. de la police nationale ne pouvait manquer de l'aborder une nouvelle fois.

Les deux cent vingt délégués ont donc réclamé la mise en place, dans les écoles de police, d'instructeurs qualifiés capables de dispenser, notamment en matière de formation générale, un enseignement plus élaboré, s'inspirant des méthodes pédagogiques actuelles. La C.F.T.C. souhaite, d'autre part, que, à l'exemple de plusieurs polices étrangères, les fonctionnaires en civil, recrutés fonctionnaires en civil, recrutés par concours extérieur, effectuent au moins un an de service dans les unités en tenue.

En même temps, le syndicat a demandé que le recrutement — jugé insuffisant au vu des perspectives de l'année en cours — soit revu dans son esprit. En particulier, il souhaite que l'enquête préalable de moralité soit plus minutieuse, afin de permettre, dans toute la mesure du possible, l'élimination, dès l'abord, de ceux qui risquent de devenir par la suite des *« brebis galeuses »*.

L'insuffisance des effectifs a été une nouvelle fois déplorée en un moment où les servitudes deviennent de plus en plus lourdes et nombreuses, et la C.F.T.C. a réclamé la suppression des plantons devant les ambassades et les consulats.

Les conditions de travail ont également fait l'objet de plusieurs interventions. Les orateurs ont souhaité obtenir des armes plus efficaces en même temps qu'un entraînement au tir intensif, la remise en état des locaux de police — vétustes dans leur majeure partie — qui profiterait autant au public qu'aux fonctionnaires, et enfin une augmentation, une rénovation et une adaptation du matériel.

Sur le chapitre de la *« défense morale »*, le congrès demande que l'administration prenne des *« mesures de défense de l'honneur de la police »* et *« des intérêts moraux des fonctionnaires »*. Il *déplore « la mansuétude de la justice »* et réclame des *« peines plus sévères contre les auteurs d'attaques à main armée »*.

FAITS DIVERS

Les attaques de banques

C.F.D.T. ET C.G.T. S'ÉLÈVENT CONTRE LES « INTERVENTIONS DIRECTES » DE LA POLICE

Après l'agression contre la Société centrale de banque, le vendredi 28 février, au cours de laquelle un caissier, M. Vincent Llopis, a été tué, le Syndicat parisien des banques C.F.D.T. et l'Union syndicale du crédit C.G.T. ont publié un communiqué dans lequel *« ils notent l'intervention inopinée de la brigade anti-gang qui provoque des fusillades et des prises d'otages »*. *« A cet effet*, ajoutent les syndicats, *les camarades de nos organisations syndicales ainsi que les professionnels de la police font observer que les interventions directes ne peuvent que provoquer la prise d'otages et l'usage des armes à feu. En tout état de cause, le choix des moyens de protection et des méthodes doit impérativement tenir compte de la vie des employés, passants, policiers, de préférence à la protection immédiate des fonds. Ces interventions directes sont le fruit même des instructions du ministre de l'intérieur, qui incite les policiers à faire tout leur devoir, au mépris des règles élémentaires de sécurité. Le problème ne sera pas réglé si l'on ne remet pas rapidement en cause la politique des banques et de la société capitaliste.*

» Les militants de la C.F.D.T., de leur côté, ont renouvelé leur demande de retrait immédiat de l'alarme sonore de l'ensemble des guichets. »

SPORTS

ÉQUITATION

LE TOURNOI INTERNATIONAL DE PARIS

Un aimable divertissement...

Le Tournoi international de jumping de Paris, qui s'est déroulé les 5, 6 et 7 mars en nocturne au Palais des expositions de la porte de Versailles, ne laissera pas dans les mémoires sportives un souvenir exaltant. On l'assimilera sans parti pris à un aimable divertissement équestre comme il en existe par dizaines à la belle saison, de Lille à Toulouse et du Touquet à Biarritz.

Il y a trois mois jour pour jour, rompant le premier avec une paralysie chronique de près de dix ans, le Concours hippique international de Paris nous avait ouvert l'appétit. Des orfèvres en chambre agissant à titre privé avaient réussi dans le même palais, sinon la même enceinte, à lancer sur la piste non seulement nos élites mais encore le lot le plus brillant de cravaches étrangères. Le Jumping de Paris s'insérant dans le cadre tout à fait officiel du Salon de l'agriculture, et disposant à ce titre de moyens importants, on était en droit d'espérer un spectacle de tout premier choix. Il n'en a rien été. De bout en bout, nous avons assisté à une manifestation d'artisanat soignée, donc digne d'estime ; mais l'estime n'est pas l'éloge, et Paris est exigeant qui appelle et mérite le chef-d'œuvre.

Plat de résistance du tournoi, le championnat de sauts en hauteur s'est soldé par un fiasco cuisant. *« Tentatives contre les records de France, d'Europe et du monde »*, disait le programme (10 francs). Voilà qui était alléchant. Malheureusement on n'a pas sauté plus haut qu'à l'ultime barrage d'une *« puissance »* de type courant.

Sur les neuf candidats aux records, deux seulement, le Belge Edgard Cuepper, disciple inconditionnel de l'Ecole allemande (« Je tords et distords mon cheval à volonté »), et le cavalier ouest-allemand Hancke Schmidt, parvenaient à dominer à la cote de 2,10 mètres l'impressionnant assemblage de paillaisses construit sur un front de 6 mètres. On s'en tint là après un essai infructueux sur 2,30 mètres de Schmidt en vue de battre le record d'Allemagne, actuellement de 2,27 mètres.

La déroute totale de « Tancarville »

Résultat d'autant plus pâle et décevant quand on sait que le record du monde auquel on *prétendait* s'attaquer atteint la coquette hauteur de 2,47 m. L'exploit appartient depuis le 5 janvier 1949 au capitaine Larraguibel Morales, de l'armée chilienne, sur l'anglo-arabe *Huaso*, et, si l'on en croit certains témoignages dignes de foi, la perche supérieure de l'obstacle construit pour la circonstance tenait ferme coincée dans ses chandeliers. Et c'est là qu'une explication technique peut être sérieusement envisagée si l'on veut comprendre porte de Versailles les raisons de ces insuccès. Tout laisse supposer, en effet, que les fiches supportant les barres paillées de l'obstacle ne tenaient dans leurs logements respectifs qu'à un fil.

Quelques heures avant l'ouverture officielle des portes, un maniaque, dit-on, ou un mauvais plaisant, se les serait appropriées, d'où l'obligation d'improviser en catastrophe. Alors ? Sous le souffle des sabots, tout l'édifice s'effondrait, le public en fut témoin, les chandeliers restant miraculeusement debout. Comment interpréter autrement la déroute totale, pour ne citer que la plus frappante, du cheval prodige *Tancarville*, détenteur du record de France depuis le 21 octobre 1973 sous la selle de Michel Parot avec un bond de 2,41 m ? Bien entendu, nous ne prendrons pas en considération les échecs trop rapides du Britannique et champion du monde David Broome, mastiqueur infatigable de chewing-gum, ni du maestro brésilien Nelson Pessoa, toujour tiré à quatre épingles. Ils ont à la perfection rempli leur rôle d'amuseurs de tapis. *« Ces messieurs semblent avoir des ennuis au paddock »*, annonça pudiquement le speaker après les avoir en vain appelés à tous les échos du grand ring. Les deux compères s'en tiennent encore les côtes.

Au cours du même programme eut lieu une présentation de poulinières sélectionnées. La coutume veut que l'on parle toujours et essentiellement du père quand on a le bonheur de posséder un cheval de qualité. Honneur aux mères ! proclama le commentateur, désireux de réparer une injustice. Alors nous vîmes arriver au pied de la tribune quatre *« sardines »* pêchées on ne saurait dire où. Plaise au ciel qu'il n'y eût pas dans les tribunes d'acheteurs étrangers !

ROLAND MERLIN.

Football

METZ, SOCHAUX ET STRASBOURG QUALIFIÉS POUR LES HUITIÈMES DE FINALE DE LA COUPE DE FRANCE

Metz, Sochaux et Strasbourg se sont qualifiés, le 7 mars, pour les huitièmes de finale de la Coupe de France. Les trois clubs ont respectivement battu, dans les matches « retour » des seizièmes de finale, Rennes, Bordeaux et Besançon. Les autres rencontres sont disputées ce 8 mars et le seront le dimanche 9 mars.

RESULTATS

*Metz bat Rennes —....	5-0	(2-3)
*Sochaux bat Bordeaux..	3-0	(0-0)
*Strasbourg bat Besançon	3-2	(2-0)

Les résultats des matches « aller » figurent entre parenthèses.

PATINAGE ARTISTIQUE. — *La Néerlandaise Dianne Deleeuw a gagné, le 7 mars, à Colorado-Springs (Etats-Unis) le titre de championne du monde de patinage artistique (230,08 points, 9 places), devant l'Américaine Dorothy Hamill (224,53 points, 25 places) et l'Allemande de l'Est Christine Errath (222,20 points, 31 places). La Française Marie-Claude Bierre s'est classée dix-neuvième (194,23 points, 168 places).*

A Grenoble

La cour d'appel a relaxé le profes[...] poursuivi pour « usage illicite de ha[...]

SPORTS

ÉQUITATION

LE TOURNOI INTERNATIONAL [...]

Le Monde aujourd'hui

Croquis

HISTOIRE D'A...RBRES

ILS étaient quatre, comme les fils Aymon ou encore les trois mousquetaires. Nés au cœur de ce quartier, autrefois miséreux et maintenant en pleine rénovation, ils essayaient depuis des années de l'égayer, et y réussissaient parfois. Un groupe serré de jeunes oiseaux avait élu domicile chez eux. Et les nouveaux arrivants du coin, d'abord traumatisés par les blocs de béton se succédant à l'horizon, finissaient par trouver accueillant un endroit où le pépiement des moineaux pouvait tenir lieu de réveille-matin. A eux quatre serrés l'un contre l'autre, ils formaient en toute saison comme un rempart contre l'amertume, la mélancolie et peut-être aussi la folie. Ils étaient là, présence rassurante, et rien qu'en les regardant nous savions que l'ogre n'avait pas encore tout dévoré, car ils tenaient bon, mes arbres !

Depuis six ans que se déroulaient à leurs pieds de grandes *manœuvres* — balisage et éventrage, qui, comme chacun sait, sont les deux mamelles de la construction, — les habitants du quartier avaient pris l'habitude de les croire invulnérables. Leurs larges branches avaient, des années auparavant, caché de leur ombre les bagarres mémorables des malfrats maniant le couteau au fond d'impasses mal famées. Plus tard, à l'époque de la guerre d'Algérie, de pénibles affrontements entre factions rivales s'étaient déroulés autour d'eux. Les vieilles maisons qui les encerclaient s'étaient peu à peu écroulées remplacées par des tours. Mes arbres, eux, avaient survécu à tout. Une école maintenant, devait s'édifier tout près. Après l'ère des règlements de comptes, ils allaient donc veiller — destin enviable — sur les jeux innocents des enfants. Leur implantation au bout du terrain semblait d'ailleurs leur garantir une heureuse, tranquille et longue, très longue, vieillesse.

Un crissement bien honnête

Et puis, un jour, ils ont disparu. On escamote la maladie et la mort des humains. Celles des arbres sont, elles aussi, honteusement cachées. On les quitte un beau matin, sûr de les revoir au retour des vacances. Une absence de quelques jours. On revient. Ils ne sont plus là. Quelle fut leur agonie ? Aucun des rares présents ne l'a remarqué. Un bruit comme un autre parmi ceux des chantiers du quartier, celui d'une scie, un crissement bien honnête. Pourquoi ne pas les avoir gardés ? Au nom de quoi leur mort s'imposait-elle ? Personne ne le sait, au juste.

Le prince qui nous gouverne a déclaré, un jour, que les Français étaient arbrophobes. C'est vrai. Mais la connaissance de leur maladie ne leur en épargne point les manifestations renouvelées. Peut-être n'est-il décidément pas suffisant de l'avoir diagnostiquée.

EVELINE LAURENT.

Langage

LE « PARLER FEMME »

« *MOI, je me suis pris une belle langue de porc. Je l'ai fait dégorger, blanchir et cuire en cocotte, à feu doux, avec des petits lardons. Attention, pas du lard fumé. Je ne sais pas pourquoi, mais le lard fumé et moi, on est brouillé....* »

Chaque lundi, Mme A. décrit à ses collègues son menu du dimanche. Dans ce bureau où ne travaillent que des femmes, elle incarne une sorte de France éternelle, celle qui braise, marine, rissole, mijote et sert le bonheur nappé d'une sauce bordelaise ou gribiche.

« *Tant de boulot pour manger !* soupirent les jeunes dactylos qui confondent matelote et marinade. *Il en faut du courage...* »

Pourtant, du courage, elles en ont, mais elles l'exercent dans d'autres domaines : boire quatre litres d'eau ou se contenter d'une seule espèce d'aliments chaque jour, se mettre les cheveux en plis trois fois par semaine, courir les soldes, assortir un sac à des escarpins, un rouge à lèvres à un vernis à ongles... De l'art culinaire de Mme A. aux secrets de beauté de ses cadettes, les conversations ne sont qu'échanges de recettes, conseils, adresses. On dirait que, pour vivre, il suffit de connaître une sorte d'encyclopédique mode d'emploi, que, pour chaque problème, il existe un produit miracle, que les regrets, l'angoisse, les déceptions, fondent au bain-marie ou s'effacent sous un joli maquillage rose. D'ailleurs, Mme P., qui a les plus longs cils de tout l'étage, ne déclare-t-elle pas : « *Avec mon nouveau rimmel, pas de danger que je pleure !* »

Un homme qui collerait l'oreille à la porte de ce gynécée céderait sans doute au vertige en découvrant la formidable armure dont se protègent les femmes. Caparaçonnées de prospectus, imprégnées de traditions, cousues dans le rôle que la société, la nature, l'impérialiste mâle (allez-vous en trouver le responsable !) leur attribuent, elles règnent. Sur un modeste terrain, bien sûr, la superficie que couvre l'aspirateur ou la houpette à poudre, elles jouissent des pleins pouvoirs. Mais de quel prix elles payent cette souveraineté !

« *Tu te nettoies la peau avec la lotion spéciale, puis tu mets ton masque anti-rides, tu laisses reposer une heure, puis tu l'enlèves avec un tonique sans alcool, puis tu étales ton fond de teint, n'oublie pas le cou, puis tu le retires avec ton démaquillant, puis tu appliques une crème nourrissante, puis tu...* »

Comment l'envie ne leur vient-elle pas, parfois, de crier : « *Pouce !* » et de garder les points noirs et les poches sous les yeux ?

« *Je coupe en quatre des pommes de terre nouvelles à peine cuites j'émince des oignons, je pilonne de l'ail, je dénoyaute des olives, je décortique des langoustines, je bats trois jaunes d'œufs...* »

« *Quand, dans le métro, j'entends des femmes bavarder entre elles, j'ai l'impression d'appartenir à une autre espèce,* me confiait un homme. *Je ne comprends même pas certains mots qu'elles emploient.* »

Racisme de phallocrate ? Allons donc ! Comment nier l'existence de ce mur que le langage dresse entre les sexes ? Comment ne pas souhaiter sa disparition, fût-ce aux dépens du « parler femme » ?

GABRIELLE ROLIN.

Chômage

QUAND LES CADRES « POINTENT »

DU quatrième étage de la mairie, on aperçoit une cour de récréation. Elle est inondée par une lumière bleue qui, dans l'air froid, fait penser à la montagne. Les cris des jeux et de l'insouciance montent jusqu'à la fenêtre où se tiennent, côte à côte, deux hommes dont les regards suivent les évolutions d'un ballon que se disputent les collégiens.

« Autant de chômeurs dans quinze ans, dit, presque bas, sans tourner la tête, le plus jeune.

— Oui », se contente de grogner l'autre avant de tourner les talons.

Celui qui a tenté d'engager la conversation ne connaît pas encore les usages des familiers de l'ANPE (Agence nationale pour l'emploi), dont il fait partie depuis peu en tant que « demandeur de premier emploi ». Il ne sait pas que « chômage » et « chômeur » sont des mots tabous dans cette petite société.

Nous sommes à la mairie du dix-septième arrondissement de Paris, où viennent « pointer » les cadres en chômage. Les ouvriers et les employés vont ailleurs. Même quand on n'exerce pas ou plus le métier auquel on pourrait prétendre, les différences hiérarchiques continuent d'exister. Pourtant l'ouvrier sans travail et le cadre à la recherche d'une situation ont, dans le regard, une détresse semblable.

A cause de l'affluence, la direction a été obligée de faire venir certains inscrits, selon leur année de naissance — puisqu'il faut bien choisir un moyen de diviser la masse en sous-groupes — dans l'après-midi, alors que la file d'attente ne se formait naguère que le matin.

Etre chômeur est devenu un véritable métier, avec ses structures, ses (maigres) indemnités et même, depuis peu, son « syndicat » indépendant dénommé « Collectif chômage » (1). L'obligation essentielle du chômeur est le pointage, une semaine sur deux.

Beaucoup arrivent en avance pour prouver — à qui ? — leur bonne volonté. Mais, à la mairie, l'heure, c'est l'heure, et les portes ne s'ouvrent qu'à 13 h. 30 précises. Pour attendre, les cadres s'entassent dans une entrée exiguë. Quand elle est pleine, ils débordent dans l'escalier d'où l'on aperçoit la cour de récréation.

Il règne un silence impressionnant. La plupart lisent des livres où, selon le cas, ils cherchent à satisfaire leur besoin d'évasion ou à parfaire leurs connaissances dans tel ou tel domaine. Il n'y a rien de plus difficile à remplir qu'une journée vide. Ceux qui s'ennuient à leur bureau ne connaissent pas leur chance.

Dans les regards de ceux qui n'ont pas de livre luit au mieux l'indifférence, au pire brûle le ressentiment. Comme si c'était à cause du voisin que l'on se retrouve là... N'est-ce pas le cas, en effet ? A diplôme égal, il y a ceux qui trouvent sans jamais avoir cherché, et les autres. Il y a le nombre, la foule de ceux qui ne connaissent aucune des clefs qu'on dit ouvrir les portes du succès. Et chacun reporte sa rancune sur celui qui est à ses côtés, puisqu'il ne rencontre pas les autres.

Au début de l'année, un espoir a un moment agité cette troupe apathique. On parlait de chiffres jamais atteints, d'un chômage record. Mais la presse oublie vite sa manchette de la veille, seul compte l'instant, le jour de l'événement. Le lendemain, on n'en parle plus, on oublie. Ce n'est pas encore cette fois que seront prises ces « mesures énergiques », ces « décisions graves et urgentes », réclamées un matin, ajournées le soir.

Parmi les quelque cinquante personnes qui attendent, une seule a osé s'asseoir par terre. Pour celui-là, l'Université ne doit pas être bien loin. Les autres restent debout, immobiles, avec toutes les apparences de la résignation. Il y a les jeunes qui n'ont pas encore travaillé. Mais il y a aussi ceux qui ont perdu leur situation et qui portent sur leur figure leur angoisse et leur rancune. Ils évitent le regard de leurs cadets ; ils ont l'air d'avoir honte.

Dans quinze jours peut-être

Tout à coup, une exclamation : « Toi ! Qu'est-ce que tu fais ici ? — Ça, par exemple ! Eh bien, tu vois, comme toi ! »

Ensemble on était sur les bancs de l'école, ensemble on est banni. On se raconte sa vie. Les études, le service militaire et puis la recherche d'un emploi, les déceptions. Mais les deux amis qui viennent de se retrouver se sentent moins isolés et constatent, en riant, qu'ils sont les seuls à parler dans le vestibule d'attente.

Derrière la porte vitrée de l'ANPE, derrière le voilage qui cache l'intérieur du local, on peut entendre des rires, des échanges de répliques. Les employés qui sont arrivés un peu avant l'ouverture, parlent de leur week-end à venir. C'est vendredi et il n'y a plus qu'une demi-journée à tirer. Il fait beau et la météo est optimiste. On a encore de quoi s'offrir quelques dizaines de litres d'essence. Une partie de la France trouve que la vie est belle.

Soudain, le rideau s'ouvre comme au théâtre. Les cadres se figent un instant, les yeux fixés sur la porte. Puis c'est la ruée inévitable et dérisoire où subsiste cependant un reste de courtoisie ; on veut bien passer devant les autres, mais dans les formes. De toutes façons, ce n'est pas un emploi qu'on vient chercher là, mais un secours subordonné à l'apposition d'un petit tampon rouge sur une carte rose.

Le rite accompli, chacun repart, en se disant simplement que deux semaines, encore, sont passées et que dans quinze jours peut-être n'y aura-t-il plus à revenir. La perspective des journées à passer dans les cabines téléphoniques après avoir épluché les annonces des journaux assombrit les visages.

A l'école, en bas, la récréation est terminée et les enfants retournent à leur pupitre pour apprendre ce qui leur permettra, plus tard, d'exercer un métier ou bien de devenir à leur tour des habitués du bâtiment d'à côté.

JEAN CAVÉ.

(1) Coordination. Martin Andler. B.P. 42-06. 75261 Paris CEDEX 06.

Au fil de la semaine

LES FRANÇAIS ET LA POLICE

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

CE qui caractérise les relations des Français avec leur police ainsi que l'attitude des policiers envers les citoyens, c'est l'ambiguïté. Elle est partout. A la vue de l'uniforme, les honnêtes gens sont partagés entre la confiance et la défiance, le soulagement et la crainte, la docilité et l'hostilité. Quant aux policiers eux-mêmes, ils sont rares ceux qui évitent de tomber de l'autorité dans l'autoritarisme, de la réserve dans le mépris, de la fermeté dans la brutalité.

Ces réactions des uns et des autres sont d'abord affaire de tempérament : certains citoyens se rangent d'instinct aux côtés de l'ordre et de ses défenseurs ; et parmi ces derniers on trouve heureusement nombre de fonctionnaires courtois, mesurés et humains. Les circonstances jouent aussi : on n'attend pas que le comportement soit le même en présence de bandits armés qu'en face du passant qui traverse en dehors des clous. L'ambiance enfin compte beaucoup : si, à la campagne ou dans la petite ville, gendarmes et agents sont en général bien vus et à l'aise, le climat est bien différent dans les grandes cités et particulièrement à Paris, où la police demeure trop souvent imprégnée d'une vieille et forte tradition de grossièreté, de violence et de racisme.

***

Comment pourrait-il en être autrement ? Ce sont les mêmes inspecteurs et gardiens de la paix qui, le 16 juillet 1942, procédaient, sur les ordres et sous la direction de l'occupant — non sans que quelques-uns s'efforcent, pour l'honneur, de saboter l'opération, — à l'arrestation dans la capitale et sa banlieue de treize mille juifs dont quelques dizaines seulement devaient survivre à la déportation ; et qui, deux ans plus tard, en août 1944, au moment de la libération, se mobilisaient pour défendre contre l'armée allemande en retraite leur préfecture devenue citadelle de la Résistance. Les mêmes policiers qui, dans la journée du 17 octobre 1961 et la nuit du 17 au 18, appréhendaient onze mille cinq cent trente-huit Algériens, bientôt relâchés il est vrai, avant de servir de cible aux plastiqueurs et mitrailleurs de l'activisme O.A.S.

En mai 1968, c'est la même alternance, la même ambiguïté. « La police avec nous », crient d'abord les étudiants révoltés. Mais la police cogne. Alors on voit la concierge du boulevard Saint-Michel ou de la rue Gay-Lussac, le boutiquier du quartier des facultés à Lyon, Bordeaux ou Strasbourg, distribuer des boissons fraîches et des sandwiches aux constructeurs des barricades et, au petit matin, après l'assaut, entrouvrir volontiers leur porte aux insurgés devenus gibier. Pendant ce temps, les braves gens de Caen, Nantes et Besançon se cotisent en faveur des grévistes, et les ruraux se demandent s'ils sont tous devenus fous, en ville. Et voici qu'au vingt-cinquième jour de ce mois mouvementé, l'esprit public se retourne : les portes claquent et se cadenassent devant les passants poursuivis par les hommes noirs aux casques luisants, les braves gens trouvent qu'on n'évacue pas assez vite les facultés et les usines occupées et on voit même, parfois, l'un d'eux appeler à grands cris C.R.S. et gendarmes mobiles pour leur signaler la cachette de quelques manifestants isolés, faciles à matraquer.

Applaudis ou honnis par les uns, puis par les autres, jamais en même temps par tous, tantôt félicités, tantôt vilipendés pour avoir obéi aux ordres, les policiers finissent ainsi par faire la quasi-unanimité contre eux, ce qui n'améliore pas leur comportement. « Salopards, dégonflés, gonzesses ! Elle est belle la France ! Attaquez, tirez, tuez-les ! » hurlaient les badauds la semaine passée à Paris, avenue de la République, au moment où les auteurs d'un hold-up protégeaient leur sortie en traînant avec eux trois femmes terrorisées qu'ils avaient prises en otages. « Assassins, brutes, sauvages ! », auraient sans doute crié les mêmes spectateurs si les tireurs, partout embusqués, avaient ouvert le feu et atteint l'un des otages, offrant à la foule le sang qu'elle réclamait.

***

Il n'est jamais facile d'être flic, et pas plus en 1975 qu'en 1942, 1961 ou 1968. Mais après tout personne n'est contraint de choisir ce métier, et ceux qui s'y engagent le font en connaissance de cause.

D'où viennent-ils ? Qui sont-ils ? Beaucoup n'ont fait, après leur service militaire, que changer d'uniforme puisque 40 % des inspecteurs « en civil » sont sortis du rang après avoir débuté comme gardiens ou agents. Dans tel village du Var, deux jeunes gens sur trois deviendront C.R.S. ; ailleurs, on trouvera moins d'hommes de telle commune de Corse, de Bretagne, voire des Antilles, dans la localité où ils sont nés que dans la police parisienne ou marseillaise. Ils baignent dans le milieu populaire d'où ils sont issus et dans lequel ils vivent.

Or les Français, s'ils frondent parfois, aiment l'ordre et l'autorité, sont facilement chauvins, xénophobes même, on l'a dit cent fois et analysé de toutes les façons. Et ce goût de l'ordre, ce racisme latent sont souvent plus largement affirmés, moins sournois et prudents, sinon plus réels et profonds, dans les couches populaires que parmi les plus évolués et instruits, les plus favorisés, qui n'en sont d'ailleurs que plus coupables d'y céder. Dès lors comment pourrait-on éviter que ces sentiments soient exacerbés chez celui qui détient précisément une parcelle d'autorité pour défendre l'ordre et protéger ses concitoyens contre les agitateurs venus d'ailleurs ?

Et puis on lui a seriné de sages proverbes : « L'oisiveté est mère de tous les vices », « Qui vole un œuf, vole un bœuf », « A beau mentir qui vient de loin ». S'il a appris quatre vers à l'école ce seront peut-être ceux du bon La Fontaine :

Le loup reprit : que me faudra-t-il faire ?
Presque rien, dit le chien : donner la chasse aux gens
Portant bâtons et mendiants
Flatter ceux du logis, à son maître complaire... »

On lui répète sans relâche que l'obéissance est sa première vertu, que le désordre est le fruit d'un complot permanent contre la nation, que l'étranger est, « a priori », suspect et le marginal toujours dangereux. Il sait qu'une tenue négligée est l'indice d'un laisser-aller qui cache sans doute une mauvaise conscience, et que les cheveux longs sont sales. On lui a désigné tour à tour des résistants et des collaborateurs, des juifs et des Arabes, des communistes et des anticommunistes, des ouvriers et des étudiants, des paysans et des lycéens, des violents et des non-violents, des grévistes de la faim et des suspects de tout poil en lui disant : « Disperse ! », « Evacue ! », « Cogne ! » Alors il disperse, il évacue, il cogne à l'occasion, pour remettre tous les trublions dans le droit chemin.

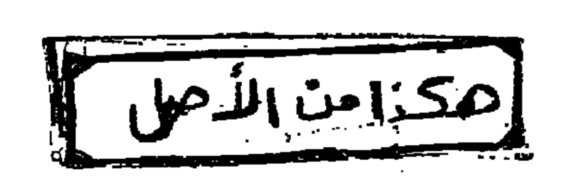
***

Parfois, il se pose des questions. Pour avoir des réponses, il lui suffit de regarder autour de lui. Quel journal lit-il ? Un quotidien populaire, « le Parisien libéré », par exemple. Voici le numéro du jeudi 27 février. Une grosse manchette : « Bravo la police ! »

Mais ce jour-là, c'est l'affaire des otages du boulevard Richard-Lenoir. Le lendemain, vendredi 28 février, le titre accuse : « Quatre gangsters attaquent une banque et tuent le caissier pour venger l'un d'eux abattu par la police. » Les lecteurs du journal ignoreront toujours que le caissier avait été tué avant que l'un des bandits soit à son tour abattu. Et l'éditorial, en première page cette fois, commence ainsi : « Voilà où conduit la « libéralisation »... L'immense majorité des Français (85 %) réclament, on le sait, l'application de la peine de mort aux criminels, dans le cas notamment d'une prise d'otages suivie de meurtre. »

Ce même vendredi, c'est la fusillade du boulevard Saint-Germain. Pas un mot des brutalités dont sont victimes deux avocats, mais l'éditorial reprend l'antienne : « La clémence ne paie décidément pas... Une chose est certaine : la « libéralisation » menace la vie de tous les Français. » Le 6 mars, en « une » toujours : « ... les règles nouvelles dans lesquelles d'aucuns voudraient enfermer la police pour mieux la paralyser sans doute devant les progrès parallèles de la « libéralisation » pénale et de la criminalité ». Voilà ce que ressasse, d'un bout de l'année à l'autre, le journal qui se présentait fièrement il y a quelques jours encore comme « le premier quotidien français ».

Quant au citoyen, il ne sait pas davantage où il en est devant la police. A travers le journal, le livre, la télévision, le film, il voit les gardiens de l'ordre tantôt comme des héros, incorruptibles et paternels, qui incarnent la loi, tantôt comme des brutes sanguinaires, des hommes de main, voire des tortionnaires qui se placent au-dessus des lois. Il n'aime pas les « flics » mais les appelle bien vite à son secours en cas de besoin. Il convient qu'il faut bien qu'il y ait une police et une justice pour poursuivre le crime, mais ne croit plus guère à l'une ni à l'autre, si souvent mises en cause. Il ne voit pas du même œil l'agent qui règle la circulation au carrefour — sauf s'il lui dresse contravention — et le même agent poursuivant un voleur ou intervenant au cours d'une manifestation. Il ne se demande pas s'il faut accuser les hommes, la fonction ou incriminer l'utilisation qui en est faite, s'il ne conviendrait pas de distinguer entre la prévention, trop souvent négligée, et la répression, facilement abusive et excessive. C'est pourquoi il y a un malaise, et qui ne date pas d'hier, entre les Français et leur police.



ETRANGER

Reflets du monde entier

The Economist

Une foi qui coûte cher...

« *Dans certaines villes ouest-allemandes,* rapporte l'hebdomadaire londonien *THE ECONOMIST, les fonctionnaires sont débordés : de nombreux citoyens assaillent leurs bureaux pour faire annuler leur appartenance à l'Eglise. Ils mettent fin ainsi à l'obligation qui leur est faite par la loi de payer le denier du culte (...). Nombreux sont ceux qui estiment que la réforme de la taxation, introduite au début de l'année, augmente leurs charges plutôt qu'elle ne les diminue. C'est pourquoi nombre d'entre eux, qui ne vont jamais à l'église d'ailleurs, décident de renoncer aux principes de leur appartenance à une Eglise et acceptent de se voir dénier le droit au mariage religieux, aux funérailles et au baptême de leurs enfants (...).*

» L'impôt du denier du culte, institué en 1918 (...), qui était en 1930 d'un montant égal à 5 % de l'impôt sur le revenu (...), atteint à présent de 9 à 10 % de l'impôt sur le revenu (...).

» L'Eglise protestante compte près de vingt-huit millions de membres, soit un demi-million de plus que l'Eglise catholique (...). Les protestants sont certainement les moins fidèles. L'an dernier, deux cent dix mille d'entre eux ont renoncé à leur appartenance à cette Eglise, le chiffre le plus élevé depuis la guerre. Pour les catholiques, le chiffre des apostats n'a pas été révélé, mais on l'estime à soixante-cinq mille environ. Cette année, les chiffres vont fortement augmenter (...). Nombreux sont ceux qui estiment que le meilleur moyen de faire des économies n'est pas de diminuer les dépenses alimentaires ou de prendre des vacances moins coûteuses, mais de mettre fin à l'obligation de payer le denier du culte. »

triunfo

Près du Portugal

L'hebdomadaire de Madrid *TRIUNFO* évoque la surprise de ceux qui « *n'étant jamais allés à Badajoz découvrent à cette occasion que la capitale de la Basse-Estrémadure est à 6 kilomètres seulement de la frontière portugaise. Il y a quelques années, cela n'avait pas la moindre importance mais cela a bien changé. Etre près du Portugal a beaucoup plus de signification qu'être voisin de la France. Près du Portugal, on est près d'une vie nouvelle, d'une résurrection historique. Pour les gens de Badajoz, il est important d'être près du pays ressuscité, de pouvoir aller voir* la Grande Bouffe *dans le petit village gris bleu et blanc ocré d'Elvas. Le dernier jour férié, deux cents voitures de Badajoz ont passé la frontière à cause de ce film. A Badajoz, il y a des gens qui passent la frontière pour exercer leur droit de voir un film qui leur plaît, de s'acheter un livre et, surtout, de contempler le spectacle émouvant d'un peuple s'essayant à la liberté.* »

Pariser Kurier

Cher Helmut, dear Valéry...

Il ne suffit pas de promouvoir la coopération franco-allemande, encore faut-il que les institutions suivent, signale le *PARISER KURIER*. Le périodique bilingue publié à Paris écrit :

« *Tout ce qui est français est à la mode en Allemagne fédérale. Les Allemands dégustent du fromage français, boivent du cognac français, conduisent des voitures françaises et couchent dans des lits français. Et lorsque le chancelier Schmidt ou le président Giscard d'Estaing ont des problèmes européens, que font-ils ? Ils se téléphonent et s'entretiennent non en français, mais en anglais, ce qui est symptomatique d'une crise enregistrée actuellement dans un domaine bien particulier : celui de l'enseignement du français en Allemagne.*

» En 1964, 510 000 jeunes Français apprenaient l'allemand en France, ils sont aujourd'hui quelque 900 000 à se familiariser avec la langue de Goethe. En Allemagne, 450 000 élèves suivaient les cours de français en 1963, ils seraient actuellement de 900 000 à un million à apprendre la langue de Voltaire. (...).

» Mais dans le nord du pays, notamment en Basse-Saxe, à Hambourg et dans le Schleswig-Holstein, il faut un minimum de vingt-deux élèves pour qu'une classe de français puisse être formée. En Rhénanie-Palatinat et dans le Bade-Wurtemberg, il n'y a pas de français dans les « Realschulen », établissements d'enseignement secondaire court. Si bien que 2 % des élèves seulement choisissent le français en première langue, 37 % en seconde langue.

» La France a tenté une offensive culturelle : des lycées français ont été implantés en Allemagne, des enseignants ont été envoyés en stage outre-Rhin. Les très minces progrès enregistrés jusqu'à présent risquent fort de succomber lorsqu'en 1976-1977 les Allemands appliqueront une réforme visant à supprimer la seconde langue vivante au cours des deux dernières années de lycée. »

UUSI SUOMI

Un macaron illégal

L'Organisation internationale de standardisation a proposé récemment que la Finlande utilise pour les plaques de nationalité des voitures automobiles l'indicatif FIN et non plus SF (pour Suomi, nom finnois de la Finlande et Finland, appellation suédoise). Le quotidien conservateur d'Helsinski, *Uusi Suomi*, écrit à ce propos :

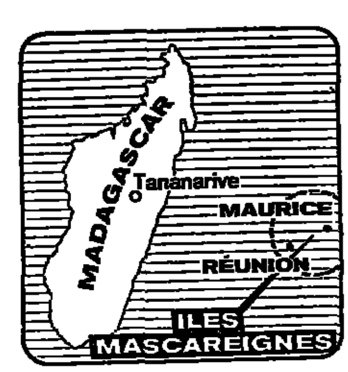
« *L'indicatif officiel de la nationalité pour les véhicules SF a trouvé un concurrent sérieux. Ces derniers temps, on a pu voir apposés sur des voitures, à côté de la plaque de nationalité, des ovales bleu et blanc* (couleurs du drapeau finlandais) *avec les lettres FIN en noir.*

» Le représentant du ministère des transports condamne vigoureusement ce nouveau macaron. Pour lui, les signes indicatifs de nationalité des véhicules sont fixés par des conventions internationales en vertu desquelles la Finlande est désignée par les lettres SF. C'est pourquoi les macarons FIN sont automatiquement arrachés par le service d'inspection des véhicules lors du contrôle annuel auquel doivent se soumettre toutes les voitures immatriculées en Finlande.

» Après s'être fait arracher ainsi son macaron FIN, un conducteur a déclaré : « Je pensais que ce signe était » légal. Je voyage beaucoup à l'étranger et j'en ai assez » du signe « Soviet-Finlandia ». Pour moi, FIN convient » mieux et ne prêterait plus à confusion. »

— Lettre des Mascareignes —

En attendant Deborah...



CETTE année, la saison des cyclones a commencé tôt dans l'hémisphère austral : en décembre, le nord de l'Australie avait déjà reçu la visite de Tracy. Quelques semaines plus tard, à la Réunion, on observait avec inquiétude les fantaisies de parcours de Deborah autour des Mascareignes.

Certains jours, au-delà de la barrière de corail, les vagues devenaient menaçantes, puis tout retombait dans le calme et le lagon reprenait son apparence de lac d'eau douce. A la plage Saint-Gilles, l'un des rares endroits de l'île où l'on peut se baigner sans risquer de s'embrocher sur un oursin ou d'écraser une holothurie, cette hideuse limace de mer, et à condition d'aimer les rouleaux impressionnants qui font le bonheur des surfistes, c'était la foule des vacances. Une foule bigarrée où les visages reflètent les plus bizarres combinaisons de sang européen, africain, indien, chinois. Le mélange a, le plus souvent, des effets heureux, et la plage est peuplée d'adolescents qui paraissent avoir choisi le meilleur des différentes ethnies : stature, souplesse, finesse de traits, chevelure luxuriante. Encore que la grande internationale hippie laisse ici comme ailleurs des traces surprenantes : un jeune Indien à la chevelure fleuve s'est fait la silhouette des fakirs de son pays d'origine, un créole crépu arbore l'« afro » à la mode américaine. Les jeunes filles, longues, menues dans leurs maillots minuscules, restent sagement à portée de leurs frères, mais nagent dans les rouleaux avec des hardiesses de sauvageonnes. Quelques « zoreilles » (métropolitains) à la pâleur sans mélange tranchent sur cette foule ambrée. On se côtoie d'ailleurs sans vraiment se mêler et, au club nautique, le client créole est aussi indiscutablement blanc que le serveur est noir.

Une « zoreille » en maillot baleiné soupire : « *Ça ne vaut pas tout à fait l'Algérie, mais le climat est agréable, et puis, évidemment, on est bien payé !* » Elle regrette un peu l'indolence de ses élèves créoles et les difficultés à se faire servir : « *Ils se plaignent du chômage, mais allez trouver un jardinier...* », dit-elle avec humeur.

La plupart des Blancs — créoles ou « zoreilles » — répètent volontiers la vieille antienne, avec une sorte d'innocence qui stupéfie : « *Ils* » *sont* paresseux. *On ne peut pas compter sur « eux » « Eux », demander l'indépendance, ah, ah, ah ! Bien sûr, il y a quelques excités ou quelques ambitieux, mais la masse nous aime bien, allez..* »

Il est vrai qu'à première vue les rapports ont l'air cordiaux. Il n'empêche que le chauffeur de taxi essaiera peut-être de vous faire croire que le prix de sa course était fixé en C.F.A., que le serveur vous répondra parfois avec un mélange inimitable de timidité et d'insolence feutrée, et que trop souvent, dans la rue, les regards se détournent avec une gêne ambiguë.

La presse n'est pas d'un très grand secours pour s'initier aux vrais problèmes : il n'y a guère le choix entre les organes de l'« establishment » et ceux de l'opposition inconditionnelle, et la radio comme la télévision consacrent l'essentiel de leurs bulletins d'information aux états d'âme de la majorité et de l'opposition en métropole. Ce qui n'empêche pas bon nombre d'habitants de Saint-Denis de se féliciter de l'excellence des émissions locales et d'assurer que leurs voisins mauriciens ont l'œil fixé sur les programmes de leur chaîne. C'est aussi cela, la départementalisation : l'esprit de clocher transposé à 10 000 kilomètres.

Et pourtant, rien de plus authentiquement exotique que ce *département français*. Malgré la laideur, lépreuse par endroits, de Saint-Denis, malgré *le* gratte-ciel du Tampon, posé en plein champ comme pour montrer qu'on n'est pas si loin de Sarcelles, malgré les pavillons de banlieue qui parsèment sa campagne somptueuse, l'île Bourbon n'a rien *perdu de ses sortilèges : l'anse des* cascades à Sainte-Rose avec sa mer furieuse, les maisons créoles aux boiseries de couleurs tendres, l'incroyable église Sainte-Anne, construite en pierre grise par un curé breton, mais sculptée à l'extérieur et peinturlurée à l'intérieur comme un temple hindou, les serres d'orchidées et d'anthuriums de Mme Chatel, le jardin extraordinaire du domaine de la Confiance, avec ses pensées d'eau couleur parme, ses *fleurs de porcelaine* rose tendre, ses flamboyants et ses massifs d'ylang-ylangs, le coiffeur Noël Poulbassia qui opère en plein bois et qui garde soigneusement les cheveux qu'il coupe pour en faire des oreillers, le créole chantant qui rappelle, par ses inflexions, le canadien français et encore plus le *cajun* de la Louisiane, et jusqu'aux « petits Blancs des Hauts » qui habitent, avec leurs innombrables enfants, des masures sur les terres les plus inhospitalières de l'île, après avoir jadis fui les plaines côtières peuplées d'esclaves libérés.

Contrairement à ce que disait un « zoreille » en vacances, on n'a tout de même pas ça chez nous !

A une demi-heure de Boeing, l'île Maurice — *Maurice*, pour les initiés, — l'île jumelle, au relief et à l'atmosphère près. Pas de volcan menaçant, qui ne somnole que d'un œil, sur l'ancienne île de France, guère d'acrimonie non plus entre les différentes populations, moins mêlées, ethniquement, qu'à la Réunion, mais finalement plus tolérantes. Moins de laideurs petites-bourgeoises aussi, et un charme des Isles encore imprégné sept ans après l'indépendance de quant-à-soi britannique.

Coincé entre sa vieille citadelle et sa rade où viennent s'abriter les chalutiers-usines japonais, Port-Louis a gardé un certain parfum d'Ancien Régime. Sur la petite place du gouvernement, *plantée d'ombrages*, la reine Victoria fait face à La Bourdonnais, et le modeste *palais* qui abrita les gouverneurs français, au Musée d'histoire naturelle où trône la seule gloire incontestée de l'île : l'oiseau dodo. Incapable de voler, le malheureux dodo disparut peu de temps après l'arrivée des premiers colons, victime de son embonpoint et de son innocence. Et seuls des esprits totalement dénués de romantisme insinuent qu'il servit encore de nourriture à Paul et Virginie après leur naufrage au cap Malheureux...

Après le dodo et Bernardin de Saint-Pierre, Maurice vient de se découvrir un nouveau héros : Georges, le personnage du roman d'Alexandre Dumas récemment exhumé des bibliothèques. Les raisons pour lesquelles *Georges* fut longtemps interdit à Maurice restent mystérieuses. Quelques mauvais esprits insinuent que c'est parce que le métissage de certaines familles connues de l'île est sournoisement révélé par l'histoire de ce mulâtre beau, brave, riche et raffiné qui, à la suite de circonstances compliquées, finit par prendre la tête d'une révolte d'esclaves. L'affaire n'est pas vraiment historique, mais le maquis touffu de la Rivière noire qui, au sud-ouest de l'île, abrita longtemps les esclaves « marron », est encore peuplée d'Africains de type pur.

Contrairement à la Réunion, le métissage reste, à Maurice, l'apanage des « créoles », qui ne désignent pas, comme dans l'île Bourbon, les « natifs », quelle que soit leur couleur, mais les descendants d'Africains. A Port-Louis, n'appelez pas un Indien « malabar » comme à Saint-Denis : c'est un terme injurieux. Dites « un Madras ». Seuls les « Chinois » restent les « Chinois ».

« *On ne les voit jamais*, nous disait un jeune créole.

— Comment « jamais » ?

— Non, au collège, quand la classe est finie, au lieu de venir jouer au football avec nous, ils rentrent aider leurs parents à la boutique. »

Peu liants, durs à la tâche, ambitieux pour leurs enfants, les Chinois de Maurice sont aussi, dit-on, les seuls qui ne s'intéressent pas à la limitation des naissances. Minoritaires, ils entendent combler cette lacune au plus tôt. Pourtant les enseignes indiquant les centres de consultations de planning familial trônent en bonne place dans les rues principales de Port-Louis et de Curepipe, et, plus modestement, dans le moindre village.

Sur la plage, un jeune vigile indien nous dit d'un air important : « *Quand je me marierai, je n'aurai pas plus de deux enfants. C'est vital pour Maurice. Mais, évidemment, pour comprendre ça, il faut avoir fait des études.* »

INDIENS, Chinois, créoles, Français ou Anglais, les Mauriciens paraissent remarquablement informés. Une bonne dizaine de journaux, rédigés en français et en anglais, la radio et la télévision, couvrent, dans un style parfois vigoureux, l'essentiel des nouvelles locales et internationales, en privilégiant discrètement les informations en provenance de France ou du Commonwealth britannique.

Le multilinguisme joue sans doute un rôle important dans cette ouverture d'esprit : la plupart des Mauriciens parlent anglais et français, plus une langue indienne ou chinoise, et, bien sûr, le créole. Le créole mauricien est, comme celui de la Réunion, d'origine française, mais mêlé de nombreux mots indiens et de termes de marine : on ne dit pas « garer » sa voiture, mais l'« amarrer »...

A 4 heures de l'après-midi, c'est la ruée des écoliers dans les rues de Port-Louis : jupes ou pantalons d'uniformes marine, gris ou écossais, impeccables chemisiers blancs. Dans une librairie de la rue Royale, un jeune vendeur chinois tend un exemplaire du *Malade imaginaire* à un lycéen indien. Sur les rayons, La Fontaine, Racine, Victor Hugo et Levi-Strauss voisinent avec Shakespeare, Swift, Jane Austen et Milton Friedman.

Dans la campagne, les champs de canne à sucre ondulent jusqu'au pied des pitons rocheux aux noms pittoresques : le Pouce, les Trois Mamelles, le Pieterboot. Le *jardin botanique des Pampelemousses* déploie ses nénuphars géants, ses arbres des voyageurs colossaux, ses cactées immenses. A Maurice, plus que partout ailleurs, la vieille légende du manche à balai qui devient cocotier paraît vraisemblable.

Malgré ces fastes naturels et une *indiscutable douceur de vivre*, les jeunes Mauriciens rêvent d'exil : Londres, Paris, l'Australie, le Canada, reviennent dans les conversations. Où fuir le chômage quand on n'appartient pas à une riche famille de commerçants indiens ou chinois, ou de créoles dans les affaires ? La journée du coupeur de canne est payée 5 roupies (4 F), et le tourisme, pourtant en pleine expansion, ne suffit pas à nourrir les huit cent mille habitants de l'île.

Attirés par la stabilité politique actuelle et d'appréciables facilités bancaires, les investisseurs américains, britanniques et japonais commencent à arriver. Mais l'émigration restera sans doute encore longtemps la soupape de sûreté de l'économie.

Peu de temps après notre départ, un cyclone a, une fois de plus, dévasté les champs de canne et les plantations d'arbres fruitiers. *Gervaise* était son nom. On n'en a à peine parlé en Europe : il est vrai qu'il n'avait fait que cinq morts... Mais, peu à peu, on remplace les charmantes maisons à vérandas et à toits de bardeaux par des constructions de béton qui résistent mieux aux vents de 200 kilomètres à l'heure. C'est aussi ça, le progrès.

NICOLE BERNHEIM.

LE DESSIN DE LA SEMAINE

Nous devons d'abord consulter tous les passagers pour savoir si nous allons débarquer ou si nous continuons notre croisière de luxe.

Extrait de « The Guardian ».

CORRESPONDANCE

A propos de Malte

Plusieurs lecteurs nous ont écrit pour rectifier sur divers points la « Lettre de Malte » parue dans « le Monde » daté 23-24 février.

La transformation de Malte en république est chose faite depuis décembre 1974.

Le titre même de cet article : *Tout est anglais, même — hélas — la cuisine*, ne correspond plus du tout à la réalité. En dehors d'une ou deux camionnettes Royal Navy, nous n'avons rien vu d'anglais à Malte.. si ce n'est les touristes de notre hôtel, et, bien sûr, la langue, mais tout le monde fait de gros efforts pour parler français.

La religion catholique est pratiquée à Malte à la manière italienne : cérémonies religieuses transformées en fêtes populaires, comme cette célébration du naufrage de saint Paul (10 février) avec rues pavoisées et illuminées, montagnes de confetti, pétards assourdissants au passage de la statue bariolée du saint... Rien d'anglais dans ce spectacle.

Quant aux maisons maltaises, elles ne rappellent en rien « *l'architecture anglaise de tradition* », mais, bien au contraire, ces balcons fermés évoquent plutôt Séville, et l'influence arabe est incontestable. A La Valette, il est curieux de voir des immeubles comportant cinq ou six étages de ces balcons.

Mais c'est surtout l'attaque contre la cuisine maltaise qui fera protester tout notre groupe de Français. Nous nous répartissions entre plusieurs hôtels internationaux où le pire était à craindre pour nos compatriotes. Notre surprise a été totale : menus français ou italiens, sauf les desserts délicieusement anglais. Nous connaissons à peu près tous les menus et prix des restaurants des pays méditerranéens ; aucune comparaison n'est possible : on mange bien et bon marché à Malte.

Mme A. CARDINAL (*professeur.*)

Il y a, dites-vous, six évêques. Dans l'archipel il n'y a que trois évêques — à *Malte*, l'archevêque et son auxiliaire, et l'évêque de Gozo, — aussi était-il impossible à l'archevêque d'être entouré de six évêques. Peut-être s'agissait-il des « Monseignores » de la cathédrale, qui portent, eux aussi, la mitre.

« *Les prêtres portent tous la soutane* » : lors de ma dernière visite à Malte, 40 % portaient le costume du « clergyman », introduit à Malte il y a une dizaine d'années et décidément plus porté en été qu'en hiver. L'Eglise possède, à vous lire, « *un tiers de la fortune* » des îles : la fortune de l'Eglise est importante, mais pas si élevée que cela. D'ailleurs il n'y a pas d'estimations officielles ou *officieuses*, et je ne vois pas d'où l'auteur a pu tirer ses chiffres.

« *La Constitution établie en 1904* » : c'est une coquille. Il fallait lire 1964 au lieu de 1904.

Cinquante membres : les Parlements élus en 1962 et 1966 avaient en effet cinquante membres, mais celui qui a été élu en 1971 (l'actuel) en a *cinquante-cinq*.

« *M. Mintoff se targue d'avoir implanté une série d'industries de transformation* » : la plupart des industries existantes, celles qui fournissent une grosse partie des exportations, se sont implantées entre 1964 et 1970, avant l'élection de M. Mintoff.

La télévision parle « latin quand Mgr Gouzi officie » : quand Mgr Gouzi parle à la T.V. il le fait en maltais (peut-être deux fois par an, par exemple pour son message de Noël). Mais la retransmission d'une messe solennelle ne peut être faite dans une langue autre que celle employée pendant la cérémonie.

« *Chacun des deux grands partis a deux quotidiens* ». A ma connaissance les quotidiens sont : un chacun, en maltais, pour les deux partis ; deux (maltais et anglais) publiés par le syndicat G.W.U. ; un (anglais, publié par Allied Malta Newspapers ; un (maltais) publié par une imprimerie proche de l'Eglise.

JOSEPH LICARI (*Paris.*)

JACQUES MARTIN rapporteur circonspect

A l'époque de « Taratata », du temps de « Midi-Magazine », on l'aurait facilement classé dans la catégorie des maigres. Dans le genre « grand garçon sportif et plein d'entrain ». Dans la lignée des présentateurs à l'américaine, avec, en plus, un sourire « bien de chez nous ». Mais là, deux ans après, dans sa loge pâlement éclairée, mal repeinte, du Théâtre des Variétés, on s'aperçoit au premier coup d'œil qu'il y avait erreur sur la personne. Un arlequin ? Un vif-argent ? Un faux blagueur, à la Devos. Un Ruy Blas qui aurait pris de l'âge, et du poids, sans cesser de lancer, aux plus mauvais moments, des « bon appétit, messieurs ! » furibards.

« Le Petit Rapporteur », c'est un peu cela : un hebdomadaire, mis en projets le lundi, mis en pages le samedi, et rédigé par trois ou quatre équipes de vrais journalistes, chroniqueurs ou envoyés spéciaux, qui traitent leurs sujets à fond, jusqu'au mixage final. Un journal où l'on lit toutes les dépêches, et d'où l'on part en chasse, caméras en bandoulière. Mais un journal à contre-pied, qui désamorce les drames, qui ne fait qu'une bouchée des « grands événements nationaux », qui coupe leurs effets aux ministres, et qui traite les « thèmes éternels » en faisant parler un cultivateur de truffes ou une commerçante antinudistes. Un journal où peu importe l'argument à condition que l' « information passe ». Et, si on croit Jacques Martin : *« Ailleurs, ça ne passe plus. »*

« Vous avez entendu certains beaux parleurs du petit écran, dit-il. *Tous des immodestes, enfermés dans une sémantique incompréhensible. Quand on ose prononcer le mot « osmose », on ne fait pas de télévision. Car montrer ce qu'on sait, c'est toujours un péché.*

» Je crois qu'il faudrait repenser d'urgence à la petite méthode inventée par le Christ pour lancer sa fameuse rédemption. Vous savez : la parabole. Eh bien ! certains sketches du « Petit Rapporteur » sont, dans leur style, des paraboles. Sur le racisme, sur l'intolérance, sur la violence ou la bêtise. Sur l'indifférence générale à la propagande gouvernementale (du style « Année de la femme »). Sur la naïveté des ministres. Mais sans atteindre à la liberté de personne. Sans cesser d'être constructif. Dans le cas de Maurice Druon, par exemple, je ne vidais pas une vieille querelle. C'est au personnage que j'en avais. A l'écrivain qui a quitté une profession noble pour de vains honneurs. Oubliant qu'il est plus important, pour soi et pour les autres, de devenir un Balzac qu'un Louvois. Personnellement, d'ailleurs, je n'aime les ministres que morts. Et je ne prends pas de gants envers des gens qui ne manifestent aucun respect pour leurs électeurs.

» Et puis, il y a tous les autres, une liste inépuisable : Napoléon, Jeanne d'Arc avaient leurs côtés ridicules. On peut faire rire de tout, y compris de ce dont les gens souffrent, de ce qui les contraint ou les révolte. On peut, mais on ne le fait pas. Car on a sa morale ! On ne s'attaque, par exemple, ni aux juifs ni aux anciens combattants. On évite des sujets trop faciles et trop douloureux. Et puis, on met la caméra au service des personnages. Une caméra attentive et souriante. Une caméra très Jules Renard. J'aime les hommes ; la vie me fait rire ; et je ne suis pas le seul. Voyez les journalistes un jour de grande catastrophe. Ils font leur boulot. Pour le public, ils prennent un ton tragique. Mais à micro fermé, la vie continue. Regardez comme un journal se réveille lorsqu'on assassine Kennedy ! »

ANNE REY.

★ Tous les dimanches, TF 1, 13 h. 20.

Les écrans de l'étranger

L'affaire Lorenz, vue de Berlin

SANS la télévision, indispensable écran de contrôle et formidable écran publicitaire pour le Mouvement du 2 juin, y aurait-il eu une affaire Lorenz ?

C'est la question qu'on se pose en Allemagne au lendemain d'un drame qui a eu grâce à la bonne utilisation des media par les ravisseurs du président de la C.D.U. berlinoise, un retentissement inouï. Pendant cinq jours et cinq nuits, vissée devant des récepteurs changés en boîte à lettres et en haut-parleurs, l'opinion a été le témoin, minute par minute, de négociations souvent difficiles entre des parties en apparence égales, destinées à amener la libération de Herr Lorenz. A noter, en passant, le formalisme de la politesse outre-Rhin. Aux moments les plus critiques, jamais l'homme de la rue n'oubliait de faire précéder d'un « monsieur » protocolaire un nom répété pourtant à tout-va et à tout vent.

Oui, pendant cinq jours et cinq nuits, une poignée de jeunes extrémistes a réussi à tenir en haleine trente millions d'honnêtes citoyens. Il était 4 heures du matin, mardi dernier, quand leurs écrans se sont rallumés — on n'avait pas vu cela depuis l'arrivée du premier homme sur la Lune — pour donner la parole à Ingrid Siepmann, une toute jeune femme aux cheveux courts, aux joues d'enfant, sortie de prison avec quatre de ses compagnons, à la demande du commando. Elle nous a expliqué pourquoi — contrairement à un Mahler dont on avait également diffusé les déclarations en faveur de « la révolution des masses » — elle avait accepté, elle, de servir de monnaie d'échange contre un suppôt de la bourgeoisie. A ses côtés, le pasteur Albertz, qui allait prendre, à 9 heures, à Francfort, avec deux autres filles et deux garçons chevelus, l'avion d'Aden. Embarquement filmé en direct pour répondre là encore aux exigences des ravisseurs.

Quand on a vu revenir, le lendemain, l'ancien bourgmestre de Berlin à l'antenne pour nous lire et nous montrer en gros plan, à nous et surtout aux destinataires, le message écrit sur une feuille de papier quadrillé arraché à un bloc-notes par les cinq détenus qu'il avait accompagnés et laissés à Aden, on a poussé un soupir de soulagement. Si les membres du commando respectaient les termes du « contrat », la libération de Peter Lorenz n'était plus qu'une question d'heures. Ces heures furent dramatiques : ils ne répondaient plus aux appels de la police destinés à s'assurer, depuis le début, en leur demandant des précisions auxquelles seul pouvait répondre leur prisonnier, qu'il était en vie. A celle de savoir où celui-ci avait acheté la montre de sa femme, ils avaient répondu : A Madrid. Mais ils se taisaient sur la provenance d'une lithographie décorant l'entrée de l'appartement des Lorenz.

Dans la jungle des villes

Fantastique suspense. Il interrompait à tout instant les programmes et leur donnait un poids, une couleur insoupçonnés. Et plus particulièrement le vendredi 28 février, cette étonnante émission mensuelle, je crois, destinée à faire de la population l'auxiliaire de la police pour l'aider à trouver ce soir-là les coupables d'un vol à main armée et de plusieurs assassinats dont on reconstituait longuement à l'écran les circonstances exactes. On avait à peine dévisagé la photo en noir et blanc d'un Lorenz ravagé, pas rasé, sans lunettes, qu'on vous montrait celle d'un repris de justice sur lequel se portaient les soupçons de la brigade criminelle d'Heidelberg chargée d'enquêter sur le meurtre d'un rôdeur. Allez vous étonner qu'invités à demander après cela par téléphone au porte-parole du gouvernement comment on espérait assurer à l'avenir la sécurité des gens et éviter d'autres enlèvements nombre de téléspectateurs aient réclamé le rétablissement de la peine de mort. C'est bien simple. On avait l'impression en sortant de chez soi de s'enfoncer dans la jungle de villes livrées à la loi du plus fort.

Le succès sans précédent de l'opération Lorenz ne va-t-il pas justement constituer un précédent ? Et un service public peut-il, doit-il, en se pliant à un chantage, offrir une prime à la violence ? Inutile de préciser que les autorités n'ont pas eu besoin d'invoquer l'état d'urgence pour inciter les media à servir de relais et de plate-forme à la bande à Bader. Il y allait de la vie d'un homme, on n'avait pas le choix, m'a déclaré Herr Schwartzkopf, intendant de la N.D.R. Reste à savoir si les media auraient fait preuve d'une compréhension aussi empressée au cas où l'otage n'aurait pas été une personnalité connue du monde politique mais, comme à Orly, une ou des personnes prises au hasard dans la foule. Reste aussi la part entre le triple rôle de juge, de témoin et de partie qu'a joué, à cette occasion, la télévision. Certains de ses responsables s'interrogent aujourd'hui sur l'opportunité d'une réforme des statuts qui, en lui interdisant de se faire l'intermédiaire entre deux factions en guerre — on en était là, — lui permettrait sinon de décourager, du moins de ne pas encourager de nouvelles vagues d'attentats.

CLAUDE SARRAUTE.

VU

« Is fecit cui prodest »

ON annonce qu'Antenne 2 pourrait diffuser, le matin par exemple, des émissions produites par des entreprises à l'intention de leurs employés, selon le même principe que la télévision scolaire sur TF 1. Antenne 2 a besoin d'argent, et il est connu que la formation permanente est une poule aux œufs d'or. Mais il est tentant de penser aussitôt au monopole, qui serait tourné par ce biais subtil : le Crédit lyonnais pourrait ainsi projeter sur l'ensemble du réseau un film consacré au Crédit lyonnais ou à d'autres sujets sur lesquels s'exprimerait le point de vue du Crédit lyonnais. Et, quand on connaît l'optimisme de rigueur dans les films d'entreprise, on peut penser que ces « programmes » vogueront entre la publicité étirée en longueur — la publicité n'est-elle pas de l'« information » ? — et les fameuses émissions « patronnées » que la Régie française de publicité n'est pas censée autoriser. Il y aura un débat, et on trouvera une solution élégante pour « sauvegarder » une nouvelle fois le monopole. Mais ce sera une nouvelle étape dans la perte d'initiative de la télévision, qui abandonnera encore un peu plus la maîtrise des images qu'elle diffuse ; le rôle des sociétés de programmes se limitant de plus en plus à un contrôle — qui frôle, dans le cas d'« Un jour futur », la censure.

Déjà les films, déjà la production privée, déjà la privatisation de la gestion des Buttes-Chaumont retiraient à ces sociétés la plus grand part de la création. Ce ne serait qu'un pas de plus. A peine plus grave que l'invasion des programmes par les « citations gracieuses » — extraits de films à l'affiche, prêt par Claude Lelouch de « bouts d'essai », prestation gratuite d'émissions scopitones par les maisons de disques, bandes anonymes dans « Best-Seller » — qui permettent aux producteurs de bourrer leurs heures d'antenne au meilleur compte. Mais, à ce train-là, plus de politique des programmes : la politique de l'imaginaire que demandait le président de la République s'élabore dans les cabinets des attachés de presse. « Is fecit cui prodest », *disaient les vieux criminalistes ; cherchez à qui profite le crime. On a remplacé le « service public » par les relations publiques.*

M. E.

Si on couplait les réseaux de la première et de la troisième chaîne

TF 1 en couleurs, et en faisant des économies...

PARIS devrait recevoir la première chaîne en couleurs dès Noël 1975. Mais la duplication de l'ensemble du réseau de TF 1, afin de ne pas léser les possesseurs de postes anciens, coûterait 400 millions de francs... Un chiffre élevé, quand on parle constamment du déficit des sociétés de programmes. C'est sans doute pour cette raison que la rumeur insistante d'une nouvelle réorganisation finit par devenir vraisemblable

« A chaque poste couleur qui se vend, nous perdons presque fatalement un téléspectateur », dit M. Jean-Louis Guillaud avec beaucoup de réalisme. Mais comme le directeur général de TF1 a gardé ses « petites entrées » à l'Elysée, où il fut membre du service des relations avec la presse sous le président Pompidou, il a su convaincre ses interlocuteurs de la nécessité de faire la « duplication » en couleurs de TF1 sur un réseau parallèle. *« D'ailleurs,* ajoute-t-il, *nos émissions sont déjà toutes produites en couleurs; il n'y a que le studio d'I.T.1 à transformer. Enfin, l'absence de couleur sur la première chaîne est un motif de découragement pour de nombreux réalisateurs, dont les œuvres perdent parfois 50 % de leur valeur. »*

Connaissant les difficultés d'une telle entreprise — et pas seulement financières, — M. Jean Autin, président de l'établissement de diffusion T.D.F., se gardait bien d'accélérer le mouvement. D'autant plus que l'ancien président du comité financier de l'O.R.T.F. sait qu'il doit achever la « couverture » du réseau troisième chaîne : 20 émetteurs nouveaux mis en service pour la fin de 1975, et 108 au total d'ici à la fin de l'année 1978, date de clôture du programme.

Mais lorsque la décision est prise (*Le Monde* du 9-10 février) d'offrir la première chaîne en couleurs aux téléspectateurs parisiens pour la Noël 1975, M. Jean Autin n'a plus qu'à obtempérer. Le lancement est un luxe que T.D.F. peut encore se permettre (6 millions de F) puisque l'émetteur (de secours) utilisable est déjà en place au sommet de la tour Eiffel.

Mais, dès la deuxième tranche de crédits, la note sera beaucoup plus lourde, puisqu'il faudra investir 350 millions de francs (et de francs 1975...) pour assurer une « couverture » du territoire à 60 %, en 1980 seulement.

Il n'y a pas de miracle en effet, et dès l'année prochaine — peut-être même le 1er janvier — on peut s'attendre à une augmentation de la redevance. L'annonce spectaculaire du démarrage de la couleur sur la première chaîne à la Noël 1975 permettrait de « faire avaler la pilule »... Quoique certains se demandent s'il faut vraiment y mettre ce prix.

« *Soulignons cependant,* dit M. Maurice Rémy, directeur général de T.D.F., *que nous disposerons de ce fait, en 1980, d'un réseau tout neuf. Car, même sans passer à la couleur, il faudra renouveler nombre d'émetteurs de l'actuelle première chaîne. On peut valablement déduire du coût total de l'opération 20 % environ.* » Resteraient encore 280 millions de francs.

Relancer le marché

Evidemment, il y a un autre motif qui a incité les pouvoirs publics à prendre cette décision : la relance du marché des récepteurs couleur, beaucoup plus étroit en France que dans les démocraties voisines comparables (Allemagne fédérale et Grande-Bretagne). Mais est-elle liée uniquement à l'introduction de la couleur sur la première chaîne ? La programmation et la durée du « service rendu » par la télévision entrent tout autant en ligne de compte. Et certains, mettant en cause l'utilisation actuelle de la troisième chaîne, font les constatations suivantes :

— L'audience de FR 3, en dehors de ses quatre films hebdomadaires, est à peu près nulle entre 19 h. 40 et 20 h. 30 (elle atteint son taux le plus bas au moment où sont diffusés les « journaux télévisés » des deux autres chaînes) ;

— à 20 h. 30 au contraire, la vocation particulière de FR 3 pour le cinéma crée des difficultés, dont on a déjà parlé, à l'industrie cinématographique. Sans oublier la difficulté du choix pour les téléspectateurs.

Dans une période d'expansion, ce conflit quasi quotidien sur le choix du programme devrait aboutir à l'achat d'un second récepteur en couleurs... Mais la conjoncture économique n'est pas favorable et le prix d'un récepteur couleur demeure au-dessus des moyens du plus grand nombre ; il est donc peu probable que ce mouvement se produira d'ici longtemps.

D'autre part, les conditions de logement de la plupart des citadins ne favorisent pas encore l'installation confortable de deux postes de télévision par foyer.

C'est en tenant compte de ces divers paramètres qu'un projet de regroupement, à titre transitoire, entre TF1 et FR3 a été imaginé. Soumis aux deux présidents concernés, il n'aurait reçu qu'un accueil très mitigé. Il consistait essentiellement à faire diffuser simultanément le même programme, avec quelques aménagements des « grilles » actuelles, sur les deux réseaux, le recours à FR 3 permettant d'offrir instantanément la couleur aux téléspectateurs de la première chaîne, équipés en conséquence.

Mais cette solution rapide et économique aboutissait aussi, même si ce n'est que transitoire, à la suppression d'une chaîne. Une autre proposition conclurait au maintien des deux chaînes, sur un réseau couplé :

— la troisième chaîne de télévision (FR 3) émettrait chaque jour entre 17 heures et 20 heures ;

— à partir de 20 heures, la première chaîne (TF 1) serait diffusée simultanément sur son réseau actuel (en noir et blanc) et sur le réseau de FR 3 (en couleurs).

Ainsi, entre 17 heures et 20 heures, F.R. 3 pourrait espérer conquérir une audience convenable car elle ne serait pas en concurrence réelle avec les deux autres chaînes. Le film, diffusé quatre jours par semaine (entre 17 heures et 18 h. 30 par exemple), s'adresserait à des « clientèles » particulières : personnes âgées qui ne peuvent veiller, malades, alités, commerçants en repos, etc.

D'autre part, les émissions de télévision plus spécifiques ou à caractère régional auraient de meilleures chances d'être regardées. Ce qui justifierait effectivement un peu mieux les quelque 754 millions de francs de l'enveloppe budgétaire de FR 3 qui seront dépensés en 1975 (comprenant, il est vrai, la charge des vingt-trois stations de province et des stations d'outre-mer) ; tandis que, TF 1 « basculant », à partir de 20 heures, sur le réseau de FR 3, les émissions de la première chaîne — y compris IT 1 — pourraient être reçues en couleurs immédiatement par 70 % des téléspectateurs français.

Ces six heures quotidiennes de programmes ne seraient-elles pas alors de nature à tenter vraiment de nouveaux acquéreurs de récepteurs couleur ?

Certes, il y aurait quelques ajustements à faire, certains jours, avec la télévision scolaire. Mais si l'on songe à l'efficacité du système, et à l'économie qu'il ferait réaliser aux téléspectateurs (l'augmentation éventuelle de la redevance allant alors aux programmes plutôt qu'aux émetteurs) et à la rapidité de sa mise en œuvre pour la relance du marché de la couleur, on se prend à s'interroger sur les raisons obscures — ou trop évidentes — qui n'ont pas permis de réaliser ce projet dès la mise en place de la nouvelle télévision.

CLAUDE DURIEUX.

Entendu

UNE SOIRÉE ALÉATOIRE

C'EST une soirée familiale comme il y en a de plus en plus depuis que les menus télévisés peu excitants laissent les spectateurs disponibles pour d'autres découvertes. Les voici à nouveau réunis autour de la radio, prêts à quelques explorations sonores.

A partir de 22 heures, des continents moins fréquentés s'offrent à eux. Sur France-Culture, Georges Léon a déjà amorcé un de ses programmes-réflexion qui donnent à l'auditeur l'impression de comprendre et le sentiment d'être intelligent. Mais la musique de François-Bernard Mâche n'est pas à l'unisson des propos tenus. On va donc chercher un peu d'ambiance du côté de France-Musique, où le groupe de recherches de l'institut audio-visuel — c'est son nouveau nom — consacre une seconde émission en stéréophonie aux musiques qu'on dit « planantes » : Can, Neu, Amon Duul... Toute une jeune production allemande, bizarre et travaillée, à mi-chemin entre le pop et l'électro-acoustique. Surprise, c'est Luciano Berio qui est au programme — sans aucune explication d'ailleurs. — et comme « Laboryntus » est une œuvre fréquente à la radio, on peut retourner sur France-Culture. 23 h. 25, c'est l'heure des essais : Pierre-Yves Leprince a entrepris d'analyser les mystères de l'aigu, ce timbre de voix générateur de volupté, montant jusqu'à la lumière par l'art des castrats, symbole nostalgique d'un paradis perdu. Des mots assemblés d'une manière recherchée, un débit précipité créent peu à peu une sorte de poème baroque rouge de couleur, dont le sens échappe au profit d'un plaisir sonore à l'état pur. Yann Paranthoen et Jean-Jacques Vierne ont pris manifestement du plaisir à sertir ce cabochon du langage dans un style surchargé et décadent.

MARCELLE MICHEL.

UN COLLOQUE

A la recherche d'une « écriture commune » avec le théâtre

M. JEAN CASTARED, directeur de l'administration générale du secrétariat d'Etat à la culture, a ouvert, le jeudi 6 mars, un colloque sur les rapports et les échanges possibles entre le théâtre et la télévision. Organisée par la Fondation pour le développement culturel, à la demande de M. Michel Guy, cette rencontre, où étaient réunies une cinquantaine de personnes — auteurs, metteurs en scène, cinéastes, réalisateurs de télévision, directeurs de centre dramatique, membres du secrétariat d'Etat à la culture, des représentants peu bavards de TF1, d'Antenne 2 et un conseiller technique de FR3, — avait plusieurs visées et un seul but. Il était question de savoir comment « hommes de télévision » et « hommes de théâtre » pouvaient collaborer, lors des retransmissions d'œuvres théâtrales, lyriques et chorégraphiques imposées par le cahier des charges des sociétés de télévision (les chaînes Antenne 3 et TF1 devant retransmettre et financer sept spectacles et assurer la diffusion de cinq autres pièces cofinancées à 30 % par le secrétariat d'Etat à la culture ; TR3 ayant la charge de douze spectacles choisis et produits dans les régions).

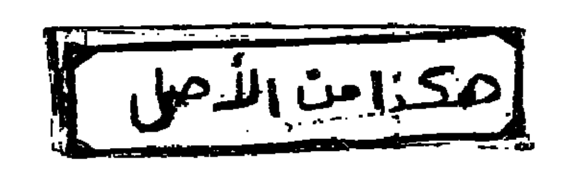
Il était alors question de savoir dans quelle optique, avec quels moyens, ce travail était réalisable en commun avant que le secrétariat d'Etat à la culture n'établisse une liste de spectacles proposée ensuite aux différentes chaînes ; enfin, il était demandé aux « professionnels » présents s'ils envisageaient une autre utilisation de ces 30 %, qui correspondent à un budget de 3,5 millions de francs.

Très vite, un certain nombre d'ambiguïtés ont été mises en lumière concernant la politique culturelle de la télévision : la télévision doit-elle servir à remplir des salles ou bien doit-elle ouvrir ses portes à ceux qui créent les spectacles, et n'a-t-elle pas un rôle déterminant à jouer en ce qui concerne l'information théâtrale ?

Et puis, il fallait savoir quelles étaient les propositions concrètes susceptibles d'être formulées après deux jours de discussions. Il s'est avéré que les retransmissions télévisées ne satisfaisaient pas une grande partie de l'assemblée dans la mesure où le travail d'un metteur en scène était dénaturé lorsqu'il était filmé. Des suggestions ont cependant été formulées vendredi en la présence de M. Michel Guy : se servir d'une partie de la subvention de 30 % afin de permettre une recherche pour la création ; établir une coopération entre metteurs en scène et réalisateurs dès les premières répétitions d'un spectacle.

M. Michel Guy est arrivé quelques minutes après la lecture d'une pétition qui dénonçait vigoureusement la pauvreté des budgets : *« Le fondement de cette prétendue « écriture commune », que l'on prétend imposer aux réalisateurs de télévision et aux hommes de théâtre, n'est rien d'autre que la recherche de l'adaptation des activités de théâtre et de télévision à la misère des budgets dont dispose la création à la T.V. et au théâtre. »*

M.-F. L.



RADIO-TELEVISION

Écouter, Voir

● DRAMATIQUE RADIO : TITUS D'ENFER. — Dimanche 9 mars, France-Culture, 14 h. 15.

Titus d'Enfer est le titre d'un roman anglais qui connait actuellement une grande vogue outre-Manche. Son auteur, Mervyn Peake, mort prématurément en 1968, est un visionnaire qui a décrit, à travers ses dessins puis ses écrits, un monde où règne l'horreur et la cruauté.

Traduit en français par Patrick Reumaux, *Titus d'Enfer* est paru l'été dernier. Claude Roland Manuel vient d'en réaliser la version radiophonique... une occasion unique pour l'auditeur d'entrer de plain-pied dans la forteresse de Gormenghast, où vivent de la manière la plus burlesque des personnages délirants, coupés de la vie réelle, murés vivants dans ce château inaccessible, plein de labyrinthes, de tours et de corridors.

Un jeune valet intelligent, échappé des cuisines, où règne un chef pantagruélique, va dérégler une mécanique au rituel séculaire. Ce petit grain de sable, ce rien du tout, qui finalement ne peut être contenu, déchaîne les passions, rapproche curieusement les visions dilatées d'un Mervyn Peake, au bord de la folie, de l'étrangeté apparemment dérisoire et faussement raisonnable des romans d'André Dhôtel. Et l'on comprend fort bien les raisons qui ont poussé ce dernier à préfacer *Titus d'Enfer* et à le faire connaitre en France.

● RADIO FRANCE AU FESTIVAL DU SON. — France-Inter, France-Culture, et France-Musique à partir du lundi 10 mars.

La radio nationale diffusera un certain nombre d'émissions en direct ou en différé du Festival du son au Palais des congrès, entre le 10 et le 16 mars. Yves Mourousi y recevra Robert Hossein et les Shadows au cours de son émission publique (mercredi 12, 18 h., France-Inter). Le « Libre parcours variétés » de France-Culture, avec Brigitte Fontaine et Areski, y sera réalisé en direct, le samedi 15 (22 h. 15), ainsi que la plupart des émissions du dimanche 16, dont la messe. La plupart des émissions de France-Musique seront diffusées depuis le Palais des congrès, pendant la durée du Festival du son : il y aura, à cette occasion, cinq concerts de musique de chambre en direct, avec, notamment, le trio Nordmann et la maitrise de Radio-France : un concert de jazz clôturera, chaque soir, les programmes de France-Musique.

● DRAMATIQUE : PLUS AMER QUE LA MORT. — Mercredi 12 mars, TF 1, 20 h. 30.

Tout se passe en flash-back, de 1998 à nos jours : le passé, c'est aujourd'hui. Un vieil appartement bourgeois de la place des Vosges. Une tante à héritage, aveugle. Sa dame de compagnie. Son « employée de maison ». Et, costumé en « minet » dans une mansarde du quartier Latin, son neveu, séduisant mais sans le sou. Les femmes feront sa fortune, et son malheur.

Une suite d'assassinats en vase clos. Une enquête riche en rebondissements, menée par un inspecteur qui se prend pour Maigret. Et le héros se retrouve sûr de l'impunité, mais prisonnier à vie. C'est horrible, d'une crudité dans l'image, d'une laideur de sentiments rares à la télévision. C'est rendu plus horrible encore par le dialogue, par la direction d'acteurs, et par la misogynie latente du scénario, dans lequel les femmes semblent n'avoir — au mieux — que deux préoccupations : leur amant et leur portefeuille.

Les films de la semaine

● LA REVANCHE DES GUEUX, de Gordon Douglas. — Dimanche 9 mars, Antenne 2, 14 h. 30.

Le jeune fils de défunt Robin des Bois reprend le maquis contre le roi Jean. Assez bien imité du célèbre film de Michael Curtiz, mais John Derek ne vaut pas Errol Flynn.

● L'ESCADRON NOIR, de Raoul Walsh. — Dimanche 9 mars, TF 1, 17 h. 25.

Quand Walsh travaillait dans le film de série pour Republic Pictures, entre deux films chez Warner avec Bogart. Mythologie de la guerre de Sécession et du banditisme de Quantrell.

● MARIE-OCTOBRE, de Julien Duvivier. — Dimanche 9 mars, TF 1, 20 h. 35.

Dix anciens résistants, parmi lesquels il y a un traitre à démasquer. Un suspense en huis clos habilement conduit par Duvivier. Danielle Darrieux en justicière face à neuf acteurs.

● LA MACHINE A EXPLORER LE TEMPS, de George Pal. — Lundi 10 mars, TF 1, 20 h. 35.

Dans l'esprit des bandes dessinées — avec une superbe machine à visiter l'avenir, décoration baroque 1900 — une aventure de science-fiction d'après H.G. Wells.

● ANGÉLIQUE, MARQUISE DES ANGES, de Bernard Borderie. — Lundi 10 mars, FR 3, 20 h. 30.

Une héroïne de roman-feuilleton vouée à un grand amour et à d'innombrables aventures érotiques, au siècle de Louis XIV. Le cinéma-spectacle de Bernard Borderie est fade, fade, fade.

● BATAILLE POUR BERLIN, de Youri Ozerov. — Mardi 11 mars, Antenne 2, 20 h. 35.

Reconstitution épique de l'offensive soviétique sur Berlin en 1945. Exaltation de l'Armée rouge et de la guerre antifasciste. Ce film, qui fait partie d'une fresque intitulée *Libération*, est inédit.

● WILL PENNY, LE SOLITAIRE, de Tom Gries. — Mardi 11 mars, FR 3, 20 h. 30.

Charlton Heston en cow-boy vieillissant, fatigué et voué à la solitude. Un certain réalisme : la nature, les saisons, le dur métier des hommes de l'Ouest. Et beaucoup, trop, de poncifs romanesques.

● HANTISE, de George Cukor. — Mercredi 12 mars, FR 3, 20 h. 30.

Maitrise de Cukor dans l'angoisse psychologique et l'atmosphère désuète (Londres en 1870 et maison « habitée » par le crime). Ingrid Bergman, livrée à Charles Boyer et protégée par Joseph Cotten, est admirable.

● LIAISONS SECRETES, de Richard Quine. — Jeudi 13 mars, FR 3, 20 h. 30.

Emouvante histoire d'un homme et d'une femme qui, mariés chacun de leur côté, cherchent à vivre leur passion contre les conventions de la société. Le meilleur film dramatique de Richard Quine.

● LAURA, d'Otto Preminger. — Vendredi 14 mars, Antenne 2, 22 h. 50.

Sur un prétexte policier, le film de la fascination amoureuse. Entre sa fausse mort et sa vie réelle, Laura (Gene Tierney) est une sublime obsession dans ce film où, pour la première fois, Preminger s'exprimait totalement par la mise en scène. Ne pas manquer, c'est la v.o.

● LILI, de Charles Walters. — Dimanche 16 mars, Antenne 2, 14 h. 30.

L'innocence et le charme acidulé de Leslie Caron dans une jolie comédie musicale où des marionnettes de foire se font les messagers de l'amour vrai.

● ROSA, JE T'AIME, de Moshe Mizrahi. — Dimanche 16 mars, TF 1, 17 h. 25.

Un film israélien qui a la fraicheur d'un conte méditerranéen. Jérusalem, vers 1900, une jeune femme en lutte contre les rigueurs de la loi mosaïque et la chronique d'un amour inhabituel.

● UN HOMME POUR L'ÉTERNITÉ, de Fred Zinnemann. — Dimanche 16 mars, TF 1, 20 h. 35.

Thomas More, le catholique intègre, victime des abus de pouvoir d'Henri VIII d'Angleterre. Le genre de film ennuyeux et théâtral qu'il est convenu d'admirer parce qu'on y remue de grands problèmes.

● LE COMTE DE MONTE-CRISTO, de Robert Vernay (première partie). — Lundi 17 mars, Antenne 2, 14 h. 25.

Comment, en 1942, Robert Vernay, avec Pierre Richard-Wilm, Michèle Alfa et d'excellents comédiens français de l'époque, réussissait l'adaptation du roman de Dumas qu'il devait manquer, douze ans plus tard, dans une nouvelle version.

● NI VU NI CONNU, d'Yves Robert. — Lundi 17 mars, TF 1, 20 h. 35.

Une farce paysanne inspirée d'Alphonse Allais, où Louis de Funès, malicieux, déjà sournois mais pas encore atrabilaire, est un braconnier ridiculisant un garde-champêtre, comme fait Guignol avec le gendarme.

● UN BEAU MONSTRE, de Sergio Gobbi. — Lundi 17 mars, FR 3, 20 h. 30.

Mise en scène tape-à-l'œil sur les faits et gestes d'un riche esthète qui détruit physiquement et moralement ses épouses pour satisfaire ses perversités. A fuir.

Samedi 8 mars

● CHAINE I : TF 1

18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : Magazine auto-moto. Prod. J. Bonnecarrère. Prés. J.-P. Chapel.
19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif.
20 h. 35 Variétés : Les Z'Heureux rois Z'Henri. Prod. M. et G. Carpentier. Prés. R. Pierre et J.-M. Thibault.
21 h. 35 Série : Colditz. « Cour martiale ».
22 h. 30 Catch.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Feuilleton : Les charmes de l'été. « Quatrième heure ». Réal. R. Mazoyer. Avec M. Vlady, P. Guers, W. Coryn.
Jean-Philippe découvre que son père et Pauline se connaissent depuis longtemps et s'aiment.
21 h. 35 Jeu : Pièces à conviction.
22 h. 35 Variétés : Banc public, de P. Bouteiller et J. Artur.
Avec Jean-Pierre Wallez et le Groupe instrumental de France, Patachou et Jacques Higelin.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Tommy et l'Actualité musicale.
19 h. 40 Tribune : Un homme, un événement.
20 h. Court métrage : « Moulins du Nord », de P. Haudiquet.
20 h. 35 Feuilleton : « Jack », d'après le roman d'A. Daudet. Adapt. de H. Jelinek. Avec E. Selena, C. Titre et S. Di Napoli.
Jack commence, aux forges, seul, et sans sa mère, le dur apprentissage de la vie.
21 h. 25 Musique : Festival mondial du jazz d'Antibes-Juan-les-Pins 1974.
L'histoire de Sonny Rollins.

● FRANCE-CULTURE

18 h. 45, Allegro, de J. Chouquet : « Tout l'humour du monde » ; 19 h. 50, Sciences humaines : Les Indiens d'Amazonie, par F. Christian ;

20 h. (●) (S.), Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « le Grand Architecte », de Ch. Liger, avec M. Creton, D. Emilfork, C. Piéplu, J. Martin, A. Oumansky, Douchka (réalisation J.-P. Colas) ; 22 h. 20 (S.), Micro-concert G.R.M., par M. Chion : « Traces et réminiscences de J. Lejeune » ; 22 h. 50 (S.), Rondes de nuit : « Michel Ange : 5 », par L. Bérimont ; 22 h. 30 (S.), Orchestre national, direction M. Duruflé : « Trois danses » (M. Duruflé).

● FRANCE-MUSIQUE

18 h. 30, Au studio 107. Récital de piano Françoise Bonnet : « Sonate n° 5 » (A. Tansman), « Les sons et les parfums tournent dans l'air du soir » (Debussy), « Cinq variations » (Berio) ; 19 h. 5, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Cette année-là... 1904 : « En Languedoc » extraits (D. de Séverac), par A. Ciccolini ; « Impromptu en ré bémol majeur, opus 86 » (Fauré), par M. Gellot ; « Fêtes galantes », deuxième recueil (Debussy), par le baryton B. Kruven ; « Danses pour harpe et orchestre » (Debussy), avec S. Mildorian ; « Masques » et « l'Ile joyeuse » (Debussy) ; 21 h. 30 (S.), Concert au Biothéâtre. Avec le concours de : Ch. Ivaldi, piano ; B. Sylvestre, percussion : « Simata » (G. Aperghis), « Stanza pour harpe et bande » (Takemitsu), « Zyklus pour percussions » (Stockhausen), « Sequenza pour harpe » (L. Berio) ; 22 h. 30 (S.), Musique de chambre viennoise ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au XXe siècle. En compagnie de R. Loucheur.

Dimanche 9 mars

● CHAINE I : TF 1

9 h. Tous en forme.
13 h. 20 (★) Variétés : Le petit rapporteur, de J. Martin.
14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche, de M. Drucker.
17 h. 45 Film : « l'Escadron noir », de R. Walsh (1940), avec W. Pidgeon, C. Trevor, J. Wayne.
Les exploits du sinistre « colonel » Quantrell et de son escadron noir, pendant la guerre de Sécession. A partir de cet épisode historique, l'intéressant portrait d'un maître d'école ambitieux et sans scrupules.
19 h. 15 Jeu : Réponse à tout.
19 h. 30 Informations sportives : Droit au but.
20 h. 35 Film : « Marie-Octobre », de J. Duvivier (1959), avec D. Darrieux, B. Blier, S. Reggiani, L. Ventura.
Qui a trahi le réseau « Castille » ? Comment est mort son chef ? Quinze ans après, Marie-Octobre réunit les survivants de l'organisation : elle vient d'apprendre que le traître se trouve parmi eux.
22 h. 10 (●) Un certain regard : Gustave Thibon (deuxième partie). Prod. Ch. Chabanis. Réal. G. Guillaume.
Dialogue métaphysique avec un philosophe d'un autre âge, apôtre de la méditation et du retour à la terre.

● CHAINE II (couleur) : A 2

12 h. 30 Championnats du monde de patinage artistique : libre dames.
13 h. à 19 h. Dimanche illustré, de P. Tchernia.
13 h. 30 L'album d'Edwige Feuillère.
13 h. 45 Jeu : Monsieur Cinéma.
14 h. 30 « la Revanche des gueux », de G. Douglas (1952), avec J. Derek, D. Lynn, G. Macready.
Le fils de Robin des Bois lutte contre le mauvais roi Jean d'Angleterre, avec les anciens compagnons de son père. Un habile pastiche du Robin des Bois de Michael Curtiz
16 h. 35 Magazine : Vive la télé.
17 h. L'ami public n° 1.



18 h. Jeu : Le défi.
18 h. 45 Sports sur l'A 2.
Cyclisme : Paris-Nice ; Championnats du monde de patinage artistique ; Championnats d'Europe d'athlétisme en salle ; Football : Coupe de France.
19 h. 30 a 21 h. 30 Variétés : Système 2, de G. Lux.
21 h. 30 (●) Feuilleton : les Gens de Mogador.
Huitième épisode. — Toujours épris de sa belle-sœur, Hubert part pour la guerre des Boers. Frédéric veut suivre son frère, mais Ludivine s'y oppose.
22 h. 20 Championnat du monde de patinage artistique.
Résumé des principales épreuves.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Série : Hawaï, police d'Etat. « Procès ».
Les complices d'un trafiquant de drogue, accusé de crime, enlèvent l'enfant d'un des jurés. Celui-ci, sous le chantage, et sans pouvoir expliquer sa position, est obligé de voter « non coupable ».
20 h. Documentaire : « Kala Hari, il y a 15 000 ans aujourd'hui ». Réal. J.-C. Lignel.
Le mode de vie d'une des ethnies les plus primitives d'Afrique : les Bochimans.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, Emissions religieuses et philosophiques ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Faust » (Schumann) ; 12 h., Ma non troppo, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre symphonique Nord-Picardie : « Cinquième symphonie en mi mineur » (Tchaïkovski) ;

13 h. 45 (●), Le monde insolite : L'univers des reines de la beauté, par N.-L. Bernheim ; 14 h. 15 (★), « Titus d'Enfer », de M. Peake, traduit par P. Reumaux, avec M. Cassan, M. Clément, C. Cler, Douchka, J.-R. Caussimon, A. Cuny, O. Hussenot (réalisation C. Roland-Manuel) ; 16 h. 14, Souvenirs de Jean de Beer ; 16 h. 45, Depuis Notre-Dame de Paris. Conférence de carême par le Père Bro : « Contre toute espérance » ; 17 h. 35, Orchestre philharmonique de Radio-France. Concert public donné au centre culturel du Val-d'Yerres, Direction J. Beaudry : « le Carnaval Romain », ouverture (Berlioz), « Et si..., et si seulement » (M. Decoust), « l'Apprenti sorcier » (Dukas), « Symphonie en ré mineur » (Franck) ; 19 h. 10, Le point du septième jour, magazine de l'actualité parlée ; 19 h. 45, Disques : « Rapsodie n° 1 pour violon et orchestre » (Bartok) ;

20 h. (S.), « Luisa Fernanda », comédie lyrique en trois actes, musique de M. Torroba, avec I. Garcisanz, A.-M. Miranda, J. Pereniguez, C. Meloni, Th. Cedelle, S. Simonka, M. Martin. Orchestre lyrique et chœurs. Direction F. Lozano ; 21 h. 11, Mise en scène, de G. Dumur ; 22 h. 11, Escale de l'esprit ; 22 h. 41, Libre parcours variétés, par E. Griliquez ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Pablo Neruda.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES
DIMANCHE 9 MARS
FRANCE-CULTURE

7 h. 45, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « La libre pensée française » ; 10 h., Messe célébrée à la chapelle de l'Institut national des jeunes aveugles.

TF 1

9 h. 15, A Bible ouverte : la souccah de David ; 9 h. 30, Chrétiens orientaux : congrès des prêtres et des laïcs de l'Exarchat du patriarche œcuménique en France ; 10 h., Présence protestante : étude biblique ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : « Le livre des psaumes : Le cri de l'enfant » (4) ; 11 h., Messe célébrée à l'église Saint-François-d'Assise à Antony. Prédication du Père Pohier.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon : Trio n° 1 pour piano, violon et violoncelle en si bémol majeur » (Brahms), avec A. Rubinstein, H. Szeryng, P. Fournier ; « Symphonie n° 2 en mi bémol majeur » (Edgar) ; « Concerto pour guitare et petit orchestre » (Villa-Lobos), avec J. Williams ; « Le Mandarin merveilleux » (Bartok) ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Orchestre symphonique Alsace, direction R. Albin. Avec L. Koch, hautboïste : « Symphonie n° 39 » (Mozart), « Concerto pour hautbois et orchestre » (Haydn), « Symphonie n° 8 en sol majeur » (Dvorak) ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « 21e sonate en ut majeur, opus 53 Waldstein » (Beethoven) ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert : « Symphonie n° 6 en ré majeur » (Dvorak) ; 17 h. 5 (S.), Orchestre philharmonique de Berlin, direction H. von Karajan : « Concerto pour piano et orchestre » (Mozart), soliste J.-B. Pommier ; « Pelléas et Mélisande » (Schoenberg) ; 18 h. 20 (S.), Voyage autour d'un concert (2) : « Sextuor en mi bémol majeur pour deux cors et quatuor à cordes » (Beethoven) ; « la Flûte enchantée », premier acte (Mozart), avec E. Lear, L. Otto, R. Peters, F. Wunderlich, F. Crass, D. Fischer-Dieskau, H. Hotter. Orchestre philharmonique de Berlin, direction K. Boehm : « Rosemunde » (Schubert) ;

De 19 h. 35 à 23 h. 30 (S.), En direct de l'Opéra national de Vienne : Chœurs et orchestre de l'Opéra national de Vienne, direct. Z. Mehta : « Lohengrin » (Wagner), avec H. Bode, S. Kohl, W. Cochran, S. Niemagern, K. Rudderbusch, H. Heim ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Les programmes éducatifs

Télévision

TF 1

Lundi 10 mars

10 h. 30, Images de la vie et du rêve (C.P.) ; 14 h. 5, Télé-voyage ; 17 h. 15, Anglais (3e) ; 17 h. 45, Information biologique.

Mardi 11 mars

14 h. 5, Eveil à la nature (C.M., 6e, 5e) ; 14 h. 25, Les hommes dans leur temps (6e, 5e, 4e) ; 14 h. 45, Orientation (4e, 3e) ; 15 h. 15, Emissions régionales ; 17 h. 15, Atelier de pédagogie.

Mercredi 12 mars

9 h. 30, Atelier de pédagogie (mathématiques) ; 10 h., Magazine ; 11 h., Anglais (pédagogie).

Jeudi 13 mars

14 h. 5, Expression, création (C.E., C.M.) ; 14 h. 25, Maternelles ; 17 h. 45, Sciences physiques.

Vendredi 14 mars

14 h. 5, Histoire (C.M., 6e, 5e) ; 14 h. 25, Entrer dans la vie (C.E.T.) ; 16 h. 15, Etudes pédagogiques ; 16 h. 45, Orientation (4e, 3e) ; 17 h. 15, Expériences pédagogiques ; 17 h. 45, Atelier de pédagogie.

Lundi 17 mars

14 h. 5, Monde animal (C.P., C.E.) ; 17 h. 15, Anglais (3e) ; 17 h. 45, Information biologique.

A 2

Jeudi 13 mars

10 heures, Emissions régionales ; 17 h. 30, Ouverture au monde.

Cours du C.N.A.M.

A 2

Samedi 15 mars

10 h., Physique fondamentale ; 11 h., Mécanique fondamentale (réseau régional).

Radio

FRANCE-INTER, M.F.

Du lundi au vendredi

9 h. 40, Anglais (3e) ; 10 h., Allemand (3e) ; 10 h. 30, Anglais (4e) ; 10 h. 40, Allemand (6e) ; 14 h. 15, Allemand (5e) ; 14 h. 35, Anglais (5e) ; 14 h. 55, Allemand (4e).

Lundi 10 mars

9 h. 5, Le club du lundi (3e) ; 9 h. 25, Chant (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 45, Maternelles ; 17 h., Linguistique appliquée (allemand) ; 17 h. 30, Atelier de pédagogie.

Mardi 11 mars

9 h. 5, La vie contemporaine ; 9 h. 25, Musique (C.E., C.M. 1) ; 14 h. 45, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 15, Images de la vie et du rêve (C.P.) ; 15 h. 30, Chant (C.E.) ; 15 h. 45, Poésie (C.M.2, 6e, 5e) ; 16 h. 30, Etudes pédagogiques ; 17 h., Linguistique.

Mercredi 12 mars

14 h. 15, Français (professeurs) ; 14 h. 45, Italien (professeurs).

Jeudi 13 mars

9 h. 5, La vie contemporaine ; 9 h. 25, Poésie (C.M.2, 6e, 5e) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 30, Musique (C.E., C.M.) ; 15 h. 45, Chant (C.M., 6e, 5e) ; 16 h., Emissions régionales ; 16 h. 30, Russe ; 17 h., Philosophie ; 17 h. 30, Atelier de pédagogie.

Vendredi 14 mars

9 h. 5, Des œuvres au langage (6e, 5e) ; 9 h. 25, Chant (C.E.) ; 15 h. 15, Musique (C.M.2, 6e, 5e) ; 15 h. 30, Images de la vie et du rêve (C.P.) ; 15 h. 45, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e).

Samedi 15 mars

C.N.T.E. : 9 h. 30, Russe ; 10 h., Lettres ; 10 h. 20, La pollution ; 10 h. 40, Sciences économiques et sociales.

Lundi 17 mars

9 h. 5, Le club du lundi ; 9 h. 25, Chant (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 45, Maternelles ; 17 h., Linguistique appliquée (allemand) ; 17 h. 30, Atelier de pédagogie.

Les émissions régulières de radio

Du lundi au vendredi

FRANCE-INTER : 5 h., Variétés et informations ; 7 h. 45, Les deux vérités ; 11 h. 30, Inter femmes ; 12 h. 10, Et dire que pendant ce temps-là ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h., Le magazine de Pierre Bouteiller ; 14 h. 30, Eve et Liliane ; 16 h., Musicalvi ; 17 h., Radioscopie ; 18 h. 5, Public ; 20 h. 10, Pas de panique ; 22 h. 10, Cool ; 23 h., Le pop' club de José Artur ; 1 h., Aujourd'hui, c'est demain ; 2 h., Studio de nuit.

EUROPE 1 : 5 h., Musique et nouvelles ; 9 h. 15, Mélodie parade ; 11 h. 45, Déjeuner show ; 13 h. 30, C.Q.F.D. ; 14 h. 30, Forum ; 15 h., Télé compagnie ; 16 h. 30, Mozik ; 18 h., Cinq de 6 à 7 ; 19 h. 45, Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, M. Favières ; 9 h. 20, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, Case trésor ; 13 h. 15, Ph. Bouvard ; 14 h., La responsabilité sexuelle ; 15 h., Ménie Grégoire ; 15 h. 30, R.T.L., c'est vous ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Poste restante ; 22 h., R.T.L. digest ; 22 h. 10, Les routiers sont sympas.

RADIO-MONTE-CARLO : 5 h. 30, J. Sacré ; 7 h., F. Gérard ; 9 h. 20, Chansons pour l'an 3000 ; 9 h. 30, Programme à la lettre ; 12 h., A vous de jouer ; 12 h. 25, Quitte ou double ; 14 h. 10, Le cœur et la raison ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Taxi ; 19 h., Hit-Parade ; 20 h., Tohu-Bahut ; 21 h. 5, Flash-back ; 22 h. 45, Les routiers sont sympas.

SUD-RADIO : 6 h., Lève-tôt ; 8 h. 35, Evissimo ; 11 h., Jeux ; 14 h. 30, Pénélope ; 17 h., Tonus ; 19 h. 30, Variétés ; 21 h., Rencontres ; 22 h., Carrefour de nuit.

Du samedi 15 mars...

FRANCE-INTER : 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 14 h. 5, L'oreille en coin, de P. Codou et J. Garetto ; 18 h. 5, Top inter ; 20 h. 15, La tribune de l'histoire : « Le match Carpentier contre Dempsey » ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 20, Histoires d'opérettes ; 23 h. 5, Au rythme du monde.

EUROPE 1 : 13 h. 30, Gault et Millau ; 14 h. 30, Musicorama ; 16 h. 30, Hit-Parade ; 19 h. 30, Radio 2.

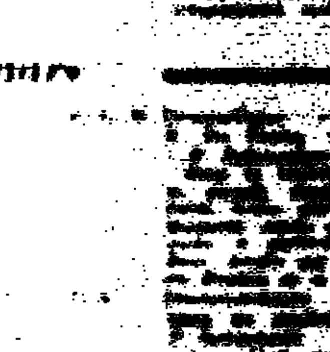
R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 15 h., Cent questions derrière un miroir ; 16 h., Super-club ; 22 h. 10, Bernard Schu

...au dimanche 16 mars

FRANCE-INTER : 8 h. 30, Dimanche à la campagne ; 9 h. 30 à 12 h., 14 h. 5 à 19 h., L'oreille en coin ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jazz parade ; 23 h. 5, Histoire de rire.

EUROPE 1 : 9 h. 30, Pile ou face (jeu) ; 11 h. 30, La musique à papa ; 13 h., Concerto pour 6 transistors ; 14 h. 30, La grande balade ; 16 h., Hit-Parade ; 19 h. 45, Radio 2 ; 23 h. 30, Séquence jazz.

R. T. L. : 13 h. 15, Et pourquoi ne le dirait-on pas ? 14 h., Les courses ; 16 h., Double-Hit ; 19 h., B. Schu ; 21 h., Grand orchestre.



RADIO-TELEVISION

Lundi 10 mars

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 25 Série : « Le soleil se lève à l'Est ».
15 h. 35 Championnats du monde de patinage artistique.
Danse libre couples.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : « Pierrot ».
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Aurore et Victorien ».
20 h. 35 Film : « la Machine à explorer le temps », de G. Pal (1960), avec R. Taylor, Y. Mimieux.
D'après un roman de H.G. Wells, le voyage dans l'avenir (l'an 800.000) d'un jeune Anglais de 1900, qui a inventé une machine à explorer la quatrième dimension.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
15 h. 30 Série. Haute tension : « Nul ne saura. »
16 h. 30 Les après-midi, d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain. »
Reportage : Paris-Nice.
17 h. 55 Championnats du monde de patinage artistique.
Danse par couples.
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Dramatique. « N'oubliez pas que nous nous aimons », de J. Cayrol, réal. L. Godevais, avec J.-P. Aumont, N. Leris, G. Syrien.
Franck, directeur d'une importante société à Paris, a une vie sentimentale tumultueuse depuis son divorce et il ne s'occupe guère de sa fille, Christine, âgée de dix-sept ans. Mais, un jour, il s'inquiète de son existence.
21 h. 55 Documentaire : Une pierre blanche pour Ravel, de J.-J. Bloch, réal. R. Bernard.
Avec la participation de Pierre Petit, compositeur et directeur général de l'Ecole normale de musique, de Manuel Rosenthal, compositeur et chef d'orchestre, de J.-P. Collard, pianiste.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : « Télescope » et « La cuisine ».
19 h. 40 Tribune libre : Les foyers dissociés.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 30 Prestige du cinéma : « Angélique, marquise des anges », de B. Borderie (1964), avec M. Mercier, R. Hossein, J. Rochefort, Cl. Giraud.
Sous le règne de Louis XIV, Angélique de Sancé, épouse Joffrey de Peyrac, riche gentilhomme, qui passe pour sorcier. A cause d'un secret qu'elle a surpris, Angélique est victime, ainsi que son mari, de la vengeance des grands de la cour.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire par J. Le Goff : « La révolution commerciale au Moyen-Age », avec J.-P. de Lumeau et P. Toubert ; 11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, Un quart d'heure avec... Robert Sabatier ; 11 h. 45, Entretien avec Georges Simenon ; 12 h., Evénements-musique, magazine hebdomadaire ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes. Maurice Clavel : « le Tiers des étoiles » ; 14 h. 15, Actualité internationale : Semaines de musique contemporaine d'Orléans, par M. Cadieu ; 15 h. 2, « Monsieur Pouget », de J. Guitton, avec P. Fresnay, J. Guitton, P. Constant, M. Ruhl. Adaptation et réalisation M. Auclair (rediffusion) ; 16 h., Dossier : l'Amazonie ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « le Jeune Homme vert », de M. Déon (réalisation A. Dave) ; 18 h. 30, Réflexion faite ;

20 h., Festival de Berlin 1974 : Orchestre philharmonique de Berlin, direction H. Zender, avec A. Silja, soprano : « Adagio, extrait de la dixième symphonie opus posthume » (Mahler), « Cinq Lieder, opus 8 » (Schoenberg), « Cinq pièces pour orchestre, opus 10 » (Webern), « Trois pièces pour chant et orchestre, extrait de Wozzeck » (A. Berg) ; 21 h. 30, Indicatif futur, par C. Dupont : Les travaux du club de Dakar ; 22 h., Black and blue, par L. Malson ; 22 h. 45, Bureau de poésie ; 23 h. 15, Libre parcours jazz.

> **ABRÉVIATIONS**
>
> Les émissions précédées du signe (★) figurent dans la rubrique « Ecouter voir » ou bien font l'objet de commentaires à l'intérieur de cet encart. Les lettres (S.) indiquent les émissions de radio diffusées en stéréophonie et (N.) les émissions en noir et blanc diffusées sur les 2e et 3e chaînes. Le signe (●) indique des émissions sortant de l'ordinaire.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... la musique espagnole, par M. Ohana et M. Cadieu ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Transcription ; 12 h., Folk-songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Chopin ; De 14 h. 30 à 19 h. 40, En direct du Palais des congrès, Festival international du son ; 14 h. 30 (S.), Démonstration des radiodiffusions étrangères : D.D.R. ; 15 h. (S.), La musique et les jours ; 15 h., Sonorités d'aujourd'hui ; 15 h. 45, Musique de chambre : « Quintette en mi bémol majeur » (Schumann) ; 16 h. 30 (S.), Concert par le trio Nordmann (harpe, flûte, violoncelle) : Lotti, Haendel, Mozart, Jolivet ; 17 h. 15, Musique à découvrir ; 17 h. 50 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Symphonie n° 4 en si bémol majeur », « Egmont », musique de scène (Beethoven), avec B. Nilsson ; 18 h. 30 (S.), Musique légère ; 18 h. 50 (S.), Invitation au concert ; 19 h. 5 (S.), Jazz pour un festival : André Villegier et son Swing Quintet ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... : Beethoven, Mozart, Schubert ;

20 h. 30 (S.), En direct de l'auditorium 104, Concert U.E.R., concours international de piano Maurice-Ravel : « Concerto en sol », « Concerto pour la main gauche », interprétés par le 1er et le 2e prix ; « Pièces pour piano », interprétées par le 3e et le 4e prix ; 23 h. (S.), Musique d'aujourd'hui (N. Zourabichirli de Pelken, X. Depraz) ; 24 h. (S.), Molto cantabile ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Mardi 11 mars

● CHAINE I : TF 1

12 h. 40 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : « Pierrot. »
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Aurore et Victorien. »
20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de la Grange : Les crocodiles.
21 h. Le Blanc et le Noir.
21 h. 45 Emission littéraire : Pleine Page, prod. A. Bourin et P. Sipriot, réal. B. Lion.
Ainsi soit-elle, *de Benoîte Groult* ; le Jeune Homme vert, *de Michel Déon* ; Histoire de l'épuration, *de Robert Aron* ; la Tradition celtique, *de Jean Markale* ; Œuvres complètes, *de Novalis* ; la Condition féminine à travers les âges, *de M. Piettre* ; le Sourire de Jonas, *de Jean Demelier.*

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 45 Magazine régional.
14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
15 h. 20 Série. Haute Tension : « Nuit de terreur. »
16 h. 10 Sport : Paris-Nice.
16 h. 30 Les après-midi, d'A. Jammot : « Hier, Aujourd'hui, Demain. »
18 h. 30 Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. — Film : « La Bataille pour Berlin », de Y. Ozerov (1972), avec N. Olialine, B. Zakariade, M. Oulianov, F. Dietz.
Quatrième et avant-dernière partie d'une fresque soviétique, Libération, *consacrée aux grandes opérations militaires russes après Stalingrad. Ici, l'offensive des troupes de Joukov, Koniev et Rokossovski sur Berlin, après la libération de la Pologne. Ce film est inédit en France.*
Avec la participation du colonel von Dufving, ancien chef d'état-major du 56e Panzer Korp ; du lieutenant-général Knowlton, chef d'état-major des forces américaines en Europe ; de M. R. Hoehne, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Berlin ; de M. Duroselle, professeur à la Sorbonne ; du général Rodzievski, commandant de l'armée blindée pendant la deuxième guerre ; du général Teleguine ; du général Chechorizov, chef du département de l'histoire militaire russe de l'Institut d'histoire militaire ; de M. Kahane, rédacteur en chef adjoint du journal Horizon ; *et du professeur Doernberg, historien à Berlin-Est.*

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Télescope.
Ecologie : la mer.
19 h. 40 Tribune libre : Les hommes divorcés.
20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Y. Tors.
Otaries, morses, phoques, éléphants de mer.
20 h. 30 Westerns, films policiers, aventures : « Will Penny le solitaire », de T. Gries (1967), avec Ch. Heston, J. Hackett, D. Pleasance.
La solitude d'un cow-boy vieillissant. Il est aux prises avec une famille de bandits et s'attache, un temps, à une jeune femme et à son enfant. Poncifs romanesques dans le western.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'esprit de la main (le toucher) ; 8 h. 32, La réalité et son double (1), par R. Gombin : La philosophie ; 8 h. 50, Université radiophonique internationale : Problèmes de droit international ; 9 h. 7, La matinée de la musique, par C. Samuel ; 11 h. 2, Orchestre symphonique d'Alsace, direction G. Tzipine : « le Coq d'or », « Quatre tableaux musicaux » (Rimsky-Korsakov) ; 11 h. 30, Le texte et la marge ; 11 h. 45, Entretien avec Georges Simenon ; 12 h., Musique de chambre : « Dans les nuages » (Janacek), « Wood Wind Quintet » (E. Carter) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 25, La vie entre les lignes. Maurice Clavel : « le Tiers des étoiles » ; 14 h., Actualité ; 14 h. 15, Musique, par M. Cadieu : Semaines de musique contemporaine d'Orléans ; 15 h., (●) Bilan, par J. Paugam, avec Roland Leroy : « Culture et révolution » ; 16 h., Dossier : « Nefertiti et le rêve d'Akhanaton », d'A. Chedid, par F. de Targat ; 17 h. 49, Un livre, des voix : « Mephisto », de Klaus Mann (réalisation B. Horowicz) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, « Caprice héroïque » (Saint-Saëns) ;

20 h., Dialogues. Emission enregistrée en public, par R. Pillaudin : Vaincre le cancer, avec le professeur Georges Mathé et Claude Lalanne ; 21 h. 20 (●), Atelier de création radiophonique : « Vroum, vroum », motos et autos ; 23 h. 10, Court-circuit : « Pensum ».

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... la musique espagnole ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Transcriptions ; 12 h. (S.), Musique légère ; 12 h. 37 (S.), En direct du Palais des congrès, Festival international du son. (S.), Palmarès de l'Académie Charles-Cros ;

13 h. 30, Les intégrales : l'Œuvre de Chopin ; 14 h. 20 (S.), Démonstration des radiodiffusions étrangères : Norvège ; 15 h. (S.), Musique autour d'un clavier ; 15 h. 45 (S.), Musique d'un jour ; 16 h. 15 (S.), Aux sources des musiques ; 16 h. 30 (S.), Récital de piano Ventsislav Yankoff (Chopin, Liszt) ; 17 h. 15 (S.), Retour au concert classique : « Suite pour trompette, cor, trombone et tuba » (Pezel), « Symphonie n° 4 en ré mineur » (Schumann) ; 18 h. (S.), Démonstration des radiodiffusions étrangères : Hambourg ; 18 h. 30 (S.), La comédie musicale américaine : « Hello Dolly », de J. Herman, avec P. Bailey et C. Calloway ; 18 h. 50 (S.), Invitation au concert ; 19 h. 5, (S.), Jazz pour un festival : Quartette du guitariste Jean Bonal ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Entrée des artistes : Toscanini ;

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique. Hommage à Ravel : « l'Enfant et les sortilèges », avec F. Ogeas, J. Collard, J. Berbié, S. Gilma, C. Herzog, H. Rehfuss, C. Maurane, M. Sénéchal ; « l'Heure espagnole », avec J. Berbié, J. Giraudeau, M. Sénéchal, G. Bacquier, J. van Dam. Orchestre national, direction L. Maazel ; « Shéhérazade », par J. Baker, mezzo-soprano ; 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare ; 23 h. (S.), Musique d'aujourd'hui : « Sonate pour piano » (Barraqué), par R. Woodward ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Mercredi 12 mars

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi mercredi.
13 h. 35 Les visiteurs du mercredi, de Ch. Izard.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : « Pierrot ».
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Aurore et Victorien ».
20 h. 35 (★)Dramatique : « Plus amer que la mort », d'après F. Kassak, adaptat. et réal. M. Wyn, avec J.-M. Flotats, G. Fontanel, F. Bergé, N. Vassel, M. Peyrelon.
Pierre veut épouser Marie-Thérèse, qui aime l'argent. Alors, il séduit Simone, la demoiselle de compagnie de sa tante à héritage. Et Simone tue la vieille femme, par amour pour Pierre. Mais Pierre (qui a laissé une lettre compromettante) sera lui-même poussé à tuer — pour devenir la proie d'un cinquième personnage.
21 h. 35 Interrogations, de D. Huysman et M.-A. Malfray, réal. J. Guyon : La liberté.
Avec la participation de MM. André Frossard (écrivain), de Paul Ricœur (professeur à l'université de Nanterre), de Pierre Boutang (professeur à l'université de Brest), d'André-Michel Vergez (professeur à l'université de Besançon), de Francis Hincker (maître-assistant à l'université de Paris I).

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui Madame.
15 h. 20 Série : Daktari. « Le grand esprit ».
16 h. Sport : Paris-Nice.
16 h. 30 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain. »
18 h. 30 Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Série : Kojak. « Soir de terreur. »
21 h. 30 Magazine d'actualités : Le point sur l'A 2.
22 h. 20 Magazine sportif.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Jeu. « Trois contre X ».
19 h. 40 Tribune libre : Les catholiques face au divorce.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 30 Histoire du cinéma. Cycle Ingrid Bergman : « Hantise », de G. Cukor (1944), avec Ch. Boyer, I. Bergman, J. Cotten, A. Lansbury.
Londres 1870. Une jeune fille a épousé, sans le savoir, l'assassin de sa tante qui, poursuivant un plan machiavélique, cherche à la persuader qu'elle devient folle. Un remarquable suspense psychologique.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'esprit et la main (la main symbole) ; 8 h. 32, La réalité et son double (la tradition) ; 8 h. 50, Université radiophonique. La stimulation fonctionnelle par l'électricité des extrémités des paralysés ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques, par G. Charbonnier ; 11 h. 2, Renaissance des orgues de France ; 11 h. 30, Le livre, ouverture sur la vie : « Outi tanka », de W. Camus ; 11 h. 45, Entretien avec Georges Simenon ; 12 h., Bibliothèque musicale ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes. Maurice Clavel : « le Tiers des étoiles » ; 14 h. 5, Dossier ; 14 h. 15, Musique et sciences humaines ; 14 h. 45, Musique, par M. Cadieu : « Adieu à un ami » (Slonimsky) ; 15 h. 2, Essai : « L'amour est aveugle », de Ph. Bruneau (réalisation A. Barroux) ; 16 h., Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Il était un petit homme », de Luc Estang (réalisation G. Godebert) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, « Nocturnes » (Jolivet) ;

20 h., Musique de chambre. « Liederkreis » (Schumann), avec F. Koening, chant ; « Quatuor, opus 27, en sol mineur » (Grieg) ; 21 h., Dits et écrits sur la musique : « l'Arbre jusqu'aux racines », de D. Fernandez ; 21 h. 20, La science en marche, par F. Le Lionnais : « les Algues, promesse de vie », avec le docteur J.-P. Ehrhardt ; 21 h. 50, Musique de notre temps, par G. Léon, avec P. Henry ; 23 h., Aux quatre vents : Le feu et l'environnement ; 23 h. 25, Communauté radiophonique de langue française.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.). Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... la musique espagnole ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Transcriptions ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert : 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : L'œuvre de Chopin ; de 14 h. 30 à 19 h. 40, *En direct du Palais des congrès. Festival international du son* ; 14 h. 30 (S.), Démonstration des radiodiffusions étrangères : Suisse ; 15 h. (S.), La maîtrise de Radio-France, direction J. Jouineau : « Salut printemps », « Noël des enfants qui n'ont plus de maison » (Debussy), « Six chansons françaises » (R. Calmel) ; 15 h. 45 (S.), Capitales de l'art ; 16 h. 45 (S.), Musique de chambre française avec flûte : « Deux interludes » (I. Ibert) ; 17 h. 35 (S.), Epsilon (en liaison avec TF 1) ; 18 h. (S.), Démonstration des radiodiffusions étrangères : Belgique ; 18 h. 30 (S.), Musique légère ; 18 h. 50 (S.), Invitation au concert ; 19 h. 5 (S.), Jazz pour un festival : Le septette du pianiste André Persiany ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... la bonne chanson : Du folklore à la romance et à la valse ;

20 h. 30 (S.), Orchestre de la Radiodiffusion hongroise, dir. G. Lehel : « Musique pour orchestre » (A. Szollov) ; « Concerto pour violoncelle et orchestre » (Lutoslawski) ; « Suite de Roméo et Juliette » (Prokofiev ; 23 h. (S.), Le concert du bibliophile : « Suite n° 4 en mi mineur pour clavecin » *(Haendel), avec G. Gould* ; « *Proses lyriques* » (Debussy) ; « Symphonie n° 2 pour cordes avec trompettes ad libitum » (Honegger), soliste F. Wesenie ; 24 h., Musique et poésie : Raoul Hausmann ; 1 h. 30, Nocturnales.

Jeudi 13 mars

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : « Pierrot. »
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Aurore et Victorien. »
20 h. 30 Série. — Jo Gaillard : « l'Inconnu », réal. Christian-Jaque, avec B. Fresson, D. Briand, I. Garrani.
En route pour Tunis, le Marie-Aude a recueilli un homme qui gisait sans connaissance dans une barque.
21 h. 20 Magazine de reportage : Satellite.
Michel Jobert et le « jobertisme ». Le Portugal.
22 h. 25 Variétés : Le club de dix heures, prod. J. Chabannes et L. Feyrer, réal. P.-R. Benayoun.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 35 Magazine régional.
14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
15 h. 20 Série. — Les envahisseurs : « Contre-attaque. »
16 h. 10 Sport : Paris-Nice.
16 h. 30 Les après-midi d'A. Jammot : « Hier, Aujourd'hui, Demain. »
18 h. 30 Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : « l'Age en fleur. »
20 h. 35 Dramatique : « le Cardinal de Retz », de B. Da Costa, réal. B. d'Abrigeon, avec J.-P. Zehnacker, R. Varte, A. Mottet.
Sous la régence d'Anne d'Autriche, Paul de Gondi, coadjuteur de l'archevêque de Paris, tente, par tous les moyens, d'abattre Mazarin. Après de nombreux complots, auxquels il participe, il devient cardinal de Retz. Arrêté par Louis XIV, exilé, il revient en France et il écrit ses Mémoires.
22 h. Documentaire : « Max Ernst, ou combien de couleurs dans la main », réal. P. Schamoni.
New-York rend hommage à Max Ernst, qui aura quatre-vingt-quatre ans le 2 avril, en organisant une rétrospective de son œuvre au Guggenheim Museum. Un reportage sur les méthodes de travail du peintre.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : A la découverte des animaux.
Le moineau.
19 h. 40 Tribune libre : Le parti socialiste.
20 h. Jeu : Altitude 10 000, d'A. Jérôme et P. Vignal.
20 h. 30 Un film... un auteur : « Liaisons secrètes », de R. Quine (1960), avec K. Douglas, K. Novak, E. Kovacs, B. Rush.
La liaison d'un architecte, marié et père de famille, et de la femme d'un homme d'affaires que délaisse son mari. Les difficultés du bonheur et l'échec mélancolique d'une passion.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'esprit et la main (la main gestuelle) ; 8 h. 32, La réalité et son double (l'expérience vécue) ; 8 h. 50, Université radiophonique : L'homme et la nature ; 9 h. 7, Matinée de la littérature, par R. Vrigny ; 11 h. 2, Musique de chambre : « Phantasiestucke » (N. Gade), par F. Gauthier, clarinette, et J. Martin, piano ; « Quatuor pour saxophones » (E. Lejet), par le Quatuor Defayet ; 11 h. 30, L'école des parents ; 11 h. 45, Entretien avec Georges Simenon ; 12 h., Orchestre Nice-Côte d'Azur, direction P. Mule, avec A. Morice, pianiste : « le Mariage secret », ouverture (Cimarosa), « l'Epouse vertueuse » (Purcell), « Rondo pour piano et orchestre » (Beethoven) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 50, La vie entre les lignes : *Maurice Clavel* : « les Paroissiens de Palente » (I) (réalisation E. Frémy) ; 14 h. 5, Deux cents minutes : L'avenir de Paris, par O. Warin ; 17 h. 45, Un livre, des voix : Novalis, « Œuvres complètes » (réalisation C. Roland-Manuel) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques : « Concertino n° 2 » (Ricciotti) ;

20 h., Carte blanche : « Thérèse ou la Contestation », de P.-O. Lapie. Avec R. Murzeau, B. Giraudeau, A. Tainsy, R. Bret, G. Jor (réalisation E. Cramer) ; 21 h. 20, Biologie et médecine, par les professeurs R. Debré et H. Lamy ; *21 h. 50, Le livre d'or. Semaines de musique contemporaine* d'Orléans : « Alissa », de D. Milhaud, par L. Jarsky et *J. Mefano* ; 22 h. 40, Emission G.R.M., par M. Chion : Les sons électroniques du matériau à l'œuvre, par B. Durr ; 23 h. 25, Aux portes du rêve, par C. Meltra : Natuii, d'après le folklore de la prairie indienne.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... la musique espagnole ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Transcriptions ; 12 h. (S.). Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : L'œuvre de Chopin ; De *14 h. 30 à 19 h. 40, En direct du Palais des congrès. Festival* international du son ; 14 h. 30 (S.), Démonstration des radiodiffusions étrangères : Italie ; 15 h. (S.), Les grandes affiches du lyrique : « les Noces de Figaro », extraits (Mozart), avec L. Della Casa, S. Danco, H. Gueden, C. Siepi. Orchestre philharmonique de Vienne. Direction E. Kleiber ; Vers 16 h. 15 (S.), Danse, ballet, musique : Verdi ; 16 h. 30 (S.), Trio à cordes de Paris : « Trio » (D. Milhaud), « Trio, opus 9, n° 3 » (Beethoven) ; 17 h. 15 (S.), « Danses et airs anciens pour le luth, suite n° 3 » (Respighi) ; Vers 17 h. 30 (S.), Calendrier musical du passé : Mozart, Haydn, F. Devienne, Boccherini ; 18 h. 30 (S.), Gospel-songs ; 18 h. 50 (S.), Invitation au concert ; 19 h. 5 (S.), Jazz pour un festival : Le quintette du guitariste Christian Escoudé ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Du côté du Mexique ;

20 h. 30 (S.), Orchestre de chambre de Radio-France. Direction J. Mercier. Avec le concours de C. Bonaldi, violoniste : « Concerto n° 8 en sol majeur dans le goût théâtral » (Couperin, adaptation A. Cortot) ; « Concerto en ré mineur pour violon et orchestre à cordes » (Mendelssohn) ; « Intermezzo pour instruments à cordes, opus 12 » (Enesco) ; « Divertissement en ré majeur » (Mozart) ; 21 h. 45 (S.), Concert ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant : Le Quartette de Ornette Coleman ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

LES TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

Lundi 10 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., O'Hara, agent secret ; 21 h., *Un milliard dans un billard*, film de N. Gessner.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les évasions célèbres ; 21 h., *Une femme disponible*, film d'A. Giannetti.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Si vous saviez ; 20 h. 35, Héloïse et Abélard ; 21 h. 30, Faits divers.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Archives ; 21 h. 50, La voix au chapitre ; 22 h. 20, Sous la loupe.

Mardi 11 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Daniel Boone ; 21 h., *Cinq gâchettes d'or*, film de T. Cervi.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Daniel Boone ; 21 h., *Os Bandeirantes*, film de M. Camus.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Les rues de San-Francisco ; 21 h. 5, Vivre en Wallonie.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Maîtres et valets ; 21 h. 10, Ouvertures ; 22 h. 10, Jazz.

Mercredi 12 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les mystères de l'Ouest ; 21 h., *Rome, ville ouverte*, film de R. Rossellini.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mandrin ; 21 h., *Le Gorille a mordu l'archevêque*, film de M. Labro.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Timbales-Cocktail ; 21 h. 20, Le point de la médecine.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Mosaïque ; 21 h. 20, Face au sport ; 22 h. 20, Football.

Jeudi 13 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Cent filles à marier ; 21 h., *Graine de faubourg*, film de M. Shane.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Cent filles à marier ; 21 h., *Un pistolet pour Bingo*, film de D. Tessari.
TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *Pot-Bouille*, film de J. Duvivier ; 22 h. 10, Le carrousel aux images.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 35, Arsène Lupin ; 22 h. 30, Concours Eurovision de la chanson.

Vendredi 14 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Médecine d'aujourd'hui ; 21 h., *Coplan ouvre le feu à Mexico*, film de R. Freda.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., *C'était hier* ; 21 h., *En effeuillant la marguerite*, film de M. Allegret.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Neuf millions neuf ; 21 h. 30, *Si loin, si près*, film de T. Konwicki.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, *Fuenteovejuna*, de Lope de Vega ; 22 h. 30, Musica Helvetica.

Samedi 15 mars

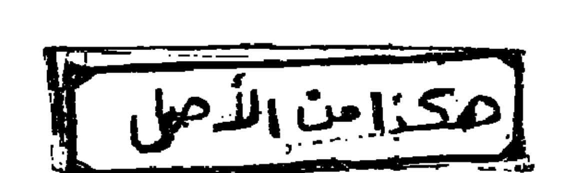
TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h., *De la bouche du cheval*, film de R. Neame.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le cheval de fer ; 21 h., *les Frères corses*, film d'A. Giulio.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 45, *Alvarez Kelly*, film d'E. Dmytryk ; 23 h. 25, Si l'on chantait.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, A vos lettres ; 20 h. 35, Secrets de la mer ; 21 h. 25, Caf'conc' ; 22 h. 15, Les oiseaux de nuit ; 23 h. 15, Barney Bigard.

Dimanche 16 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Jason King ; 21 h., *Voleurs de chevaux*, film d'A. Polonski.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Cannon ; 21 h., *Arrêt d'autobus*, film de J. Logan.
TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Maîtres et valets ; 21 h. 10, La mémoire singulière ; 22 h. 10, Ballet de Wallonie.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, Second plébiscite jurassien ; 20 h. 30, *Quatre pas dans les nuages*, film d'A. Blasetti ; 21 h. 45, Entretiens.

Lundi 17 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., O'Hara, agent secret ; 21 h., *les Amants traqués*, film de N. Foster.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les évasions célèbres ; 21 h., *Bonnes à tuer*, film d'H. Decoin.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, A vous de choisir ; 20 h. 35, *Vendredi*, pièce d'H. Claus.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Vu par ; 21 h. 5, Coup double ; 21 h. 30, La voix au chapitre ; 22 h., Sous la loupe.



RADIO-TELEVISION

Vendredi 14 mars

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Midi première.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : « Pierrot ».
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Aurore et Victorien ».
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « La moitié du plaisir », de J. Serge, R. Chazal et S. Passeur, mise en scène F. Morane, avec R. Dalban, G. Grad, G. Buhr, F. Gorgietti, J. Topart, J. Castelot.
Au cours d'une soirée amicale, on joue au jeu de la vérité dans la propriété du poète — et futur académicien — Jean-François Vérate. Le jeu dégénère bien vite en règlement de comptes ; l'un des invités y perd la vie. Un étrange policier mène l'interrogatoire.
22 h. Emission musicale : Le trio E. Istomin, I. Stern, L. Rose, réal. P. Cavassilas.
Trio opus 1, n° 2, en sol majeur, de Beethoven.

● CHAINE II (couleur) : A 2

12 h. 40 Sport : Paris-Nice.
14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui Madame.
15 h. 50 Série : Les envahisseurs. « L'Etau ».
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».
18 h. 30 Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté.
Avec Gérard Lenorman.
21 h. 40 Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. « Qu'est-ce que l'esprit militaire ? »
Avec la participation du général Bigeard, secrétaire d'Etat à la défense, chargé de la condition militaire, pour son livre Pour une parcelle de gloire ; *du général Buis, auteur des* Fanfares perdues ; *du capitaine Sergent, pour la* Lettre aux officiers ; *de Bernard Clavel, pour la* Lettre à un képi blanc ; *de Georges Brassens, auteur de* Poèmes et chansons ; *de Charles Hernu, pour* Soldat citoyen.
22 h. 50 (●) Ciné-Club. « Laura », d'O. Preminger (1944), avec G. Tierney, D. Andrews, Cl. Webb, V. Price, J. Anderson.
Une jeune femme a été assassinée dans son appartement à New-York. A force d'entendre parler d'elle par ceux qui l'ont connue, l'inspecteur chargé de l'enquête tombe amoureux de la morte. Mais Laura est vivante...
Le film de la fascination.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : « Oum le dauphin » et « Des livres pour nous ».
19 h. 40 Tribune libre : Force ouvrière.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 30 Contre-enquête : « L'affaire du lieutenant de la Roncière ». Réal. R. Forissier.
Une affaire étrange où tout le monde ment, où il ne s'agit pas d'un meurtre mais d'un viol. Et qui sera suivi par le Tout-Paris de l'époque, de George Sand à Victor Hugo. Le lieutenant de la Roncière est-il aussi innocent qu'on l'a cru pendant plus d'un siècle ?
21 h. 20 Musique : La Schola Cantorum de Caracas.

● **FRANCE-CULTURE**

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'esprit de la main (la représentation corticale de la main) ; 8 h. 32, La réalité et son double : « l'Expérience vécue » ; 8 h. 50, Université radiophonique : Les langues de l'Orient ancien. La langue akkadienne, par E. Gal ; 9 h. 7, Les arts du spectacle, par C. Jordan ; 11 h. 2, Musique de chambre ; 11 h. 30, Le texte et la marge ; 11 h. 45, Entretien avec Georges Simenon ; 12 h., Orchestre symphonique Nord-Picardie, direction A. de Tollenaere et D. Masson : « Symphonie n° 25, K 183 » (Mozart), « le Carnaval, opus 92 », ouverture de concert (Dvorak) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 45, La vie entre les lignes. Maurice Clavel : « les Paroissiens de Palente » ; 14 h., Actualité ; 14 h. 15, La musique une et divisible ; 14 h. 45, Ensemble polyphonique de la radiodiffusion, direction Ch. Ravier ; 15 h. 2, Bizarre ; 16 h., Actualité : Le sauvetage en haute montagne ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Tristram Shandy », de Laurence Sterne (réal. Ph. Guinard) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques : « Concertino en ut mineur » (Weber), avec D. Glazer, clarinette ;

20 h., Rencontre avec... le professeur Alain Touraine, avec la participation de G. Martinet, J. Moskovici, D. Vallon, P. Cohen ; 21 h., Entretiens avec Darius Milhaud, par G. Léon ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger : La microminiaturisation, avec B. Dreyfus, secrétaire général de Codata ; 21 h. 50, En son temps l'Opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode, par G. Charbonnier ; 23 h., Le petit conservatoire de la chanson ; 23 h. 25, A côté de la musique : Le piano : Welte-Mignon, texte de J.-C. Pasche (I), production de la Suisse romande.

● **FRANCE-MUSIQUE**

7 h., Petites pages musicales : Mélodies d'Amérique ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35, Incognito (jeu repris à 20 h. 25 et 23 h.) ; 8 h. 40 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... la musique espagnole ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Transcriptions ; 12 h. (S.), Musique aux Champs-Elysées : Jack Diéval et son quartet ; 12 h. 37 (S.), Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : L'œuvre de Chopin ; De 14 h. 30 à 19 h. 40, En direct du Palais des congrès. Festival international du son ; 14 h. 30 (S.), Démonstration des radiodiffusions étrangères : Hongrie ; 15 h. (S.), Récital de piano. Evelyne Dubourg : Mehul, Schumann, Scriabine ; 15 h. 45 (S.), Notes sur la guitare ; 16 h. 5 (S.), Evénements du monde ; 16 h. 45 (S.), L'âge d'or du concerto ; 17 h. 30 (S.), Lyrique : « la Veuve joyeuse » (Lehar) ; 18 h. 30 (S.), Musique légère ; 18 h. 50 (S.), Invitation au concert ; 19 h. 5 (S.), Jazz pour un festival. Le sextette du vibraphoniste Dany Doriz ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Frédéric Lodéon, violoncelliste : Haydn, Prokofiev ;

20 h. 30 (S.), Festival international du son. France-Musique reçoit. Soirée mexicaine : Œuvres de M. Ponce, Villa-Lobos, R. Halffter, Marabak, Poulenc, et un hommage à Julian Carillo : « Preludio a Colon » ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

Samedi 15 mars

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 5 La France défigurée, prod. M. Péricard et L. Bériot.
14 h. 35 Samedi est à vous.
15 h. 50 Rugby : Tournoi des Cinq Nations : Pays de Galles - Irlande.
17 h. 25 Samedi est à vous (suite).
18 h. 40 Pour les petits : « Pierrot. »
18 h. 50 Pour les jeunes : Magazine auto-moto, prod. J. Bonnecarrère, prés. J.-P. Chapel.
19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif : Les oiseaux australiens.
20 h. 35 Variétés : Les z'heureux rois z'Henri, prod. M. et G. Carpentier, prés. R. Pierre et J.-M. Thibault.
21 h. 35 Série. Colditz : « Meurtre », avec R. Wagner et D. McCallum.
Carrington et Carter enquêtent sur le meurtre d'un caporal allemand qui risque d'attirer les représailles de la Gestapo sur les prisonniers.
22 h. 30 Sports : Championnats du monde de patinage artistique.
En différé de Colorado-Springs.

ÉMISSIONS CULTURELLES
(PARIS, 312 mètres)
SAMEDI 15 MARS
9 h., L'esprit de la main ; 11 h. 30, L'ange de feu ; 14 h. 30, Regards sur la science ; 15 h. 30, Université radiophonique et télévisuelle internationale ; 16 h. 30, La réalité et son double ; 17 h. 40, Chronique de l'UNESCO.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 35 Magazine régional.
14 h. 5 Les après-midi de M. Lancelot : « Un jour futur. »
Avec Maxime Le Forestier ; Feuilleton : L'homme qui valait 3 milliards, la Voyeuse ; *Retransmission de la septième étape de Paris-Nice ; Club-évasion : Les cinq fils de Carcassonne, un reportage sur cette région ; Le journal des jeunes.*
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : « l'Age en fleur. »
20 h. 35 Feuilleton : « les Charmes de l'été », réal. R. Mazoyer, avec M. Vlady, P. Guers, W. Coryn.
Pauline rencontre Vincent, le père du jeune Jean-Philippe. Ils se retrouvent après s'être attendus bien des années.
21 h. 35 Jeu : Pièces à conviction, de P. Bellemare.
22 h. 35 Variétés : Banc public, de P. Bouteiller et J. Artur.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : « Tommy » et Actualité musicale.
19 h. 40 Tribune : Un homme, un événement.
20 h. Court-métrage : « la Soirée du baron Swenbeck », de H. Niogret, et « l'Homme aux chats », de H. Glaeser.
20 h. 35 Feuilleton : « Jack », d'après le roman d'A. Daudet, adapt. de H. Jelinek, avec E. Selena, C. Titre et S. Di Napoli.
Jack ne peut s'habituer au travail de la forge.
21 h. 25 (●) Documentaire : Des machines pour des artistes : « Trompe-l'œil ».
Cette première émission (qui fait partie d'une série) montre les astuces techniques utilisées par des cinéastes : glaces semi-réfléchissantes, décors découpés, images kaléidoscopiques, interprétation des formes et des couleurs, effets Larsen, etc... Du bricolage rudimentaire aux machines sophistiquées : toute la panoplie du trompe l'œil poétique. Un documentaire passionnant.

● **FRANCE-CULTURE**

7 h. 2, Disques ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'esprit de la main (la main périphérique) ; 8 h. 32, L'ange de feu, par C. Mettra ; 9 h. 7, Le monde contemporain, de J. de Beer et F. Crémieux ; 11 h., La musique prend la parole, par D. Jameux ; 12 h., Les cadres responsables de notre temps : Peut-on vaincre la pauvreté dans les pays riches ? ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Présence des arts, par F. Le Targat ; 14 h. 30, Emission spéciale : En direct des Semaines musicales d'Orléans : hommage à Darius Milhaud et André Jolivet, par F. Goldbeck ; 16 h. 25, Orchestre symphonique d'Alsace, direct. R. Albin : « L'apprenti sorcier » (P. Dukas), « Peer Gynt » (Grieg) ; 17 h. 10, En soliste : Sylvio Gualda ; 17 h. 30, Cinémagazine, par Ph. Esnault ; 18 h. 15, Prédication de carême en l'église réformée de l'Annonciation de Paris : « Jésus-Christ rend libre et rassemble », par le pasteur M. Bertrand ; 18 h. 45, Allegro : Tout l'humour du monde, par J. Chouquet ; 19 h. 50, Sciences humaines : Les Indiens d'Amazonie, par F. Christian ;

20 h. 20 (●), « Une baignade à Topanga-Canyon », de M. Mazeas, avec B. Girandeau, D. Lebrun, N. Nerval, J.-R. Caussimon (réal. G. Peyrou) ; 22 h. 20 (S.), Micro-concert G.R.M. par M. Chion : « Symphonie pour un homme seul », de P. Schaeffer et P. Henry ; vers 22 h. 50 (S.), Poème du monde, par A. Bosquet ; 23 h. 30 (S.), Orchestre national de France, direct. Ch. Von Dohnanyi : « Symphonie n° 28 Prague en ré majeur » (Mozart).

● **FRANCE-MUSIQUE**

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualités d'hier ; 8 h. 35 (S.), Musique à la une (jeu) ; De 10 h. à 19 h. 40, En direct du Festival du son (S.) : Pour l'amateur de stéréophonie : « Concerto en si bémol majeur pour violon et orchestre » (Tartini), par S. Accardo et I Musici, « Symphonie n° 3 en la mineur (Rachmaninov) ; 11 h. (S.), Démonstration de la radiodiffusion danoise ; 11 h. 30 (S.), Relais de Sarrebruck ; 12 h. (S.), Variétés stéréo ; 12 h. 37 (S.), Sortilèges du flamenco ;

13 h. (S.), Lever de rideau, par R. Stricker, avec P. Devoyon, pianiste : « Prélude, choral et fugue » (C. Franck) ; Choral « Viens Sauveur » (Bach-Busoni) ; « Sonatine sur Carmen » (Busoni) ; Wanderer-Fantaisie » (Schubert) ;

14 h. 30 (S.), Démonstration de la radiodiffusion polonaise ; 15 h. (S.), Tribune des critiques de disques : « Suite d'orchestre de l'Arlésienne » de Bizet ; 16 h. 30 (S.), Démonstration de la radiodiffusion suédoise ; 17 h. (S.), Récital d'orgue par G. Litaize, avec Marie-Louis Girod : Œuvres de Pachelbel ; 18 h. 30 (S.), Magazine musical ; 19 h. 5 (S.), Jazz pour un festival : Le groupe jazz-rock Zao ;

20 h. (S.), Cette année-là... 1905 Maurice Ravel : « Introduction et Allegro pour harpe, flûte, clarinette et quatuor à cordes », « Miroirs », « Noël des jouets », « La vie brève » (de Falla), acte II, « La veuve joyeuse » (F. Lehar), finale de l'acte I ; 20 h. 30 (S.), Musique à découvrir, avec le concours de M.-T. Chailley, altiste, et D. N'Kaoua, pianiste : « Première suite pour alto » (M. Reger), « Sonate » (Harsanyi), « Klavierstücke OED 946 » (Schubert), « Masques » (Szimanovsky) ; 23 h. (S.), Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle. En compagnie de Raymond Loucheur ; 1 h. 30, Sérénades.

MÉTÉOROLOGIE
FRANCE-CULTURE : 9 h. 5, 12 h. 30, 19 h. 30 et 23 h. 55.
FRANCE-INTER : (météo marine) : 8 h. 20 et 19 h. 50.

Dimanche 16 mars

● CHAINE I : TF 1

9 h. 15 Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
13 h. 20 Le petit rapporteur.
14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche.
17 h. 30 Film : « Rosa, je t'aime », de M. Misrahi (1971), avec M. Bat Adam, G. Ottendam, M. Tal.
Une jeune juive, très jolie, est devenue veuve à vingt ans. La loi du « lévirat » l'oblige à épouser son beau-frère, Nessim. Mais ce dernier n'a que treize ans...

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES
DIMANCHE 16 MARS
FRANCE-CULTURE
7 h. 45, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « La Grande Loge de France » ; 10 h., Messe célébrée au Palais des congrès à Paris, à l'occasion du dix-septième festival international du son. Prédication du Père Carré.
TF 1
9 h. 30, La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : « Le livre des psaumes » (5) ; 11 h., Messe célébrée au monastère des Clarisses à Paris. Prédication du Père Beauchamp.

19 h. 15 Jeu : Réponse à tout.
19 h. 33 Informations sportives : Droit au but.
20 h. 35 Film : « Un homme pour l'éternité », de F. Zinneman (1967), avec P. Scofield, O. Welles, Susannak York.
Sir Thomas Moore, chancelier d'Angleterre, refuse (car fervent catholique) d'approuver officiellement la rupture d'Henri VIII avec Rome et la fondation de l'Eglise d'Angleterre. Il sera emprisonné, jugé, décapité.
Le débat de la liberté individuelle face au pouvoir, dans un film qui a recueilli six oscars.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. à 19 h. Dimanche illustré, de P. Tchernia.
13 h. 45 Jeu : Monsieur Cinéma.
14 h. 30 Film : « Lili », de Ch. Walters (1952), avec L. Caron, M. Ferrer, J.-P. Aumont, Zsa-Zsa Gabor.
Une orpheline est éprise d'un prestidigitateur de foire. Sans voir l'amour du montreur de marionnettes boiteux qui va se servir de ces poupées pour toucher son cœur. Joli, poétique et tendre.
15 h. 40 Magazine : Vive la télé, de J.-J. Bloch.
16 h. Sport : Paris-Nice.
18 h. Jeu : Hypocritement vôtre.
18 h. 40 Sport sur l'A 2.
19 h. 30 à 21 h. 30 Variétés : Système 2, de G. Lux.
21 h. 30 (●) Feuilleton : « les Gens de Mogador », réal. E. Mazoyer, avec M.-F. Pisier, A. Laurence, D. Vilar.
Frédéric se lance dans la course automobile en cachette de sa femme qui reste seule à gérer le domaine et à élever ses filles. Ludivine apprend la vérité.
22 h. 20 Documentaire. — Des hommes, de R. Soyez : « Les cornacs du vingtième siècle », réal. Ph. Joulia.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Série. — Hawaï, police d'Etat : « Massacre sur commande. »
Derrière un règlement de comptes entre truands, une banque. Derrière la banque, un « condominium » suisse...
20 h. Documentaire : Hajdu, sculpteur, réal. Y. Kovacs.

● **FRANCE-CULTURE**

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, Emissions religieuses et philosophiques ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Faust » (Schumann) ; 12 h., Ma non troppo, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre symphonique Nice-Côte d'Azur : « Les Indes galantes » (Rameau), « Sérénade » (Boccherini), « Symphonie n° 5 en si bémol » (Schubert) ;

13 h. 45, Le monde insolite : Les haut-placés, par M. Bichebois ; 14 h. 15, « Barberine », de Musset, interprété par les comédiens-français ; 16 h. 14, Souvenirs de Jean de Beer ; 16 h. 45, Depuis Notre-Dame de Paris. Conférence de carême par le Père Bro : « Contre toute espérance » ; 17 h. 35, En direct du Festival international du son : Dialogues, par R. Pillaudin ; 19 h. 10, Le point du septième jour, magazine de l'actualité parlée ; 19 h. 45, Disques ;

20 h. (S.), « Barbe-Bleue », opéra bouffe de Meilhac et Halévy, musique d'Offenbach, avec M. Sénéchal, A. Ringart, J. Girandeau, J. Capderon, L. Masson, M. Philippe, J.-M. Fremeau, S. Simonka, orch. et chœurs de Radio-France, direct. M. Fuste Lambezat ; 22 h. 41, Libre parcours variétés, par E. Grilliquez ; 20 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Saint-Pol Roux.

● **FRANCE-MUSIQUE**

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Actualité du microsillon. Sélection 1974-1975 de l'Académie du disque français ; de 10 h. 30 à 19 h. 40, En direct du Palais des congrès. Festival du son ; 10 h. 30 (S.), Dimanche musical ; 12 h. (S.), Démonstration de la radiodiffusion yougoslave ; 12 h. 37 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Orchestre symphonique Alsace, direct. L. Fremaux, avec O. Meyer-Siat et L. Valensi, violonistes : « Iberia » (Debussy), « Concerto pour deux violons et orchestre » (Martinu), « Symphonie n° 4 » (Tchaïkovski) ; 14 h. 30 (S.), Démonstration de la B.R.T. ; 15 h. 30 (S.), Démonstration de la radiodiffusion tchécoslovaque ; 15 h. 30 (S.), Voyage autour d'un concert, chœurs de chambre et orchestre symphonique Rias de Berlin, direct. U. Gronostay : « Magnificat pour chœur et orchestre » (Cimarosa), « Concerto pour orgue et orchestre » (Haydn) ; E. Ehlers « Messe de la trinité en ut majeur K 167 » (Mozart) ; 17 h. 30 (S.), Les jeunes Français sont musiciens, avec O. Gardon, pianiste ; « Prélude, fugue et variation » en si mineur » (C. Franck), « Sonate en mi mineur » (Haydn), « Etude, Paganini » (Liszt), « Etude en fa dièse » (Stravinski), « Etude en ut mineur » (Chopin), « Etude degrés chromatiques » (Debussy), « Polonaise en fa dièse mineur » (Chopin) et « Divertimento n° 17 K. 334 », extraits (Mozart), par R. Druian, violon ; 19 h. 5 (S.), Jazz pour un festival : Le quintette de Jack Dieval ; 19 h. 40 (S.), Mini-concert ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Madrigaux, extrait du Second livre » (Gesualdo), par le Quatuor vocal italien, direct. A. Ephrikian ; « Sonate pour violon et violoncelle » (Boccherini), par J. Heifetz et G. Piatigorsky ; « Quatuor en la majeur n° 1 » (Haydn), par le Quatuor Amadeus ; « Sonate en si bémol majeur K. 454 pour violon et piano » (Mozart), par D. Oïstrakh et P. Badura-Skoda ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines : Hommage à Toti dal Monté ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à Radio-France ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Lundi 17 mars

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 25 Film : « Le Comte de Monte-Cristo » (première partie : « Edmond Dantès »), de R. Vernay (1942), avec P. Richard-Wilm, M. Alfa, A. Clariond, M. Herrand.
Edmond Dantès et sa fiancée Mercédès. Le château d'If et l'abbé Faria. L'île de Monte-Cristo et son fabuleux trésor. Une adaptation réussie du roman d'Alexandre Dumas avec l'acteur romantique d'avant-guerre : Pierre Richard Wilm.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : « Le manège enchanté ».
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Aurore et Victorien ».
20 h. 35 La caméra du lundi : « Ni vu ni connu », d'Y. Robert (1958), avec L. de Funès, Moustache, C. Rich, P. Mondy.
La petite guerre qui oppose Blaireau le braconnier et Parfu le garde champêtre, dans un village de Bourgogne, provoque une « erreur judiciaire » exploitée par l'opposition.
D'après un roman satirique d'Alphonse Allais. Un rôle sur mesures pour Louis de Funès.
Vers 22 h. : Débat.
Avec Michel Galabru, Jean Lefebvre et Yves Robert.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui Madame.
15 h. 30 Série : Les envahisseurs. « Action de commando ».
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».
18 h. 30 Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Dramatique : La folle de Maigret, d'après Simenon. Réal. Cl. Boissol. Avec J. Richard, H. Dieudonné, F. Cadet, J.-F. Devaux.
Pourquoi Mme de Caramé, une vieille dame isolée, a-t-elle été assassinée ?
22 h. 5 Le magazine du spectacle.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : « Télescope » et « Cuisine : les endives ».
19 h. 40 Tribune libre : Les rosicruciens AMORC (Ancien et mystique ordre Rosae Crucis).
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 30 Prestige du cinéma : « Un beau monstre », de S. Gobbi (1970), avec H. Berger, V. Lisi, Ch. Aznavour, F. Brion.
Un esthète pervers contraint sa première femme au suicide et provoque la déchéance physique et morale de la seconde. Helmut Berger en « homme fatal ». D'après un roman de Dominique Fabre.

● **FRANCE-CULTURE**

7 h. 2, Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par M. Rouzé : Les mécanismes sensoriels chez l'homme, par le professeur Galifret. Les champignons hallucinogènes ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, Un quart d'heure avec... Thérèse de Saint-Phalle ; 11 h. 45, Entretien avec Eugène Ionesco, par C. Chonez (I) ; 12 h., Evénements-musique, magazine hebdomadaire ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes. Maurice Clavel ; 14 h., Actualité internationale ; 14 h. 15 (●), L'air d'une ville, par Ch. Latigrat : Royan ; 14 h. 45, Musique, par M. Cadieu ; 15 h. 2, Carte blanche : « Le silence », de G. Caban, avec A. Tainsy, E. Legrand, A. Bertrand, C. Salviat (réal. G. Peyrou) ; 16 h., Dossier ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Journal d'un autre », de Frédéric Tristan (réal. B. Horowicz) ; 18 h. 30, Réflexion faite, par E. Lansac ; 19 h. 50, La fenêtre ouverte ; 19 h. 55, Disques ;

20 h., Semaines de musique contemporaine d'Orléans. Concert au Théâtre d'Orléans par l'Orchestre contemporain de Paris, direct. K. Simonovic, a chorale « La Psalette d'Orléans », direct. J. Tureillier, et les élèves de la classe de percussion du Conservatoire d'Orléans. Varèse par Varèse : « Hyperprism, Déserts, Intégrales » (Varèse) ; « Tenebrae factae sunt » (Ingegneri), « Ritmicas » (Roldan) (création française), « Horticulus coelius » (P. Barbaud) (création mondiale) ; 21 h. 30, Indicatif futur, par C. Dupont ; 22 h., Black and blue ; par L. Malson : Autour de Keith Jarret et Chick Corea - Le blues et sa vérité. 22 h. 45, Piste rouge : Le voyage ; 23 h. 15, Libre parcours récital. Semaines de musique contemporaine d'Orléans : Œuvres de Masson et Jolivet.

● **FRANCE-MUSIQUE**

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.) Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... la musique espagnole ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h., Folk songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les Intégrales : L'œuvre de Chopin ; 14 h. 30 (S.), Sonorités d'autrefois : Œuvres de M. Marais et J.-G. Müthel ; Vers 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Quatuor en ut majeur les dissonances » et « Quatuor en si bémol majeur prussien » (Mozart) ; vers 16 h. 30 (S.), Musique à découvrir : Musique hongroise ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Symphonie n° 3 en ré mineur » (Bruckner) ; 18 h. 30 (S.), Visages du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec Rosenmüller, Mozart, Schubert, Mahler, R. Strauss.

20 h. 30, Musique ancienne. Festival estival de Paris 1974. Concert de chant grégorien et de musique du Moyen Age, par l'ensemble vocal Guillaume Dufay : « Puer natus est nobis » (Anonyme), « Omnes de saba venient » (Anonyme), « Jubilate Deo » (Anonyme), « Alleluia Nativitas » (Perotin), « Populé meus » (Anonyme), « O vos omnes qui transitis per viam » (Anonyme), « Tenebrae factae sunt » (Anonyme), « Incipit Oratio Jeremiae prophetae » (Anonyme), « Antienne Christus factus est » (Anonyme), « Quatre Pièces extraites de la Messe du jour de Pâques » (Anonyme), « Salvatoris hodie » (Perotin) ; 22 h. (S.), Correspondances : Berlioz, Mendelssohn ; 23 h. (S.), Musique française ; 24 h. (S.), Renaissance de la musique de chambre : Carl Nielsen ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

LES ÉMISSIONS RÉGIONALES

Tous les jours

TELEVISION (sur l'ensemble des chaînes) 19 h. 20 - 19 h. 40 (sauf dimanche).

FRANCE - INTER (ondes moyennes) . 6 h. 20 - 6 h. 30 ; 7 h. 18 - 7 h. 45 ; 12 h. 10 - 12 h. 43 ; 18 h. 5 - 19 h. Le dimanche : 12 h. 30 - 12 h. 43 (sauf Clermont-Ferrand et Montpellier, 12 h. - 13 h. 43). Emissions particulières de 13 h. 30 à 14 h. 30 à Rennes, Brest, Lorient.

FRANCE - CULTURE : Strasbourg, 7 h.-7 h. 20 ; 12 h.-13 h. 30 (sauf le dimanche), Grenoble, 7 h. 20-7 h. 45 (sauf le dimanche), 12 h.-12 h. 45 (sauf le dimanche), 19 h. 30-20 h. (sauf le dimanche), Besançon, 12 h.-12 h. 45 (sauf le dimanche).

Magazines télévisés de FR 3

ALSACE. — Samedi 8, 18 h. 25 : By uns d'Heim. Lundi 10, 20 h. : Est-sports. Mercredi 12, 20 h. : Vivre au féminin. Vendredi 14, 18 h. 25 : Ciconia. Vendredi 14, 20 h. : Le centre médico-sportif de Vittel. Samedi 15, 18 h. 25 : Lach d'r e scholle. Lundi 17, 20 h. : Est-sports.

AQUITAINE. — Lundi 10, 20 h. : Gros plan : Pierre Groscolas. Mercredi 12, 20 h. : Livres en Aquitaine. Vendredi 14, 20 h. : Sports 25. Lundi 17, 20 h. : Festival d'Oloron.

BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE. — Lundi 10, 20 h. : Score 5. Mercredi 12, 20 h. : Le sauvetage du Doubs. Vendredi 14, 20 h. : Tachan tel quel. Lundi 17, 20 h. : Score 5.

BRETAGNE, PAYS DE LOIRE. — Lundi 10, 20 h. : Sports dans l'Ouest. Mercredi 12, 20 h. : Destination jeunesse. Vendredi 14, 20 h. : Préface, quoi de nouveau dans l'Ouest : livres, disques, expositions. Lundi 17, 20 h. : Sports dans l'Ouest.

LORRAINE, CHAMPAGNE. — Lundi 10, 20 h. : Est-sports. Mercredi 12, 20 h. : Des débuts du cinéma à Nancy aux ciné-clubs actuels. Vendredi 14, 20 h. : Le centre médico-sportif de Vittel. Lundi 17, 20 h. : Est-sports.

MIDI-PYRENEES, LANGUEDOC. — Lundi 10, 20 h. : Gros plan : Pierre Groscolas. Mercredi 12, 20 h. : Vivre à Lourdes. Vendredi 14, 20 h. : Sports 25. Lundi 17, 20 h. : Festival d'Oloron.

NORD - PICARDIE. — Lundi 10, 20 h. : Sports, le « trial ». Mercredi 12, 20 h. : Dominantes, portraits de femmes. Vendredi 14, 20 h. Les autres choses de la vie : Le jeune théâtre, les nonnes, Jacques le Fantaisiste et son maître. Lundi 17, 20 h. : Sports.

POITOU-CHARENTES, LIMOUSIN. — Lundi 10, 20 h. : Gros plan : Pierre Groscolas. Mercredi 12, 20 h. : Vivre à Limoges. Vendredi 14, 20 h. : Sports 25. Lundi 17, 20 h. : Festival d'Oloron.

REGION PARISIENNE, NORMANDIE-CENTRE. — Lundi 10, 20 h. : Clap 3/3e. Mercredi 12, 20 h. : Au royaume de la machine agricole et le C.E.T. de Coulommiers. Vendredi 14, 20 h. : Formule 3. Lundi 17, 20 h. : Clap 3/3e.

PROVENCE-COTE D'AZUR, CORSE. — Lundi 10, 20 h. : Record Sud. Mercredi 12, 20 h. : Cloîtres export. Vendredi 14, 20 h. : Lettres buissonnières. Lundi 17, 20 h. : Sports Méditerranée.

RHONE - ALPES, AUVERGNE. — Lundi 10, 20 h. : Score 5. Mercredi 12, 20 h. : Créations dans la Drôme. Vendredi 14, 20 h. : Tachan tel quel. Lundi 17, 20 h. : Score 5.

IDEES

LA PHILOSOPHIE *par Jean Lacroix*

L'AMITIÉ ANTIQUE

DEPUIS les analyses existentialistes et les descriptions phénoménologiques, l'étude des relations interpersonnelles est au centre de la pensée contemporaine. Elle constitue moins un problème nouveau qu'un problème perdu et retrouvé. Occulté dans la pensée traditionnelle, il avait été présent chez les Grecs sous l'aspect d'une réflexion sur la nature de l'amitié, de la *philia*. La thèse de Jean-Claude Fraisse, *Philia*, à la fois humaniste et philosophique, retrace l'histoire de cette notion depuis les temps homériques jusqu'à Cicéron, Sénèque et Plutarque, aussi bien dans sa signification populaire que dans les conceptions de Platon, d'Aristote et d'Epicure. Une même question, au cours de cinq siècles, se précise et s'approfondit : comment expliquer et concilier les rapports de l'amitié et de cette suffisance en soi-même, de cette autonomie que les Grecs appelaient *autarkeia* et qui caractérise le sage ? L'amitié est-elle rendue nécessaire par la faiblesse de l'individu pris isolément ou s'inscrit-elle dans notre nature et correspond-elle à son achèvement ?

Du huitième au cinquième siècle avant Jésus-Christ, le sens du mot est vague et général : il désigne l'attachement de l'homme à tout ce qui fait partie de son entourage familier, notamment les parents, et jusqu'aux choses. Les essais d'explication restent naturalistes : on a recours aux idées de ressemblance, d'une part, de complémentarité des contraires ou d'utilité, d'autre part, en les empruntant au monde physique. Cependant, l'amitié est vite considérée comme un correctif aux injustices et misères de la vie sociale. Toute l'évolution de la notion est liée à la découverte de la liberté qui préside au choix de l'ami. Le poète Théognis développera l'opposition entre le lien civil global qui contraint chacun et l'affinité plus particulière d'idéal politique — pour lui aristocratique — qui lie les amis. Pythagore dégagera les éléments essentiels qui créent des communautés profondément unies : l'harmonie universelle, l'opportunité de règles concrètes, l'identité de pensée, ce qui maintient un lien étroit entre religion, politique et rapports interpersonnels.

Mais c'est avec les tragiques, surtout Sophocle, que le concept se laïcise et s'humanise. Il n'y a plus relation avec une harmonie cosmique, mais un lien avant tout spirituel et volontaire, qui subsiste jusque dans l'adversité, et dont Oreste et Pylade sont les modèles. Cette humanisation se poursuit chez les sophistes, grâce à leur distinction de ce qui est naturel et de ce qui est humain. L'amitié devient essentielle à l'homme et lui est propre. Quelles que soient leurs différences, ils renoncent généralement à la rattacher à une norme universelle. L'analyse se fait psychologique, avec des implications morales et non plus cosmiques ou religieuses. Dans l'Athènes démocratique du cinquième siècle, rendre service à ses amis est signe de vertu. Xénophon insiste sur l'idée, devenue traditionnelle, d'une solidarité restreinte dans un monde conçu comme plus ou moins hostile. C'est sur ce fonds que s'est élaborée la réflexion proprement philosophique.

* * *

Tout l'intérêt et toute la difficulté du problème de l'amitié chez Platon viennent de sa métaphysique. Si le but de la vie humaine est la sagesse et si le sage est celui qui poursuit la connaissance du Bien, quel peut être le rôle de l'amitié ? Tout l'effort platonicien consiste à montrer que cette fin transcendante, loin d'exiger la solitude, attire davantage les amis. Pour l'établir, Platon, dès le *Lysis*, substitue la notion de convenance à celles de similitude et de complémentarité de la pensée populaire. Cette convenance désigne moins la personne d'autrui que ce qui suscite l'adhésion de l'âme lorsqu'elle découvre une condition essentielle de son bien. Il y a convenance de l'âme avec ce qui permet son bonheur et la rapproche de sa fin. Il faut donc subordonner les rapports interpersonnels à la relation de chaque conscience avec le Bien, sans néanmoins leur faire perdre leur valeur propre. Du *Lysis* au *Banquet* et surtout au *Phèdre*, Platon a de plus en plus insisté sur la réciprocité dans l'amitié. Le Bien nous appelle, mais seule la présence de l'ami est éclairante : l'amitié a un rôle pédagogique et initiateur. La recherche du Bien n'est pas seulement la vraie raison de la recherche de l'autre, mais aussi son effet : sa condition et sa conséquence. Si l'idéal est l'amitié des sages, la sagesse n'est jamais acquise : les vrais amis sont ceux qui aspirent ensemble au Bien. Toute amitié suppose un sentiment commun à l'égard du Bien, un désir qui trouve ses racines dans l'intériorité, un progrès dans l'autonomie. L'amitié platonicienne exige à la fois l'adhésion de tout ce qui fait la personnalité et une reconnaissance des fins éthiques qu'elle doit poursuivre.

Plus soucieux à la fois des variations de la pensée et des exigences de son temps, Aristote, ce premier historien de la philosophie, tente de dégager l'essence de l'amitié de ses échecs et succès vécus. Il est caractéristique qu'il en traite dans ses ouvrages de morale. Au contraire de Platon, il voudra la connaître avant de l'évaluer et, en approfondissant son intériorité, il lui donnera un aspect presque moderne. Lorsqu'il propose d'aimer son ami « en tant qu'il est ce qu'il est », il paraît proche du « parce que c'était lui, parce que c'était moi », de Montaigne à propos de La Boétie. Pour qu'un être devienne notre ami, il ne suffit pas qu'il soit « bon en soi », il faut qu'il soit « bon pour nous ». Aristote garde les trois fondements que l'on a communément trouvés à l'amitié : l'utilité, le plaisir, la vertu. Mais l'amitié vertueuse seule englobe les deux autres en les dépassant, puisque c'est dans l'amitié des sages que le plaisir est le plus grand et l'utilité la plus réelle. L'amitié n'attend rien d'autre qu'elle-même, elle se fortifie de sa propre existence et donne du bonheur par le seul fait de se perpétuer dans des activités communes. C'est qu'elle réalise l'union de l'amour de soi et de l'amour d'autrui. Comme plus tard Rousseau, Aristote distingue l'amour de soi vulgaire, l'égoïsme, l'amour-propre et l'amour de soi véritable où l'on veut pour l'autre ce que l'on veut pour soi-même. C'est ce dernier qui fait les amis. L'ultime fondement de la *philia*, c'est la conscience commune de l'existence. L'activité la plus haute est celle de Dieu, qui pense sa propre pensée. Dans l'incapacité où nous sommes de nous y associer pleinement par une conversion personnelle, nous devons tendre à la plus parfaite amitié, qui est avant tout « partage de discussion et de pensée ». La *philia* est ce que les hommes peuvent inventer de mieux pour s'affranchir de la nature tout en demeurant parties de cette nature : elle ne nous rend pas semblables à Dieu, mais elle garde les choses divines comme horizon de son activité.

* * *

Platon, par l'idée d'une parenté de toutes les âmes avec le Bien, et surtout Aristote, par celle d'une conscience commune de l'existence dans une activité partagée, ont conduit la pensée grecque à une intelligence des rapports avec autrui où ce que nous appelons intersubjectivité est pressenti. Epicure a voulu donner à l'idéal d'amitié une portée pratique, en cherchant à le réaliser selon des règles précises. Il a conçu l'idée de communautés réunies en vue du seul culte de l'amitié et cherché à leur donner des institutions qui les préservent. L'amitié, c'est le « philosopher ensemble ». Non que son idéal soit, comme pour Aristote, l'activité théorique. Tout reste suspendu au plaisir, qui est notre seule fin. Mais le propre de l'amitié épicurienne est de modifier le plaisir lui-même, de permettre de le réaliser dans une sorte de pureté intemporelle. La clé de la vie humaine réside dans la dissociation entre les tourments du corps et la paix de l'esprit. L'esprit est indépendant parce que, même s'il ne goûte pas de joies présentes, il peut jouir en imaginant les plaisirs futurs ou en se rappelant les plaisirs passés. Le mérite de l'amitié, c'est d'arrêter le flux ininterrompu du temps par l'imagination et la mémoire. L'amitié des sages est la paix suprême, totale, de l'esprit, parce qu'elle donne ce plaisir unique de la discussion philosophique, d'où toute douleur est bannie. L'activité théorique est moins une fin qu'une purification : exercée avec des amis, elle rend notre jouissance plus pure et plus intemporelle.

Ensuite c'est le déclin, des survivances certes, mais surtout l'oubli. La conception stoïcienne, par exemple, laisse peu de place à l'attention à autrui pris en lui-même et se contente de le considérer en tant qu'homme. Elle a été incapable de procéder à une synthèse de la personne qui fût en même temps ouverture à la présence d'autrui dans sa particularité. La raison seule est société, comme dira Malebranche. L'amitié stoïcienne est une amitié conforme à la nature et qui cherche l'homme à travers l'ami. Cicéron, Sénèque, Plutarque, en font souvent de belles analyses : ils n'ont rien apporté de vraiment nouveau. Ce sont les Grecs de l'époque classique qu'il faut savoir retrouver. Aussi l'ouvrage, aussi net dans ses dernières pages, aussi clair et subtil, s'achève-t-il par une simple constatation, qui résonne comme un appel nostalgique. La recherche des différentes synthèses que Platon, Aristote et Epicure ont tentées à propos de la *philia* montre que la vie philosophique doit réaliser toutes les virtualités de l'homme. « Il semble qu'elles puissent encore guider aujourd'hui ceux qui ont retrouvé ce problème perdu. »

* *Philia*. — La notion d'amitié dans la philosophie antique, par Jean-Claude Fraisse, 1 vol. de 504 p. Vrin, 1974, 99 F.

OUVRAGES REÇUS

Les philosophies de l'histoire : Déclin ou crise ?, par Hélène Védrine, Payot, 1975, 11 F.

Etudes sur la liberté, par Constantion Despotopoulos Marcel Rivière, 1974. Ouvrage d'un philosophe et d'un juriste, dédié « Au peuple grec, fils aîné de la liberté », 20 F.

Kierkegaard. L'unique devant Dieu, par Nelly Viallaneix. Le Cerf, 1974, 26 F.

Science et Foi : Affrontement de deux langages, par F. Chapey. Le Centurion, 1974, 26 F.

Science - Philosophie - Foi, colloque de l'Académie internationale de philosophie des sciences, ouvrage collectif, par Gonseth, Dubarle, Ladrière, etc. Beauchesne, 1974, 45 F.

Le Partage du savoir : science, culture, vulgarisation, par Philippe Roqueplo. Le Seuil, 1974, 35 F.

La Pensée cosmologique d'Etienne Souriau, par Luce de Vitry-Maubrey. Klincksieck, 1974, 64 F.

Idéologies, par Joseph Gabel. Ed. Anthropos, 1974. Passé de la psychopathologie à la sociologie, le docteur Gabel analyse le noyau de rationalisme morbide qu'on trouve dans bien des idéologies politiques, 50 F.

Pic de la Mirandole, par Henri de Lubac. Aubier, 1974. Mise au point parfaite sur ce grand penseur, mort à trente et un ans, généralement calomnié et incompris, 60 F.

La vie du langage

Enfans, oyez une leçon...

ADIEU ne plaise que j'en donne ! J'en reçois plus volontiers. Mais celle-ci a fait près de cinq siècles l'objet de tant de commentaires que le chroniqueur ne peut se dispenser d'y ajouter le sien, un jour ou l'autre. Il s'agit, vous l'auriez juré, de la règle qui veut que le participe passé, employé avec *avoir*, s'accorde avec le complément direct placé avant, etc. Autrement dit, de l'accord « marotique », ainsi dénommé parce que c'est au gentil Clément Marot (poète de cour, 1496-1544) qu'on en doit, en *vers de mirliton*, le premier énoncé : Enfans, oyez une leçon, Notre langue a ceste façon, Que le terme qui va devant, Volontiers régit le suivant...

Nous devons dire : la bague que j'ai offerte, la veste que j'ai mise, la voiture qu'il a conduite ; et écrire : la bague que j'ai *achetée* chez N..., je l'ai *payée* un peu cher, etc. Le faisons-nous toujours, avec toute la discipline souhaitable ? C'est une autre affaire. Cet accord d'un participe avec un complément n'a pas bonne presse, et si l'on devait, dans le goût du jour, sonder les Français à son sujet, il ne ferait pas long feu dans nos grammaires. C'est qu'il résume tout ce qui nous irrite dans l'orthographe de notre langue : complication, illogisme, inutilité, etc. Voyons le dossier.

Historiquement (en « diachronie »), c'est une conséquence de l'évolution qui a mené le verbe *avoir* à servir d'auxiliaire aux temps composés de l'actif, que le latin ignorait. En même temps qu'il assurait ce nouveau « service », *avoir* conservait son premier sens : posséder, être le propriétaire de... D'où une situation ambiguë, que le petit exemple suivant (contemporain, car la situation ne s'est pas fondamentalement modifiée) éclairera suffisamment. Soient les deux énoncés : *j'ai offert des fleurs à une amie*. Et d'autre part : *j'ai des fleurs, offertes par une amie*. Dans le premier, *avoir* n'a pas plus rien du sens de « posséder » ; il n'est qu'un élément grammatical indicateur du temps. Dans le second, c'est encore un verbe à sens *plein* ; et *offertes* n'est pas une partie de verbe, mais un adjectif, qui s'accorde comme le ferait « jolies » (j'ai des fleurs, jolies comme tout) ou « fraîches ». Alors que dans le premier énoncé « j'ai offert » constitue un tout et signifie une *action*, dans le second nous n'avons plus qu'une juxtaposition facultative, et le verbe n'y indique qu'un *résultat*. Différence de même ordre entre : il avait *baissé* la tête, et : il avait la tête *baissée*.

Le latin puis l'ancien français utilisaient assez habituellement des tournures du genre de : « Il a cette nouvelle apprise » (il détient cette nouvelle parce qu'il l'a apprise), « j'ai des amis invités à la maison » (je les tiens chez moi parce que je les ai invités à la maison). En 1416, Jean sans Peur promet de prêter hommage à Henri V « lorsque le roy d'Angleterre (c'est Henri V) aura notable partie *recouvrée* du royaume de France », c'est-à-dire lorsque l'Anglais tiendra, possédera du royaume de France une notable partie, auparavant recouvrée, regagnée sur les Français.

J'ay aimées les femmes

L'espagnol fait encore cette distinction entre *l'action* et le *résultat*, et accorde, avec une logique satisfaisante, le participe passé suivant qu'il est ou non d'action au d'état ; l'auxiliaire n'est d'ailleurs pas le même dans les deux cas : *haber* (avoir/action) ou *tener* (avoir/état). D'où : *los libros que he comprado*, les livres que j'ai achetés (et dont j'ai pu me séparer par la suite, ou que j'ai achetés pour le compte d'un autre), et : *los libros que tengo comprados*, avec accord : les livres que je détiens, qui sont actuellement en ma possession, parce que je les ai achetés.

Durant toute la période de formation de la langue, alors que prennent forme les règles de notre grammaire, l'accord du participe avec son complément est couramment pratiqué, sans qu'on puisse cependant parler d'une obligation.

Il semble en tout cas qu'au quinzième siècle, pour mettre fin à cette anarchie grammaticale, on ait pensé à faire accorder systématiquement tous les participes passés (d'auxiliaire « avoir ») avec leur complément direct, comme ceux de l'auxiliaire « être » l'étaient avec leur sujet. Dans *les Quinze Joyes de mariage*, petit texte fort misogyne et cependant plaisant *écrit sans doute par un* lettré des années 1400, l'auteur affirme que « par raison ung homme doit suffire à une femme, ou Nature n'auroit pas bien *proporcionnée* les chouses » (1). A dire vrai, il s'agit d'un vœu désabusé, et notre auteur est lui-même sceptique quant à cette « suffisance », mais ce n'est pas notre propos.

En 1531 encore, et en dépit de la « règle » établie par Clément Marot à la demande de François I[er], le premier grammairien véritable de notre langue, Jacques Dubois (qui se faisait appeler à la mode latinisante du temps, *Jacobus Sylvius*) maintient que l'on doit écrire : « J'ay *aimées* les femmes. » Si cette tendance l'avait emporté, nous écririons : il a *fermés* les yeux, comme : il a les yeux *fermés*. Ce serait à tout prendre plus clair et plus simple que le partage entre accord et non-accord selon la situation du complément par rapport au participe.

Le fait est qu'à la longue (il y fallut deux bons siècles) le poète l'emporta sur le grammairien et la fantaisie sur le bon sens. Avec le triomphe de la grammaire normative et de la réglementation de la langue, au dix-neuvième siècle, l'accord marotique, en dépit de ses incohérences et de ses subtilités — peut-être, au fond, grâce à elles, — est devenu le saint des saints de notre enseignement du français, la pierre de touche de notre « culture ». On le vit bien en 1900. Soutenu par l'avis très favorable d'une commission de linguistes et d'enseignants, le ministre de l'instruction publique, Leygues, s'était enhardi à signer un arrêté qui « tolérait » le non-accord du participe avec « avoir » dans tous les cas. Ce fut un beau scandale et l'arrêté fut bientôt rapporté.

Qu'en serait-il aujourd'hui ? Il n'en est pas question, empressons-nous de le dire, puisque les projets les plus audacieux de réforme de l'orthographe ne touchent qu'au vocabulaire, non aux accords grammaticaux. Mais il n'est pas interdit de se demander comment réagiraient les linguistes, les enseignants et surtout l'opinion en face d'un nouvel arrêté de 1900. Cela ne modifierait pas grand-chose (en fait, rien) à nos habitudes de langue parlée : l'accord n'est sensible que pour une vingtaine de verbes, de grande fréquence il est vrai (faire, dire, mettre et leurs composés), et ne touche que le féminin, singulier ou pluriel, ce qui devrait réjouir les amazones qui protestaient voici peu, à tout hasard, contre le mâlisme grammatical. Mais peut-être considèrent-elles ce privilège du féminin comme une injustice de plus ?

A en croire nos oreilles, l'accord se fait de moins en moins. Ni l'âge ni même le degré d'instruction du locuteur ne paraissent déterminants. Marcel Cohen notait déjà en 1947 que « l'usage (était) en désarroi... En majorité, les personnes parlant un français tenu font encore l'accord et sont choqués lorsque leurs interlocuteurs ne le font pas. Mais d'autres personnes cultivées ne font pas l'accord, ou au moins ne le font pas constamment ». Quant à l'usage populaire, « il semble plutôt conservateur de la variabilité (2).

Peut-être est-ce une affaire de situation phonétique : l'accord nous « viendrait » ou non sur la langue dans certains contextes ? Il faudrait, pour en savoir davantage, une large enquête, du reste facile à mener à bien avec les moyens actuels d'enregistrement mobile. Ce qui n'est pas douteux, c'est que la réalisation de l'accord n'est plus du tout (en admettant qu'elle l'ait jamais été) un automatisme de la langue parlée, comme l'est encore et pour longtemps par exemple l'emploi du subjonctif après « il faut », etc.

Dans la langue écrite, nous nous efforçons avec plus ou moins de succès de « faire l'accord ». Et si nous (« écriveurs » de profession) y manquons, les correcteurs veillent au grain. En soi, il n'y aurait pas grand inconvénient à ce qu'un élément mineur, un détail de langue tel qu'est l'accord marotique, présente deux aspects contraires, l'un dans le code oral, l'autre dans le code graphique. Même si l'on estime, comme le fait Jean Dubois dans sa *Grammaire structurale du français* (3), que l'accord en cause n'est pas inutile parce qu'il donne au participe une « marque » qui contribue à la bonne transmission du message, il faudrait examiner à quel prix pédagogique est acquis ce léger, très léger, supplément d'information. En considération des dizaines d'heures par élève, des millions d'heures pour une génération scolaire, consacrées sans grand profit intellectuel à l'apprentissage de ce jouet, se trouvera-t-il un jour un nouveau Georges Leygues pour remettre en vigueur l'arrêté de 1900, et s'y tenir ? On peut au moins se poser la question.

JACQUES CELLARD.

(1) *Les Quinze Joyes de mariage*, édition critique de Jean Rychner, p. 58.

(2) *Histoire d'une langue, le français*, Editions sociales, Paris, réédité en 1974.

(3) Jean Dubois, *Grammaire structurale du français*, Larousse, 1965.

CHANSONS

Pirateries

ON ne détourne pas que les avions. Les images et les textes aussi. « *C'est ainsi qu'il détournait l'Ecriture sainte* », notait déjà Bossuet. Le détournement des « mass media » (en particulier celui des bandes dessinées et des affiches publicitaires) s'est développé en France depuis quelques années. Il est entré dans nos mœurs, non pas comme une nouvelle mode, mais comme la critique et la négation de toutes les modes. C'est, selon Guy Debord, « *le langage fluide de l'anti-idéologie* ». Il fait dire au texte et à l'image le contraire de ce qu'ils affirmaient et retourne ainsi les armes de l'idéologie contre celle-ci. Sur les murs du métro ou des rues, les « bulles », les graffiti, les mots raturés et ajoutés ici et là font surgir le langage de la subversion.

* * *

La chanson n'est pas épargnée. La piraterie s'y exerce de nouveau (comme elle le faisait pendant la Fronde ou en 1789). Un disque récemment sorti et intitulé *Pour en finir avec le travail* (1) réunit trois chansons détournées par Jacques Le Glou : celui-ci a mis d'autres paroles sur la musique d'*Il est cinq heures*, qui fut lancée par Jacques Dutronc, de *la Bicyclette* et des *Feuilles mortes*, chantées naguère par Yves Montand.

* * *

Sous la plume de Le Glou, *Il est cinq heures* devient :

> « *Les 403 sont renversées,*
> *La grève sauvage est générale,*
> *Les Ford finissent de brûler,*
> *Les enragés ouvrent le bal.*
> *Il est cinq heures.*
> *Paris s'éveille.* »

« Vivez vos passions »

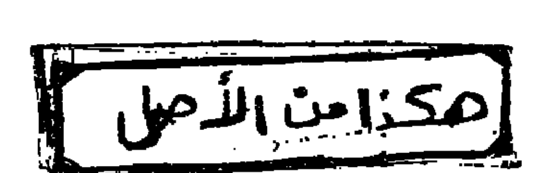
L'air de *la Bicyclette*, qui rimait avec Paulette, s'accompagne de ces paroles :

> « *Déjà la mère à la maison*
> *Nous criait :* « Vivez vos pas-[sions »
> *Par la fenêtre.*
> *Les petites filles des voisins,*
> *Pour aller tenir dans nos mains*
> *La mitraillette* »

Sur l'autre face du disque, on pourra écouter, entre autres, la très belle chanson des libertaires d'Ukraine : *Makhnovtchina*.

FRANÇOIS BOTT.

(1) Voix de Jacques Marchais et Vanessa Hachloum. Arrangements de Michel Devy et Jean Morlier. Distribution R.C.A. 34,50 F.



SOCIETE

Humeur

Les week-ends de Françoise

FRANÇOISE a quarante-huit ans. Elle est blonde, sportive, élégante, un peu épanouie. Elle conduit sa vie avec autorité et la gagne honorablement dans la fonction publique, en préparant chaque matin une revue de presse pour la direction. Divorcée depuis longtemps, sans enfants, elle n'a plus de famille, sauf un frère lointain. Actuellement elle est seule, et c'est un petit problème dont elle parle très volontiers :

« *Tout irait bien,* dit-elle, *si j'avais un Jules pour mes week-ends. En semaine, je n'ai besoin de personne. J'ai assez à faire au bureau et chez moi. Je ne veux pas d'un bonhomme à demeure qui vienne me casser les pieds pendant que je repasse un chemisier ou que je mets en ordre mes points de retraite. D'ailleurs, étant du signe de la Vierge, je n'ai pas de réels désirs physiques. Si on me disait demain : c'est la fin de votre vie sexuelle, bon d'accord ! Mais en attendant mes week-ends sont vides. Ils ne sont pas idiots, remarque, je lis les bons auteurs, je marche en forêt avec une amie, je soigne ma cuisine et ma peau, je garde même le bébé de ma voisine quand elle sort faire une course. Mais c'est long, c'est long, surtout l'hiver avec cette nuit qui tombe à 5 heures. Alors un Jules, tu comprends...*

Dans les dîners

» *Tu ne vas pas t'imaginer que je fais les thés dansants de 5 à 7 à attendre sur ma chaise, comme une noix, qu'un type à fine moustache noire vienne m'inviter à un paso-doble. Je n'en suis pas encore là, même si, paraît-il, c'est efficace. Je n'en serai jamais là. Non, je vais surtout dans les dîners professionnels, où on peut espérer qu'il y aura une majorité d'hommes. Dîner des jeunes patrons de Chatou, dîner du groupe presse et publicité d'H.E.C., etc. Ça me coûte affreusement cher, pour ce qu'on bouffe, sans compter la cotisation annuelle une fois sur deux.*

» *Alors là, dans les dîners, c'est vraiment la bouteille à l'encre. Il faut être bien assis, tu vois ? Généralement, je n'ai aucune chance, mes voisins sont tous des pères de famille irréprochables ou pétrifiés par leur épouse. Et je me dis zut ! le seul gars intéressant, beau et disponible est à trois tables plus loin. Et il a l'air de s'embêter autant que moi. Ce qui fait qu'au dessert je suis énervée, et, quand il s'agit d'un dîner-débat, je prends la parole très vite pour dire n'importe quoi. J'attire l'attention. D'habitude, je fais rire, j'ai toujours fait rire, tu te souviens ?*

» *Quand un gars, à la fin du dîner, me raccompagne en voiture, je ne prends jamais ma voiture, naturellement, la plupart du temps, il passe à l'attaque en bas de chez moi. J'entends des compliments agréables :* « Vous » êtes vraiment ce qu'on appelle » une belle femme, comme on » n'en fait plus. » *Ce qui est vrai, d'ailleurs, avec ces minettes planches-à-pain qui se ressemblent toutes et qu'on dirait produites à la chaîne. Ensuite, le gars propose de monter « prendre un café ». A 1 heure du matin. Un café, c'est intelligent. Tu sais, rien ne change, vous êtes toujours aussi imaginatifs quand vous avez une idée derrière la tête. Bref, je refuse poliment, je suis fatiguée, il est tard, un autre jour, ça non plus ça ne change pas. Mais comme le gars a l'impression qu'à mon âge on ne doit pas être difficile, justement je suis difficile, peut-être plus difficile qu'à trente. C'est mon principe, et il n'y a pas d'exceptions.*

» *Alors, quand j'ai refusé le café, de deux choses l'une : ou il s'en va pour la vie et bon vent, il n'y a rien à regretter, c'était un sauteur, ou il rappelle le lendemain. S'il rappelle, je ne suis pas idiote, la fois d'après, sauf erreur de sa part, il est sur la bonne voie. Enfin, voilà, je cherche un type bien, et pas un rigolo d'un soir. Je suis une femme d'habitudes. Je voudrais bien prendre mes habitudes avant les grands froids.*

» *Quelquefois, je me dis : attention, il ne faut pas trop leur montrer que pour moi c'est sérieux, ils pourraient avoir peur. Aussi, je me force en même temps à jouer la fofolle, celle qui est très courtisée. Je les fais rire au maximum pour qu'ils ne se sentent pas piégés. C'est du bon marketing, non ?* »

« *Ce qui est moche,* conclut Françoise, *c'est qu'en ce moment j'ai beau dîner un peu partout, je ne rencontre que des affreux, et ils ne rappellent même pas. Nous devons être nombreuses sur le marché, et j'oubliais les veuves, à mon âge, il y en a des quantités. Tu ne crois pas ?* »

OLIVIER RENAUDIN.

Livres sur le troisième âge

Des chances et un passeport

LA France compte environ six millions et demi de personnes âgées de plus de soixante-cinq ans. Dans moins de dix ans, elles seront huit millions — dix millions pour l'ensemble des plus de soixante ans. Le professeur Pierre Vellas, directeur de l'U.E.R. « Etudes internationales et développement » de la faculté de droit et des sciences économiques de Toulouse et fondateur, dans cette ville, de la première « université du troisième âge », où des retraités côtoient des étudiants de vingt ans, était sans doute le mieux placé pour écrire ce livre au titre significatif : *les Chances du troisième âge* (1).

Rappelant que l'espérance de vie, qui était de vingt-huit ans au XVIII[e] siècle, est passée à soixante-sept ans pour les hommes et à soixante-quinze ans pour les femmes en 1974, l'auteur lance un avertissement qui apparaîtra, aux yeux de certains, comme un véritable cri d'alarme. « *La condition de la vieillesse,* écrit-il, *c'est la grande affaire de notre temps. Comme la jeunesse l'a été dans les vingt-cinq années d'après guerre.* » Dans les prochaines années, ce sont les personnes âgées qui vont poser, qui posent déjà, à leur tour, des problèmes essentiels, d'abord parce qu'elles constituent, elles aussi, à leur manière, une nouvelle vague démographique du fait de l'allongement de la vie et de l'abaissement de l'âge de la retraite. « *Cet essor démographique,* écrit le professeur Vellas, *va nécessairement avoir des conséquences considérables. Il va, lui aussi, bouleverser notre société. D'autant plus que les personnes âgées ont été, jusqu'ici, les laissés-pour-compte de nos sociétés industrielles.* »

Quelles sont les réponses apportées à ce problème par nos gouvernants ? Trop de réalisations au coup par coup, trop de réductions budgétaires sur les équipements prévus ; manque de coordination et de réalisme. La conception même des mesures destinées aux personnes âgées demeure trop technocratique : « *Elles ne sont pas mises effectivement à leur portée,* observe M. Pierre Vellas, *les procédures administratives sont trop lourdes, les exigences de pièces à fournir sont invraisemblables, parfaitement décourageantes pour des administrés qui ont des difficultés à lire, à comprendre la langue administrative, à s'y reconnaître dans les lettres qu'on leur adresse, dans les démarches qu'il faut accomplir.* » Ces failles, ces défauts, qui obèrent le système de protection sociale, se trouvent aujourd'hui aggravés par les conditions générales d'existence dans une civilisation en crise, contestée dans la finalité de son développement et commandée par le profit.

Face à cette évolution, une politique de la vieillesse ne peut être conçue que dans une perspective socio-économique globale. Selon le professeur Vellas, il faut donc changer une société matérialiste qui a condamné ses vieillards « *à la ségrégation, à la détresse, à l'exclusion, aux hospices-mouroirs* ». Il faut promouvoir une politique plus réaliste de la vieillesse, distinguant notamment le troisième et le quatrième âge, aux besoins si différents.

Fort d'une expérience acquise dans la pratique quotidienne, le professeur Vellas préconise l'inventaire de toutes les ressources en hommes, en institutions, en équipements qui peuvent apporter par leurs activités une contribution parfois considérable à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées. A son sens, les universités, dont les équipements restent inoccupés plusieurs mois de l'année, peuvent remplir ces fonctions « *dans le cadre d'un autofinancement, dès lors que sont utilisés les moyens matériels et certains personnels dont elles disposent* ».

Ce livre, de l'avis même de son auteur, n'est pas plus un plaidoyer qu'un vademecum destiné à des vieillards modèles. Il entend contribuer, en un langage simple et direct, à une réflexion, mais aussi à une action efficace en faveur du troisième âge, sans surcoûts budgétaires. Il contient en tout cas beaucoup d'idées... qu'il suffirait d'appliquer pour réformer les systèmes d'accueil, de protection, de fiscalité, de prévention socio-médicale et d'organisation des loisirs, dont les lacunes sont dénoncées comme autant d'obstacles à l'art de vivre.

Une image « positive et dynamique »

C'est une démarche différente qu'a entreprise Michèle Aumont, militante chrétienne et ancien professeur de philosophie, qui partagea durant douze années la condition ouvrière — ce qui nous valut *Femmes en usine* et d'autres témoignages, notamment sur la jeunesse. Dans un nouvel ouvrage à thèse, *Pour le troisième âge* (2), Michèle Aumont analyse elle aussi les réalités et les chances de la vieillesse, moins pour évoquer les cas qui lui semblent marginaux que pour poser le problème général des potentialités, de la place et du rôle des « plus de soixante-cinq ans ». « *Pourquoi, en effet,* écrit-elle, *majorer jusqu'à l'absolu la part des responsabilités sociales ? Cette part existe, mais, à côté d'elle, existe aussi la part des responsabilités personnelles : ce qui revient à chacun, sa décision et son orientation propres, cet acte extraordinaire, des millions de fois répété, qui permet à l'être humain de tenir dans la tempête, de se redresser, s'il est courbé par la défaite ou le sort, et de « résister » envers et contre tout, en temps de guerre comme en temps de paix, selon les normes de sa conscience — cette voix que nul au monde n'a le pouvoir de faire taire.* »

Aussi, tout en reconnaissant la situation inconfortable, douloureuse « *et parfois tragique* » du troisième âge, l'auteur s'en prend très vivement, durant tout un chapitre, à Simone de Beauvoir dont le livre *la Vieillesse* (3), paru il y a cinq ans, entretient, selon elle, « *l'humiliation d'être vieux* ». Michèle Aumont n'aime pas que l'on transfère « *des refus personnels* » sur l'ensemble de la société. Elle dénie à Mme de Beauvoir le droit d'écrire que « *c'est toute la société qui est pour les vieillards un grand mouroir* », et elle opte délibérément pour une image « *positive et dynamique* » du troisième âge, pour une attitude « *responsable et prospective* » qui pourrait être à l'origine d'un militantisme nouveau.

Un livre d'idéaliste, aux antipodes du « scandale », et dont la conclusion se veut optimiste, puisque c'est à chacun de voir sa chance, de la saisir et de la mériter...

Ne pas arriver à soixante ans les mains vides

Pour la journaliste Marie-Hélène Adler, le troisième âge peut être un âge heureux, même si, comme l'écrit la sociologue Anne-Marie Guillemard, « *aujourd'hui, vieillir, c'est déchoir* ». Sans passion, plus tentée par les statistiques et par les faits que par l'exégèse, elle nous propose un *Passeport pour le troisième âge* (4) où abondent les observations pertinentes sur le vieillissement. Tout y est : définition de la personne âgée dans son évolution physique et mentale, sa vie affective et sexuelle, son existence sociale ; drames de la retraite et de l'isolement ; organisation des loisirs, revendications pour l'amélioration du niveau de vie, l'aménagement du temps libéré, le logement des vieux, le système fiscal ; panorama des actions à mener en aval et en amont « *pour que les retraités de demain n'arrivent pas à soixante ans les mains vides* ».

Au-delà de la réflexion, ce *Passeport pour le troisième âge* est d'abord un guide pratique à l'usage des travailleurs sociaux, des journalistes et de tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent aux problèmes de la retraite — à commencer par les retraités eux-mêmes. Sa conclusion reflète un optimisme mitigé : « *S'il dépend de la collectivité que les gens âgés ne soient pas mis à l'écart, qu'ils gardent un standing, il tient à eux aussi de faire un pas pour découvrir de nouvelles raisons d'être.* »

JEAN BENOIT.

(1) Editions Stock, coll. « Médecine ouverte », 256 p., 35 F.

(2) Editions du Centurion, 192 p., 20 F.

(3) Gallimard, 608 pages. Voir *le Monde* des 17 janvier et 21 février 1970.

(4) Calmann-Lévy, 266 pages, 25 F.

DES « GUIDES-RELAIS » POUR LE TROISIÈME AGE

La retraite, c'est surtout l'heure du choix. Que faire du temps qui vient, des loisirs forcés qui s'accumulent ? Comment changer de vie, prendre de nouvelles habitudes, retrouver de nouveaux amis, se rendre utile, bref « réussir sa retraite » ?

Dans la collection des « guides-relais » destinés aux personnes âgées (1), Colette Dourlez, aide volontaire en gérontologie sociale, et Anne Fontaine, documentaliste attachée au Centre international de gérontologie sociale, tentent de répondre, le plus clairement et le plus brièvement possible, aux Dix Questions-clés du retraité, *notamment en matière de démarches administratives, budget, santé, loisirs, logement. Mais il y a loin de la théorie à la pratique.*

J. B.

(1) Elp-Editions, 17, rue Saint-Séverin, 75005 PARIS, 6 F.

La graphologie et son mandarinat : science ou distraction ?

LA demande de lettres manuscrites figure assez souvent dans les offres d'emploi. On devine que l'écriture des candidats sera alors l'objet d'une analyse.

Mais, en même temps, des voyantes se prétendent encore graphologues... Une telle équivoque demande explication.

Au départ, il convient de faire la distinction entre graphologie et expertise en écritures. Le graphologue trace le portrait psychologique d'une personne à partir de documents manuscrits. L'expert en écritures, lui, cherche à confirmer ou à infirmer un rapport d'identité entre l'auteur d'un texte manuscrit — ou même tapé à la machine — et l'auteur d'autres textes comparés avec le premier. A ce titre, les experts sont reconnus par la justice. Certains d'entre eux ne sont pas graphologues.

La graphologie fut pressentie, sinon pratiquée intuitivement, depuis que l'homme écrit. On en trouve trace chez les Grecs (Démétrius de Phalère, 400 av. J.-C.) et les Romains (Suétone et Justinien). Mais les traces sont surtout probantes à partir de 1622, avec le traité d'un Italien, Camillo Baldi. C'est au cours des années 1800 que la graphologie prend son essor. L'abbé Michon en est considéré comme le créateur, bien que son système (1875-1878) fasse aujourd'hui partie du musée. L'activité graphologique représente surtout la fin de la vie de cet étonnant prêtre contestataire et... républicain, aux activités protéiformes, entre autres l'archéologie.

En 1887, un dentiste de Rouen, Crépieux-Jamin, reprend les éléments de l'abbé Michon, les perfectionne et aboutit à une théorie personnelle qui a profondément marqué notre graphologie. Elle est d'ailleurs ordonnée comme un jardin à la française. Basée sur l'harmonie et l'inharmonie, elle apparaît cependant assez manichéenne et relève d'une psychologie maintenant désuète, avec des jugements à tendance moralisante. Mais, dans la pratique et bien employée, cette théorie reste d'une grande efficacité.

Max Pulver, un Suisse, est sans doute le plus complet en même temps que le plus synthétique des pères de la graphologie avec son symbolisme de l'espace graphique, son étude de la pression, son attention aux mouvements et aux mobiles inconscients du scripteur.

La graphologie allemande a suivi, en général, un chemin apparemment parallèle au nôtre, mais très différent. Le sens de la mesure est la clef de la théorie jaminienne. Ludwig Klages centre la sienne sur des données relativement nietzschéennes, avec le « formiwo » ou niveau vital. Les deux doctrines et l'apport capital de Pulver se complètent. Après son novateur, l'abbé Michon, la graphologie a maintenant ses « trois grands ».

D'autres noms, connus des initiés, ont eu une certaine influence sur la graphologie européenne. Par exemple, ceux de Sandek, un Tchèque londonien, et de Jacoby. A partir de 1946, un véritable bouillonnement intellectuel agite les graphologues français, en majeure partie des femmes. On a lu la « Graphologie par le trait », de Walter Hegar (1), aussi abstraite qu'elle soit. On prend surtout conscience des progrès de la psychologie et de l'apport psychanalytique, même employé de façon trop sommaire. Ania Teillard fait une adaptation renommée de Yung à la graphologie. Freud y est moins lié, malgré les transpositions graphiques de certains « complexes ».

Les graphologues français, obéissant de plus en plus à une certaine cérébralité, étudient maintenant la tension dans l'écriture à partir des travaux de Pophal, neurologue et psychiatre allemand. De même pour les « pulsions » et les « profils du moi » à partir de Szondi.

Il était normal qu'un courant orientât la graphologie vers la graphométrie. En France, des graphométristes ont suivi Hélène de Gobineau et Perron, mais la graphométrie paraît aussi intéressante que limitative. Si la graphologie ne peut prétendre être une science, au sens mathématique du mot, c'est une technique comparable à celle du diagnostic médical. Et Dieu sait qu'elle somme conjuguée d'intuition, de connaissances et d'expérience détermine, dans les deux cas, un bon diagnostic !

Hors d'Europe aucun mouvement connu n'est comparable à ce qui s'est passé surtout en France, en Allemagne et en Suisse. Les Américains ont eu et ont leurs praticiens, apparemment peu influencés par les Français. On possède, depuis 1963, quelques informations sur une certaine graphologie soviétique, surtout sur Zuev-Insarov. Quant aux Orientaux, ces maîtres du dessin de l'écriture, leur apport paraît faible. Cependant M. Masasuke Kuroda, s'est employé à créer une véritable graphologie japonaise, hors du « Bokusyoku-Handan », art parallèle utilisé en Chine et au Japon pour étudier la personnalité et le destin, à partir d'analogies graphiques irrationnelles.

La Société de graphologie, celle qu'avait fondée l'abbé Michon en 1871, mène, dans la pénombre, un combat obstiné contre les charlatans. Elle fait paraître un bulletin trimestriel, *la Graphologie*. L'ouverture sur les écritures étrangères et certains échanges internationaux s'y sont récemment développés. La Société de graphologie donne aussi régulièrement des conférences et décerne, depuis 1946, un diplôme après examen ; il fait autorité pour qui veut pratiquer sérieusement la graphologie, sinon l'enseigner. Mais les vrais professionnels vont ensuite au Groupement des graphologues conseils de France. L'admission y nécessite un examen plus particulier, accompagné d'une monographie. Un autre groupement, le Syndicat des graphologues professionnels, ne demande pas d'examen d'entrée. Quant aux experts, ils ont une Compagnie des experts en écritures et une Société technique qui décerne un diplôme.

Un des vrais problèmes de la graphologie est qu'elle reste boudée, ou simplement ignorée, par la majorité des psychologues. Chatterie de l'esprit et amusement de salon devenue « science humaine », elle n'est pas, comme en Allemagne, entrée à l'Université. En revanche, des spécialistes de l'orientation professionnelle ne se privent guère d'y recourir. A la limite, le travail du graphologue devient, en officine, une sorte de tâche à la chaîne, suivant des « grilles » dépersonnalisantes. En fait, il y a lieu de croire que la plupart des « marchands » d'analyses n'en arrivent pas là. Certains chefs d'entreprise ou directeurs d'organismes de sélection ont sûrement compris comment la graphologie pouvait valablement s'intégrer dans l'ensemble du travail de sélection, si l'on admet ce travail. L'analyse ne doit pas être forcément occulte. Ne peut-on pas en discuter avec le candidat lui-même, ne serait-ce que pour éviter les équivoques du langage ? Il faut convenir que le meilleur des graphologues n'est jamais infaillible, que son travail est affecté d'un coefficient de subjectivité et que tout ne sort pas forcément de l'écriture.

Les problèmes déontologiques ne manquent pas aux graphologues, qui exercent également à leur compte, par exemple lorsqu'ils acceptent des analyses comparatives pour une union ou un mariage. Il serait utile que la valorisation de la vraie graphologie et des graphologues compétents rende aussi possible des émoluments plus valables. Sur ce dernier point, les graphologues n'ont sans doute, pas grand-chose à envier aux autres psychologues professionnels.

Les femmes restent très majoritaires dans cet étrange mandarinat de la graphologie. C'est, en même temps, que leur intuition les y prédispose. Sur les quarante et un diplômés de 1974, on compte trente-sept femmes et quatre hommes !

Est-il nécessaire que les structures actuelles de notre société soient profondément changées pour offrir de vraies conditions de recherches et une insertion sociale plus valable aux graphologues ? On peut, en tout cas, espérer qu'ils ne deviendront pas les robots d'une technocratie intellectuelle qui aurait, elle aussi, révolté le vieil abbé Michon.

PIERRE LANAUD.

(1) Vigot Frères, éditeur, 1938.

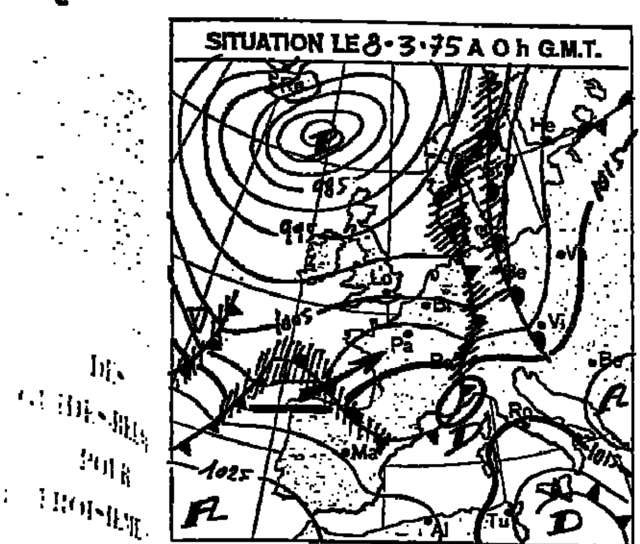
ces et un passeport

science ou distraction

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 8-3-75 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 9.3.75 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 8 mars à 0 heure et le dimanche 9 mars à 24 heures.

La nouvelle perturbation pluvieuse qui abordait samedi matin les régions occidentales de la France traversera la totalité de notre pays au cours de la journée de samedi et de la nuit de samedi à dimanche. Elle sera suivie par de l'air océanique plus frais qui provoquera une baisse du champ de pression sur le nord de la Méditerranée et un renforcement sensible des vents.

Dimanche matin, la perturbation donnera encore des nuages abondants et des pluies (*neige en montagne vers 1 200-1 400 mètres*) sur les régions s'étendant des Vosges aux Alpes et à la Corse. *Sur le reste de la France*, le temps sera plus variable, mais assez nuageux, les précipitations tombant sous forme d'averses. Ces dernières pourront être localement accompagnées d'orages. Dans la journée, ce type de temps se généralisera, des éclaircies plus belles se développant près du golfe du Lion.

Les vents se renforceront avec l'arrivée de cette perturbation ; ils deviendront forts sur le pourtour méditerranéen, pouvant atteindre la tempête au large. Ils seront également passagèrement assez forts à forts sur les côtes de l'Atlantique puis de la Manche et du Pas-de-Calais mais faibliront par l'ouest dans la journée de dimanche.

Les températures diurnes seront en baisse par rapport à celles de samedi. Samedi 8 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique, réduite au niveau de la mer, était à Paris-Le Bourget, de 1 008,9 millibars, soit 756,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 mars ; le second, le minimum de la nuit du 7 au 8) : Biarritz, 14 et 9 degrés ; Bordeaux, 15 et 8 ; Brest, 12 et 8 ; Caen, 12 et 3 ; Cherbourg, 10 et 5 ; Clermont-Ferrand, 15 et 3 ; Dijon, 10 et 5 ; Grenoble, 13 et 5 ; Lille, 10 et 4 ; Lyon, 13 et 3 ; Marseille, 15 et 5 ; Nancy, 11 et 2 ; Nantes, 14 et 5 ; Nice, 14 et 8 ; Paris - Le Bourget, 11 et 3 ; Pau, 14 et 8 ; Perpignan, 18 et 7 ; Rennes, 14 et 6 ; Strasbourg, 15 et 5 ; Tours, 14 et 4 ; Toulouse, 15 et 5 ; Ajaccio, 17 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 10 et 4 degrés ; Athènes, 18 et 10 ; Bonn, 10 et 6 ; Bruxelles, 9 et 5 ; Le Caire, 21 et 13 ; îles Canaries, 14 et 16 ; Copenhague, 6 et 4 ; Genève, 13 et 3 ; Lisbonne, 16 et 13 ; Londres, 11 et 3 ; Madrid, 16 et 10 ; Moscou, 2 et 0 ; New-York, 11 et 9 ; Palma-de-Majorque, 18 et 6 ; Rome, 18 et 6 ; Stockholm, 7 et 3 ; Téhéran, 10 et — 1.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 8 mars 1975 :

UN DECRET

● **Portant** publication de l'échange de notes franco-chinois des 27 juillet et 7 septembre 1973, amendant l'accord du 1er juin 1966 entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République populaire de Chine, relatif aux communications aériennes.

UN ARRETE

● Portant agrément d'accords relatifs à l'application du régime national interprofessionnel d'allocations spéciales aux travailleurs sans emploi de l'industrie et du commerce.

Visites, conférences

DIMANCHE 9 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES — Caisse nationale des monuments historiques, 10 h 30, square Trousseau, 106-118, faubourg Saint-Antoine, Mme Legregeois : « Le marché d'Aligre ». — 10 h. 30, 10, place du Panthéon, Mme Pajot : « Les précieuses collections de la bibliothèque Sainte-Geneviève ». — 14 h. 30, 1, quai de l'Horloge, Mme Détrez : « Exposition à la Conciergerie ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : « Hôtel de Sully ». — 15 h., 63, rue de Monceau, Mme Legregeois : « Collections de M. de Camondo ». — 15 h., entrée, Mme Oswald : « La Sainte-Chapelle ». — 15 h., métro Pont-Marie, Mme Pennec : « Cours élégantes ou curieuses de l'île Saint-Louis ».

CONFERENCES. — 10 h. 30, Musée national des techniques, 292, rue Saint-Martin : « La collection d'horlogerie » (entrée gratuite). — 15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, prince Paul Mourousy : « George Sand, une femme dans un siècle » (Les Artisans de l'esprit). — 16 h. 30, palais de Chaillot, côté théâtre, Mme Saint-Girons : « Nouvelle approche de l'art roman par photos stéréo ». — 17 h., salle des Ingénieurs des Arts et Métiers, 9 bis, avenue d'Iéna : « Inde et Népal à travers l'histoire des dieux et des hommes »

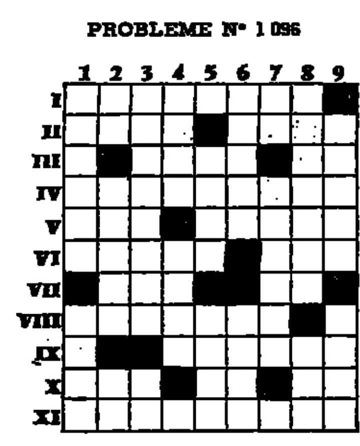
LUNDI 10 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., entrée de l'exposition, place de la Sorbonne, Mme Détrez : « Exposition à la chapelle de la Sorbonne ». — 15 h., entrée, Mme Garnier-Ahlberg : « La basilique de Saint-Denis ». — 15 h., place du Palais-Bourbon, Mme Lamy-Lassalle : « Le Palais-Bourbon ».

CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, quai Conti, M. François Robin : « La politique agricole commune se dégrade-t-elle ? ». — 15 h., Musée des arts décoratifs, 109, rue de Rivoli, M. Fochier-Henrion : « La porcelaine de Vincennes et de Sèvres ». — 19 h., Musée des monuments français, place du Trocadéro, M. Eugène Pépin : « Les pérégrinations des reliques de saint Philibert » (Centre international d'études romanes). — 20 h. 45, centre Lacordaire, 20, rue des Tanneries, Père Yves Congar : « Sur le Saint-Esprit » — 20 h. 30, Maison Argentine, 83, avenue Henri-Martin : « Le bouddhisme tibétain » (Nouvelle Acropole).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 096



HORIZONTALEMENT

I. Avec elles, la récolte des marrons l'emporte de loin sur celle des lauriers. — II. Belle vallée ; Dans les Landes. — III. Se laissa facilement convaincre ; Plis. — IV. Ne font certes pas venir l'eau à la bouche ! — V. Finit par s'incliner vers celle qui l'a nourri ; Prophète. — VI. Localité de France ; Sans changement. — VII. Toujours nouvelle lorsqu'elle s'ouvre ; Commence tragiquement. — VIII. Dans le Puy-de-Dôme. — IX. Port étranger. — X. Poète hongrois ; Pronom ; Terme musical. — XI. Ne manquent pas de piquant !

VERTICALEMENT

1. Un corps qui a plusieurs jambes ; Cours étranger. — 2. Article ; Dures , Particule. — 3. Crissent sous les pas ; Cité. — 4. S'est tu depuis bien longtemps ; Ville d'Asie. — 5. Les faux se trouvent plus aisément que les vrais ; Grecque. — 6. Familières aux jardiniers et aux cheminots ; Bordent certains pâtés. — 7. Abréviation ; Petits travaux artistiques. — 8. Travailleur de force ; Passa la majeure partie de son temps à faire des histoires. — 9. Dans la Corrèze ; Souvent nombreux chez Trimalcion.

Solution du problème n° 1 095

Horizontalement

I. Ordonnant ; Ivres. — II. EO ! ; Aride ; OC. — III. Ringard ; Is ; La. — IV. Un ; Nus ; Elider. — V. Côte d'Ivoire. — VI. Saines ; Bi ; Sab. — VII. Sil ; Absents. — VIII. Ex ; Epoux ; Eole. — IX. Platon ; Ardues. — X. Uri ; Gag ; Emues. — XI. Altimètre ; Co — XII. Silo ; Peu ; Nommer. — XIII. Arable ; Esse ; Ain. — XIV. Néri ; Sara ; Urine. — XV. Dés ; Rà ; Effets.

Verticalement

1. Ruisseau ; Sang. — 2. Rein ; Aix ; Raire. — 3. Don ; Cil ; Pillard. — 4. Gnon ; Il ; Tobie. — 5. Autel ; Agi. — 6. Nurses ; Etampes — 7. Apogée ; A.R. — 8. Na ; Gibbon ; Tuera. — 9. Tri ; Visu ; Er ; Sa. — 10. Iséo ; Examens. — 11. Id ; Lion ; Ru ; Œuf. — 12. Venir ; Te Deum ; R.F. — 13. Dessous ; Maie. — 14. Eole ; Le ; Ceint. — 15. Scarabées ; Ornés.

GUY BROUTY.

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

VENTES

S. 1 - Tableaux et gravures d'aujourd'hui. Me Binoche.

S. 7. - Collect. Mme L... et à divers rares instruments de musique/M. Vatelot. Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 10 - Antiquités : Egypte, Grèce, Rome, Moyen Age, Renaissance. M Ratton. Mes Ader, Picard, Tajan.

S 11 - Céramique Art Nouveau, Art Déco. Me Renaud.

S. 12 - Grands Vins. Me Deurbergue.

S. 13 - Meubles et Objets d'art. Mes Godeau, Audap, Solanet.

S. 14 - Ameublem. Mes Boisgirard.

S. 19 - Timbres. Mes Ribault-Menetière, Marlio.

HOTEL GEORGE-V
Vte 10 mars, 21 h. - Exposit. 11/18 h.
ANTIQUITES PRECOLOMBIENNES
M. Roudillon - Mes Boisgirard.

EXPOSITIONS

Palais Galliéra : 11/18 h. - 21/23 h. Collections Mis & Comte de Ségur au Château de Méry-sur-Oise et appartenant à divers MM. Antonini, Dillée, de Pommervault, Monnaie. Mes Ader, Picard, Tajan.

Palais Galliéra : 11/18 h. - 21/23 h. Tableaux, dessins provenant des successions de M et Mme de T... MM. Antonini, Touzet. Mes Ader, Picard, Tajan, Couturier, de Nicolay, Jozon.

CARNET

Naissances

— Le professeur et Mme Jean Boulaine, sont heureux de faire part de la naissance, le 25 février, de leur deuxième petit-fils,
Antoine
au foyer de Bertrand et Véronique Schweisguth.

— M. Patrick Mollet-Viéville et Mme, née Isabelle Terrin, ainsi que Fabien, sont heureux d'annoncer la naissance d'
Aurélie
le 9 février.
31, avenue Hoche, 75008 Paris.

— Maryvonne et Raymond de Seynes-Larlenque, Noémi et Céline, sont heureux de faire part de la naissance d'
Aurélie
le 21 février 1975.
1, rue Edmond-About, 75016 Paris

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Armand Leinekugel Le Cocq
et de
Marie-France Leiris,
qui a été célébré dans l'intimité le 1er mars 1975
30, rue du Clos-Toutain,
92 Vaucresson ;
18, rue de la Monnaie, 35 Rennes.

Décès

LOUIS DUMAT

Nous apprenons la mort de
M. Louis DUMAT,
député de la Seine de 1928 à 1932, décédé à Nantes, le 28 février.

[Né le 24 décembre 1901, à Nantes 20 h. (sauf le dimanche), Besançon, (Loire-Atlantique), Louis Dumat se spécialisa dans l'exportation - importation avant de se diriger vers la publicité. Elu député (le plus jeune de la législature) de Paris en 1928, il s'inscrivit au groupe de l'Union républicaine démocratique. Battu aux élections générales de mai 1932 (de 25 voix seulement), et de mai 1936 (par le communiste Ambroise Croizat), il ne retrouvera le Palais-Bourbon qu'en 1945 pour représenter les Français du Maroc à la première Assemblée nationale constituante. Après un échec, en juin 1946, à la deuxième Constituante, il tenta de nouveau sa chance, mais sans succès, à Paris, lors de l'élection législative partielle de décembre 1952 (sous l'étiquette des républicains indépendants) et aux élections générales de janvier 1956 sur une liste présentée par le Centre national des indépendants paysans.

Conseiller du gouvernement au Maroc, président de la fédération des délégués du troisième collège et conseiller municipal de Casablanca (1947-1956), exploitant agricole en Dordogne (1963-1967), Louis Dumat était secrétaire perpétuel de l'Académie de la paix et président de la Ligue des patriotes (depuis 1962).]

— Mme Ladislas Bonnet, son épouse,
M. et Mme Vladimir Belot, et leurs enfants, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Ernö Szegedi,
M. Théodore Sobelman,
Mme Vve Nahum Rubinstein,
M. et Mme Jean-Jacques Matusewicz,
ses sœur, beaux-frères et belles-sœurs,
M. et Mme Vladimir Sobelman,
M. et Mme Alain Rubinstein,
M. et Mme Michel Sobelman,
ses neveux et nièces,
et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de subir en la personne de
M. Ladislas BONNET,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre avec palmes (1939-1945),
croix du combattant volontaire,
officier de l'ordre des palmes académiques,
président de l'Association des anciens combattants hongrois engagés dans l'armée française,
président d'honneur de l'Association des anciens combattants du 22e R M V E.,
décédé le 7 mars 1975, en son domicile, à Paris-9e, à l'âge de soixante-seize ans.
Les obsèques auront lieu au cimetière de Bagneux-Parisien, le mardi 11 mars, à 11 heures
On se réunira à la porte principale du cimetière.
La famille prie de l'excuser de ne pas recevoir.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. le docteur Danovski, président de l'Association des anciens combattants du 22e R M V.E., et le comité,
ont le regret d'annoncer le décès de leur président d'honneur,
M. Ladislas BONNET,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre avec palmes (1939-1945)
croix du combattant volontaire,
officier de l'ordre des palmes académiques,
président de l'Association des anciens combattants hongrois engagés dans l'armée française,
survenu le 7 mars 1975, en son domicile, à Paris-9e, à l'âge de soixante-seize ans.

— Le comité de l'Association des anciens combattants hongrois engagés dans l'armée française,
ont le regret d'annoncer le décès de leur cher président,
M. Ladislas BONNET,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre avec palmes (1939-1945),
croix du combattant volontaire,
officier de l'ordre des palmes académiques,
survenu le 7 mars 1975, en son domicile, à Paris-9e, à l'âge de soixante-seize ans.

— Le conseil d'administration,
la direction générale,
le comité d'entreprise et le personnel de la Compagnie des lampes,
ont le regret de faire part du décès, le 3 mars 1975, de
M. Bernard CHOPPIN DE JANVRY,
administrateur,
ancien directeur général de la société.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale
Une messe sera célébrée à son intention le mardi 11 mars, à 9 h., en l'église Saint-François-de-Sales, 17, rue Ampère à Paris-17e.
Ni fleurs ni couronnes.

— Le conseil d'administration,
la direction générale,
le comité d'entreprise et le personnel des Fabriques réunies de lampes électriques,
ont le regret de faire part du décès, le 3 mars 1975, de
M. Bernard CHOPPIN DE JANVRY,
ancien président de la société.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale,
Une messe sera célébrée à son intention le mardi 11 mars, à 9 h., en l'église Saint-François-de-Sales, 17, rue Ampère à Paris-17e.
Ni fleurs ni couronnes.

— M. Albert J. Lewis,
M. et Mme Georges Lewis-Loride,
Mlle Henriette Lewis,
M. et Mme Bernard Rüttimeyer-Lewis, leurs filles Véronique, Sandrine et Marie-Françoise,
Les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Albert J. LEWIS,
née Henriette Groll,
survenu le 5 mars 1975, dans sa soixante-dix-huitième année.
Le service religieux a eu lieu le samedi 8 mars, en l'église réformée de l'oratoire du Louvre à Paris.
54, rue de Sévigné,
75003 Paris.
1, avenue de la Dame-Blanche,
94120 Fontenay-sous-Bois.
47, rue de Clichy,
75009 Paris.
31 Auf Dem Hummel,
4055 Bâle.

— Madame Poivre,
et Patrick Poivre de Lafreta,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jacques POIVRE,
leur époux et père, qui s'est éteint à l'âge de soixante-dix-sept ans, le 5 mars 1975, à son domicile de Locronan (29136).
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme André Arnoux et leurs enfants
M. et Mme Antoine Raybaud et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Poux et leurs enfants,
M. et Mme Luc Perrin et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Martel Reison et leur fille,
M. et Mme Charles Raybaud et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Larnicol,
M. et Mme Georges Raybaud,
M. et Mme Jean Nicoud,
Mme veuve Raybaud,
Mme Sylvia Vergier,
Les familles Pourquier et Routier,
Leurs parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Antoine RAYBAUD,
professeur honoraire
à la faculté de médecine
de Marseille,
médecin des hôpitaux,
le 17 février 1975, à l'âge de soixante-treize ans, des suites d'un accident.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Marseille.

Anniversaires

— En ce quatrième anniversaire de la mort de
Jean-Pierre GUEZEC,
compositeur,
une pensée est demandée à tous ses amis.

ÉCHECS

Derniers obstacles sur la route du championnat du monde

De coups de théâtre en intrigues, en passant par la grogne et le mécontentement, il semble qu'on s'achemine cependant vers le championnat du monde d'échecs.

On sait que la Fédération internationale — FIDE — a choisi Manille, capitale des Philippines, et la date du 1er juin pour cette confrontation attendue entre Robert Fischer, le tenant du titre — qui n'a pas disputé une seule partie officielle depuis sa victoire contre Spassky en 1972 — et le jeune Anatole Karpov, qui a victorieusement franchi toutes les étapes du Tournoi des prétendants.

La Fédération soviétique conteste avec une certaine acrimonie les récentes décisions de la Fédération internationale. Elle préférerait que la rencontre se dispute à Milan plutôt qu'à Manille et argue du fait que Fischer n'a pas fait connaître sa préférence pour cette dernière ville par écrit, comme le stipule le règlement. Les Soviétiques sont, de même, irrités du choix de l'arbitre principal, M Paul Klein (Equateur), qui figurait sur la liste établie par Fischer et non sur celle de Karpov Il est vrai que les deux arbitres adjoints ont été choisis — subtil équilibre diplomatique — selon les préférences du prétendant soviétique

Il n'y a rien là qui soit de nature à compromettre gravement la tenue de la rencontre Mais la Fédération internationale doit réunir un congrès extraordinaire, le 17 mars, aux Pays-Bas, pour examiner à nouveau le règlement du championnat du monde C'est là que tout se décidera, et le risque est grand de voir l'un ou l'autre des grands maîtres trouver raison ou prétexte à renoncer

Les Soviétiques, qui participeront (après avoir quelque peu hésité) à ce congrès extraordinaire, ont nettement fait savoir que Karpov ne disputerait pas un championnat dont les règles seraient celles souhaitées par Fischer : nombre de parties illimité jusqu'à ce que le challenger (Karpov) ait remporté dix parties ou le tenant du titre (Fischer) neuf parties. Robert Fischer, pour sa part, menace de créer une fédération internationale dissidente si ses demandes n'étaient pas acceptées.

L'Américain a pour lui le prestige et l'auréole que lui confère un titre magnifiquement conquis sur Spassky en 1972, après avoir mis en déroute quelques grands maîtres de haute volée. Karpov est la nouvelle étoile des échecs soviétiques, à la tête d'une impressionnante cohorte. On concevrait mal qu'un champion du monde soit nommé après avoir détrôné Fischer sur le tapis vert et non sur l'échiquier. On ne pourrait, à l'inverse, reconnaître la validité d'un titre décerné par une fédération qui ne comprendrait pas les échiquéistes soviétiques, qui l'emportent en quantité et en qualité sur... le reste du monde.

Il faut donc être persuadé que les dernières difficultés vont être aplanies en Hollande, et que le 1er juin, à Manille et sous la direction de Paul Klein — selon les vœux de Fischer, — sans rien changer aux règles établies à Nice par le dernier congrès de la FIDE — selon le souhait de Karpov, — se déroule la rencontre entre l'orgueilleux, fantasque et génial Fischer contre Karpov, jeune, tenace et talentueux, qui sera vraisemblablement un jour champion du monde. En 1975 ? En 1978 ? Fischer avait déclaré, après avoir battu Spassky, qu'il garderait son titre jusqu'en l'an 2000. Encore faut-il qu'il le défende !

J. S.

SCIENCES

La saisie de « la Gueule ouverte »

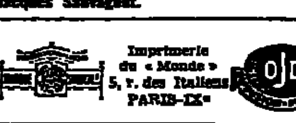
DES PERSONNALITÉS SOLIDAIRES DE M. LOUIS LEPRINCE-RINGUET

Plusieurs scientifiques viennent de manifester publiquement leur solidarité vis-à-vis de M. Louis Leprince-Ringuet, de l'Académie française. Celui-ci avait été autorisé, le 24 février, par le tribunal de Paris à faire saisir les exemplaires d'un numéro de l'hebdomadaire écologique *la Gueule ouverte*, qui, dans un article polémique, critiquait les positions de l'académicien en faveur du programme civil nucléaire. (*Le Monde* des 26 et 27 février.)

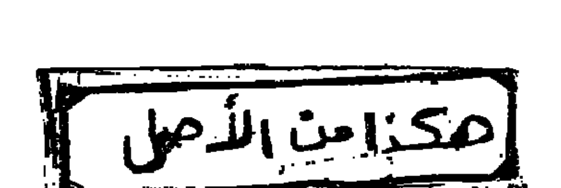
« *Quelles que soient nos opinions personnelles sur la grave question du développement des centrales électronucléaires en France*, déclarent les signataires de cette protestation, *nous considérons que ces attaques contre un homme de science dont la compétence, l'objectivité et la haute conscience ne peuvent être mises en doute qu'avec la plus insigne mauvaise foi, sont de nature à nuire gravement à la collectivité française en contribuant à passionner, de la façon d'ailleurs la plus vile, un débat difficile sur un problème d'intérêt national qui devrait être abordé par tous avec l'objectivité la plus grande.* »

Ont signé ce texte, les scientifiques suivants : MM. André Astier, professeur, Ecole polytechnique ; Anatole Abragam, Académie des sciences ; Jean Badier, maître de conférence, Ecole polytechnique ; Louis Behr, maître de recherches, C. N. R. S. ; André Berthelot, professeur, université Paris-VI ; André Blanc-Lapierre, Académie des sciences ; Mme Violette Brisson, maître de recherches, C. N. R. S. ; MM. Robert Courrier, secrétaire perpétuel, Académie des sciences ; Alfred Fessard, Académie des sciences ; Maurice Fontaine, président de l'Académie des sciences ; Marcel Froissart, professeur, Collège de France ; François Jacquet, maître de recherches, C. N R S. ; Pierre Jacquinot, Académie des sciences ; Louis Jauneau, directeur de recherches, C. N R S ; Maurice Jean, professeur, université Paris-Sud ; Alfred Kastler, Académie des sciences ; Raymond Latarget, Académie des sciences ; Jean Lecomte, Académie des sciences ; René Lucas, Académie des sciences ; Daniel Morellet, directeur de recherches, C N. R. S. ; Francis Perrin, Académie des sciences ; Pierre Petiau, maître de recherches, C. N. R. S ; Jacques Prentki, professeur, Collège de France ; André Rougé, maître de recherches, C. N. R. S. ; Laurent Schwartz, Académie des sciences ; Jean Teillac, professeur, université Paris-VI ; Jean-Jacques Trillat, Académie des sciences ; Etienne Wolff, Académie des sciences ; Jean Yoccoz, professeur, université Grenoble.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Petrouchka, Tristan (sam., 19 h. 30) ; Centenaire de Maurice Ravel (dim., 18 h. 30).
Odéon : Une lune pour les déshérités (sam., 20 h. 30, et dim., 16 h.).
Petit-Odéon : Rodogune (18 h. 30).
Théâtre de l'Est parisien : le Retour de Graully (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre de la Ville : Mercedes Sosa (sam., 18 h. 30) ; la Marette (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Petit T.E.P. : Atelier spectacle : Avron et Evrard (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Antoine : le Tube (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30)
Atelier : Un tramway nommé Désir (sam., 20 h. 30 : dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Athénée : la Folle de Chaillot (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Biothéâtre : les Chaises (sam., 20 h. 30 et 22 h. ; dim., 15 h.)
Bouffes-Parisiens : Pourquoi tu chanterais pas (sam., 20 h. 45 : dim. 15 h. et 18 h. 30)
Bouffes du Nord : les Iks (sam., 20 h. 30).
Centre américain : Ecce Homo, par le Théâtre du Languedoc (sam., 21 h.).
Centre de culture : Une si vieille histoire d'amour (sam., 21 h.).
Centre culturel suédois : la Danse de mort (20 h. 30).
Charles-de-Rochefort : Dzi Croquettes (sam. et dim., 20 h. 45).
Comédie-Caumartin : Boeing-Boeing (sam. 21 h. 10 et dim., 15 h. 10 et 21 h. 10)
Comédie des Champs-Elysées : le Zouave (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Cour des Miracles : la Station Champbaudet (sam., 18 h. 30) : Julos Beaucarne (sam., 20 h. 30) : la Femme aux ciseaux (sam., 22 h.).
Deux-Portes : la Tentative d'évasion de Franz Kafka (sam., 20 h. 30, et dim., 16 h. 30)
Ecole normale supérieure : les Folles amoureuses (sam., 21 h. ; dim., 15 h.)
Edouard-VII : le Pape kidnappé (sam., 21 h ; dim., 15 h. et 21 h.).
Espace Cardin : Hot' l Baltimore (sam., 20 h. 30).
Essaïon : Le pupille veut être tuteur (sam. et dim., 22 h. 30).
Fontaine : les Jeux de la nuit (sam., 20 h. 45 et dim., 15 h. et 18 h 30).
Gaîté - Montparnasse : l'Abîme ; la Visite (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Gymnase : Cher menteur (sam., 20 h. 30).
Hébertot : Raymond Devos (sam., 21 h. et dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 17 h. 30).
La Bruyère : l'Alboum de Zouc (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Lucernaire : Concerts (20 h. 30) ; Jean - Bernard Moraly (22 h.) ; Plaisir des dieux (sam., 24 h., et dim., 18 h. 30).
Madeleine : Christmas (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30 et 18 h. 30).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Michodière : les Diablogues (sam., 21 h. et dim., 15 h. et 18 h 30).
Moderne : Zorglub (sam., 21 h., et dim., 15 h.).
Montparnasse : Madame Marguerite (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Mouffetard : Hell's Army (sam., 20 h.) : Henri Dès, chansons (sam., 22 h.).
Nouveautés : la Libellule (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 21 h.).
Nouvelle - Comédie : Britannicus (sam., 16 h. et 21 h.).
Œuvre : la Bande à Glouton (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.)
Palace : le Marathon (sam., 16 h. et 20 h. 30) ; A bâtons brisés (sam., 23 h.).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 : dim., 15 h. et 20 h. 30)
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Porte - Saint - Martin : Good bye Mr. Freud (sam., 20 h. 30).
Renaissance : Derrière le rideau (sam., 21 h., dim., 15 h. et 18 h. 30).
Saint - Georges : Croque - Monsieur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : Viens chez moi, j'habite chez une copine (sam., 16 h. et 20 h. 45 ; dim., 20 h. 45).
Studio-Théâtre 14 : Lorenzaccio et les Caprices de Marianne (sam., 20 h. 30).
Tertre : Pedro Aledo (sam., 18 h.) ; la Chanson d'un gàs qu'a mal tourné (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Théâtre d'Art : le Dernier Empereur (sam., 21 h. 15, et dim., 17 h.) ; la Femme de Socrate (sam., 20 h., et dim., 15 h.).
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre : Supplément au voyage de Bougainville (sam., 21 h.). — La Galerie : Couples (sam., 21 h.).

Samedi 8-Dimacnhe 9 mars

Pour toue renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Théâtre de la Lisière : le Jeune Homme livré aux arbres (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre de Ménilmontant : la Passion à Ménilmontant (sam., 21 h. et dim. 15 h.).
Théâtre d'Orsay : Christophe Colomb (sam., 20 h. 30).
Petit-Orsay : Neruda (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre de Paris : Crime et Châtiment (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre Paris-Nord : Jeppe de la rue du Mont (sam., 20 h. 45).
Théâtre Présent : les Voraces ou Tragédie à l'Elysée (sam., 20 h. 30 et dim., 17 h.).
Théâtre Rive-Gauche (Alliance française) : les Adieux de la grande-duchesse (sam., 20 h 45 : dim., 16 h.)
Théâtre 13 : Labiche Folies ou le Misanthrope et l'Auvergnat (sam., 21 h., et dim., 15 h.).
Théâtron : Alex Métayer (sam., 20 h. 30) : Parle bas, sinon je crie (sam., 20 h. 30 et dim., 15 h.); le Baron perché (sam., 21 h., et dim., 15 h.) ; le Croque-Note (sam., 21 h. 30) ; la Résurrection de Maloupe (sam., 22 h.); le Baron perché (sam., 21 h., et dim., 15).).
Variétés : Jacques Martin (sam., 20 h. 45, et dim., 17 h.).

Les concerts

Théâtre de la Madeleine, sam., 17 h. : Trio de Munich (Boccherini, Schubert, Françaix, Donhanyi).
Théâtre de la Ville, sam., 18 h. : Mercedes Sosa.
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse, sam., 18 h. : Trois siècles de guitare.
Salle Gaveau, sam., 20 h. 30 : Amadeus Quartet (Haydn, Mozart, Brahms).
Théâtre des Champs-Elysées, dim., 17 h. 45 : Concerts Pasdeloup-F. Duchable (Beethoven).
Théâtre du Châtelet, dim., 18 h. : Concerts Colonne (hommage à Maurice Ravel).
Théâtre Essaïon, dim., 18 h. : André Linale, violon.
Théâtre national de l'Opéra, 18 h. 30 : Concert Ravel.
Théâtre des Champs-Elysées, dim., 20 h. 30 : Concert international de piano Maurice Ravel.

La danse

Espace Cardin : Atelier chorégraphique Serge Keuten (sam., 21 h.).
Théâtre Jean-Vilar (Vitry) : Théâtre du silence (sam., 20 h. 45).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : L'affaire est dans le sac ; Adieu Léonard ; Paris la belle, de P. Prévert ; 18 h. 30 : le Voyage-Surprise, de P. Prévert : 20 h. 30 : Suzanne Simonin, la religieuse de Diderot, de J. Rivette; 22 h. 30 : Las Vegas... un couple, de G. Stevens. — Dim., 15 h. : la Reine de Broadway, de C. Vidor : 18 h. 30 : les Rôdeurs de la plaine, de D. Siegel : 20 h. 30 : Bertha Boscar, de M. Scorsese ; 22 h. 30 : Petulia, de R. Lester.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) : U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19)
ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
AU LONG DE RIVIERE FANGO (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
AU NOM DE LA RACE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LES AUTRES (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LE BOUCHER, LA STAR ET L'ORPHELINE (Fr.) (*) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42).
C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (Fr.) : Montréal-Club, 18e (606-18-81).
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38); Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Diderot, 12e (343-19-29).
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LA COUPE A DIX FRANCS (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
DAISY CLOVER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
DREYFUS OU l'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DUPONT LAJOIE (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Caravelle, 18e (387-50-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont - Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
DU SANG POUR DRACULA (A., v.o.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-56-16).
L'ENNEMI PRINCIPAL (Bol., v.o.) : St-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Maxeville, 9e (770-72-86), Concorde, 8e (359-92-84), Athéna, 12e (343-07-48).
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (770-20-89), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (Sov., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04), Quintette, 5e (033-35-40).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Mayfair, 16e (525-27-06), Quintette I et II, 5e (033-35-40), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Fauvette, 13e (331-56-86).
LE JEU AVEC LE FEU (Fr.) (**) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Murotte, 3e (231-41-39), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Murat, 16e (288-99-75), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Cambronne, 15e (734-42-96), Les Nations, 12e (343-04-67).
JIMI PLAYS BERKELEY - THE DOORS ; FEAST OF FRIENDS (A.) v.o. : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Action République, 11e (805-51-33).
LE JOURNAL INTIME DE DAVID H. (A.) v.o. : le Marais, 4e (278-47-86), à partir de 15 h. 30.
MILAREPA (It.) v.o. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), Boîte à films, 17e (754-51-50).
LE MONSTRE EST VIVANT (A.) (*) v.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Maine Rive Gauche, 14e (567-06-96), Galaxie, 13e (580-76-86), Max-Linder, 9e (770-40-04), les Images, 18e (522-47-94).
L'ORDRE (Fr.), **LE COCHON** (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46).
LES PIRATES DU METRO (A.) v.o. : Mercury, 8e (225-75-90), Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).
PHANTOM OF PARADISE (A.) v.o. : Gaumont-Champs-Elysées Point-Show, 8e (225-67-29), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Plaza, 8e (073-74-55).
LES PRISONS AUSSI (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.
LA PRISE DE POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : la Pagode, 7e (551-12-15).
PAS SI MECHANT QUE ÇA (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Lumière-Gaumont, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), les Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA RAGE AU POING (Fr.) (**) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Omnia, 2e (231-39-36), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Champs-Elysées II s.f., 8e (225-67-29), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suè.) v.o. : Biarritz, 8e (359-42-33), la Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Vendôme, 2e (073-97-52), les Nations, 12e (343-04-67), Murat, 16e (288-99-75).
SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) : Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Studio-République, 11e (805-51-97).
LE SHERIF EST EN PRISON (A.) v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
SKEZAG, (A.) v.o. : le Marais, 4e (278-47-86), de 15 h. 30 à 22 h. 10.

Les films nouveaux

LES BIJOUX DE FAMILLE, film français de J.-C. Laureux, avec F. Brion (**) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Paramount - Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
UNE PAGE FOLLE, film japonais de T. Kinugasa : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).
SMOG, film français de Christian Mottier ; Quintette, 5e (033-35-40).
LE SOLEIL QUI RIT ROUGE, film français de Mario Kirschner ; Studio Galande, 6e (033-72-71).
LA TOUR INFERNALE, film américain de J. Guillermin, avec Steve McQueen, Faye Dunaway, P. Newman, W. Holden; v. o. : Publicis Champs-Elysées, 8e (225-76-23), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Arlequin, 6e (548-62-25). V. f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Rex, 2e (236-83-93), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Rotonde, 6e (633-08-22), Paramount - Montparnasse, 15e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Gaumont - Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-19), Lux - Bastille, 12e (343-79-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE BANQUET, film français de Dimitri Kollatos (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
LE FLAMBEUR, film américain de Karel Reisz, avec J. Caan ; v.o. : France-Elysées, 8e (225-19-73), Danton, 6e (326-08-18). V.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Maine - Rive - Gauche, 6e (548-26-36), Mazéville, 9e (770-72-86), Club, 9e (770-81-47), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Palace, 18e (522-37-41).
ZORRO, film français de D. Tessari, avec S. Baker, A. Delon et O. Piccolo ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Normandie, 8e (359-41-18), Napoléon, 17e (380-41-46), Rex, 2e (236-83-93), Helder, 9e (770-11-24), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).
THOMAS, film français de J.-J. Dion, avec Nicole Courcel ; Murat, 16e (288-99-75), Liberté, 12e (343-01-59), Bonaparte, 6e (326-12-12), Cambronne, 15e (734-42-96), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Madeleine, 8e (073 - 56 - 03), U.C.G.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
SALUT LES FRANGINES (**), film français de M. Gérard, avec P. Duru ; Rex, 2e (236-93-83), U.C.G. - Marbeuf, 8e (225 - 47 - 19), Miramar, 14e (326-41-02), Clichy - Palace, 17e (387-77-29), Liberté, 12e (343-01-59), Magic-Convention, 15e (828-20-32).

LA SOUPE FROIDE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (357-56-16).
TABARNAC (Fr.) : Hautefeuille, 6e (en quadriphonie) (633 - 79 - 38), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
TREMBLEMENT DE TERRE (A.) v.o. : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; v. f. : Berlitz, 8e (742-60-33), Wepler, 18e (357-50-70).
UN JOUR LA FETE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL (Fr.) : le Seine, 5e (325-93-46).
WANDA (A.) v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (328-48-18).

ARTS ET SPECTACLES

Expositions

La femme aux cimaises

● Une année dite « internationale de la femme » ne pouvait pas ne pas susciter un certain nombre de manifestations évoquant directement ou non les problèmes de l'artiste, au féminin.

Ainsi, le Salon des indépendants (1) s'ouvrira sur une rétrospective consacrée à « la femme, peintre et sculpteur » et exposera celles qui, de Vigée-Lebrun à Berthe Morisot, Mary Cassatt, Suzanne Valadon, Nathalie Gontcharova ou Marie Laurencin, pour ne citer que les plus connues, ont apporté leur contribution à la création artistique du dix-septième au début du vingtième siècle...

Trois siècles d'histoire de l'art et trente noms péniblement rassemblés. C'est un témoignage dont on peut peut-être aller chercher l'explication dans la très sérieuse exposition que la Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis présente à Bobigny : « la Femme légale... » (2). Organisée en coproduction avec la Maison de la culture de Chalon-sur-Saône, elle retrace, à l'aide de documents, photographies, reproductions de peintures et de sculptures, l'évolution de la condition féminine en France, au travers de l'histoire et des arts, avec comme fil conducteur l'évolution de la législation.

Voilà de quoi satisfaire, au moins partiellement, les quelque cinquante artistes signataires d'un texte en réponse à l'invitation lancée par l'Union des femmes peintres et sculpteurs, dont le Salon annuel s'est montré un peu plus dynamique que de coutume (3). « On ne parle pas de production artistique masculine, dit le texte, mais, en revanche, on se permet de pouvoir dénommer une certaine production *dite « féminine »*, avec tout le racisme culturel et idéologique que cela suppose. On ne fait pas de Salons d'hommes, mais on se permet de preposer un Salon de femmes..., qui plus est se trouve être dans le cadre et sous la protection de l'Année internationale de la femme, selon les critères sectaristes de l'UNESCO. Cette manœuvre paternaliste (ou « maternaliste ») est une forme de répression particulièrement raffinée (...). Le but du texte, souligne-t-on, n'est pas de refuser « a priori » une manifestation de femmes au niveau de l'expression artistique, mais, entre autres, de « montrer une fois de plus que les femmes ne peuvent pas faire aujourd'hui une manifestation quelle qu'elle soit sans faire préalablement une analyse politique de leur situation réelle dans la société ».

L'UNESCO, pour sa part, accueille une exposition qui, sous le titre « les Artistes et l'Année internationale de la femme » (4), n'a justement rien à voir avec la femme-artiste. Elle est organisée par l'Union des femmes françaises, avec le concours de l'Association internationale des *critiques* d'art, et regroupe des œuvres signées Calder, Gilioli, Lobo, Kijno, Lam, Matta, Pignon, etc.

En attendant d'autres expositions qui ne manqueront pas de se placer sous l'égide de la femme, on peut faire un saut à Gentilly où « Elle 75 » (5), présentée par Juliette et André Darle, réunit un ensemble de sculptures de Jean Carton, des dessins d'Anna Kindynis et des poèmes manuscrits d'écrivains d'aujourd'hui.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(1) Grand Palais, du 7 au 27 mars.

(2) Hôtel de ville de Bobigny, jusqu'au 14 mars. L'exposition sera présentée ensuite durant toute l'année, dans et hors du département de la Seine-Saint-Denis.

(3) Le 91e Salon des femmes-peintres et sculpteurs a eu lieu du 14 février au 3 mars, 16, avenue de New-York. Il était placé pour la première fois sous la présidence de Christiane de Casteras et composé à partir d'un nouveau jury (à majorité féminine, dix contre sept).

(4) 125, avenue de Suffren, salle des Actes, jusqu'au 8 mars.

(5) Centre culturel du Chaperon-Vert, jusqu'au 27 mars (16 h.-19 h., sauf dimanche). Le 7 mars, à 20 h. 30, spectacle de poésie et chansons avec trois poètes d'aujourd'hui, Juliette Darle, Denise Jallais, Pierre Seghers).

Théâtre

Une satire à Moscou

(Suite de la première page.)

La commission est formée de trois membres ; son président, Cherbatov, responsable du ministère, général pendant la guerre et qui a bien connu alors Prichemikhine, le responsable du chantier, qui était alors dans son unité. Cherbatov vient enquêter car le plan n'a été rempli qu'à 86 %.

Prichemikhine lui expose ses raisons : il explique que la méthode recommandée était trop coûteuse, trop compliquée, et qu'avec son ingénieur, ils ont décidé d'utiliser un procédé plus moderne et plus rentable, dont la mise au point leur a fait perdre du temps au départ. Cherbatov, pour qui la carrière est primordiale, ne comprend pas qu'on puisse mettre en jeu ses titres, transgresser des ordres, prendre quelque risque que ce soit, même dans l'intérêt de l'affaire. Le responsable, lui, fils de professeur, se veut proche des ouvriers dont il recherche le bien-être ; estimant que certaines modalités du plan sont inutiles, il refuse de détruire un village pour ne pas en chasser les paysans, il refuse aussi d'abattre des bouleaux alors que c'est prévu par le plan : « *Pourquoi tuer ce qui est vivant si ce n'est pas gênant ?* »

Homme véritable, intellectuel conséquent, il veut rester fidèle au noble idéal du combattant et symboliquement conserve d'ailleurs son uniforme dans la pièce, comme pour montrer qu'il ne craint pas plus la disgrâce aujourd'hui qu'il ne craignait la mort il y a trente ans. A ses côtés, prêts à le soutenir — et également habillés en militaires, — ses deux amis, le metteur en scène et l'écrivain, venus pour préparer une pièce sur la vie des ouvriers. A un moment donné, l'écrivain dira : « *La pire censure ce n'est pas la censure officielle, mais l'autocensure.* »

On peut penser que les auteurs de la pièce, Iouri Lioubimov et Gueorgui Baklanov, qui s'étaient eux-mêmes rendus l'été dernier sur les chantiers de l'usine automobile de la Kamaz pour préparer ce spectacle, se rangent aux côtés de Prichemikhine. Le responsable, en tout cas, est bien décidé à se battre, et il accompagne la commission d'enquête à Moscou pour se défendre. Vaincra-t-il la bureaucratie ? Sera-t-il limogé ? Nous ne le saurons pas, car la pièce s'arrête dans une ville de province où l'avion est obligé d'effectuer une escale imprévue. Et l'appareil se vide tandis qu'apparaît sur le théâtre une photo des soldats de l'armée rouge criant leur joie de la victoire, il y a trente ans. Et Prichemikhine conclut d'une courte phrase : « *Vingt millions de Soviétiques sont morts pour que nous vivions dignement.* »

Le spectacle, on le voit, par son caractère polémique, par sa manière de traiter des antagonismes, de type tout à fait soviétique, quoique assez inhabituel pour Moscou, en dit vraiment plus cependant que *la Pravda*, *Troud* ou *le Quotidien des Komsomols*, qui déplorent le manque de goût au travail et la faible productivité quand ils mettent en garde contre le carriérisme et le formalisme ou quand ils vantent l'esprit des « novateurs » qui, par leur imagination, ont permis d'améliorer le rendement de la production.

Mais ce qu'on lit dans un journal prend évidemment une toute autre force à la scène. Et les spectateurs ne s'y trompent pas, d'autant plus que cette allégorie sur l'héroïsme se veut une démystification de l'héroïsme militaire, et cela constitue ici presque un blasphème. Blasphème souligné par les chants qui ponctuent la représentation sur des paroles de Tvardovski, de Voussotski et d'Issakouvski, poète officiel, ou d'Okoudjava, qu'on n'entend jamais ici et qui dans sa « chanson de la piétaille » se dresse contre l'image traditionnelle du soldat :

« *Ne croyez pas aux fantassins qui chantent des chants joyeux ! N'y croyez pas ! N'y croyez pas !* »

« *Le soldat à la guerre c'est toujours un héros, même s'il ne fait rien* », dit à un moment donné un personnage. Mais comment vivre en héros en temps de paix ? Attention, « *Attachez vos ceintures* », c'est plus prudent.

NICOLE ZAND.

« Enluminures autour des minutes du procès de Gilles de Rais »

Gilles de Laval, baron de Rais, qui fut fait maréchal à vingt-quatre ans le jour du sacre de Charles VII à Reims, est l'une des figures « tracassantes » du passé.

Propriétaire d'une part notable du territoire, il parvint à se ruiner en produisant des spectacles gigantesques qui duraient plusieurs jours (par exemple, il fit reconstituer en 1438, avec des milliers de figurants et d'acteurs, la délivrance d'Orléans, sur les lieux mêmes de l'action, — il est à peu près sûr qu'il y interpréta son propre rôle, car il avait été l'un des chefs militaires de cette bataille).

A trente-cinq ans, Gilles de Rais, quitte la vie publique, dont il est l'un des protagonistes et se retire dans l'un de ses châteaux, près de Nantes. En 1439, soit huit ans après le bûcher de Rouen, le maréchal « prête » son meilleur lieutenant, Jean de Siquenville, et des hommes d'armes, à la jeune femme qui, arrivant près de Metz en disant qu'elle est Jeanne d'Arc, s'est fait reconnaître par ses frères. Gilles de Rais soutient directement l'action de cette Jeanne qui combat dans le Poitou. Or il avait été, en 1429, de Chinon jusqu'à l'attaque manquée de la porte Saint-Honoré à Paris, l'un des compagnons les plus proches de Jeanne d'Arc. Ce concours de Gilles de Rais aux expéditions de la « Jeanne d'Arc » de 1439 est l'un des faits qui ont conduit des chercheurs à penser que cette « fausse » Jeanne était la vraie.

Concurremment, Gilles de Rais, ruiné par ses super-productions, d'une part, vend des terres au duc de Bretagne, son souverain direct, et à l'un des fidèles soutiens du duc, l'évêque de Nantes Jean de Malestroit ; d'autre part, il fait appel à un alchimiste italien, François Prelati.

Jean de Malestroit, qui doit de l'argent à Gilles de Rais, et qui, de plus, voit en lui un baron insurgé contre l'autorité du duc de Bretagne, le fait arrêter en 1440. Malestroit préside le tribunal d'inquisition qui va juger Gilles et, à partir de là, les historiens ne disposent plus que de ce document unilatéral — le compte rendu du procès rédigé sous l'égide de Jean de Malestroit — pour raconter les faits et gestes du maréchal. Quelques témoins auraient déclaré que leurs enfants ont disparu après avoir été engagés comme domestiques au château de Gilles. Deux serviteurs auraient déclaré avoir participé avec le maréchal à des orgies pendant lesquelles il violait de jeunes garçons, puis les éventrait et les brûlait dans la cheminée. A la suite de quoi, Gilles de Rais, menacé de la torture, aurait fait son autocritique complète.

La marche de la procédure, le ton du compte rendu, le caractère des témoignages, la conduite de l'accusé, en qui on ne reconnaît aucunement l'homme de talent et de caractère qui se signalait depuis vingt ans, rapprochent ce procès de Gilles de Rais, comme bien des procès d'Inquisition, de ce qui s'est passé à Moscou à partir de 1937.

Gilles de Rais est condamné à être pendu et brûlé en même temps. Avant que son corps ne soit consumé, des femmes le décrochent. Le lendemain, une foule immense et en larmes suivra ses obsèques à Nantes.

La culpabilité de Gilles de Rais a été mise en doute par plusieurs chercheurs, notamment par Salomon Reinach, auquel les historiens officiels reprochent d'avoir transféré sur Gilles de Rais ses sentiments dreyfusards, qui étaient justes en ce qui concerne Dreyfus mais qui n'auraient pas d'assise s'agissant de Rais. Aujourd'hui, un Gilles Deleuze, qui ne pratique pas la confrérie des prénoms, estime que la culpabilité de Rais n'est pas prouvée.

Le maréchal de Rais n'a pas encore été le prétexte d'une œuvre historique ou dramatique d'envergure. Georges Bataille s'est contenté de publier, après d'autres, une traduction du procès-verbal du procès, mais ces histoires d'enfants violés et torturés exerçaient sur Bataille une fascination telle qu'il n'a pas voulu examiner les choses froidement.

Le spectacle que présente Francis Sourbié au théâtre Essaïon est de peu de poids. Un texte sans valeur reprend quelques données des manuels classiques. Ce texte est crié par des comédiens élégamment vêtus de blanc. Un compte rendu de ce spectacle mineur ne s'impose pas, si ce n'était là, si arbitraire soit-elle, l'occasion de saluer au passage un homme de légende, aussi énigmatique qu'attachant.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Essaïon, 20 h. 30.

Musique

A L'OPÉRA

« Don Giovanni » dirigé par Georg Solti

Dans le Don Giovanni *assez noir que nous propose l'Opéra, il est une lumière inépuisable : celle de la musique de Mozart. Avant même que se déplace l'extraordinaire concert des voix, l'ouverture a donné la mesure de cette soirée : un orchestre de velours, de graves accents mystérieux, sans hâte, l'entrée progressive d'un drame non encore révélé et un allegro d'une vigueur pondérée qui ne tire jamais sur l'étoffe musicale, laissant le dramatisme s'élever de la beauté de l'expression même.*

Georg Solti a atteint l'équilibre de la perfection, abandonnant toute rudesse et brusquerie, obéissant sans nulle recherche d'originalité forcée au seul langage de Mozart porté à sa dimension suprême apprenant au merveilleux orchestre de l'Opéra, où brillent les alliances de timbres les plus fines, cette même docilité qui réalise le miracle d'une perfection entièrement translucide, où chaque son, chaque phrase, jamais figée, semblent reposer dans l'éternité sans pour autant perdre une parcelle de vie.

Cette harmonie de l'exactitude s'étendait, vendredi soir, à une distribution telle qu'on n'en rencontre peu, surtout pour les terribles rôles féminins. La voix bleu nuit de Margaret Price (Dona Anna), si ronde, et généreuse, d'une opulence sans lourdeur, efface les aspérités techniques (mises à part de légères difficultés dans les dernières vocalises) avec des aigus enveloppés de neige. La cantatrice néo-zélandaise Kiri Te Kanawa est une Elvire plus déchirée, amoureuse atteignant à une fureur passionnée avec un éclat impérial à la Janowitz et une vibration dans le timbre qui rejoint le phrasé expressif d'une Elizabeth Harwood. Auprès d'elle, Jane Berbié pâlit un peu ; son timbre n'a plus tout à fait la fraîcheur de Zerline, mais garde néanmoins un charme enjôleur.

Don Giovanni, c'est Roger Soyer, à la voix de miel et d'orage qui connaît et joue parfaitement le rôle du séducteur, avec moins d'éclat peut-être que naguère dans cette mise en scène un peu compassée et en face de ce Leporello volontairement trop sérieux, devenu une sorte de commis-voyageur presque respectable auquel José Van Dam prête sa voix superbe.

On regrette, pour Kurt Moll, commandeur admirable, que sa voix au métal si pur et vibrant soit déformée et amincie comme une feuille d'aluminium au dernier tableau par le haut-parleur destiné à lui donner une couleur d'outre-tombe, artifice qui va à l'encontre de son but, et l'on s'étonne que Richard Van Allan, Mazetto de grande stature, à la voix ferme et subtile et au jeu abrupt, accepte encore d'être berné par un noble sur le déclin. Stuart Burrows confère une réelle dignité au pâle Ottavio avec ce beau timbre de ténor viril au style irréprochable.

***

La mise en scène d'Everding illustre lourdement l'action ; faisant peu de part au comique dramatique avec quelque grandiloquence, elle cherche surtout à expliquer ce qui se passe sans que rien nous échappe : Dona Anna roule des yeux bien longtemps pour identifier la voix de Don Giovanni ; Leporello multiplie les astuces pour empêcher Masetto de rejoindre Zerline, et fait de nombreuses tentatives pour goûter au festin de son maître, etc. Mais il s'agit surtout de remplir honnêtement le temps musical (et l'immense plateau) par des inventions plus ou moins opportunes, à l'inverse de la mise en scène de Lavelli pour Idoménée, qui est partie intégrante de l'œuvre, et où chaque geste, chaque expression semble découler naturellement de la musique.

C'est pourquoi ce Don Giovanni, *admirable comme interprétation musicale, n'ajoute pas grand-chose à notre connaissance du drame.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 10, 12 et 15 mars (avec Georg Solti) ; 19, 21, 23 et 29 mars (avec Charles Mackerras).

Cinéma

« La Tour infernale », de John Guillermin

Après l'air (*Airport, 747 en péril*), la terre (*Tremblement de...*), l'eau (*l'Aventure du* Poséidon, *Terreur sur le* Britannic), *voici le quatrième élément*, le feu, mis à contribution par les promoteurs hollywoodiens de cataclysmes cinématographiques.

Cette fois, le malheur n'est pas dû à un coup du sort ou à un caprice de la nature. C'est l'homme, avec son orgueil démentiel, sa vénalité et sa cupidité, qui porte seul le poids des responsabilités.

A San-Francisco, un homme d'affaires (William Holden) a financé la construction du plus haut gratte-ciel du monde. Il a laissé son gendre tripoter dans le budget. Des malversations ont été commises. L'architecte, sympathique (c'est Paul Newman), mais un peu tourneboulé par ses amours et par ses rêves, s'est montré négligent. Résultat : le soir de l'inauguration du building, un court-circuit se produit dans l'installation électrique, et ce qui n'aurait dû être qu'un banal accident se transforme en une terrifiante catastrophe.

L'incendie a éclaté au quatre-vingt-unième étage. Or c'est au sommet de l'immeuble (cent trente-huit étages) que le Tout-San-Francisco festoie. Malgré le courage de ses hommes et sa compétence personnelle, le colonel des pompiers, Steve Mac Queen, est impuissant à circonscrire le feu. Bientôt les ascenseurs se bloquent ou s'effondrent. Voilà les invités assiégés par les flammes.

A partir de ce drame collectif, le réalisateur, John Guillermin, s'intéresse plus particulièrement à certains destins individuels. Paul Newman sauve, dans des conditions acrobatiques, une femme et deux enfants. Fred Astaire avoue qu'il est un escroc. Faye Dunaway (sublimement nue sous sa robe) découvre la puissance de son amour pour Newman. Jennifer Jones traverse une baie vitrée et s'écrase sur le sol. Un petit chat échappe à la mort. Un *barman ne pense qu'à préserver une* caisse de romanée 1929. William Holden regrette d'avoir été malhonnête. Son gendre s'enferre dans son ignominie (il sera puni). Steve Mac Queen, enfin, délaisse le feu pour aller accrocher à un hélicoptère une cabine d'ascenseur suspendue dans le vide.

Une fois encore, on est ébertué par les moyens mis en œuvre et la perfection des trucages (ce building qui crépite et éclate comme une grenade, cette trombe d'eau qui, lors du final, éteint le feu au risque de noyer les survivants). Dans la hiérarchie des films-catastrophes, celui de Guillermin mérite la place d'honneur pour l'originalité (relative) du scénario et la puissance de la mise en scène. Dépasse-t-il en pur *suspense* le *Tremblement de terre*, de Mark Robson ? Je n'en suis pas certain. En fait, devant ce genre de spectacle, chacun réagit selon ses nerfs et peut-être aussi selon ses terreurs inconscientes.

A propos de *Tremblement de terre*, un lecteur m'a écrit : « *Je serais curieux de connaître le succès de ce film au Pakistan ou au Pérou.* » Il est permis, en effet, de trouver indécente (ou, du moins, moralement gênante) l'exploitation mercantile qui est faite de ces drames épouvantables que sont un séisme, un naufrage, un incendie. Sous couvert d'aventures, et malgré la distance qu'établit la fiction entre la réalité et la représentation de la réalité, ces superproductions nous transforment en voyeurs privilégiés. Est-ce à dire qu'une part de curiosité malsaine entre dans la fascination qu'elles exercent ? Aux Nérons suspectés de répondre.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir films nouveaux.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

URBANISME

Une leçon de choses à Sarcelles

M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, veut que les habitants participent davantage à la gestion des immeubles. Un rapport va être établi sur les expériences en cours et sera suivi de propositions de réformes. Le secrétaire d'Etat est allé voir sur place comment fonctionne un conseil des résidents.

Au cours de cette soirée du mardi 4 mars, se réunit à Sarcelles, dans le Val-d'Oise, le conseil des résidents : vingt et un membres élus pour trois ans, dont huit représentants de la Confédération nationale des locataires (C.N.L.), sept de l'Union nationale des associations familiales (UNAF) et six des copropriétaires. Venu sans prévenir (sauf le président), M. Barrot s'assied à l'écart de la table des délibérations. Il écoute sans dire mot pendant deux heures trente

Premier sujet à l'ordre du jour : une aire de stationnement pour les nomades. Des membres du conseil se plaignent de ce que ceux-ci s'installent trop près des groupes scolaires. « Les enfants des bohémiens ont des parasites. Les lieux risquent de devenir très sales. Pourquoi ne pas les mettre ailleurs ? Faire des aires plus petites et plus dispersées ? » *M. William Amsallem, président du conseil des résidents, fera une démarche en ce sens.*

Un bal a été prévu sous un chapiteau provisoire. La musique pop' assourdit les riverains jusque tard dans la nuit. On appelle la police. Le son baisse, mais remonte dès que les képis ont dépassé le coin de la rue. « Si ça dure, les habitants en quête de sommeil et les jeunes danseurs vont en venir aux mains. Il y aura des incidents sérieux. » *Le maire et le sous-préfet seront alertés.*

Cinquante habitants ont adressé une lettre pour protester contre les nombreuses pannes des ascenseurs dans des immeubles de quatorze étages. Des fuites d'eau sont à nouveau signalées dans les sous-sols du bâtiment 2. La Coopérative de gestion immobilière, mandataire de la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts (S.C.I.C.) constructeur du grand ensemble, sera saisie.

Autre sujet à l'ordre du jour : le compte rendu de l'entretien entre une délégation du conseil des résidents et un représentant de la S.C.I.C. Les habitants demandent que l'on freine la hausse des loyers H.L.M. (+ 17,48 % entre le 15 juillet 1974 et le 15 février 1975), et souhaitent que pour les indexer on adopte un autre critère que les coûts de la construction. « qui grimpent plus vite que l'inflation ». *On a parlé aussi du contrat passé avec la société de chauffage. Il est prévu pour trente ans.* « C'est trop. Il faut pouvoir le dénoncer si les prestations offertes ne sont pas satisfaisantes ; ou le modifier si les charges sont trop élevées ». *La S.C.I.C. étudiera.*

D'un commun accord sont fixées les dates des prochaines réunions, celle du conseil, celle de la commission chauffage, celle de la commission charges. Un calendrier serré.

Il est 23 h. 30. M. Barrot est invité à prendre la parole. D'abord des réponses. « Les sociétés H.L.M. doivent bien gérer leur parc immobilier et assurer une péréquation entre logements anciens et logements neufs, entre locataires riches et locataires pauvres. La solution n'est pas dans une absence de hausse des loyers, mais dans une meilleure répartition entre c qui peuvent payer et ceux qui ne le peuvent pas. Il y a encore trop d'exemples où l'on n'applique pas le surloyer alors qu- les revenus des locataires le justifieraient. » *Le secrétaire d'Etat indique aussi qu'un décret va bientôt permettre de dénoncer les contrats de chauffe trentenaires et supprimer toutes les clauses qui incitent à des dépenses exagérées. A propos des ascenseurs, espaces verts, chauffage, il affirme :* « Tout cela doit être clarifié et moralisé dans certains cas. Il faut éviter les situations de monopole. »

Ensuite, M. Barrot passe aux questions. « Avez-vous votre mot à dire dans les contrats signés entre la S.C.I.C., et les sociétés d'entretien ? Y a-t-il des représentants d'îlots ? Qui vous informe ? Les habitants s'intéressent-ils aux activités du conseil ? Souhaitez-vous davantage de pouvoirs ? »

A entendre les réponses des élus, la participation existe à Sarcelles. « Nous sommes consultés sur presque tous les projets de travaux. Les interlocuteurs de la S.C.I.C. jouent le jeu. Nous avons fait changer seize clauses sur dix-sept du contrat pour l'entretien des chauffe-eau. Nous avons réussi à faire diminuer les charges de chauffage de 6 % en nous référant aux températures réelles constatées au cours de l'année. » *Une gestion directe par les représentants des habitants ? Pourquoi pas ?* « Souvent, on ne comprend pas les raisons qui poussent la S.C.I.C. à prendre telle ou telle décision. Nous contrôlons les registres de dépenses mais sans savoir pourquoi elles sont faites. Mais, *ajoute un autre membre du conseil de résidents,* trouvera-t-on suffisamment de bénévoles, assez de gens compétents ? »

Vers 1 heure du matin, dans l'étroite salle un peu terne de Sarcelles, la réunion s'achève comme elle avait commencé, studieuse et sans protocole. A l'adresse de ses hôtes, le secrétaire d'Etat conclut : « Il y a un droit à l'habitat à créer comme il y a un droit du travail. Vous contribuez à la naissance de ce droit grâce à votre action concrète pour améliorer la vie quotidienne. La démocratie, on la construit comme cela. »

ÉTIENNE MALLET.

TRANSPORTS

Désarmements en chaine dans la flotte pétrolière

Des commandes importantes pourraient être annulées dans les chantiers français

Le groupe de l'armateur Aristote Onassis cherche actuellement à annuler ou à transformer la commande de deux pétroliers géants de 420 000 tonnes chacun, qu'il avait passée aux Chantiers navals de l'Atlantique à Saint-Nazaire. D'autre part, deux sociétés panaméennes seraient décidées à agir de même pour deux bateaux à l'égard du chantier de La Ciotat. « Si à cause de la crise pétrolière la construction navale française commence à éprouver des difficultes, en revanche, les armateurs pétroliers nationaux n'ont, à ce jour, annule aucune commande », a indiqué M. Tristan Vieljeux, qui vient d'être reélu président du Comité central des armateurs de France (C.C.A.F.).

Le marasme sur le marché du transport maritime des hydrocarbures est tel que certains tankers affrétés au voyage entre le golfe Persique et l'Europe couvrent à peine leurs dépenses de carburant. Les taux de fret ont chuté en un an dans un rapport de 10 à 1. Les navires en attente d'une cargaison au Golfe se comptent par dizaines. Toutes les cuves de stockage étant pleines en Europe, les grandes compagnies comme Exxon, Shell, Texaco ou B.P. ont donné l'ordre à leurs commandants de naviguer à une vitesse réduite.

Ceux qui souffrent le plus de cet effondrement du marché sont ceux qui... en profitent le plus lorsque les frets remontent, c'est à-dire les armateurs « indépendants » de Grèce, de Norvège et du Libéria ou les hommes d'affaires de Hong-Kong, comme MM. Wong Pao et Tung. L'un des plus grands transporteurs de Norvège, M. Hilmar Reksten, a désarmé toute sa flotte de tankers. « *Un empire à la chaine* », note le *Journal de la marine marchande.* Les prix des bateaux s'effondrent : un pétrolier de 100 000 tonnes construit en 1968 qui valait 30 millions de dollars à la fin de 1973 ne valait plus que 10 millions de dollars en février 1975.

Les compagnies pétrolières propriétaires de leur flotte ne sont pas à l'abri de cette dépression. Le navire français « Opale » (280 000 tonnes), du groupe Total, a été désarmé quelques jours après son lancement. Actuellement remisé dans la rade de Brest, ce tanker qui a été payé 220 millions de francs par son armateur lui coûte (assurances, amortissement, frais financiers, salaires de l'équipage de garde) plus de 3 millions de francs par mois.

Les armateurs sont tous à la recherche de « places » pour « garer » leurs bâtiments. M. Onassis a demandé à ses courtiers de recenser tous les fjords disponibles en Norvège.

Cette situation préoccupante risque de se prolonger longtemps et, selon M. Philippe Poirier d'Orsay, délégué du C.C.A.F., « *les désarmements vont s'accélérer, les annulations de commandes se multiplier et l'assainissement du marché sera lent et douloureux* ». La flotte pétrolière actuelle représentait, au début de l'année, 265 000 000 de tonnes, mais celle qui, au même moment, était en construction ou en commande atteignait le chiffre énorme de 186 000 000 de tonnes, soit 744 tankers de 250 000 tonnes ! L'excédent de l'offre par rapport à la demande risque donc d'atteindre au milieu de 1976 le niveau « inimaginable » de 80 000 000 de tonnes (le tonnage désarmé atteint aujourd'hui 15 000 000 de tonnes), mettant en péril plusieurs armements et créant pour les banques qui ont préfinancé les bateaux des difficultés de trésorerie considérables.

La situation préoccupante du marché pétrolier n'épargne pas non plus le transport du gaz naturel liquéfié, qu'on croyait il y a cinq ans promis à un avenir brillant. Or, actuellement, les chaînes de liquéfaction dans les pays producteurs tardent à se mettre en place, et tous les prix des contrats de livraison conclus jusqu'à maintenant ont été réexaminés en 1974. Actuellement, vingt méthaniers ne sont pas couverts par une charte d'affrètement, et l'équilibre entre l'offre et la demande ne devrait pas se rétablir avant 1981. Or les chantiers navals français sont, on le sait, en tête dans le monde pour la construction de ces navires très chers : au 31 décembre dernier ils avaient en carnet vingt et un bateaux de ce modèle. On se demande d'ailleurs si toutes les commandes seront confirmées, notamment celle toute récente de la Malaisie (cinq navires pour plus de 2,5 milliards de francs), puisque le producteur de gaz — Shell — n'a pas encore ratifié l'accord de livraison.

Encombrement dans le tiers-monde

Cette pléthore sur le marché des transports d'hydrocarbures contraste singulièrement avec la boulimie qui caractérise les importations et exportations de marchandises des pays en voie de développement. Ce qui explique que les échanges avec ces pays, par des navires de lignes régulières, aient été assez soutenus en 1974. Mais en quelques mois, les ports du Moyen-Orient ou d'Afrique ont connu un engorgement qui ne fait qu'empirer. A Lagos (Nigeria), Bassora (Irak), Lobito (Angola), Beyrouth, les armateurs doivent attendre deux, trois, quatre semaines avant de décharger leurs cargaisons. Des surcharges de 50 à 100 % sont appliquées sur les marchandises (ce qui alourdit le coût des exportations), mais ces taxes ne permettent pas toujours d'éponger le coût d'immobilisation d'un navire : 30 000 à 100 000 F par jour.

En dépit des incertitudes de l'avenir, les armateurs français affichent toutefois en ce début d'année une certaine satisfaction. M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, leur a donné l'assurance que le « plan de croissance » de la marine marchande (1976-1981) était sur les rails, ce qui se traduira par des investissements de 23 milliards de francs, cent soixante navires neufs, des primes d'équipement de 1 milliard et une enveloppe de bonification de taux d'intérêt de 2,6 milliards : un plan qui constitue, pour le C.C.A.F., une sorte de « quasi-contrat et d'obligation de moyens ».

Cet effort est notable, et il vient à propos si la France, au dixième rang mondial, veut véritablement devenir un grand pays maritime. Car, comme le soulignent dans leur rapport annuel les courtiers français Barry Rogliano-Salles, « *la flotte nationale ne représente que 3,2 % de la flotte mondiale en service, cependant que le tonnage en commande ne représente plus que 3,4 % de la flotte mondiale en commande contre 4,5 % en 1971 et 5,09 en 1972* ».

On peut penser que l'armement français trouvera les capacités pour prendre ce nouvel essor. En effet, si en 1974, à cause notamment de l'arrêt du paquebot *France*, le chiffre d'affaires de l'armement est resté proche de celui de 1973 (6 milliards de francs), les bénéfices des compagnies, eux, se sont considérablement améliorés.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Paris

LES CONSEILLERS BLOQUENT LE PROJET MAEGHT DANS LE MARAIS

Le Conseil de Paris a, le vendredi 7 mars, décidé de remettre en cause le projet de la fondation Maeght de s'installer dans le Marais et de rénover pour cela un ensemble d'immeubles historiques. Les nouvelles propositions du Conseil présentées par MM. Bertrand de Maigret, Lucien Finel et Philippe Mithouard au nom de l'intergroupe Paris-Avenir, votées par 57 voix (groupes de la majorité) contre 30 (groupes de gauche), visent en fait à enlever à la fondation la maîtrise de l'opération.

Le projet présenté aux élus par le préfet était le suivant : un ensemble d'hôtels et d'immeubles vétustes, compris entre les rues François-Miron, de Jouy et du Prévost, étaient mis à la disposition de la Fondation Maeght, par un bail emphytéotique, avec un loyer modeste au départ mais qui augmenterait progressivement. En échange, la Fondation procédait à l'aménagement de l'îlot.

Vendredi soir, le Conseil a invité le préfet à préparer un nouveau projet comportant la création d'un « *organisme contrôlé par la Ville* » et responsable du relogement des habitants actuels de l'îlot. Ensuite, la Ville louerait à la Fondation Maeght ou « *à tout autre* » les surfaces qui lui seraient nécessaires pour ses activités.

Les socialistes, les communistes et les radicaux de gauche qui présentaient des textes séparés, réclamaient l'abandon du projet et la prise en main par la collectivité publique de l'îlot avec la construction d'immeubles sociaux.

La question est désormais de savoir si M. Maeght acceptera de négocier sur les bases nouvelles.

Cette affaire, qui a déjà soulevé de nombreuses polémiques, a son origine dans une maladresse de l'administration. Celle-ci a proposé le projet Maeght (dont on peut d'autre part discuter le bien-fondé) en décembre dernier, tout à fait en fin de session, sans que les conseillers aient eu vraiment le temps de l'étudier et que, sur place, les intéressés en aient été suffisamment informés. Attitude d'autant plus regrettable que la population du Marais est particulièrement traumatisée par les opérations de spéculation immobilière et les expulsions.

La séance de vendredi qui — fait exceptionnel — s'est déroulée devant une assistance très nombreuse a, d'autre part, été marquée par une péripétie politique révélatrice. Réagissant immédiatement à la déclaration du préfet, un républicain indépendant, M. Lucien Finel a souligné le caractère « *très commercial* » de l'opération Maeght. Il manifestait ainsi, dès le départ, l'intention d'une partie de la majorité de se démarquer par rapport aux projets de l'administration. Son intervention, sur laquelle les conseillers U.D.R. se rallièrent, coupait l'herbe sous les pieds de la gauche. — J.-F. P.

ENVIRONNEMENT

PAS DE TERRAIN MILITAIRE EN FORÊT DE BARRÈS

(De notre correspondant.)

Montpellier. — Le tribunal administratif de Montpellier a annulé un arrêté du ministre de la défense affectant à l'entraînement des commandos de Mont-Louis (Pyrénées-Orientales) une partie des pâturages de la forêt de Barrès, située à quelques kilomètres de là.

Quatorze communes de Cerdagne avaient engagé une action contre cet arrêté pour préserver des alpages où paissent chaque été deux mille moutons, un millier de bovins et cinq cents chevaux. L'armée, qui depuis longtemps utilise 600 hectares de la forêt domaniale de Barrès pour l'entraînement et les exercices de tir de ses commandos, s'était pourtant engagée à respecter la transhumance et l'accès aux refuges. Mais les éleveurs ont argué de droits datant de l'Ancien Régime et confirmés lors de la Révolution.

Le tribunal a jugé que l'affectation militaire des terrains contestés n'apparaît pas compatible avec leur usage normal par les habitants des communes de Cerdagne. — R. B.

LA VIE ÉCONOMIQUE

FOIRES ET SALONS

INAUGURATION DE L'EXPOSITION FRANÇAISE DE MATÉRIEL D'ÉQUIPEMENT

Singapour peut constituer une base de départ pour les industriels hésitants

De notre envoyé spécial

Singapour. — *Après Kuala-Lumpur en 1973, Pékin en 1974, avant Djakarta en 1976, la France expose actuellement son matériel d'équipement à Singapour. Sous les gradins du stade national, deux cents entreprises présentent leurs réalisations, de la machine à mouler les semelles en matière plastique sur des chaussures de tennis jusqu'au matériel médico-chirurgical très sophistiqué, en passant par la chimie, l'aéronautique, l'électricité. Le Commissariat à l'énergie atomique* est *présent.*

M. Norbert Ségard, ministre du commerce extérieur, a présidé, le 7 mars, l'inauguration de la Foire, reprenant à nouveau le thème qu'il développe dans toutes les capitales visitées : exporter davantage, investir, s'installer hors des frontières. Toutefois, l'ambiguïté des intentions françaises et de l'attente étrangère persiste : les industriels, méfiants, dès qu'il s'agit de dépasser l'Italie ou l'Allemagne, cherchent surtout à vendre des produits fabriqués en France, alors que les pays souhaitent une implantation des usines. Le malentendu était évident à Kualalumpur, il n'a pas disparu à Singapour

Dans cette ville-Etat de 2,5 millions d'habitants, on paraît disposé à bien accueillir les entreprises françaises. Ce n'est pas que le matériel français ait une renommée telle qu'elle éclipse Hitachi, Sumitomo, Texas Instruments ou Philips... La France est même peu connue, malgré la présence de quelques banquiers dynamiques : trois entreprises industrielles seulement ont investi à Singapour, dont une, la société Air Liquide, dès avant la seconde guerre mondiale. C'est dire le peu d'enthousiasme des entrepreneurs français pour cette région qui, pourtant, n'est pas si loin de l'ancienne Indochine.

Il s'agit pour Singapour d'une raison tactique. Les trois quarts du capital industriel sont aux mains de l'étranger ; des Américains surtout, mais aussi des Hollandais, des Anglais, des Japonais ; les responsables trouvent que le pouvoir économique est un peu trop concentré entre quelques mains, d'où les invites faites à la France pour qu'elle entre dans le jeu.

Les industriels français suivront-ils ? Les quelques projets sérieux qui étaient envisagés sont actuellement bloqués en raison de la crise, qui est ressentie ici comme partout. Singapour est toujours un vaste chantier où l'on construit des tours et des immeubles d'affaires de plus en plus hauts. Le port est toujours rempli de ces barques brunes et vertes qui font la navette entre les cargos et les quais, tandis que les chantiers navals connaissent un regain d'activité.

Toutefois, des secteurs entiers sont touchés, notamment le textile, l'électronique, l'industrie du bois. On parle de vingt mille licenciements, ce qui serait peu pour une population active de huit cent mille personnes ; mais les chiffres réels sont certainement supérieurs. Les sociétés internationales, dont dépend presque toute l'activité de l'Etat-cité, ne voient pas encore le bout du tunnel. Les hommes d'affaires et les banquiers sont inquiets de la politique économique menée par les Etats-Unis.

Les Français vont attendre. Quelques marchés seront quand même remportés. Il est notamment question de l'équipement médico-chirurgical de l'immense hôpital qui doit être construit ; mais l'affaire sera difficile, la concurrence s'annonçant sévère. Des contacts sont pris, ce qui est important. Singapour est le centre d'une région qui, de la Malaisie à l'Indonésie, renferme d'énormes richesses pétrolifères et minières. Arrivant de Djakarta, M. Ségard a annoncé que d'importants contrats — d'un montant de près de 1 milliard de francs (dont 600 millions pour Alsthom et 200 millions pour CIT-Alcatel) — allaient être conclus avec l'Indonésie. C'est probablement de Singapour que les industriels français pourront le mieux provoquer les bonnes occasions.

ALAIN VERNHOLES.

ÉNERGIE

L'Agence internationale accepte le principe de la réunion du 7 avril

L'Agence internationale de l'énergie accepte le principe de la réunion du 7 avril. C'est ce qui ressort des déclarations qu'a faites M. Etienne Davignon à l'issue de la réunion du comité directeur de l'Agence qui s'est tenue au château de la Muette, à Paris, jeudi et vendredi.

Au cours d'une conférence de presse, M. Davignon, qui préside ce comité directeur, a, en effet, déclaré : « *La forme de la réunion, telle qu'elle est proposée par la France, est appropriée ; le 7 avril est une bonne date : il est tout à fait convenable que la France assure la présidence technique de cette réunion et que l'Agence participe à celle-ci à titre d'observateur.* »

« *L'OPEP* (Organisation des pays exportateurs de pétrole) *a été invitée au même titre* », a précisé M. Davignon.

La réunion du château de la Muette a permis de définir « *le concept de base* » autour duquel s'articulent les objectifs de l'Agence. Ce concept est le suivant : « *Afin de contribuer à la sécurité de leurs approvisionnements énergétiques, les pays membres de l'Agence mettront au point des mesures de coopération de façon à encourager le développement des énergies de substitution.* » (Sous-entendu, au pétrole.)

Quant aux « objectifs », ils sont au nombre de quatre :

« *1) Accroître les investissements en énergie et la production de l'énergie des pays membres de l'Agence et à l'extérieur de ces pays* (on remarquera, à ce propos, que l'Agence ne veut pas apparaître comme un cartel de producteurs d'énergie) ;

» *2) Améliorer la sécurité d'approvisionnement des pays membres de l'Agence* ;

» *3) Contribuer à la stabilité du marché mondial de l'énergie* ;

» *4) Encourager la conservation de l'énergie.* »

« *Pour atteindre ces objectifs,* a ajouté M. Davignon, *des mesures seront à prendre par les gouvernements, en coopérant entre eux.* »

Quelles seraient ces mesures ? M. Davignon n'a pas voulu les décrire, arguant que l'Agence voulait en réserver la primeur aux gouvernements des pays membres. L'Agence doit, en effet, soumettre à ces gouvernements le projet de décision du comité directeur, lequel doit se réunir à nouveau le 20 mars prochain, pour statuer définitivement.

Quant au projet éventuel de tarif extérieur commun du marché énergétique des pays membres de l'Agence (*le Monde* du 8 mars), « *il a été rejeté dès le mois de décembre* », a affirmé M. Davignon.

● LES BENEFICES DES SOCIETES PETROLIERES AMERICAINES ont été de 12,6 milliards de dollars en 1974, contre 8,7 milliards en 1973. Mais, estime l'Institut américain du pétrole, l'accroissement de dépenses de recherche de pétrole et d'énergies nouvelles a été encore plus fort. — *(U.P.I.)*

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Au MANS : la grève « coulée » des ouvriers de Renault

De notre envoyé spécial

Le Mans. — L'équipe de 13 h. 40 a repris le travail depuis deux heures... théoriquement. Car depuis vingt jours, les « Renault » « *traînent des pieds* ». Et maintenant « *ils traînent des quatre fers, parce qu'en réduisant encore les horaires, la direction fait de la provocation* », dit Maurice. La quarantaine lourde, des prunelles *bleu lavande qui éclairent un* visage déjà fané, et dix-huit ans de maison. Il a quitté le département « 85 » où il monte des moyeux pour venir prendre des nouvelles au local syndical. En dehors de l'enceinte de l'usine.

Plusieurs de ses camarades vont et viennent comme lui : « *A l'intérieur, ça bricole ; les copains font des instruments de musique avec des bouts de ferraille. Mais ils n'ont pas repris la cadence. Et ce soir, ils resteront jusqu'au bout sans tenir compte de la réduction d'horaire.* »

Pourquoi cette grève « coulée » ? « *Parce qu'on n'y arrive plus.* » Voilà la feuille de paie. Le montant brut du salaire ne dépasse pas 2 100 francs. Pourtant la direction assure que la plupart des salariés touchent au moins 2 400 francs par mois en faisant le décompte des diverses primes qui sont attribuées en cours d'année. « *Je viens d'envoyer au percepteur ma déclaration de revenus : 23 640 francs en 1974... Ce qui ne fait pas 1 970 francs par mois, non ?* » note Maurice.

Est-ce qu'on arrive à vivre avec ce salaire ? Maurice est marié depuis vingt ans, sa femme ne travaille pas ; ils ont eu quatre enfants, dont l'aîné est en fin d'apprentissage. Il y a bientôt quatre ans, ils ont acheté une petite maison dans un lotissement : « *8 millions et demi... d'anciens francs.* » Pour rembourser, Maurice paie chaque mois l'équivalent du loyer d'un appartement H.L.M. « *de même standing* ». Aujourd'hui, il n'oserait pas tenter à nouveau l'opération : la même maison vaut deux fois plus cher. C'est pareil pour le vieux réfrigérateur, le téléviseur et la voiture. « *On est constamment sur la corde raide.* »

Ici on fait carrière

Plus grave : l'aîné des fils trouvera-t-il de l'embauche à la rentrée prochaine avant de partir pour le service national ? Rien de moins sûr. Il y a plus de sept mille chômeurs dans la Sarthe, et la plupart des industriels sont en train de réduire les horaires.

« *Alors, si la direction nous donne 2 400 F par mois, réellement, je reprends de suite le travail normalement ; je laisse tomber les 250 F supplémentaires pour tout le monde.* » Mais les autres revendications ? La révision de la grille des salaires notamment ? « *Ah ! ça, je ne laisserai pas tomber.* »

Maurice a commencé chez Renault en 1957, comme manœuvre. Au bas de l'échelle indiciaire. Il a pris du galon au fil des années : indice 130, 160... Puis il a été blessé aux reins. Il ne lui a plus été possible de travailler sur certaines machines. Il a été mis en dehors des chaînes. Déclassé, il est de nouveau au bas de l'échelle des salaires. « *Comme à vingt-trois ans, alors qu'aujourd'hui, de mes mains, je peux usiner des pièces au micron près.* »

« *C'est contre ça que nous nous battons. Les gens du Mans ne rentrent pas chez Renault pour six mois ; ce ne sont pas des immigrés, il y en a moins de 1 % dans tout le personnel ; les gens de la Sarthe font carrière ici. Alors, ils ne veulent plus être exploités jusqu'à l'extrême usure physique, puis mis au rebut* », répète Maurice.

Bref, la grève de l'enthousiasme est dure. Les O.S. du Mans n'aiment pas que leur sort soit réglé à Paris : ils travaillent normalement uniquement pendant les heures « interdites » par la direction. La direction de la Régie ne semble pas prête à entamer le dialogue sur des « *revendications démentielles* » : elle répond à l'action des salariés en mettant des gardiens devant ses bureaux, les bâtiments « II ».

Les syndicats ont des troupes plus nombreuses et plus disciplinées que dans les autres usines : ils sont déterminés. Pourtant, la C.G.T. et la C.F.D.T. ne sont pas parties du même pas. La C.F.D.T. ne souhaite pas que les salariés du Mans aillent seuls à la bataille sur des problèmes intéressant tous les travailleurs du groupe. Les usines de la Sarthe ont déjà connu trois conflits très durs depuis 1968. Un quatrième risquerait d'en remettre en cause le fonctionnement. Certes, on n'en est pas encore là, mais les syndicats constatent que le nombre d'emplois est tombé, en trois ans, de onze mille à neuf mille cinq cents.

La suite des événements ? « *On continue* », dit Jules. Ancien charcutier, la trentaine, sans assurance, il travaille au montage des tracteurs depuis deux ans environ. « *A l'époque, c'était plus intéressant que le laboratoire de charcuterie, rapport à la paie. Mais maintenant, c'est pas mieux. Alors on sera là lundi matin, à 5 heures, et on travaillera jusqu'à 9 heures pendant les quatre heures qu'*« *ils* » *veulent nous* « *faire sauter* ». *Après on recommencera le* « *coulage* ». *Et on tiendra. Car on vient de toucher la paie de février... sans réduction.* »

ALAIN GIRAUDO.

IMMIGRATION

Au Havre

CONFLIT DANS UN FOYER DE TRAVAILLEURS SÉNÉGALAIS

(De notre correspondant.)

Le Havre. — Un conflit oppose à Rouelles, petite localité de la banlieue du Havre, les deux cents travailleurs sénégalais et mauritaniens d'un foyer et l'association chargée de sa gérance. Les pensionnaires, qui se plaignent de voir leur foyer laissé à l'abandon — des portes pendent, des installations électriques sont hors d'usage, le badigeon des murs craque sous l'action de l'humidité, — ont refusé d'accepter l'augmentation de leur loyer, qui était jusqu'alors fixé à 125 F par mois et qui devait passer à 150 F.

Les gérants de l'Abri des travailleurs sénégalais et mauritaniens, association rouennaise présidée par M. Landemaine, consul honoraire du Sénégal et de la Mauritanie à Rouen, a répliqué en adressant des lettres à l'E.D.F. et à la société de chauffage de Sotteville pour rompre les contrats qui le lient avec ces établissements à compter du 28 février. Et, effectivement, le chauffage a été coupé pendant plusieurs jours. La municipalité du Havre, à direction communiste, et l'union locale C.G.T. sont intervenus auprès du sous-préfet pour qu'une solution soit trouvée au conflit.

Pour le moment, le gérant et trois personnes affectées au service ayant été licenciés, les pensionnaires assurent eux-mêmes le *nettoyage des lieux*.

CONJONCTURE

M. François Ceyrac : nous risquons de perdre pratiquement l'année 1975

« *Le gouvernement*, a affirmé M. Ceyrac, président du C.N.P.F., le 7 mars, dans une interview à Antenne 2, *a les moyens de redresser une situation qui, si elle dure, va installer la France dans un état de choses dont nous sortirons avec le plus grand mal. Nous sommes vraiment tout à fait au creux actuellement, et si le découragement s'installe, si les chefs d'entreprise ne voient pas clair sur le proche avenir, nous risquons de perdre pratiquement l'année 1975.* »

Dans la matinée, M. François Ceyrac, accompagné de M. Jacques Ferry, président de la commission économique du C.N.P.F., avait été reçu par M. Jacques Chirac, à qui il avait exposé les préoccupations des chefs d'entreprise et la nécessité d'une intervention urgente de l'État.

Moins de dossiers dans les « infirmeries départementales »

Pourtant les petites et moyennes entreprises dont, il est vrai, les difficultés diffèrent de celles des grands groupes, semblent actuellement moins souffrir qu'au cours des mois précédents.

Le rythme des dépôts de dossiers auprès des comités départementaux d'aide aux petites et moyennes entreprises a fortement diminué depuis le début de l'année. En février 1975, ces comités ont reçu 440 dossiers, contre 565 en janvier et 1 000 en décembre. L'amélioration apparente de la situation des firmes de taille moyenne n'indique pas pour autant un assainissement général de la conjoncture, dans la mesure où l'assouplissement de l'encadrement du crédit a soulagé les trésoreries, sans pour autant que l'activité ait redémarré : les stocks, pour l'instant, alimentent encore une partie importante de la demande.

En 1974

LE JAPON A SUBI UNE RÉCESSION DE 1,8 %

Tokyo (*A.F.P., U.P.I.*). — Pour la première fois depuis 1945, le Japon a enregistré en 1974 une baisse — en termes réels — de son produit national brut. Le P.N.B. s'est élevé à 89 200 milliards de yens (297 milliards de dollars), contre 90 800 milliards en 1973 (302 milliards de dollars), en diminution de 1,8 %, alors que depuis la fin de la guerre il avait régulièrement augmenté en moyenne de 10 % par an (10,2 % en 1973). La hausse la plus faible avait été enregistrée en 1954 (+ 2,4 %).

Cependant, le gouverneur de la Banque du Japon, M. Teichiro Morinaga, a une fois de plus écart l'éventualité d'une réduction du taux d'escompte pour venir en aide à l'industrie. Selon une enquête entreprise récemment par la Banque centrale auprès des dirigeants de cinq cent huit importantes entreprises japonaises, il ressort que la situation économique *ne se détériorera pas*, la production et les ventes de marchandises devant reprendre au cours du deuxième semestre après être restées stagnantes durant les six premiers mois.

Par ailleurs, les exportations japonaises ont augmenté — en valeur — de 28,3 % en février par rapport au même mois de 1974. Ce taux de croissance annuel, le plus bas depuis décembre 1973, reflète, selon l'administration, la récession économique américaine. Les contrats passés avec les États-Unis, premier client du Japon, n'ont enregistré qu'un accroissement annuel de 12 %. En revanche, ceux qui ont été conclus en Europe occidentale et dans le monde communiste ont progressé respectivement de 56 % et 98 % en un an.

● EN ITALIE la production industrielle a baissé de 14 % en janvier par rapport au même mois de 1974. Tous les secteurs ont été touchés, surtout le textile, le bois, les dérivés du pétrole et les moyens de transport. La production avait diminué de 8,5 % en décembre et de 12 % en novembre. En janvier 1974 elle avait augmenté de 22 % par rapport à janvier 1973.

● AUX ÉTATS-UNIS, le chômage est resté officiellement en février à son niveau de janvier, soit 8,2 % de la population active (7,5 millions de personnes). En fait, 540 000 Américains de plus ont perdu leur emploi, mais 580 000 autres, déjà recensés comme chômeurs, ont renoncé à chercher du travail et ne figurent plus sur les statistiques officielles. Selon les experts, le chômage continuerait d'augmenter au cours des prochains mois pour atteindre 9 % — et même 9,5 % — de la population active, ce qui représenterait plus de huit millions de personnes sans emploi. — (*A.F.P.*)

AGRICULTURE

Des aviculteurs refusent de supporter les conséquences financières de la déconfiture de leur coopérative

De notre correspondant

Grenoble. — *Trois cents agriculteurs venus de plusieurs départements de la région Rhône-Alpes ont manifesté en début de semaine devant le palais de justice de Grenoble, par solidarité avec trente-six aviculteurs qui font l'objet d'une* « instance en paiement » *diligentée à la fois par le Crédit agricole et l'Union régionale des coopératives agricoles de l'Isère.*

Les trente-six éleveurs étaient adhérents jusqu'en 1970 de la Coopérative Chantegrain, regroupant une centaine d'exploitants de la Loire, de la Drôme, de l'Isère et de la Savoie spécialisés dans l'élevage des poules.

La coopérative était mise en liquidation judiciaire en 1970, vaincue par la concurrence effrénée que se sont faite les producteurs. Le Crédit agricole et le fournisseur d'aliments estimèrent que l'ensemble des adhérents leur devait un peu plus de 2 millions de francs. Certains exploitants acceptèrent le compromis que leur proposèrent les organisations professionnelles. Trente-six d'entre eux, qui représentent 1 250 000 F du déficit, refusèrent d'endosser la responsabilité financière de l'échec de l'entreprise.

« *Nous n'avons pas à faire les frais d'une politique gouvernementale anarchique et encore moins à payer les incohérences d'un système économique où seul compte le profit de quelques-uns* », disent-ils.

Leurs avocats, Mes Bouchet et Giraud, plaident l'irrecevabilité de l'action engagée par le Crédit agricole.

Le jugement sera rendu le 7 avril 1975.

● LE GROUPE PARLEMENTAIRE COMMUNISTE a déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale quatre propositions de lois tendant à l'extension des nationalisations.

La première concerne les banques de dépôt et d'affaires privées, les établissements de crédit, les sociétés d'assurances, les principaux holdings financiers et leurs prolongements, et à la démocratisation du système bancaire et financier.

La seconde réclame un élargissement du secteur public dans le secteur pétrolier, la troisième la nationalisation de Citroën, et la quatrième la nationalisation de l'industrie spatiale.

PRESSE

AU « PARISIEN LIBÉRÉ »

La direction du « Parisien libéré » a annoncé vendredi 7 qu'elle est dans l'impossibilité matérielle d'imprimer un tract destiné à ses lecteurs et donnant sa version du conflit qui l'oppose actuellement à la Fédération française des travailleurs du livre (C.G.T.). Elle proteste contre cette atteinte à la liberté d'expression et fait état de la distribution à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires d'un tract où la C.G.T. donne aux Parisiens et aux banlieusards ses propres explications.

● *M. Didier Julia*, député U.D.R. de Seine-et-Marne, évoque, dans une déclaration remise à la presse le 6 mars « *la paralysie du* Parisien libéré ». Après avoir rappelé que toutes les organisations représentatives du *Parisien libéré* souhaitent le maintien de tous les emplois et la reprise de toutes les éditions régionales, M. Julia affirme qu'il faut « *briser la tutelle* » du Syndicat du Livre et « *recréer les conditions de la liberté pour la presse quelle qu'elle soit.* »

● *Le Syndicat national des journalistes C.G.T.*, considérant les mesures de compressions de personnels qui se multiplient dans les entreprises de presse (au *Parisien libéré*, aux *Dépêches* de Dijon, à *France-Soir*, etc.), « *assure de son entière solidarité tous les journalistes, les travailleurs du livre, les employés, engagés dans l'action pour la défense de leur emploi. Il dénonce ceux qui, comme au* Parisien libéré, *n'hésitent pas à se faire les complices d'un patron réactionnaire et raciste. Il appelle l'ensemble de la profession à organiser l'action dans l'unité, pour la garantie de l'emploi. L'amélioration de leurs salaires et de leurs conditions de travail, la satisfaction rapide de leurs revendications, rappelées dans une récente plate-forme de l'Union nationale des syndicats de journalistes* ».

● *Le Télégramme de Brest et de l'Ouest* n'a pas paru, samedi 8 mars, « *en raison d'une grève des ouvriers des services de la composition* », annonce dans un communiqué la direction du quotidien breton. De leur côté les sections syndicales du journal — livre (F.F.T.L.), journalistes C.G.T. et C.F.D.T. et employés C.G.T. — précisent dans un communiqué que « *ce mouvement de grève a été provoqué par la publication d'une note patronale attaquant l'organisation syndicale C.G.T. de l'entreprise* ».

A Dijon

LE PLAN DE RESTRUCTURATION DES « DÉPÊCHES » PRÉVOIT DES « ÉCONOMIES DRACONIENNES »

(De notre correspondant.)

Dijon. — M. Didry, directeur général du journal *l'Est républicain* à Nancy, a présenté vendredi à Dijon une esquisse de « *plan de restructuration des* Dépêches ». Ce plan confirme les licenciements annoncés, ajoutant qu'« *ils doivent être suivis d'un certain nombre de départs en retraite* ». Il indique que « *des économies draconiennes seront recherchées dans tous les secteurs, et notamment dans celui de l'informatique dont la charge sera, dès le mois prochain, considérablement réduite* ».

L'Est républicain, se déclare « *disposé à confier aux Presses nouvelles de l'Est, qui éditent à Dijon* les Dépêches, *la fabrication de plusieurs de ses éditions de Franche-Comté selon un calendrier déjà établi : dans le courant du mois de mai l'édition de Besançon et, à la rentrée, l'édition de la Haute-Saône* ».

L'ensemble de ces éditions, qui seraient donc tirées sur la rotative des *Dépêches* à Dijon, représentent environ soixante mille exemplaires.

M. Didry a indiqué que *l'Est républicain* recherchait toujours un accord avec *le Bien public*, l'autre quotidien de Dijon.

De son côté, le comité d'entreprise de *l'Est républicain* à Nancy souligne, dans une résolution votée à l'unanimité, que les licenciements de Dijon procèdent d'une décision « *en totale contradiction avec les promesses formelles faites par M. Charles Boileau, P.-D.G. de* l'Est républicain, *à deux reprises, à Nancy.* »

● LA C.F.D.T. a annoncé, le 8 mars, au terme de la réunion de son bureau national, qu'elle invitait l'ensemble de ses organisations à « *coordonner les luttes* ». La Confédération, pour sa part, cherchera à leur donner « *une perspective plus importante* ».

D'autre part, le bureau national a confirmé que la C.F.D.T. ne signerait pas le texte proposé par le C.N.P.F. sur l'amélioration des conditions de travail, texte qui doit faire l'objet d'une ultime réunion patronat-syndicats lundi 10 mars.

AUTOMOBILE

En Allemagne fédérale

OPEL AUGMENTE SA PRODUCTION

Le deuxième constructeur automobile ouest-allemand, Opel (filiale de General Motors), a annoncé le 7 mars qu'il s'apprêtait à augmenter sa production de façon notable.

Cette décision s'explique par le retournement du marché ouest-allemand depuis deux mois. En février, Opel avait annoncé que ses commandes étaient supérieures de 28 % à celles de l'an passé, tandis que Ford-Allemagne faisait état d'une augmentation de 92 % sur février 1974. Le directeur général d'Opel, M. John McCormack, a précisé que les deux usines de Bochum et de Ruesselhein travailleraient deux jours supplémentaires en mars et quatre jours supplémentaires en avril.

Opel, a-t-il ajouté, devra en outre réembaucher quelques centaines d'ouvriers pour assurer cette augmentation de la production.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois régionaux

Important groupe industriel du Nord

recherche

CHEF

de SERVICE INFORMATIQUE

Pour système 370-145 - Bases de données

Qualités recherchées : maturité, volonté de réalisation, aptitude au commandement, connaissances techniques.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et prétentions au nº 8.119, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

Nous cherchons un
CADRE SUPERIEUR
en vue de le préparer à la
DIRECTION
d'une de nos succursales établies dans les principales villes de France, mais sans possibilité de choix.
Notre groupe a un caractère technico-commerc., notre clientèle est celle de la construction immobilière, notre image de marque nous classe en tête d'une spécialisation d'un très grand avenir et nous sommes nés « vendeurs ».

Le candidat choisi sera de préférence universitaire, à l'âge où l'on se crée une situation définitive.

Il aura l'optimisme du conducteur d'hommes, les connaissances du bon gestionnaire de société, la probité nous permettant de lui donner, avec notre confiance, de larges responsabilités. Sa femme saura qu'il se fera chez nous une situation brillante si elle accepte pour lui une vie très active, faite de fréquents déplacements.

Elle sera prête à le suivre si une promotion l'envoie à la direction d'une autre société régionale.

Appointements débuts : 80.000 F, devenant 100.000 F à 105.000 F selon résultats après entrée en fonctions.

Env. offre manuscrite av. C.V. à T-066.106 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Clinique, 70 lits. Dpt Nord,
DIRECTION
offre poste
Ecr. clinique Dr LANGRAND, 46, rue des Ursulines, 59200 TOURCOING.

URGENT - Engage personnel qualifié librairie.
Env. C.V. man., photo, CELSA Le Cercle, 9, r. des Clos-de-la-Famille, 78-CHAMBOURCY.

occasions

Salle à manger Louis XVI, acajou massif. Bahut 3 portes, angles arrondis, table ronde av. rallonge, 4 chaises médaill. Rens. 531-44-87.

PRESSOIR deux vis entraxe 780 complet, pièce rare. Faire offre nº 96.708, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

bateaux

Vedette GUY COUACH 1300 1969, parfait état, 13 m. 50 X 3 m. 70, 2 diesels DAF à turbo 195 CV, 600 heures, 16 nœuds. Carré de pont plus trois cabines doubles, 2 cabinets toil., douches, wc, 3 lavabos, Fly-bridge, 2 postes de barre, tout équipem. croisière hauturière, dont radiotéléphone, sondeur et gonio. Ecrire à Levi-Tournay sous référ. 4.912, 5, cité Pigalle, 75009 PARIS, qui transmettra.

offres d'emploi

WILTSHIERS

Département agencement de magasins
recherche

COORDINATEUR DE GESTION MARKETING ET PRODUCTION

pour l'Europe

Wiltshiers, groupe de premier plan basé en Angleterre, et opérant dans le domaine de l'industrie de construction, recherche un cadre de haut rang pour son département agencement de magasins, qui s'est étendu à l'Europe ces dernières années. Cette expansion maintenant atteint le point où il est nécessaire de nommer un gestionnaire expérimenté capable de coordonner nos activités de marketing et de production pour permettre au département d'atteindre ses objectifs de croissance prévus pour les 5 prochaines années en Europe de l'Ouest.

De préférence âgé de 35 ans minimum, le candidat aura une bonne connaissance des industries de la construction comme de l'agencement des magasins, sera capable de communiquer efficacement en français, hollandais, anglais et si possible allemand, et résidera actuellement en France ou en Hollande.

Le salaire est fonction du rang et de l'importance de ce poste et s'accompagne de substantiels bénéfices annexes.

Des interviews seront organisés à Londres, Paris et Amsterdam.
Prière de se mettre auparavent en contact par écrit en anglais avec :
Roger McKellar, Group Personnel Services Manager, WILTSHIERS, Group Head Office, Parham House, Sturry Road, Canterbury, Kent. Tél. Canterbury (0227) 55422.

MECANICIEN
ou AIDE MECANICIEN
avec permis PL pour dépôt Zone industrielle Wissous 3' par bus Chilly-Mazarin et Wissous. Se présenter :
RONDEAU TRANSPORT
1 bis, rue Friant - 75014 PARIS

demandes d'emploi

ETUDIANT CAMBODGIEN LICENCE EN DROIT
ch. place ds bureau, professions lib. de préf. Avec les avocats souhait. Ecr. Neal Tanivong, R.V.J.G. Pacaterie, 91406 Orsay.

représent. offre

APPAREIL pr LABORATOIRES et MEDECINE
Firme suisse cherche pour la vente de ses produits pour toute la France
UN REPRESENTANT qualifié à la commission.
Eventuellement vente exclusive. Sérieuses perspectives d'avenir pour un homme ayant de l'initiative et du sens technique.
Envoyer candidature sous nº 44.127 190 PUBLICITAS B.P. CH. 8021 Zurich (Suisse)

L'immobilier

exclusivités

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront durant quarante-huit heures (deux parutions consécutives) ces propositions d'achat, de vente ou de location qui sont publiées uniquement par Le Monde

appartements vente

Paris

Daumesnil. Part. vd direct. stdg 4-5 P., terras. 40m², vue impren. Soleil. Except. - Tél. 344-69-97.

17e TERNES APPART. D'ANGLE
MAGNIF. 250 m2. Récept. 80 m2 3 chbres, 3 bains, cuis., office. 2 chambres service attenantes.
SAMEDI, 14 h à 17 h :
2, place de la Porte-des-Ternes.
PARIS - PROMO - 325-28-77.

Marais Parc Royal ODE. 95-10 170m2, 2 niv., 5 pces. Hts plaf. P. Terrasse Sur jardins
Luxueuse rénovation 17e siècle.

C.-Lemoine - Panthéon - Soleil A aménager
Grenier 70 m2 - ODE. 95-10.

5e R. THOUIN - Excell. placement, 2 pièces, cuis., dche, tél. + grenier indépend. aménageable en studio. - 887-26-76.

Région parisienne

MELUN, pr. gare. Ds résidence neuve, part. vd 3 P., très calme, cuisine équip., grenier, parking. Tél. 437-98-09.

BOURG-LA-REINE Centre, près Mo, Lycée. Part. vd ds bel imm. ruc. 3 p. 88 m² + balcon, soleil. Tél. 660-04-87.

VILLE-D'AVRAY - Part. vd gd studio ds parc, stand. 926-25-09.

Villiers-sur-Orge - Ds magnifiq. Parc boisé. Particul. vend F 4. 135.000 F poss. C.F. 50 %. 904-39-61.

propriétés

VESINET RESIDENTIEL
PROPRIETE
pierre de taille, tuiles plates
Rez-de-ch. + 1 étage = 210 m2
Confort - Dépendances
Jardin boisé 1.700 m2
S/place samedi 8 et dimanche 9, de 14 à 18 heures :
1 bis, bd Carnot - Le Vésinet
ou renseignements : 976-85-98.

Villa golfe de Sagonne (Corse)
Particulier vend :
— Villa neuve 110 m2
— Terrain 1.000 m2 viabilisé
Vue sur mer et montagne
Ecr. HAVAS BOURGES, nº 9.919

villas

MAISONS-LAFFITTE. Prop. vd villa réc. 200m², ss-sol et gren. hab., gar., terr. 1.800 m². Conv. transp. ou ccial. Créd. Sam.d.-ldi : 130, av. Gl-de-Gaulle, 11-19 h

appartem. vente

Paris

Mº PLAISANCE Sur jardin
Imm. neuf, gd standing, piscine SEJOUR + 2 CH., entrée, cuis., s. de bs, 4e ét., balc., box, tél. 27, rue St-Amand (angle place d'Alleray. Sam.-D.-Ldi, 15-18 h.

Mº BOUCICAUT Maison ravalée
PETIT PAVILLON particulier
3 PIECES, entrée, gde cuisine, sal. de bains, w.-c. + 2 pièces en sous-sol surélevé + Grand sous-sol + cour privée 104, rue de Lourmel. Prix intér. Samedi-dimanche-lundi, 15-18 h.

Mº CARDINAL-LEMOINE
Bon imm. ravalé. 2e ét., calme
PETIT STUDIO, entrée, cuis., s. de bs, wc.
69, rue du Cardinal-Lemoine
SAM.-DIM.-LUNDI, 15-18 H.

Région parisienne

7' gare Colombes. Stud. tt cft. cuis., bs. Bel imm. 781-40-63.

appartem. achat

Dispose paiem. cpt ch. notaire, ach. 1 à 3 p., préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. Ec. Lasache, 16, av. Dame-Blanche, Fontenay-s-Bois.

châteaux

CHATEAUX MAINE et ANJOU
LE LUDE : 18e, luxueux, 30 ha.
BAUGE : 15e et 18e, parc 100 ha.
20 km. ANGERS : B. demeure, 3 ha. MAYENNE : CHATEAU-HOTEL 18e. OUEST : plusieurs manoirs, propriétés.
HOUDIARD, B.P. 83, LAVAL.
Téléphone : 53-25-21.

locations non meublées

Offre

Propriétaire loue direct. 3 P., ent., c., bs, wc, ch. c. imm., tél. Loy. 1.700 CC, sauf chauff. Visite mardi 11 mars, 13 h. 30 à 19 h., 67, r. Madame, Paris-6e, 4e étage droite ss asc. Tél. : 548-62-45, après 20 heures.

Location direct. Ppiaire à locat., vide ou meublée, 5, rue du Helder, Mo Opéra - 770-95-34.

propriétés

ILE D'OLERON
Moulin à vent restauré, SITE CLASSE, 30 ares clos, grands bâtiments et dépendances aménagées - 527-76-30.

BELLES PROPRIETES S/MER
à La Baule, Bénodet, Fouesnant, Brest, Morlaix, Trégastel, Perros-G., Paimpol.
LANNION : sup. PRESQU'ILE, 7 ha. - OUEST . plus. chât., manoirs et propriétés.
HOUDIARD, B.P. 83-LAVAL. Tél. : 53-25-21.

AGENCE SAN PEYRE
84 - MENERBES (90) 72-22-61.
Prop. agrément : fr. b. ferme dans 55 ha. Prix : 350.000 F.

A VENDRE
Région ROYAN (Charente-Mar.)
Belle demeure - Petit château avec communs - Excellent état. Vaste parc boisé (2 hectares).
Me WILLIOT, notaire, 17120 COZES - Téléphone 10.

villas

COTE BLEUE
Carry-le-Rouet, 13-B.-du-Rhône, part. vd villa 2 plans, 4 ch., 2 s. de bs, living 80 m², garage, ch. cent., téléph., gde terrasse, bord de mer, terrain 3.500 m². Ecr. SIAM, 41, boul. Vincent - Delpuech, Marseille, 13006.

SCEAUX
Splendide villa 9 Pces. Garage. Sur 800 m2. - AIPR - 655-80-99.

pavillons

95-ANDILLY. Pavillon plain-pied, 4 P., cuis., bs, sous-sol, ch. centr., 350 m², 200.000 F. PERARD - 989-49-42.

terrains

GARCHES près stade LEO-LAGRANGE. Terr. 1.300 m2. Ecr. Publ G.R. nº 256, 27, r. Fg-Montmartre, Paris-9e.

A VENDRE
BEAU TERRAIN
avec grange, 1500 mètres carrés. — 3 km de Formerie (Oise) — Arbres fruitiers. 65 km Tréport. Bien situé. Très calme. 1 200 m. gare (lig. Paris-Beauv.-Aumale.) Ecr nº 6.651 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 18 h. 30
au
233.44.31
pour tous renseignements : **233.44.21**
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Redressement du dollar

La semaine a été agitée sur les marchés des changes où les cours du DOLLAR ont fortement varié d'un jour à l'autre pour s'inscrire finalement en hausse sensible sur toutes les places.

De nouveau en baisse lundi, le DOLLAR qui s'était redressé mardi dans l'après-midi après le discours, jugé conciliant, prononcé par M. Boumediène lors de l'ouverture du « sommet » de l'OPEP, rechutait mercredi sur l'annonce de l'abaissement de 8 1/4 à 7 3/4 % du taux préférentiel (prime rate) de la Morgan Guaranty Trust, cinquième banque américaine. Ce recul devait toutefois être de courte durée. La Bundesbank, bientôt imitée par la Banque centrale des Pays-Bas, ayant décidé d'abaisser son taux de l'escompte, une reprise de la devise américaine s'annonçait dès jeudi après-midi. Elle s'accentuait vigoureusement à la veille du week-end, lorsque furent connus le ralentissement de la hausse des prix de gros aux Etats-Unis, et la diminution de l'excédent commercial allemand en janvier. Le bilan de cette semaine est finalement très favorable au DOLLAR qui a monté de plus de 1 % à Paris, de plus de 2 % à Francfort et de plus de 3 % à Zurich, entraînant dans son sillage, mais à quelque distance cependant, la LIRE et la LIVRE.

Est-ce l'amorce d'un redressement plus durable de la devise américaine ? Certains spécialistes le pensent. Les conditions d'une reprise technique sont réunies, font-ils remarquer : les taux d'intérêt baissent en Europe et les cours du dollar sont tombés si bas que les opérateurs répugnent désormais à se porter vendeurs. Hésitant encore à acheter, ils ont le sentiment, toutefois, que la monnaie américaine a atteint un palier de résistance qui pourrait servir de point de départ à un renversement de tendance. Notons, en tout cas, que certains dirigeants américains commencent à s'inquiéter d'une baisse dont les « effets pervers » gênent considérablement la lutte contre l'inflation. C'est probablement la raison pour laquelle les déclarations officielles se sont multipliées ces derniers jours. Ainsi, M. Charle A. Coombs, responsable des opérations de change de la Federal Reserve Bank de New-York, qui va abandonenr son poste, n'a-t-il pas craint d'affirmer : « *La sous-évaluation du dollar a pris des proportions ridicules.* » Par la même occasion, M. Coombs a condamné le système des changes flottants, qui a eu surtout pour effet d' « *exagérer les tendances du marché* ». En dix-huit mois, a-t-il révélé, les interventions des banques centrales pour contrôler les fluctuations de cours se sont élevées à 58 milliards de dollars ! Si l'on compare l'ampleur des sommes engagées aux résultats obtenus, on ne peut qu'approuver la condamnation...

En verve de confidence M. Coombs a, par ailleurs, indiqué que la part des Etats-Unis n'avait été que de 1,8 milliard de dollars, chiffre qui mieux que tout commentaire traduit bien la « vigueur » avec laquelle les Etats-Unis ont défendu leur monnaie.

Vont-ils être amenés à revoir leur position ? Rien n'est moins sûr si l'on en croit M. Jack Bennett, secrétaire adjoint au Trésor des Etats-Unis, qui participait à un colloque organisé à Paris par *Economie et Progrès*. Insistant sur « l'inanité » des inquiétudes européennes et arabes devant les fluctuations du dollar, M. Bennett a souligné que la dépréciation moyenne de la monnaie américaine par rapport à celle de l'O.C.D.E. était revenue de 20,8 % en juillet 1973 à 18,6 % en mai 1974 et n'avait guère changé depuis.

Pour la première fois depuis 1945, la drachme grecque va se détacher du dollar et devenir flottante, sa parité étant définie en toute indépendance par rapport à un « panier » de monnaies européennes.

Les opérateurs semblent, pour l'instant, se désintéresser de l'or dont le cours est revenu à Londres de 181,75 dollars l'once à 178 dollars. Le métal n'avait pas monté lorsque le dollar baissait, et a tendance à baisser lorsqu'il remonte.

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse
Londres ...	5,7573	1,5292	5,6245		2,4150	10,1792	5,9710
	5,6973	1,5244	5,5298		2,4275	10,1105	5,8260
New-York ..	41,9463	0,1579	42,9368	2,4150		23,7247	40,4443
	42,6075	0,1592	43,8981	2,4275		24,0096	41,6666
Paris	176,80	6,6561	180,97	10,1792	4,2150		170,47
	177,46	6,6321	182,83	10,1105	4,1650		173,54
Zurich	103,7122	3,9044	106,1614	5,9710	2,4725	58,6613	
	102,2582	3,8216	105,3555	5,8260	2,4000	54,6956	
Francfort ..	97,6929	3,6778		5,6245	2,3290	55,2577	94,1961
	97,0600	3,6273		5,5298	2,2780	54,6956	94,9165

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

La baisse, à petits pas...

Comme c'était à prévoir, la baisse du loyer de l'argent a repris sur le marché monétaire de Paris, une fois passée l'échéance de fin de mois. Mais cette baisse s'effectue à tous petits pas : de 9 7/8 % le vendredi 28 février, l'or est bien revenu à 9 5/8 % dès ce lundi suivant, et même à 9 1/2 % mardi et mercredi, mais le taux remontait derechef à 9 5/8 % jeudi et vendredi. Sans l'intervention de la Banque de France, qui a largement alimenté le marché en rétablissant ses pensions à vue au rythme de 3 à 4 milliards de francs les premiers jours, et 5 à 10 milliards de francs les suivants, la tension aurait été plus forte. La raison ? Les banques constituant leurs réserves obligatoires sans attendre les derniers jours précédant la fin de période, au 21 de chaque mois. Ne voulant pas se faire « piéger » comme elles l'ont été les derniers mois, elles ne veulent plus attendre le dernier moment — et une baisse éventuelle des taux — pour emprunter les liquidités nécessaires. L'Institut d'émission ne peut que regarder avec faveur un tel comportement, qui lui facilitera les choses à l'approche de l'échéance du 21 en réduisant par avance les besoins à satisfaire.

Cela lui permettra-t-il de détendre à nouveau les taux ? Théoriquement, il ne serait amené à le faire qu'après cette échéance ; tout au plus a-t-il abaissé de 9 5/8 % à 9 1/2 % son taux d'adjudication pour le 10 mars, et, compte tenu des remboursements, fourni 5 milliards supplémentaires. Mais les autorités monétaires ne seront-elles pas conduites à précipiter un peu le mouvement, compte tenu du contexte général ? Aux Etats-Unis, le taux de base des banques a été réduit derechef de 8 1/4 % à 7 3/4 %, au plus bas depuis juillet 1973, et les taux d'escompte allemand, anglais, hollandais et américain (6 1/4 % contre 6 3/4 %) viennent d'être à nouveau abaissés avec un parfait synchronisme : l'environnement est tel que la France devra suivre.

A quel rythme ? Tout dépendra des intentions du gouvernement à l'égard des banques. Si les autorités monétaires, maîtresses du marché, abaissent notablement le loyer de l'argent à court terme, c'est qu'elles désirent voir se poursuivre la réduction du coût du crédit, quitte à l'imposer malgré la résistance des établissements.

En Allemagne fédérale, M. Klasen, président de la Banque centrale, leur a adressé un avertissement très net, attendant maintenant qu'ils répercutent intégralement au niveau de leur clientèle la baisse du taux d'escompte officiel, et les mettant en garde contre le mécontentement croissant des entreprises et des autorités monétaires. En France, on n'en est pas encore là, mais cela pourrait venir.

Signalons, enfin, une timide amorce de détente du taux d'intérêt à long terme, les obligations industrielles décollant de leur taux d'émission record de 12 % pour afficher 11,80 % et un peu moins encore les prochaines semaines. Mais cette détente ne saurait encore aller très loin. Au préalable il convient, d'abord, d'élargir à 4 ou 5 points l'écart normal entre court terme et long terme de façon à lui permettre de retrouver, toutes choses égales d'ailleurs, son importance d'autrefois. Dans la pyramide des taux, chaque chose a sa place...

FRANÇOIS RENARD.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Cuivre en repli — Tassement du cacao

METAUX. — *En dépit d'une amorce de reprise en milieu de semaine, les cours du cuivre fléchissent légèrement. L'annonce d'une réduction moins importante que prévu des stocks du Metal Exchange (350 tonnes contre 6 000 tonnes) et des informations concernant une augmentation de 50 000 tonnes des stocks U.S. de métal raffiné en janvier, ont fortement pesé sur le marché.*

DENREES. — *D'une semaine à l'autre, les cours du cacao ont accentué leur mouvement de baisse. Selon le bureau statistique de l'accord international du cacao, la production serait plus importante que prévu (1,448 million de tonnes contre 1,432 million de tonnes), alors que la consommation ne porterait que sur 1,407 million de tonnes contre 1,423 millions de tonnes annoncées en octobre. D'autre part, le ministère U.S. de l'agriculture estime que si les prévisions concernant la production africaine doivent être révisées à la baisse, la récolte brésilienne sera supérieure aux chiffres précédemment annoncés.*

Le regain d'intérêt acheteur observé sur le sucre au cours de ces dernières séances n'a pas été suffisant pour effacer les pertes enregistrées en début de semaine. Aux Etats-Unis, les raffineurs Amstar et Sucrest viennent de décider une nouvelle baisse du prix de gros de leur sucre.

CAOUTCHOUC. — *Le marché est demeuré hésitant et les cours ont fluctué dans d'étroites limites. Les producteurs du Sud-Est asiatique ont décidé de créer un stock régulateur. De plus, ils appliqueront un plan de rationalisation de la production, et les prix plancher et plafond seront établis pour les qualités 1, 3 et 4 RSS.*

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 28 2	COURS 7/3
Or fin (kilo en barre)..	24800	24850
— (kilo en lingot)	24900	24680
Pièce française (20 fr.)..	268 30	268 30
Pièce française (10 fr.)..	187	185 50
Pièce suisse (20 fr.)...	258 40	255
Union latine (20 fr.)....	237 50	230 10
● Pièce tunisienne (20 fr.)	184	180 ..
Souverain	245 60	243 ..
● Souverain Elizabeth II	252	249
● Demi-souverain	229 80	210 50
Pièce de 20 dollars...	1125 20	1108 ..
— 10 dollars ..	562 80	568
— 5 dollars...	431	418
— 50 pesos....	1007 50	988 ..
● — 20 marks ...	480 10	381 ..
— 10 florins...	228 70	223
● — 5 roubles ..	157	152 40

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 7 mars 1975

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 546,50 (556) ; à trois mois 563 (572,50) ; étain comptant 3 078 (3 001) ; à trois mois 3 090 (3 043) ; plomb 225,75 (225,75) ; zinc 332 (335).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme 57,40 (58,40) ; aluminium (lingots) inch. (39) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 83 - 84 (73) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) 205-215 (225-230).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton mai 41,38 (40,15) ; laine suint mars 107 (108) ; mai inch. (116).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) mars (inch.) (116) ; jute (en sterling par tonne) Pakistan, White grade C inch. (244).

Roubaix (en francs par kilo) : laine mars 16,80 (16,60).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute inch. (440).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 28,75-28,85 (28,75).

— Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 126-127 (130-131).

Détroits par kilo) : 126-127 (130-131).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao mars 70,75 (70,60) ; mai inch. (63,95) ; sucre disp. 27,50 (31) ; mai 28 (28,55).

— Londres (en livres par tonne) : sucre mai 268 (283) ; août 256 (271) ; café mars 427,50 (445) ; mai 436,50 (440) ; cacao mars 730 (740) ; mai 641,50 (659).

— Paris (en francs par quintal) : cacao mars 695 (734) ; mai 647 (716) ; café mars 456-468 (463) ; mai 459 (461) ; sucre (en francs par tonne) mai 3 650 (incoté) ; octobre 3 900 (incoté).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé mars 355 (348) ; mai 356 (350) ; maïs mars 278 (258) ; mai 278 1/2 (264).

SEMAINE FINANC…

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

…dressement du doll…

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

…baisse, à petits pas…

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Cuivre en repli — Tassement du cacao

COURS DES PRINCIPAUX MA…

LA REVUE DES VALEURS

Bourse de Paris

SEMAINE DU 3 AU 7 MARS

La hausse reprend

APRES quatre semaines d'hésitation, la Bourse de Paris a repris sa marche en avant, avec une vigueur que certains jugent surprenante. Ayant apparemment « digéré » ses gains antérieurs, elle a retrouvé et parfois dépassé ses meilleurs niveaux depuis le début de l'année.

La semaine avait pourtant commencé sur une note maussade, mais c'est devenu une habitude. Mardi, en cours de séance, une amélioration se dessinait, qui se poursuivait mercredi et, après une pause jeudi, s'amplifiait notablement à la veille du week-end, la séance de vendredi se montrant une des plus brillantes depuis plusieurs semaines. Du coup, la progression des indices généraux a dépassé 3 % pour la période sous revue.

A l'origine de cette accélération de dernière heure, l'on trouve à la fois la réapparition en force des acheteurs étrangers, essentiellement allemands et anglais, et les majorations de dividendes annoncées par Rhône-Poulenc et la Compagnie française des pétroles. Ajoutons la certitude d'une stabilisation durable, voire d'une baisse des prix du pétrole, la détente continue des taux d'intérêt, une lente régression de l'inflation, et l'on aura réuni tous les ingrédients nécessaires à la hausse qui est enregistrée sur tous les marchés mondiaux.

Et pourtant, jamais les nouvelles en provenance de l'économie n'ont été si mauvaises ! En France, le patronat tire la sonnette d'alarme et s'inquiète « de la plus forte récession depuis la guerre ». Les Etats-Unis s'enfoncent dans la récession, l'Allemagne a bien du mal à en sortir, mais à New-York, comme à Francfort et à Londres, les cours montent sans désemparer. Comme disent les vieux boursiers, rien ne sert d'agir contre le vent. Or le vent, désespérément orienté à la baisse à l'automne dernier, l'est tout autant à la hausse en cette fin d'hiver, prenant à contre-pied les opérateurs qui ne croyaient pas à l'inversion des courants.

L'anticipation est une belle chose, mais il ne faut tout de même pas en abuser, et tôt ou tard une sévère réaction des cours viendra sanctionner une avance sur l'événement prise un peu trop rapidement, en Europe comme à New-York. Mais l'espoir de la reprise économique sera peut-être plus fort que tout...

• La relative euphorie des Bourses contraste avec la désaffection qui frappe actuellement l'or, dont les cours continuent à se replier : 24.680 F et 24.610 F contre 24.890 F et 24.800 F pour le lingot et le kilo en barre, tandis que le napoléon fléchit de 269,30 F à 266,30 F.

Aux valeurs étrangères, enfin, fermeté des américaines, amplifiée par le redressement du dollar, stabilité des allemandes et bonne tenue des hollandaises. — F. R.

LA CHÈVRE ET LE CHOU

L'une après l'autre, les grandes sociétés annoncent une augmentation de leur dividende et y ajoutent même la part de la distribution de 1973 qui excédait 5 % d'augmentation et dont le versement avait été différé sur la recommandation des pouvoirs publics.

En fin de semaine, cela a été le cas de Rhône-Poulenc et de la Française des Pétroles ; bientôt, sans doute, PUK et Saint-Gobain-Pont-à-Mousson en feront autant. Les cours ont monté brutalement, les rendements globaux dépassant 11 %, alors que les taux d'intérêt ont fortement baissé pour le court terme et commencent à décroître lentement pour le long terme (obligations à 11,10 % et 11,80 %).

Les actionnaires, pénalisés l'an dernier alors que l'inflation galopait, s'en réjouiront. Mais, pour les dirigeants de ces groupes, il va être difficile d'expliquer aux salariés, frappés par le chômage partiel, qu'il faut tout de même ne pas trop spolier les porteurs, et se ménager leurs bonnes grâces, même si la conjoncture est difficile. La chèvre et le chou...

Valeurs à revenu fixe ou indexées

L'*Emprunt 4 1/2 % 1973* a dû supporter quelques courants de réalisations qui n'ont, d'ailleurs, jamais atteint une bien grande ampleur. L'attention des boursiers s'est, en revanche, portée sur l'*Emprunt 7 % 1973*, à la suite de la publication d'une information selon laquelle la commission

	7 mars	Diff.
4 1/2 % 1973	544,50	— 4,50
7 % 1973	118,60	+ 1,10
4 1/4 % 1963	102,20	+ 1,50
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	85,30	+ 0,10
5 1/2 % 1965	99,80	+ 1,50
6 % 1966	96	— 0,50
6 % 1967	93,70	+ 0,30
C.N.E. 3 %	1 083	+ 5
P.T.T. 10,70 % 1974	103	+ 3,50
E.D.F. 11,30 % 11-74	103,10	+ 1,30

du Marché commun allait, le 18 mars prochain, proposer aux ministres des finances des Neuf la création d'une nouvelle unité de compte européenne. Une telle décision pourrait, en effet, faire jouer les clauses d'indexation de cet emprunt.

La *Caisse centrale de crédit hôtelier commercial et industriel* va procéder, à partir de lundi prochain, à l'émission d'un emprunt de 900 millions de francs, au taux nominal de 10,80 % (taux de rendement actuariel = 10,80 % également).

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Les comptes de l'*Union Française de Banque*, arrêtés à la date du 31 décembre 1974, se sont soldés par un bénéfice de 6,44 millions de francs (c/ 8,83). Cette baisse est en grande partie imputable à l'augmentation des frais financiers, qui s'est révélée supérieure à l'accroissement du montant des agios encaissés. Le coupon sera maintenu à son niveau de l'an passé, soit 8 F par titre.

Cetelem et sa filiale *Cofica* ont vu, en 1974, leur activité sérieusement freinée en raison de l'évolution de la conjoncture. Le bénéfice de *Cofica* s'est élevé à 1,9 million de francs, et celui de *Cetelem* a représenté, pour sa part, 8,6 millions de francs c/ 10,6. Le dividende de cette dernière société sera maintenu à 8 F.

	7 mars	Diff.
Bail Equipement	154,50	+ 5,20
B.C.T.	165	— 6
Compagn. bancaire	452,80	+ 12,80
C.C.F.	130,50	— 4,50
Crédit foncier	324	+ 5
Financ. de Paris	158,50	+ 2,40
Générale Occident.	194	+ 11
Locafrance	185	+ 7
Cetelem	175	+ 1
U.F.B.	229	— 1
Cr. fonc. et immob.	150	— 2
La Hénin	351	— 13
S.N.I.	257	+ 19
Compagn. du Nord	26,60	— 2,90
Pricel	151	+ 11
Paternelle S.A.	139	— 1
Schneider	165,10	+ 2,20
Suez	235	+ 7,50

L'incertitude qui règne actuellement dans le secteur immobilier a incité la *Cie du Nord* à constituer d'importantes « provisions pour risques », ce qui a ramené, en définitive, le bénéfice net réalisé par cette holding de 27,3 à 2,5 millions de francs. Le montant du prochain coupon a été fixé à 1,20 F (c/ 2,20 F).

Au 31 décembre, l'actif net de la *S.N.I.* s'élevait à 351,09 F par titre. Cette société mettra en paiement un dividende en hausse de 10 %, soit 18,35 F c/ 16,71 F.

Alimentation

Au cours du mois de janvier, le chiffre global des ventes effectuées par *Jacques Borel* a progressé de près de 31 %, pour atteindre 71,6 millions de francs, contre 54,7.

Le conseil d'administration du *Club Méditerranée* a arrêté les comptes de l'exercice 1973-1974, qui s'est soldé par un bénéfice de 28 millions de francs, en hausse de 21 % par rapport au précédent. Le montant du prochain coupon a été fixé à 2,70 F par action de 25 F nominal (contre 9,52 F par action de 100 F nominal). Ce dividende s'applique à un capital augmenté de 20 %, à la suite d'une attribution gratuite d'actions.

	7 mars	Diff.
Beghin-Say	132,50	— 2,50
B.S.N.-Gerv.-Dan.	580	+ 37
Carrefour	2 080	+ 23
Casino	1 226	+ 28
C.D.C.	228	+ 13
Moët-Hennessy	511	+ 28,50
Mumm	432	— 6
Olida et Caby	166,10	+ 1,60
Pernod	468	+ 26,80
Radar	314	+ 7
Saint-Louis	175	— 3
Ricard	508	+ 32,90
S.I.A.S.	318	+ 16
Veuve Clicquot	553	+ 12
Viniprix	698	+ 41
Club Méditerranée.	238	+ 15
Perrier	121	+ 7,50
Jacques Borel	690	+ 41
P.L.M.	91,40	— 1,10
Nestlé	4 950	+125

La *SOGARA*, filiale à 50/50 de *Carrefour* et de *Guyenne et Gascogne*, a réalisé un chiffre d'affaires de 1 160 millions de francs, et distribuera à ses deux importants actionnaires un dividende de 80 F par titre, soit 3 144 960 F.

Bâtiment et travaux publics

Vive hausse d'*Auxiliaire d'Entreprises* et de *Bouygues*.

Le chiffre d'affaires de *Voyer S.A.* s'est élevé à 335 millions de francs (+ 20 %). Aux pertes exceptionnelles de 15,4 millions de francs annoncées pour le premier semestre s'ajoutent 11 millions de francs de provisions exceptionnelles.

	7 mars	Diff.
Auxiliaire d'entrep.	228	+ 14,50
Bouygues	648	+ 23
Chimiq. et routière	106	— 2
Ciments français	86,20	— 0,30
Entrepr. J. Lefebvre	168	+ 4
Génér. d'entrepr.	103,10	+ 2,10
Gds Travx de Mars.	150,50	+ 5
Lafarge	169	+ 2
Maisons Phénix	911	+ 71
Poliet et Chausson	123,20	+ 1,70

Matériel électrique, services publics

Mis à part les secteurs du gros matériel électrique et de l'électronique professionnelle, qui conservent des perspectives favorables à court et à moyen terme, l'industrie électrique et électronique est atteinte à son tour par les mesures de refroidissement économique. Les effectifs ont diminué de 1 % au cours des deux derniers mois de 1974. Malgré des succès à l'exportation, les représentants de la profession réclament des mesures de relance, en particulier dans le domaine des investissements productifs.

	7 mars	Diff.
Alsthom	84	— 3
C.G.E.	386	+ 6
Electro-Mécaniq.	104,90	+ 1,70
Engins Matra	225	+ 26,80
Legrand	1 684	+112
Machines Bull	37,90	+ 0,70
Moulinex	264,30	+ 19,80
Radiotechnique	460	+ 29
T.R.T.	293	+ 21
Télémécanique	910	+ 57
Thomson-Brandt	190,80	+ 15
Sony	40,20	+ 4,75
Générale des eaux	620	+ 35
Lyonnaise des eaux	440	+ 5,50
Ufiner-S.M.D.	9,30	+ 0,30

Les prévisions des résultats d'*Ufiner-S.M.D.* pour 1974 font ressortir une hausse de 13 % sur le bénéfice d'exploitation, de 25,7 % sur l'activité financière et de 12 % sur les dividendes encaissés. Le solde du compte de pertes et profits sera supérieur à 19,5 millions de francs.

Métallurgie, constructions mécaniques

La cotation de Marine-Firminy a été suspendue de nouveau, la Commission européenne ayant autorisé la prise de contrôle de la société par la Cie Lorraine, et la reprise de l'OPE lancée en décembre par Denain-Usinor, qui devrait prochainement être « réactivée ». En tout état de cause, Empain-Schneider ne pourra détenir plus de 10 % de la société Marine-Firminy nouvelle (après doublement du capital par apport de la Cie Lorraine).

La production française d'acier brut a fléchi de 16,8 % en février 1975.

Ratier-Forest, qui a pris en juin dernier une participation de 61 % dans les *Ateliers G.S.P.*, envisage d'absorber cette société.

	7 mars	Diff.
Châtillon	68,60	— 1,70
La Chiers	211	+ 1
Creusot-Loire	173,30	+ 8,30
Denain Nord-Est	157	+ 3,90
Marine	—	—
Métall. Normandie.	111,50	— 1
Pompey	62,20	— 0,75
Sacilor	84	— 3,80
Saulnes	133,50	+ 1,40
Usinor	93,80	+ 1,50
Vallourec	137,70	+ 3,70
Alspi	66,80	— 0,80
Babcock-Fives	183,50	+102,50
Génér. de fonderie.	152	+ 11
Poclain	394	+ 27
Sagem	489	+ 22
Saunier-Duval	115	+ 2
Penhoët	252	+ 6,70
Citroën	34,20	— 5,20
Ferodo	269,10	+ 30,60
Peugeot	229	+ 24
Motobécane	153	+ 1

Le bénéfice net de *Ferodo* a été de 27,14 millions contre 40,04 millions. Le dividende global sera de 24 F contre 23,25 F. Le titre est en hausse de 13 %.

La *Suédoise S.K.F.* proposera un dividende de Kr. 5,60, s'appliquant aux actions gratuites (une pour trois) distribuées l'an dernier. Les actions de 100 couronnes ont été divisées en actions de 50 couronnes en octobre 1974. La compagnie répartira une action gratuite pour quatre, jouissance 1er janvier 1975, et émettra à partir du 2 mai, au prix de 60 couronnes, une action gratuite pour quatre.

Pétroles

Le bénéfice net non consolidé de la *Française des Pétroles* s'élève à 580 millions de francs contre 550 millions de francs en 1973, après constitution de 398 millions de francs de provision pour dépréciation du portefeuille (contre 114 millions) et perte de change de 135 millions de francs. Le résultat exceptionnel sur revalorisation des stocks atteint 245 millions de francs. Les résultats consolidés du groupe devraient être du même ordre qu'en 1973. Le dividende global est porté de 12,60 F à 14,10 F, auquel s'ajoutera une somme de 1,50 F comme dividende complémentaire au titre de l'exercice 1973, pour lequel l'augmentation de la distribution avait été limitée à 5 %, et le solde reporté à nouveau pour versement ultérieur.

Le dividende global d'*Amrep* est porté de 11,015 à 13,505.

	7 mars	Diff.
Antar	31	+ 1
Aquitaine	484,80	+ 33,80
Esso	69,50	+ 1,50
Franç. des pétroles	129	+ 4,70
Pétroles B.P.	52	+ 8,50
Primagaz	216	+ 4
Raffinage	136	+ 14
Sogeran	71,50	+ 2,50
Exxon	326,50	— 4
Norsk Hydro	401	inchangé
Royal Dutch	152,90	+ 9,90

Produits chimiques

Le dividende global de Rhône-Poulenc pour l'exercice 1974 est porté à 15,75 F contre 13,35 F l'année précédente. Il s'y ajoutera, au titre de l'exercice 1973, un dividende complémentaire de 0,90 F, dont la distribution avait été différée sur la recommandation des pouvoirs publics, limitant à 5 % l'augmentation des coupons.

	7 mars	Diff.
C.M. Industries	335	+ 13
Cotelle et Foucher.	114	— 3,20
Institut Mérieux	842	+ 25
Laboratoire Bellon.	260	+ 6
Nobel-Bozel	99,50	+ 4,50
P.U.K.	130,20	+ 5,10
Pierrefitte-Auby	71,50	— 0,50
Rhône-Poulenc	137	+ 9,10
Roussel-Uclaf	287	+ 9

Roussel-Uclaf et la société centrale *Roussel-Nobel*, ou toute autre société française du groupe allemand *Hoechst*, ont acquis la totalité du capital des *Parfums Rochas*. *Nobel-Bozel*, appartenant au même groupe, devient le numéro un de la peinture française par la prise d'une participation majoritaire dans la *Compagnie des Vernis Valentine* (390 millions de francs), dont les activités s'ajoutent à celle de ses filiales *Dulo* (190 millions de francs) et *Eurocolor* (45 millions de francs).

Filatures, textiles, magasins

La conjoncture continue à se dégrader dans l'industrie lainière. La production a fléchi de 8 % en décembre 1974, et les commandes des trois derniers mois sont en baisse de 23 à 38 % selon les branches. Sur l'ensemble de l'année, la production marque un recul de 7 %.

Cette évolution a été ressentie par la *Lainière de Roubaix*. Grâce à un premier semestre satisfaisant, le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice a pu progresser à 1 467 millions de francs, contre 1 386 ; en revanche, le cash-flow sera en sensible diminution. Bien que les prévisions soient difficiles à formuler, il est permis d'espérer une reprise progressive dans le courant de 1975.

	7 mars	Diff.
Dollfus-Mieg	65,10	+ 0,20
Sommer-Allibert	461	+ 42
Godde-Bedin	80	+ 1,40
Lainière Roubaix	50	— 5
Saint-Frères	21	— 1,80
Vitos	53,80	— 1,20
Bail Investissement	163	+ 10
C.F.A.O.	272	+ 9,50
B.H.V.	108,90	+ 1,40
Galeries Lafayette	92	— 1,50
Nouvelles Galeries.	119,80	+ 2,90
La Redoute	440	+ 19,50
Optorg	141	+ 5

Le bénéfice net de *Linvosges*, pour l'exercice clos le 31 août dernier, s'élève à 439 058 F ; le dividende a été fixé à 5,50 F net.

Vive hausse de *Sommer-Allibert*.

Les magasins sont bien orientés.

Mines d'or, diamants

Le bénéfice net consolidé du groupe *Anglo-American* est passé de 58,24 millions de rands en 1973 à 75,74 millions de rands en 1974.

Dans sa revue annuelle sur le marché des métaux précieux, la banque d'affaires anglaise Samuel Montaigu évalue à 995 tonnes la production d'or du monde Occidental, en diminution de 9 %. L'an dernier, le Moyen-Orient aurait, par solde, vendu 25 tonnes à l'Europe. La demande d'or pour utilisation industrielle, notamment pour la joaillerie, a diminué de 40 % l'an dernier, et les ventes de métal russes sont estimées à 230 tonnes contre 280 tonnes.

De Beers va ouvrir une nouvelle mine de diamants au Lesotho.

	7 mars	Diff.
Amgold	242,50	+ 4,50
Anglo-American	24,90	— 1,35
Buffelsfontein	117,50	— 2
Free State	163	+ 1,20
Goldfields	25,25	— 0,60
Harmony	47,80	— 2,20
President Brand	143,50	— 6
Saint-Helena	187,90	— 1,10
Union Corporation	28	+ 0,65
West Driefontein	267,50	— 5,50
Western Deep	117,60	— 4,40
Western Holdings	211,60	+ 6,50
De Beers	15,15	— 0,50

Mines, caoutchouc, outre-mer

La *Charter* confirme l'information (*le Monde* du 28 février) selon laquelle les participations étrangères dans la *Somima* seront transférées à une société d'Etat, la *Société nationale industrielle et minière (S.N.I.M.)*.

	7 mars	Diff.
Imétal	87	+ 0,70
Peñarroya	58,10	— 0,95
Asturienne	266	— 7,90
Charter	15,65	— 0,40
Intern. Nickel (1)	102	+ 2,50
R.T.Z.	16,60	— 0,25
Tanganyika	13,65	— 0,95
Union minière	170	— 2,90
Z.C.I.	3,75	— 0,15
Hutchinson-Mapa	221,10	+ 6
Kléber	62	+ 4
Michelin	845	+ 66

(1) Compte tenu d'un coupon de 1,30 F.

Valeurs diverses

Le *Club Méditerranée*, pour l'exercice clos le 31 octobre, a obtenu un bénéfice net de 27,99 millions contre 22,55 millions. Le dividende global sera de 4,05 F par action divisée de 25 F, en augmentation de 36 % du fait de l'attribution gratuite (une pour cinq, effectuée l'an dernier).

Suivant une lettre d'information, les résultats d'*Arjomari-Prioux* pour 1974 seront en augmentation.

	7 mars	Diff.
Air liquide	325	+ 9
Bic	545	+ 53
Club Méditerranée.	238	+ 15
Europe n° 1	310	+ 10,50
Arjomari	179,10	+ 9,10
Hachette	134,10	— 2
Presses de la Cité	74,80	+ 1,90
Jacques Borel	690	+ 41
L'Oréal	800	+ 52
St-Gob.-P.-à-M.	134,20	+ 12,20

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

La hausse reprend

Wall Street a repris cette semaine sa progression, interrompue la semaine précédente. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné 31 points à 770,10 contre 739,05 le 28 février.

La semaine a débuté en beauté sur une hausse de 14 points, sur la lancée du vendredi précédent. L'avance se poursuivait mardi, freinée par des ventes bénéficiaires, avec un très important volume de transactions (35 millions de titres échangés) qui s'inscrivait au second rang dans l'histoire de Wall Street. Mercredi et jeudi, le marché hésitait, flottait au gré des nouvelles, pour s'orienter franchement à la hausse en fin de semaine.

Une série de facteurs positifs ont contribué, une fois de plus, à contrebalancer l'effet négatif des nouvelles en provenance de l'économie. A la baisse des taux d'intérêt, qui se poursuit sans désemparer, le taux de base des banques revenant de 8 1/4 % à 7 3/4 %, soit le niveau de juillet 1973, sont venus s'ajouter les propos conciliants de M. Boumediène à la conférence de l'OPEP à Alger, l'espoir, peut-être aventuré, d'une baisse des prix du brut, et surtout la troisième diminution consécutive de l'indice des prix de gros. On ne dira jamais assez avec quelle satisfaction les milieux financiers américains accueillent tout signe d'un relâchement de la pression inflationniste aux Etats-Unis. Ajoutons l'amorce d'un compromis entre le président Ford et le Congrès, sur les problèmes économiques.

Fermeté des compagnies aériennes, des produits chimiques, des automobiles et de la sidérurgie, mais repli des pétrolières.

Indice Dow Jones : transports, 166,46 (contre 163,80) ; services publics, 80,39 (contre 79,34).

	Cours 28 févr.	Cours 7 mars
Alcoa	34 3/4	38 1/4
A.T.T.	50 3/8	50 7/8
Boeing	18 1/2	20 1/2
Chase Man. Bank	32 1/4	33 7/8
Du Pont de Nem.	99	104 3/4
Eastman Kodak	87 3/4	92 7/8
Exxon	77 3/8	76 1/4
Ford	33	36
General Electric	44 1/8	46 3/8
General Foods	23 3/4	24 7/8
General Motors	39	41 1/4
Goodyear	15 5/8	16 1/2
I.B.M.	215 1/2	217
I.T.T	18 3/8	19 1/2
Kennecott	32 7/8	35 5/8
Mobil Oil	41 3/8	40 1/4
Pfizer	34 1/4	36
Schlumberger	99	97 7/8
Texaco	26 1/8	25 7/8
U.A.L. Inc.	20 1/2	22 1/2
Union Carbide	58	54 1/8
U.S. Steel	49 1/8	53
Westinghouse	12 1/2	13 1/2
Xerox Corp.	74	78 1/4

LONDRES

Nouvelle avance

Après le « boom » de la semaine précédente (+ 16 %), le marché de Londres a connu une nouvelle semaine d'allégresse. Cette fois-ci, ce sont les fonds d'Etat qui ont « décollé » sur la baisse générale des taux d'intérêt enregistrée sur toutes les places financières et la réduction des taux de base des banques anglaises.

Les valeurs industrielles, mal disposées en début de semaine, se sont vivement redressées, à la faveur de la détente des taux et des résultats d'Unilever, meilleurs que prévus. Initialement déprimés, les pétroles se sont raffermis par solidarité avec Wall Street. Baisse des mines d'or en liaison avec celles du métal, et reprise des diamantifères.

Indice du Financial Times : industrielles, 313,3 contre 301,8 ; fonds d'Etat, 61,66 contre 58,30 ; mines d'or, 384,8 contre 398,5.

	Cours 28 févr.	Cours 7 mars
Bowater	126	115
Brit Petroleum	430	417
Charter	160	154
Courtaulds	100	108
De Beers	262	255
Free State Geduld	27 1/2	27 1/4
Gt Univ Stores	192	193
Imp Chemical	222	231
Shell	253	253
Vickers	134	143
War Loan	25	27

ALLEMAGNE

Irrégulier

Après une vague de prises de bénéfice sur les gains importants de la semaine précédente, la baisse du taux d'escompte officiel a stimulé le marché.

Indice de la Commerzbank : 677,5 contre 680.

	Cours 28 févr.	Cours 7 mars
A.E.G.	88,80	85
B.A.S.F.	149,80	148
Bayer	130	129
Commerzbank	193	200
Hoechst	140,70	139,40
Mannesman	234	219,50
Siemens	259,50	162,50
Volkswagen	102,30	103,10

TOKYO

Ferme

En baisse initiale après la vive avance de la semaine précédente, le marché s'est redressé ultérieurement en liaison avec Wall Street. Indice du 7 mars : D. J. 4 281 (+ 6).

	Cours 28 févr.	Cours 7 mars
Fuji Bank	405	374
Honda Motors	616	618
Matsushita Elect.	440	448
Mitsubishi Heavy	147	143
Sony Corp.	2 340	2 680
Toyota Motors	490	491

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	70 700	39 270 430
Carrefour	12 328	24 297 940
Schlumberger	43 900	18 583 869
B.S.N.-G.D.	26 820	14 979 773
C.F.P.	116 625	14 778 842

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	28 fév.	7 mars
Indice général	84,1	84,6
Assurances	117,6	115,9
Banq. et sociétés financ.	70,4	70,5
Sociétés foncières	84,9	84,3
Sociétés investiss. portef.	87	87,1
Agriculture	83,8	85,2
Aliment., brasseries, distill.	90,7	93
Autom., cycles et l. équip.	59,2	64,9
Bâtim., matér. constr., T.P.	77,3	78,8
Caoutchouc (ind. et comm.)	69,7	72,1
Carrières salines, charbon.	88,5	89,4
Constr. mécan. et navales	85,9	87,4
Hôtels, casinos, thermal.	98,8	101
Imprimeries, pap., cartons	80,1	80,1
Magas., compt. d'exportat.	66,1	66,7
Matériel électrique	78,6	80,6
Métall., com. des pr. métal	100,4	102,2
Mines métalliques	109,5	110,2
Pétroles et carburants	76,5	80,2
Prod. chimiq. et él.-mét.	106,5	108,7
Services publics et transp.	89,4	90
Textiles	70,2	70
Divers	89,6	92
Valeurs étrangères	90	92,1
Valeurs à rev. fixe ou ind.	106,9	»
Rentes perpétuelles	72,7	»
Rentes amort., fonds gar.	139,7	»
Sect. indust. publ. à r. fixe	92,3	»
Sect. ind. publ. à rev. ind.	141,6	»
Secteur libre	94,3	»

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

	28 fév.	7 mars
Valeurs à rev. fixe ou ind.	178,7	»
Val. franç. à rev. variable	582	587
Valeurs étrangères	661	680

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

	28 fév.	7 mars
Indice général	68,4	70,5
Produits de base	50,6	53
Construction	77,5	79
Biens d'équipement	63,3	65
Biens de consom. durables	82,5	89,3
Biens de cons. non durabl.	83,3	85,2
Biens de consom. aliment.	86,6	89,8
Services	101,1	103,1
Sociétés financières	81,4	82,4
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	127,1	128,9
Valeurs industrielles	60,8	63,3

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

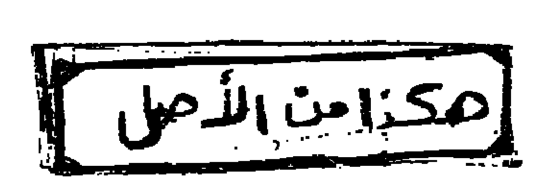
	3 mars	4 mars	5 mars	6 mars	7 mars
Terme	62 723 884	70 535 794	103 372 190	87 220 473	123 458 511
Comptant R. et obl.	75 362 465	66 939 529	60 678 323	70 343 534	71 074 904
Actions	33 122 191	32 474 336	34 514 524	33 986 413	42 986 088
Total	171 208 540	169 949 659	198 565 037	191 550 420	237 519 503

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1974)

Valeurs :	3 mars	4 mars	5 mars	6 mars	7 mars
Franç.	116,6	117,6	118,8	119,2	121,7
Etrang.	124,6	125,6	124,7	124	125,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1961)

	3 mars	4 mars	5 mars	6 mars	7 mars
Indice gén.	68,2	68,6	69,4	69,6	70,5



مكرر من الأصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. AMÉRIQUES
— « L'Argentine veuve de Peron » (IV), par J.-P. Clerc.

2-3. PROCHE-ORIENT
— L'accord irano-irakien pourrait intensifier la rivalité entre Téhéran et Ryad.

3. EUROPE
— LE PROBLEME DE CHYPRE : le Conseil de sécurité s'apprête à demander la reprise des conversations intercommunautaires.

4. ASIE
— CAMBODGE : le dernier appel du président Ford est accueilli de manière négative au Congrès et par l'opinion.

4-5. DIPLOMATIE

6. POLITIQUE
— Les personnels non titulaires de l'Etat : des sous-fonctionnaires bien utiles.

7. RELIGION
— La fin de la 32e Congrégation générale des jésuites.

8. JUSTICE
— Le syndicat de la magistrature pour une pratique cohérente de la détention provisoire.
— La chambre de contrôle de la Cour de sûreté de l'Etat annule les poursuites engagées contre douze Guyanais.

8. SPORTS
— EQUITATION : le Grand Prix de Paris, un aimable divertissement.

LE MONDE AUJOURD'HUI
PAGES 9 A 16
— Croquis : Histoire d'a...rbres.
— Langage : Le « parler femme ».
— Chômage : Quand les cadres pointent.
— Au fil de la semaine : les Français et la police, par Pierre Viansson-Ponté.
— Lettre des Mascareignes, par Nicole Bernheim.
— Philosophie : L'amitié antique, par Jean Lacroix.
— La vie du langage, par Jacques Cellard.
— Livres sur le troisième âge, par Jean Benoît.
— RADIO-TELEVISION : Les écrans de l'étranger. L'affaire Lorenz vue de Berlin, par Claude Sarraute.

17. ÉCHECS
— Avant le championnat du monde.

18-19. ARTS ET SPECTACLES
— CINEMA : *la Tour infernale*, de John Guillermin.
— MUSIQUE : *Don Giovanni* à l'Opéra.

20. ÉQUIPEMENTS ET RÉGIONS
— URBANISME : leçon de choses à Sarcelles.

20-21. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— ENERGIE : l'Agence internationale accepte le principe de la réunion du 7 avril.
— CONFLITS ET REVENDICATIONS : au Mans, la grève « coulée » des ouvriers de Renault.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (11 à 14)
Annonces classées (22) ; Aujourd'hui (17) ; Carnet (17) ; « Journal officiel » (17) ; Météorologie (17) ; Mots croisés (17) ; Finances (22-23).

LA PRÉCAMPAGNE ÉLECTORALE AU PORTUGAL

Violents incidents à Setubal entre la police et des manifestants d'extrême gauche

De très violents incidents ont éclaté dans la nuit du vendredi 7 au samedi 8 mars à Setubal, au sud de Lisbonne, à la suite de l'attaque par une foule de manifestants d'extrême gauche d'un meeting organisé par le Parti populaire démocratique (P.P.D.), membre de la coalition gouvernementale. La police a dû faire usage de ses armes. On déplore au moins dix-sept blessés, dont deux grièvement, par balles. L'armée et des unités du COPCON, force de sécurité militaire du continent, ont été appelées en renfort. Samedi, dans la matinée, Setubal, faubourg ouvrier au sud du Tage, ressemblait à une ville en état de siège. Des militaires patrouillent dans les rues vides.

Un demi-millier de manifestants s'étaient réunis vendredi soir devant le club naval de Setubal où le P.P.D. devait tenir son meeting. Ayant rompu les barrages de police, ils investirent le bâtiment puis furent refoulés. C'est au moment où les militants du P.P.D. sortaient à leur tour de la salle que la fusillade a éclaté. Des témoins ont affirmé avoir vu des tireurs d'élite de la police ouvrir le feu à la mitraillette sur les manifestants.

C'est la caserne de la police qui fut ensuite assaillie par les manifestants contraignant les forces armées à intervenir directement. Un responsable du P.P.D. a déclaré que cette « *nouvelle escalade de la violence* » est organisée par des éléments « *qui veulent remettre en cause les élections du 12 avril* ». M. Magalhaes Mota, ministre d'Etat et dirigeant du P.P.D., devait prendre la parole au meeting de Setubal mais il est rentré à Lisbonne en raison de l'ampleur des incidents que l'on compare, à Lisbonne, à ceux qui s'étaient produits à Porto lorsque des gauchistes avaient empêché la réunion du congrès du C.D.S., Centre démocratique et social.

Un autre meeting du P.P.D. a eu lieu, cette fois sans incidents, à Lisbonne, jeudi soir. Les orateurs avaient vivement critiqué toutes les autres formations politiques portugaises, dénonçant la « *duplicité* » du parti communiste et reprochant au parti socialiste de jouer un double jeu, « *social-démocrate à l'étranger et marxiste au Portugal* ». De leur côté, les dirigeants communistes ont accusé le parti populaire démocratique d'avoir des leaders qui s'étaient compromis « *avec le fascisme* ». Le parti communiste a également affirmé que des militants du P.P.D. « *avaient menacé de tuer des communistes* ». Formation de centre gauche sur l'échiquier politique portugais, le P.P.D. s'est heurté à une vive opposition chaque fois qu'il a essayé de pénétrer dans des bastions ouvriers, comme Setubal, par exemple. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

Dom Helder Camara, docteur « honoris causa »

Dans les salons dorés de la Sorbonne...

Quelques rangées de professeurs en toges rouges, ainsi que des invités de marque comme Mgr Pettiti, représentant le nonce apostolique, le cardinal François Marty, archevêque de Paris, ou Mgr Paul Poupard, recteur de l'Institut catholique, entouraient le vendredi 7 mars M. François Luchaire, président de l'université de Paris-I, et M. Jacques Dehaussy, recteur-chancelier, pour accueillir dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne les six récipiendaires des insignes et diplômes de docteurs *honoris causa* de l'Université de Paris-I.

Malgré quelques manifestations estudiantines discrètes (des piquets aux portes qui tentaient d'empêcher les invités d'entrer ou la banderole déroulée en fin de cérémonie, qui déclarait : « Assez de promesses ! Soisson doit négocier » pour protester contre la réforme du troisième cycle) et malgré le discours du professeur Luchaire sur les luttes menées par l'université de Paris au XIIIe siècle contre le roi, le chancelier et le pape (où, bien entendu, toute ressemblance avec les problèmes actuels serait parfaitement fortuite), une douce somnolence gagnait lentement la salle.

« Bienheureux ceux qui rêvent... »

Même la présence inattendue, parmi les doctes lauréats universitaires — les professeurs Ernst Bloch, de l'université de Tübingen ; Robert Braidwood, de l'Institut oriental de l'université de Chicago ; Adam Schaff, de l'Académie polonaise des sciences ; Robert Solow, du Massachusetts Institute of technology (Leonid Kantorovich, de l'université de Moscou, était absent, grippé), — de l'« archevêque des favellas », Dom Helder Camara, d'Olinda et Recife (Brésil), n'a guère réussi à réveiller l'auditoire.

On avait l'impression que, dans une indifférence générale, chaque orateur poursuivait ses propres idées — querelles intestines universitaires, éloges des docteurs, problèmes du tiers-monde, — sans se soucier des autres. Placé entre le marxiste polonais Adam Schaff et le technicien américain du MIT Robert Solow, l'« archevêque rouge », qui a fait le discours de remerciements au nom des docteurs *honoris causa*, n'a ménagé ni les Etats-Unis ni l'Union soviétique, qui, a-t-il déclaré, ont, depuis novembre dernier, décuplé leur puissance nucléaire pour se détruire mutuellement.

Fustigeant « *la folie de la fabrication, puis la course aux armements* » et les agissements criminels des sociétés multinationales « *qui existent aussi en Russie* », responsables de l'injustice qui maintient deux tiers de l'humanité sous la domination de quelques riches, ce petit homme en soutane noire, qui martèle ses phrases et parle avec ses bras, a fait un plaidoyer passionné pour que les universités deviennent des « *écoles supérieures de la paix* ».

Il faut se méfier, cependant, des experts, a fait remarquer Dom Helder, qui se servent des ordinateurs pour étayer leurs thèses. Le cri d'alarme poussé par le club de Rome est celui des riches qui voient se tarir la source des matières premières qu'ils gaspillent ; les mêmes données sont perçues tout autrement par le club de Dakar, composé de pauvres...

Si, devant les menaces de l'arsenal capitaliste et communiste, la situation mondiale semble désespérée, a conclu ce lauréat du prix Nobel de la paix « sauvage », il revient à la jeunesse de se révolter et de lutter pour la justice. « *Bienheureux ceux qui rêvent !*, s'est écrié Dom Helder, *ils nourriront un grand nombre d'esprits et courront le risque de voir leurs rêves réalisés.* »

Interrogé sur ses réactions à ce discours, le professeur américain Robert Solow nous a déclaré « *Moi, je comprends mal le français et Mgr Camara le parle mal. Mais je suis sûr que ce qu'il a dit était très bien.* » Cela pourrait résumer l'accueil poli fait à cette voix venue d'un autre monde dans les salons dorés de la Sorbonne.

ALAIN WOODROW.

La commission de la C.E.E. propose la création d'une nouvelle unité de compte

De notre correspondant

Communautés européennes (Bruxelles). — La Commission de Bruxelles vient de soumettre aux Etats membres une proposition concernant la définition d'une unité de compte européenne qui serait utilisée progressivement dans les opérations monétaires de la C.E.E. Cette unité de compte serait calculée à partir d'un « panier » des différentes monnaies de la Communauté.

La part relative de chacune des monnaies de la C.E.E. dans ce panier serait établie en fonction du produit national brut des pays membres et de leur part dans le commerce européen. La pondération proposée par la commission est la suivante : DM, 27,3 % ; franc français, 19,5 % ; livre sterling, 17,5 % ; lire italienne, 14 % ; florin, 9 % ; franc belge, 7,9 % ; couronne danoise, 3 % ; livre irlandaise, 1,5 % ; franc luxembourgeois, 0,2 %.

Cette unité de compte serait utilisée dans un premier temps pour comptabiliser les opérations effectuées au titre du Fonds européen de développement et de la Banque européenne d'investissement.

A Marseille

CINQ AVORTEMENTS ONT ÉTÉ OFFICIELLEMENT PRATIQUÉS EN MILIEU HOSPITALIER

(De notre correspondant.)

Marseille. — Les cinq premières interruptions de grossesse « officielles » faites en milieu hospitalier, suivant l'application des termes de la loi, ont eu lieu à Marseille, vendredi 7 mars. Des locaux distincts ont été aménagés à cet effet dans le cadre du service du professeur Henri Ruf, à la maternité de la Belle-de-Mai. Il semble que l'accord et les instructions de M. Defferre, à la fois maire et président du conseil d'administration de l'assistance publique de Marseille, aient facilité le déroulement de ces actes.

Une équipe de quatre médecins vacataires, attachés de consultation dans ce service, assistés d'un anesthésiste, d'un aide-anesthésiste, d'une sage-femme et d'une aide-soignante — tous volontaires et pour l'instant non rémunérés — a effectué ces interventions selon la méthode Karman, dite « *par aspiration* », sur des femmes enceintes de sept, huit ou dix semaines.

Chacune des patientes a dû payer (faute d'une tarification officielle) 440 F (non remboursés par la Sécurité sociale) dont 360 F représentent le prix d'une journée d'hospitalisation, le solde représentant l'acte médical.

Pour deux des patientes l'intervention d'un anesthésiste ayant été nécessaire, le coût de l'opération s'est élevé alors à 500 F.

Toutes les femmes ont quitté la maternité le soir même, après quelques heures d'observation.

Dans l'esprit des médecins volontaires, c'est un premier pas qui doit ouvrir une voie, mais si des moyens plus importants ne sont pas mis en place, et surtout si d'autres services ne sont pas bientôt ouverts dans la ville, on ne pourra bientôt plus faire face aux quatre-vingts demandes par semaine qui sont formulées à Marseille. Pour le moment les médecins volontaires ne possèdent aucun statut.

JEAN CONTRUCCI.

● *Deux avortements par jour pourront être désormais pratiqués dans les locaux de l'hôpital Cochin.* — Après les « avortements sauvages » pratiqués vendredi 7 mars au matin à l'hôpital Cochin (*le Monde* du 8 mars), le directeur, M. Billion, a reçu des membres du bureau national du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (M.L.A.C.). Il a déclaré qu'il entendait élever une « *protestation véhémente* » contre l'occupation de locaux de l'établissement, empêchant les consultations de se dérouler normalement. Il a annoncé que, dorénavant, deux interruptions de grossesse pourraient avoir lieu chaque jour dans le service du professeur Varengot, à la maternité Port-Royal.

RÉUNIS EN ASSISES A PARIS

Les « démocrates sociaux » proposent aux réformistes de l'opposition de « faire escale » chez eux

Les premières assises des démocrates-sociaux (Mouvement de la gauche réformatrice) se sont ouvertes samedi matin 8 mars, à l'hôtel Hilton-Suffren, à Paris. La première séance a été consacrée aux interventions des personnalités politiques qui animent le Mouvement depuis sa création, le 21 janvier : notamment MM. Michel Durafour, ministre du travail ; Jean-Marie Caro, député du Bas-Rhin, vice-président du Centre démocrate (parti de M. Lecanuet) ; et Bernard Stasi, ancien ministre, vice-président du Centre Démocratie et Progrès (parti de M. Duhamel).

Ces assises seront essentiellement marquées par le débat sur le processus en cours d'unification des partis centristes. Le M.G.R., qui, dans l'esprit de ses promoteurs, avait vocation à être l'instrument de ce rassemblement, a été mis devant une situation nouvelle par la création, jeudi 6 mars, de la Fédération des réformateurs. Situation complexe, puisque, d'une part, les responsables du M.G.R. sont partie prenante dans cette fédération (dont le lancement a été approuvé par les représentants de tous les partis centristes, sans exception) et, d'autre part, compte tenu que l'initiative de cette création revient dans une large mesure à ceux que les démocrates-sociaux souhaitaient mettre en marge de leur action : MM. Jean-Jacques Servan-Schreiber et Jean Lecanuet.

Dans « *l'avant-propos politique* » remis aux participants au début des assises, on lit notamment : « *Des hommes de droite s'étaient* [par hostilité au général de Gaulle notamment] *agglomérés au centre. A proprement parler, il s'agissait de réactionnaires. Il est temps que les hommes de progrès se retrouvent et s'organisent. Il est temps que ceux qui n'ont pas leur place dans la gauche de la majorité se reclassent ailleurs. (...) Il est temps d'organiser la gauche du centre. Telle est l'ambition et l'objet de la gauche réformatrice.* »

On relève encore : « *On trouve aussi des réformistes dans l'opposition. Des réformistes malheureux dès lors qu'ils ne se reconnaissent pas dans le programme commun de la gauche. A ceux-là nous disons simplement : faire escale chez nous n'implique nullement d'arborer d'emblée le pavillon de la majorité. Nous comprenons vos réserves et nous les respecions. Nous vous attendons parce que nous sommes sûrs que vous pouvez apporter beaucoup à la réforme. (...)* »

Dans le discours qu'il a prononcé samedi matin, M. Michel Durafour a notamment déclaré : « *La Gauche réformatrice est née. Les démocrates sociaux existent. (...) Déjà un succès s'inscrit à notre actif : jeudi les députés et sénateurs centristes ont décidé de proposer la création d'une fédération des réformateurs. Ainsi un premier pas a été franchi vers l'unité. Grâce à nous d'ailleurs, chacun s'accorde à le reconnaître. Mais il ne s'agit que d'un premier pas, un premier pas hésitant et timide. D'aucuns disent déjà : un faux pas. Le plus important reste à faire. Nous sommes là précisément pour accélérer la structuration de l'aile gauche de la majorité.*

» *D'aucuns se sont demandé si le Mouvement de la gauche réformatrice ne serait pas un état-major de plus dans ce qu'on appelle communément le centre. Il n'est pas question de créer un nouveau parti historique. Quant aux formations traditionnelles, leur existence n'est pas en cause, même si certains, comme moi-même, estiment qu'elles seraient bien inspirées d'avoir leur nuit du 4 août, afin de se redistribuer dans un plus grand ensemble.* »

Samedi après-midi, les délégués ont travaillé en commission. Les assises devaient se terminer dimanche 9 mars en fin de matinée.

« L'INTÉRÊT DE LA FRANCE EST DE SE DÉGAGER DU PACTE ATLANTIQUE » écrit « l'Humanité »

M. René Andrieu commente, ce samedi 8 mars, en première page de *l'Humanité*, un passage du bulletin *les Nouvelles atlantiques* « *paraissant à Bruxelles et proche des milieux de l'OTAN* » qui écrivait dans son numéro du 28 février : « *Les milieux compétents américains considèrent désormais que toute discussion sur un éventuel retour de la France dans l'alliance atlantique est inutile et dépassée, parce que la coopération de la France avec l'OTAN est tellement satisfaisante qu'il n'y a plus aucun intérêt d'insister sur une intégration formelle.* »

Pour le rédacteur en chef de *l'Humanité*, ce jugement « *confirme l'abandon de la politique d'indépendance nationale par le gouvernement de M. Giscard d'Estaing* », lequel, « *même s'il affiche qu'il ne réintégrera pas l'organisation militaire de l'OTAN, est déjà rentré dans son giron* ». M. Andrieu conclut : « *Il est à peine besoin de dire qu'une telle politique n'est pas conforme à l'intérêt de la France. (...) L'intérêt de la France, c'est de se dégager du dispositif militaire américain et du pacte atlantique, de favoriser les progrès de la détente, d'arrêter la fabrication de la force de frappe et de substituer à la politique des blocs la recherche de la sécurité collective. C'est de pratiquer en toutes circonstances une politique indépendante.*

» *Mais c'est dans une voie opposée que s'est engagé M. Giscard d'Estaing.* »

[Il est vrai que la coopération de la France avec l'OTAN est jugée satisfaisante dans les milieux américains ; ce phénomène n'est pourtant pas nouveau et ne signifie pas que la France est rentrée « dans le giron » de l'organisation militaire. Aussi bien, M. Andrieu aurait pu citer la suite du même commentaire des « Nouvelles atlantiques » (bulletin en effet proche de l'OTAN mais qui n'a aucun caractère officiel) : après avoir noté, à propos du rapprochement de la France et de l'OTAN, qu'« en réalité les choses n'ont pas sensiblement changé au cours de ces dernières années », ce texte constatait « une certaine rigidité de la politique étrangère (de M. Giscard d'Estaing vis-à-vis de l'OTAN), ce qui finalement fait le jeu des gaullistes orthodoxes d'une part et des communistes d'autre part ».

Notons enfin que, pour M. Andrieu, l'intérêt de la France est de se dégager non seulement du dispositif militaire américain, mais aussi du pacte atlantique. Cette demande ne figure pas dans le programme commun de la gauche, qui prévoit au contraire expressément « le respect des alliances » conclues par la France.]

Le numéro du « Monde » daté 8 mars 1975 a été tiré à 562 610 exemplaires.